

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE & RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) le 15 mars 2010 sous le numéro D.10-0111, conformément à l'article 212-13-II du Règlement général de l'AMF. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

REMARQUES GÉNÉRALES

La société Vicat, société anonyme de droit français au capital social de 179 600 000 euros, dont le siège social est situé Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, 92095 Paris La Défense, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 057 505 539 est dénommée la « Société » dans le présent document de référence. Le « Groupe » désigne, sauf précision contraire expresse, la Société et ses filiales et participations telles que figurant dans l'organigramme qui figure à la section 7. « Organigramme » du présent document de référence.

Sauf indication contraire, les données chiffrées utilisées dans le présent document de référence, notamment à la section 6 « Aperçu des activités » du présent document de référence, sont extraites des comptes consolidés du Groupe, établis en normes IFRS. Les données chiffrées ayant fait l'objet d'arrondis, les montants indiqués comme étant des totaux dans les tableaux et dans les diverses sections du présent document de référence peuvent ne pas correspondre à la somme arithmétique de ces chiffres et nombres.

Le présent document de référence contient des indications sur les perspectives et axes de développement du Groupe. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectifs tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaite », « pourrait », ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par le Groupe. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. En outre, la matérialisation de certains risques décrits à la section 4. « Facteurs de risques » du présent document de référence est susceptible d'avoir un impact sur les activités, la situation et les résultats financiers du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document de référence visent aussi des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient, en cas de réalisation, affecter les résultats futurs, les performances et les réalisations du Groupe. Ces facteurs peuvent notamment inclure l'évolution de la conjoncture économique et commerciale ainsi que les facteurs de risques exposés à la section 4. « Facteurs de risques » du présent document de référence.

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques, décrits par ordre d'importance décroissant à la section 4. « Facteurs de risques » du présent document de référence, avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation ou les résultats financiers du Groupe. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Le présent document de référence contient des informations relatives aux marchés sur lesquels le Groupe est présent. Ces informations proviennent notamment d'études réalisées par des sources extérieures. Compte tenu des changements qui peuvent marquer le secteur d'activité du Groupe en France et dans le monde, il est possible que ces informations s'avèrent erronées ou ne soient plus à jour. Les activités du Groupe pourraient en conséquence évoluer de manière différente de celles décrites dans le présent document de référence et les déclarations ou informations figurant dans le présent document de référence pourraient se révéler erronées.

Le présent document de référence tient lieu de rapport financier annuel et comporte les informations requises au titre de l'article 222-3 du Règlement général de l'AMF. Pour en faciliter la lecture, une table de concordance figure à l'Annexe 4 du présent document de référence.

SOMMAIRE

PAGE

| | | | | | |
|----------|--|-----------|-----------|---|-----------|
| 1 | ▼ Personne responsable du document de référence | 3 | 7 | Organigramme | 58 |
| 1.1 | Personne responsable des informations contenues dans le document de référence | 3 | 7.1 | Organigramme juridique simplifié du Groupe au 31 décembre 2009 | 58 |
| 1.2 | Attestation de la personne responsable du document de référence | 3 | 7.2 | Information sur les filiales et participations | 59 |
| 2 | Contrôleurs légaux des comptes | 4 | 8 | Propriétés immobilières, usines et équipements | 63 |
| 2.1 | Commissaires aux comptes titulaires | 4 | 8.1 | Propriétés immobilières et équipements | 64 |
| 2.2 | Commissaires aux comptes suppléants | 5 | 8.2 | ▼ Politique environnementale | 66 |
| 2.3 | Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés | 5 | 9 | Examen de la situation financière et du résultat | 70 |
| 3 | Informations financières sélectionnées | 6 | 9.1 | Présentation générale | 70 |
| 3.1 | Présentation synthétique du Groupe | 6 | 9.2 | ▼ Comparaison des résultats des exercices 2009 et 2008 | 75 |
| 3.2 | Données chiffrées | 8 | 9.3 | Comparaison des résultats des exercices 2008 et 2007 | 82 |
| 4 | ▼ Facteurs de risques | 12 | 10 | ▼ Trésorerie et capitaux | 83 |
| 4.1 | Risques liés aux activités du Groupe | 13 | 10.1 | Capitaux | 83 |
| 4.2 | Risques liés à l'industrie dans laquelle opère le Groupe | 15 | 10.2 | Flux de trésorerie | 84 |
| 4.3 | Risques juridiques | 16 | 10.3 | Endettement | 86 |
| 4.4 | Risques de marché | 16 | 10.4 | Analyse des engagements hors bilan donnés | 91 |
| 4.5 | Risques liés à la Société | 19 | 11 | Recherche et développement, brevets et licences | 92 |
| 4.6 | Gestion des risques | 20 | 12 | Informations sur les tendances | 94 |
| 5 | Informations concernant l'émetteur | 22 | 12.1 | Événements récents | 94 |
| 5.1 | Histoire et évolution de la Société | 22 | 12.2 | Tendances et objectifs | 94 |
| 5.2 | Investissements | 23 | 13 | Prévisions ou estimations du bénéfice | 98 |
| 6 | Aperçu des activités | 28 | 14 | Organes d'administration et de direction générale | 99 |
| 6.1 | Présentation générale des activités du Groupe | 29 | 14.1. | Composition du Conseil d'administration, présidence et direction générale | 99 |
| 6.2 | Atouts et stratégie du Groupe | 30 | 14.2 | Informations détaillées sur l'expertise et l'expérience en matière de gestion des membres du Conseil d'administration | 104 |
| 6.3 | Description des métiers et présentation des marchés | 33 | 14.3 | Renseignements personnels concernant les membres du conseil d'administration | 105 |
| 6.4 | Facteurs de dépendance | 56 | 14.4 | Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la direction générale | 105 |
| 6.5 | Environnement législatif et réglementaire | 56 | | | |

SOMMAIRE

| | | | | | |
|-----------|--|------------|-----------|--|------------|
| 15 | Rémunération et avantages | 106 | 20 | Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur | 127 |
| 15.1 | Rémunération versée et avantages en nature | 106 | 20.1 | Principes comptables | 128 |
| 15.2 | Pensions, retraites et autres avantages | 108 | 20.2 | ▼ Informations financières historiques | 128 |
| 16 | Fonctionnement des organes d'administration et de direction | 110 | 20.3 | ▼ Comptes sociaux au 31 décembre 2009 | 171 |
| 16.1. | Fonctionnement du Conseil d'administration | 110 | 20.4 | ▼ Honoraires des commissaires aux comptes | 184 |
| 16.2 | Fonctionnement des organes de Direction | 111 | 20.5 | Politique de distribution de dividendes | 184 |
| 16.3 | Limitation de pouvoirs | 112 | 20.6 | Procédures judiciaires et d'arbitrage | 184 |
| 16.4 | Contrôle interne | 112 | 20.7 | Changements significatifs de la situation financière ou commerciale | 186 |
| 16.5 | Date d'expiration du mandat des administrateurs | 113 | 21 | Informations complémentaires | 187 |
| 16.6 | Informations sur les contrats de services liant les membres des organes d'administration et de direction de la Société | 114 | 21.1 | ▼ Capital social | 188 |
| 16.7 | Déclaration relative au gouvernement d'entreprise | 114 | 21.2 | Actes constitutifs et statuts | 190 |
| 17 | ▼ Salariés | 115 | 22 | Contrats importants | 196 |
| 17.1 | Données générales | 115 | 23 | Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts | 197 |
| 17.2 | Options de souscription et d'achat d'actions | 118 | 24 | Documents accessibles au public | 198 |
| 17.3 | Intéressement du personnel | 118 | 25 | Informations sur les participations | 199 |
| 17.4 | Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par les membres du Conseil d'administration sur les titres de la Société | 119 | ▼ | Annexe 1 - Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne | 200 |
| 18 | ▼ Principaux actionnaires | 122 | ▼ | Annexe 2 - Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration | 208 |
| 18.1 | Répartition du capital social et des droits de vote | 122 | ▼ | Annexe 3 - Document d'information annuel | 210 |
| 18.2 | Droits de vote | 123 | | Annexe 4 - Éléments constitutifs du rapport financier annuel 2009 | 213 |
| 18.3 | Contrôle de la Société | 123 | | Glossaire | 215 |
| 18.4 | Accords pouvant entraîner un changement de contrôle | 123 | | | |
| 19 | Opérations avec des apparentés | 124 | | | |
| 19.1 | Contrats et opérations avec des parties liées | 125 | | | |
| 19.2 | Opérations intra-groupe | 125 | | | |
| 19.3 | Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés | 126 | | | |

1

PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

| | |
|---|----------|
| 1.1. Personne responsable des informations contenues dans le document de référence | 3 |
| 1.2. Attestation de la personne responsable du document de référence | 3 |

1.1. PERSONNE RESPONSABLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Monsieur Guy Sidos, Directeur Général.

1.2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

«J'atteste, après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion (figurant aux Sections 4., 6., 8., 9., 10., 18., 20. et 21. du présent document de référence) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques présentées dans le présent document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant à la Section 20.2.3. du présent document de référence et incluses par référence à la Section 20.2., qui ne contiennent pas d'observations ni de réserves.»

Le 15 mars 2010

Guy Sidos
Directeur Général

2

CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

| | | |
|-------------|---|----------|
| 2.1. | Commissaires aux comptes titulaires | 4 |
| 2.2. | Commissaires aux comptes suppléants | 5 |
| 2.3. | Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés | 5 |

2.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

KPMG Audit

Immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, 92939 Paris-La Défense Cedex

Représenté par Monsieur Jean-Marc Decléty.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Date du premier mandat :
Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 1983.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Wolff & Associés SAS

Centre Beaulieu, 19, boulevard Berthelot, 63400 Chamalières

Représenté par Monsieur Grégory Wolff.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Riom.

Date du premier mandat :
Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2007.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

2.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS**Constantin Associés**

114, rue Marius AUFAN, 92300 Levallois-Perret

Représenté par Monsieur Jean-Marc Bastier.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Date du premier mandat :
Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 1995.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Exponens Conseil et Expertise

11, avenue d'Eprémesnil, 78401 Chatou

Représenté par Monsieur Frédéric Lafay.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Date du premier mandat :
Assemblée Générale Mixte statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

2.3. INFORMATIONS SUR LES CONTRÔLEURS LÉGAUX AYANT DÉMISSIONNÉ, AYANT ÉTÉ ÉCARTÉS OU N'AYANT PAS ÉTÉ RENOUEVÉLÉS

Néant.

3

INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

| | |
|--|----------|
| 3.1. Présentation synthétique du Groupe | 6 |
| 3.2. Données chiffrées | 8 |
| Les chiffres clés du Groupe | 8 |
| Compte de résultat synthétique | 8 |
| Évolution de la répartition par activité du chiffre d'affaires et de l'EBITDA | 9 |
| Évolution de la répartition par zone géographique du chiffre d'affaires et de l'EBITDA | 9 |
| Bilan synthétique | 10 |
| Évolution de la répartition par activité des actifs employés et des investissements | 10 |
| Évolution simplifiée des capitaux propres (y compris intérêts minoritaires) | 11 |
| Ratios financiers consolidés | 11 |

Les investisseurs sont invités à lire les informations financières sélectionnées suivantes avec les Sections 9. «Examen de la situation financière et du résultat», 10. «Trésorerie et capitaux», les comptes consolidés annuels audités pour les trois exercices couverts par le présent document de référence et les Notes relatives à ces comptes consolidés figurant à la Section 20. «Informations financières» du présent document de référence ainsi que toute autre information financière contenue dans le présent document de référence.

3.1. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU GROUPE

Le Groupe a développé, au cours de plus de 150 années d'existence, une expertise forte des métiers du ciment, du béton prêt à l'emploi et des granulats qui lui permet de s'affirmer comme un leader régional sur la plupart des marchés où il est présent. Le ciment constitue son «cœur de métier», sur lequel il axe son développement et qui représente plus de 50 % de son chiffre d'affaires consolidé en 2009. Chaque fois que la situation du marché le justifie, le Groupe développe une stratégie d'intégration verticale dans le béton prêt à l'emploi et les granulats; cette activité représente 37% du chiffre d'affaires consolidé en 2009. Le Groupe bénéficie, par ailleurs, de synergies avec des activités complémentaires (préfabrication de produits en béton, chimie du bâtiment, transport, activité papier et sacherie), exploitées sur certains marchés, pour conforter son offre et renforcer son positionnement régional.

Les expéditions totales du Groupe dans les trois principaux métiers ont représenté, en 2009, 14,5 millions de tonnes de ciment, 7,1 millions de m³ de béton et 18,7 millions de tonnes de granulats.

Avec une présence couvrant onze pays répartis entre l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient, le Groupe dispose d'une implantation diversifiée qui lui permet de poursuivre une stratégie

de développement international tout en atténuant d'ores et déjà sa sensibilité aux fluctuations économiques pouvant affecter l'un des marchés où il opère.

| | Ciment | Béton & Granulats | Autres Produits & Services |
|------------------------------------|--------|-------------------|----------------------------|
| France | ▼ | ▼ | ▼ |
| États-Unis | ▼ | ▼ | |
| Suisse | ▼ | ▼ | ▼ |
| Turquie | ▼ | ▼ | |
| Sénégal | ▼ | ▼ | |
| Égypte | ▼ | | |
| Italie | ▼ | | |
| Kazakhstan (construction en cours) | ▼ | | |
| Mali | ▼ | | |
| Inde (projet de construction) | ▼ | | |
| Mauritanie | ▼ | ▼ | |

Le poids de l'Europe en général et de la France en particulier dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a diminué en 2009, alors que celui de l'Afrique et du Moyen-Orient a augmenté. Le chiffre d'affaires réalisé en France représente 44,5% du chiffre d'affaires consolidé en 2009.

En 2009, les ratios EBITDA sur chiffre d'affaires et résultat net consolidé sur chiffre d'affaires ressortent à respectivement 24,9% et 12,3%.

La structure financière du Groupe est caractérisée par des fonds propres importants (2 082 millions d'euros) et un niveau d'endettement financier net faible (31,4% des fonds propres), ce qui donne au Groupe une bonne flexibilité et les moyens de financer sa croissance.

Le Groupe entend poursuivre son développement en conjuguant croissance et rentabilité. Il a démontré sa capacité au cours des années passées à tirer profit de ses fortes positions régionales, de la qualité de ses outils industriels et de l'expertise de ses collaborateurs pour dégager des niveaux de rentabilité élevés.

Deux axes de développement sont privilégiés par le Groupe :

- un développement par croissance organique, en augmentant significativement ses capacités de production et en se donnant les moyens de répon-

dre à la demande des marchés où il est présent. Le Groupe a ainsi engagé en 2006 un programme d'investissements industriels pluriannuel, le plan « Performance 2010 », destiné à la fois à augmenter de 50% ses capacités de production de ciment à fin 2010 avec la mise en service d'un nouveau four chaque année au cours de cette période, à réduire ses coûts de production et conforter ses positions concurrentielles. Ce plan « Performance 2010 » a été achevé par la mise en service de la nouvelle ligne de cuisson au Sénégal en octobre 2009. Il a permis au Groupe d'augmenter ses ventes de ciment dans un contexte macro-économique défavorable.

- le Groupe a également pour objectif de poursuivre sa politique de croissance externe de façon sélective comme auparavant, par des acquisitions ou des usines « *greenfield* » qui lui permettront de se positionner comme un acteur important sur de nouveaux marchés régionaux ou qui viendront compléter son dispositif existant ou son offre produits. C'est ainsi que le Groupe s'apprête à démarrer une nouvelle usine au Kazakhstan et à lancer la construction d'une cimenterie dans l'état du Karnataka en Inde.

Pour atteindre ses objectifs, le Groupe peut s'appuyer sur son expertise industrielle et commerciale dans ses métiers cœur et sur la pérennité de son modèle stratégique assuré par un actionariat et une direction familiale présente dans la Société depuis sa fondation et possédant une expérience approfondie de ces métiers.

3.2. DONNÉES CHIFFRÉES

Les informations financières sélectionnées sont issues des comptes consolidés du Groupe, établis selon les normes IFRS sur les trois années de référence 2007, 2008 et 2009.

Les comptes consolidés du Groupe, pour chacune des trois années couvertes par le présent document de référence, ont été audités par KPMG Audit et le cabinet Wolff & Associés SAS, commissaires aux comptes titulaires et indépendants, et dont les rapports sont inclus à la Section 20. « Informations financières » du présent document de référence.

Les chiffres clés du Groupe

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | 2007 |
|---|---------------------|--------|--------|
| Chiffre d'affaires consolidé | 1 896 | 2 057 | 2 136 |
| EBITDA ⁽¹⁾ | 473 | 528 | 593 |
| Résultat net | 234 | 273 | 331 |
| Capitaux propres totaux | 2 082 | 1 954 | 1 717 |
| Endettement net/capitaux propres (en %) | 31,4% | 34,7 % | 30,0 % |
| Résultat net par action - part du Groupe (euros/action) | 4,26 | 5,46 | 6,40 |
| Dividende par action (euros/action) | 1,50 ⁽²⁾ | 1,50 | 1,50 |

⁽¹⁾ **Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization** : se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

⁽²⁾ Proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale des actionnaires du 17 mai 2010.

Compte de résultat synthétique

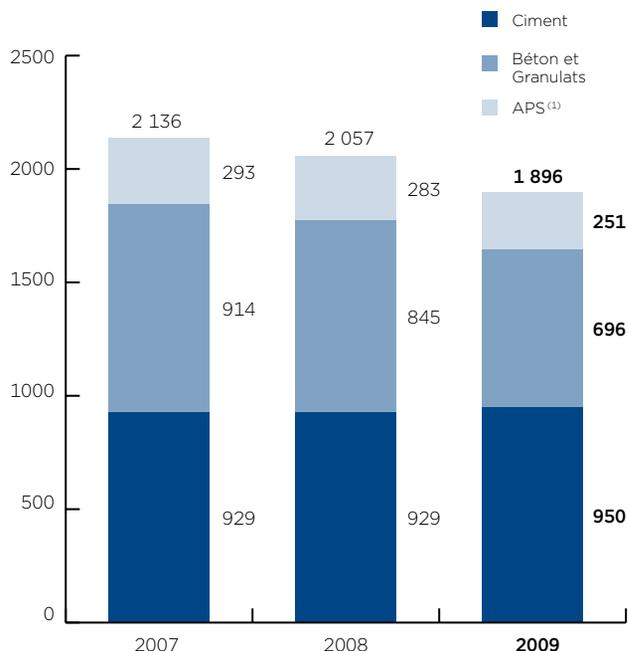
| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | Variation 2009/2008 (en %) | 2007 | Variation 2008/2007 (en %) |
|--------------------------------|-------|-------|----------------------------------|-------|----------------------------------|
| Chiffre d'affaires consolidé | 1 896 | 2 057 | -7,8 | 2 136 | -3,7 |
| EBITDA | 473 | 528 | -10,5 | 593 | -10,9 |
| EBIT ⁽¹⁾ | 322 | 392 | -17,9 | 480 | -18,3 |
| Résultat financier | (24) | (26) | +7,5 | (18) | -40,8 |
| Résultat net consolidé | 234 | 273 | -14,4 | 331 | -17,4 |
| Résultat net part du Groupe | 191 | 245 | -22,0 | 299 | -18,1 |
| CAF ⁽²⁾ | 387 | 402 | -3,6 | 477 | -15,7 |

⁽¹⁾ **Earnings Before Interest and Taxes** : se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements et provisions ordinaires. L'EBIT n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBIT étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBIT du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBIT communiquées par d'autres sociétés.

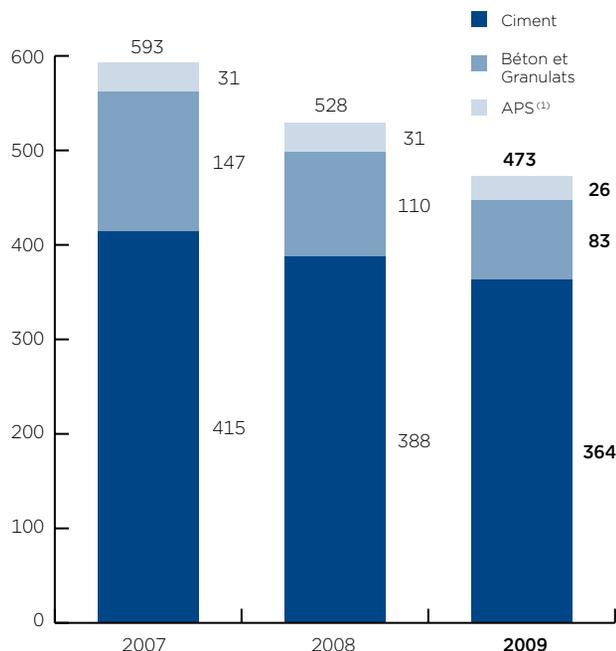
⁽²⁾ **CAF** : capacité d'autofinancement.

Évolution de la répartition par activité du chiffre d'affaires et de l'EBITDA

Chiffre d'affaires consolidé par activité⁽²⁾
(en millions d'euros)



EBITDA par activité⁽³⁾
(en millions d'euros)



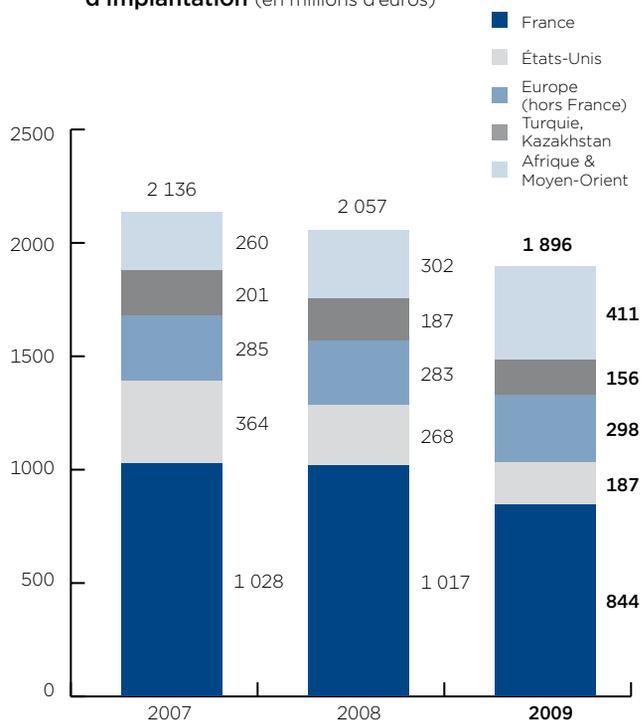
(1) APS : Autres Produits et Services.

(2) Sauf mention contraire, les chiffres s'entendent après éliminations intra-groupe.

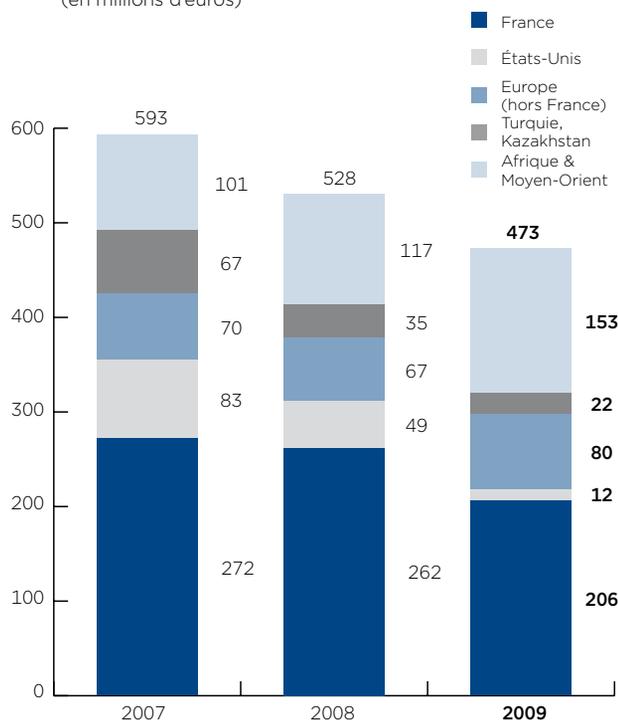
(3) **Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization** : se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

Évolution de la répartition par zone géographique du chiffre d'affaires et de l'EBITDA

Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique d'implantation (en millions d'euros)



EBITDA par zone géographique d'implantation (en millions d'euros)

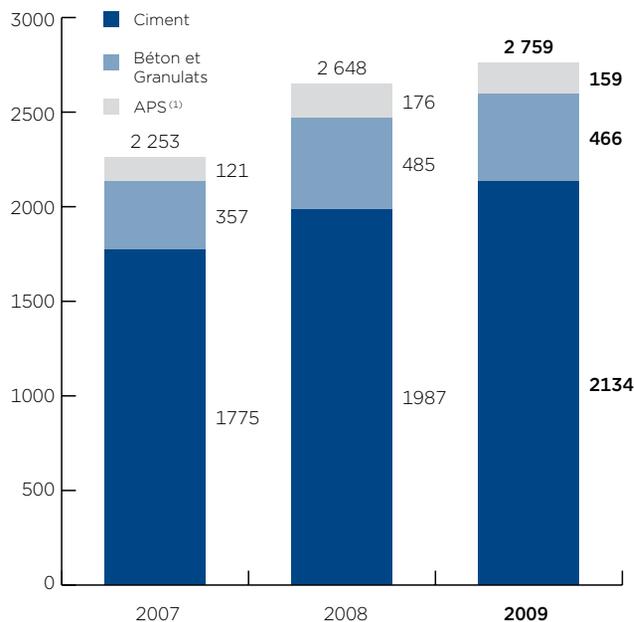


Bilan synthétique

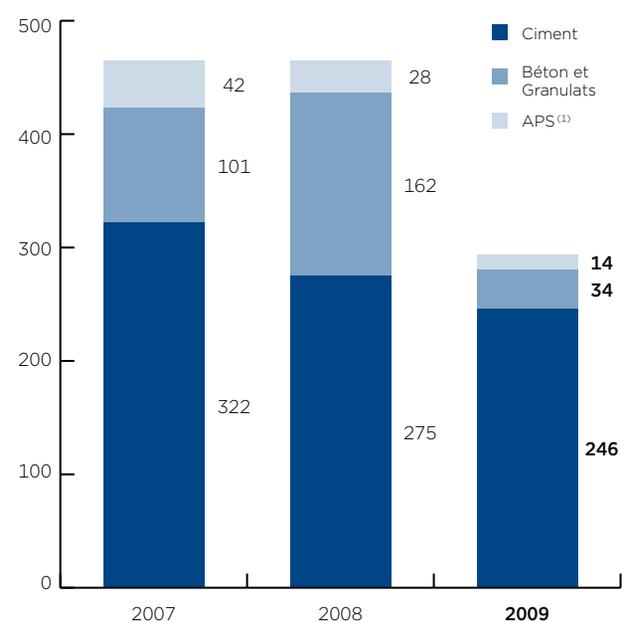
| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | 2007 |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| ACTIF | | | |
| Actifs non courants | 2 655 | 2 539 | 2 191 |
| Actifs courants | 959 | 888 | 868 |
| Total Actif | 3 614 | 3 427 | 3 059 |
| PASSIF | | | |
| Capitaux propres part du Groupe | 1 882 | 1 775 | 1 563 |
| Intérêts minoritaires | 199 | 179 | 154 |
| Capitaux propres totaux | 2 082 | 1 954 | 1 717 |
| Passifs non courants | 964 | 1 005 | 889 |
| Passifs courants | 568 | 468 | 453 |
| Total Passif | 3 614 | 3 427 | 3 059 |

Évolution de la répartition par activité des actifs employés et des investissements**Actifs employés par activité**

(en millions d'euros)

⁽¹⁾ APS : Autres Produits et Services.**Investissements totaux par activité**

(en millions d'euros)



Évolution simplifiée des capitaux propres (y compris intérêts minoritaires)

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | 2007 |
|---|-------|-------|-------|
| Capitaux propres au 1 ^{er} janvier | 1 954 | 1 717 | 1 700 |
| Résultat de l'exercice | 234 | 273 | 331 |
| Dividendes | (89) | (71) | (67) |
| Effets de change | (36) | - | (30) |
| Variation de périmètre (minoritaire) | 8 | 2 | 11 |
| Autres variations ⁽¹⁾ | 11 | 33 | (228) |
| Capitaux propres au 31 décembre | 2 082 | 1 954 | 1 717 |

⁽²⁾ Correspondant principalement en 2007 à l'acquisition d'actions propres et à la variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Ratios financiers consolidés

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | 2007 |
|--|------|------|------|
| Endettement net/capitaux propres totaux (en %) | 31,4 | 34,7 | 30,0 |
| Endettement net/EBITDA ⁽¹⁾ | 1,38 | 1,28 | 0,87 |
| Endettement net/CAF ⁽²⁾ | 1,68 | 1,68 | 1,08 |
| Couverture de frais financiers | - | - | - |
| par EBITDA | 19,7 | 17,6 | 27,6 |
| par l'EBIT | 13,4 | 13,0 | 22,3 |

⁽¹⁾ **Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization** : se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

⁽²⁾ **CAF** : capacité d'autofinancement.

4

FACTEURS DE RISQUES

4.1. Risques liés aux activités du Groupe 13

- 4.1.1. Risques liés à l'environnement concurrentiel 13
- 4.1.2. Sensibilité aux fournitures et coûts énergétiques 13
- 4.1.3. Risques pays 13
- 4.1.4. Risques industriels et liés à l'environnement 14

4.2. Risques liés à l'industrie dans laquelle opère le Groupe 15

- 4.2.1. Risques de dépendance aux marchés de la construction (cyclicité du marché de la construction), de l'immobilier (résidentiel et non résidentiel), de l'industrie, des travaux publics et travaux d'urbanisation 15
- 4.2.2. Risques liés à la réglementation 15
- 4.2.3. Risques climatiques 16

4.3. Risques juridiques 16

4.4. Risques de marché 16

- 4.4.1. Risques de change 16
- 4.4.2. Risques de conversion 17
- 4.4.3. Risques de taux d'intérêt 17
- 4.4.4. Risques « actions » 18
- 4.4.5. Risques de liquidité 19

4.5. Risques liés à la Société 19

- 4.5.1. Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés 19
- 4.5.2. Risques relatifs à l'organisation financière du Groupe 19
- 4.5.3. Risques de dépendance vis-à-vis des clients 20

4.6. Gestion des risques 20

- 4.6.1. Politique de prévention des risques 20
 - 4.6.2. Politique de couverture des risques et assurance 20
-

Les investisseurs, avant de procéder à l'acquisition d'actions de la Société, sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le présent document de référence, y compris les risques ci-dessous. Ces risques sont, à la date de dépôt du présent document de référence, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir une incidence négative sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats et qui sont importants pour la prise de décision d'investissement. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée à la présente Section 4. «Facteurs de risques» n'est pas exhaustive, et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date de dépôt du présent document de référence, comme susceptible d'avoir une incidence négative sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats, pourraient également avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1. RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE

4.1.1. Risques liés à l'environnement concurrentiel

Le Groupe opère ses différents métiers sur des marchés concurrentiels. Pour les principaux métiers du Groupe, le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats, la concurrence s'exerce principalement à une échelle régionale compte tenu de l'importance relative des frais de transport (surtout en cas de transport routier). L'intensité concurrentielle de chaque marché régional dépend des capacités de production présentes et disponibles. L'aptitude du Groupe à maintenir son chiffre d'affaires et sa marge sur chaque marché dépend donc de sa capacité à répondre au marché avec son outil de production local. La présence d'autres acteurs ayant des capacités disponibles ou excédentaires sur un marché régional ou à proximité, ainsi que la présence d'un ou plusieurs acteurs disposant ou en mesure de mettre en place des infrastructures d'importation de matériaux (ciment et granulats) sur le marché régional dans des conditions économiques satisfaisantes (par exemple terminal maritime ou ferroviaire) sont de nature à créer une situation de concurrence renforcée.

L'établissement d'une situation de concurrence très intense sur l'un ou plusieurs des marchés où le Groupe est présent est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives

ou sa capacité à réaliser ses objectifs, notamment dans un contexte de crise économique et de forte instabilité financière mondiale. C'est particulièrement le cas de l'activité cimentière, compte tenu du caractère très capitalistique de ce métier et de l'incidence importante d'un écart de volume sur le résultat de cette activité (voir la Section 6.2. «Atouts et stratégie du Groupe» et les Sections 6.3.1.5. et 6.3.2.5. «Positionnement concurrentiel» du présent document de référence).

4.1.2. Sensibilité aux fournitures et coûts énergétiques

Les activités de production du Groupe, et en particulier l'activité cimentière, consomment une grande quantité d'énergie thermique et électrique, qui représente une part importante des prix de revient.

En ce qui concerne l'énergie électrique, le Groupe s'approvisionne dans chaque pays auprès de producteurs locaux et ne dispose pas toujours de solution de fourniture alternative. Cette situation peut entraîner des ruptures de fourniture d'électricité ou des augmentations de prix. Lorsque le Groupe a considéré que ce risque était significatif, il a mis en place des solutions de production autonome.

Sous réserve de ce qui est indiqué ci-dessus et à la Section 4.1.4.5. «Disponibilités de certaines matières premières» du présent document de référence, le Groupe estime ne pas se trouver en situation de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs.

Pour son approvisionnement en énergie thermique, le Groupe achète des combustibles fossiles sur les marchés internationaux et est ainsi exposé aux variations de cours de ces matières. Afin de limiter cette exposition, le Groupe a, d'une part adapté son outil industriel pour disposer, dans la mesure du possible, d'une faculté de choix du combustible et, procède d'autre part à des achats à terme permettant de lisser les effets des variations des cours des combustibles. Par ailleurs, il développe une politique visant à favoriser l'utilisation de combustibles de substitution qui sont une valorisation de déchets.

Toutefois, des hausses ou des variations significatives du prix des ressources énergétiques peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.3. Risques pays

La stratégie de croissance du Groupe l'amène à

saisir des opportunités de développement sur des marchés en croissance. Ainsi, en 2009, environ 30% du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé sur ces marchés, qualifiés de «pays émergents». Cette situation expose le Groupe à des risques tels que l'instabilité politique, économique et financière ou sociale, la sécurité du personnel, les difficultés à recouvrer les créances clients, la fluctuation des taux de change, des taux d'inflation élevés, l'existence de procédures de contrôle des changes, les contrôles à l'exportation, la fiscalité et les différences d'environnements réglementaires susceptibles d'affecter les marchés sur lesquels le Groupe opère ou encore les nationalisations et expropriations de biens privés qui pourraient affecter les sociétés intervenant sur ces marchés.

Bien que le Groupe sélectionne ses pays d'implantation avec attention, la réalisation de certains de ces risques pourrait affecter la continuité de ses activités dans les pays concernés et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4. Risques industriels et liés à l'environnement

4.1.4.1. Risques liés aux équipements industriels

Les usines du Groupe ont été construites en respectant les normes en vigueur et ont été conçues de façon à offrir un degré très important de résistance aux risques naturels tels que le vent, la neige et les risques sismiques. Par ailleurs, le choix des sites des usines tient compte des risques naturels d'inondation.

Les installations industrielles du Groupe sont équipées de systèmes de pilotage et de surveillance incorporant des automatismes et des logiciels dont le dysfonctionnement pourrait affecter la marche des usines.

Les équipements industriels lourds sont préservés des risques de casse et de bris de machine par des programmes d'entretien permanents et par la gestion d'un stock de pièces de rechange (moteurs, réducteurs, paliers, roulements, etc.) pour les équipements les plus importants et dont le délai de réapprovisionnement est long. Du fait de leur éloignement, qui rallonge ce délai, le Groupe veille à ce que ses usines situées dans des pays émergents appliquent avec beaucoup de rigueur cette politique de constitution d'un stock de pièces de rechange.

Le Groupe ne peut pour autant exclure la survenance de tels événements qui pourraient avoir un effet

défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4.2. Risques liés à la réalisation des investissements industriels

Le développement du Groupe s'appuie notamment sur la réalisation d'investissements industriels destinés à moderniser l'outil existant, à augmenter les capacités de production existantes ou à créer de nouvelles capacités de production (usines «*greenfield*» au Kazakhstan et en Inde). Indépendamment de la qualité des prestataires retenus, tout retard ou difficulté à répondre aux performances attendues sont de nature à avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4.3. Risques environnementaux

Les principaux risques environnementaux du Groupe résultent de ses activités lesquelles sont encadrées par des lois et règlements imposant de nombreuses obligations, restrictions et mesures de protection rigoureuses. Le Groupe mène de façon permanente des actions afin de prévenir et limiter ces risques et notamment autour des axes suivants : l'insertion des carrières dans leur environnement, le choix optimisé des sources d'énergie avec une part croissante accordée aux combustibles secondaires et aux déchets, le contrôle des émissions de gaz à effet de serre, la gestion et le recyclage des eaux nécessaires à la production. Ces différentes mesures sont développées à la Section 8.2. «Politique environnementale» du présent document de référence.

4.1.4.4. Risques liés à des défauts de qualité des produits

Les produits fabriqués par le Groupe font l'objet de contrôles tout au long du processus de production. Par ailleurs, le Groupe procède à la vérification de la conformité des produits aux normes applicables sur les marchés où ils sont commercialisés. Néanmoins, il ne peut exclure que malgré ces contrôles, des dysfonctionnements ou accidents de nature à entraîner un défaut de qualité du produit surviennent.

De tels défauts pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la réputation du Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4.5. Disponibilités de certaines matières premières

Le Groupe dispose de réserves propres de calcaire, de marnes et de granulats qui sont utilisées dans le cadre de ses activités industrielles. Il achète égale-

ment sur certains marchés, auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe, certaines de ces matières premières ainsi que des compléments tels que le laitier de hauts fourneaux (issu des aciéries), les cendres volantes (issues de la combustion du charbon dans les centrales électriques) ou le gypse synthétique. Si les carrières exploitées directement par le Groupe ou si les fournisseurs concernés venaient à cesser leurs activités ou étaient amenés à cesser ou réduire la production de ces matières premières, le Groupe serait alors contraint d'assurer son approvisionnement à un coût qui pourrait s'avérer plus élevé et pourrait ne pas être en mesure de répercuter la totalité de cette hausse des coûts sur les prix ou de rechercher des matières premières de substitution, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.2. RISQUES LIÉS À L'INDUSTRIE DANS LAQUELLE OPÈRE LE GROUPE

4.2.1. Risques de dépendance aux marchés de la construction (cyclicité du marché de la construction), de l'immobilier (résidentiel et non résidentiel), de l'industrie, des travaux publics et travaux d'urbanisation

Les produits et services vendus par le Groupe, et principalement le ciment, le béton et les granulats, sont utilisés pour des applications de construction tant de logements individuels ou collectifs que pour des bâtiments industriels ou commerciaux, ou encore pour des ouvrages d'infrastructure (routes, ponts, tunnels, voiries). Le dynamisme de la demande des produits et services vendus par le Groupe dépend à la fois d'éléments structurels propres à chaque marché et leurs évolutions et d'éléments économiques conjoncturels.

Les facteurs structurels qui déterminent, sur chaque marché, le niveau de la demande en matériaux de construction sont principalement la démographie, le taux d'urbanisation et la croissance économique (représentée par exemple par le produit national brut/habitant) et les taux de croissance respectifs de ces paramètres, mais aussi des éléments plus culturels comme les habitudes de construction de chaque marché (construction en bois, acier, béton). Un indicateur du degré d'intensité de la consommation fréquemment utilisé est la consommation de ciment par habitant.

Au-delà de ces facteurs structurels, la situation économique influe conjoncturellement sur les mar-

chés de la construction, et particulièrement dans le contexte actuel de crise économique et de forte instabilité financière mondiale. En effet, les paramètres économiques globaux déterminent la capacité des acteurs publics et privés à financer par un accès au crédit et réaliser les projets individuels ou collectifs qui constituent le marché de la construction.

Pour limiter le risque de cyclicité sur un marché donné, le Groupe a adopté une stratégie de développement géographique (détaillée en section 6.2.3.) visant à conjuguer les investissements dans des pays développés et dans des pays émergents contribuant ainsi à une diversification de son exposition géographique.

Néanmoins, des fluctuations significatives de certains de ces paramètres sur un marché important du Groupe sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.2.2. Risques liés à la réglementation

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé. Il doit se conformer à de nombreuses dispositions législatives et réglementaires, qui diffèrent selon le pays d'implantation. En particulier, le Groupe est soumis à des réglementations internationales, nationales et locales strictes relatives à l'exploitation de carrières ou de cimenteries (voir Section 6.5. « Environnement législatif et réglementaire » du présent document de référence). La pérennité de toute exploitation dépend du respect de ces contraintes législatives et réglementaires. À cet égard, le Groupe a développé, dans toutes ses zones d'implantation, un dialogue permanent avec les collectivités locales et les associations de riverains et de protection de l'environnement et mis en place des mesures visant à diminuer les nuisances liées à l'exploitation des carrières afin de limiter les risques de conflit. Toutefois, si le Groupe ne parvenait pas à se conformer, à l'avenir, aux réglementations applicables, il pourrait faire face à des retraits d'autorisations d'exploitation, voir sa responsabilité engagée ou encore être condamné au paiement d'amendes.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides ou importantes de la législation et de la réglementation en vigueur n'interviendront pas à l'avenir, que ce soit à l'initiative des autorités compétentes, ou par suite d'une action intentée par un tiers ou par des associations

locales s'opposant au développement des activités du Groupe. Ainsi, un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre pourrait entraîner de nouvelles conditions d'exercice de ses activités susceptibles d'augmenter ses dépenses d'investissement (liées par exemple à l'adaptation des modalités d'exploitation de ses carrières ou cimenteries), ou ses charges d'exploitation (notamment par la mise en place de procédures et de contrôles et de surveillance supplémentaires), ou encore constituer un frein au développement des activités.

Le Groupe ne peut exclure que de telles situations soient susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.2.3. Risques climatiques

L'activité matériaux de construction exercée par le Groupe sur les différents marchés connaît des fluctuations saisonnières qui dépendent à la fois des conditions climatiques et des habitudes de chaque marché. Au-delà de l'incidence habituelle de ces variations saisonnières, qui est décrite à la Section 9. « Examen de la situation financière et du résultat » du présent document de référence, l'activité du Groupe est susceptible d'être affectée par des aléas climatiques pouvant toucher ses principaux marchés. En effet, la demande de matériaux de construction est directement influencée par les conditions climatiques exceptionnelles (grands froids, pluie ou neige abondante, etc.) qui pourraient avoir une incidence sur la mise en œuvre normale des matériaux sur les chantiers, particulièrement au cours des périodes d'activité intense du secteur de la construction.

Ainsi, la survenance d'une telle situation sur un marché important du Groupe pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.3. RISQUES JURIDIQUES

Les sociétés du Groupe sont, ou sont susceptibles d'être, impliquées dans un certain nombre de procédures de nature judiciaire, administrative ou arbitrale dans le cours normal de leurs activités. À titre d'exemple, l'évolution des lois et réglementations, ainsi que le développement croissant d'associations locales s'opposant au développement de l'industrie cimentière, sont susceptibles de générer des recours et, le cas échéant, des contentieux administratifs. Des dommages et intérêts sont, ou peuvent être, réclamés au Groupe dans le cadre de certaines de ces procédures (voir la Section 6.5. « Environnement législatif et réglementaire » et la Section 20.6. « Procédures judiciaires et d'arbitrage » du présent document de référence). La politique de dotation aux provisions est développée ci-après à la Note 1.16. de la Section 20.2.2. « Annexe aux comptes consolidés 2009 » du présent document de référence.

4.4. RISQUES DE MARCHÉ

Le Groupe opère dans un cadre international au travers de filiales implantées localement qui comptabilisent à ce titre leurs opérations dans différentes devises étrangères. Le Groupe est en conséquence exposé à des risques de change et à des risques de conversion.

4.4.1. Risques de change

L'activité des filiales consistant, pour l'essentiel, à produire et à vendre localement dans leur devise fonctionnelle, le Groupe considère que son exposition actuelle et future au risque de change est globalement faible à ce titre.

Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont le plus souvent couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises.

L'endettement financier du Groupe est, pour l'essentiel, porté par la Société et libellé en euros après transformation dans cette devise des dettes libellées en US dollars par recours à des instruments financiers de couverture (cross currency swap ou forex). Les financements intragroupes font l'objet de couvertures par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le Groupe reste exposé dans certains pays où il n'y a pas de marché de couverture (devise non convertible) ou de marché suffisamment liquide.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises au 31 décembre 2009, lorsque la devise de transaction est

différente de la devise fonctionnelle de la filiale. Le risque principal porte sur le US dollar comme le fait apparaître le tableau qui suit :

| (en millions) | Dollars US | Euros | Francs Suisses |
|-------------------------------------|---------------|-------------|----------------|
| Actifs | 128,6 | 13,3 | 28,0 |
| Passifs et commandes engagées | -658,4 | -20,2 | - |
| Position nette avant gestion | -529,8 | -6,9 | 28,0 |
| Couverture | 386,9 | 5,2 | -28,0 |
| Position nette après gestion | -142,9 | -1,7 | - |

N'est pas inclus dans la position "Euros" le prêt de 20 millions d'euros consenti à Sococim Industries dont la monnaie fonctionnelle est le Franc Cfa, monnaie dont la parité est fixe avec l'Euro.

La position nette après gestion en US dollars correspond pour 125 millions de dollars, à l'emprunt de notre filiale au Kazakhstan pour lequel il n'y a pas de marché de couverture.

Le risque de perte de change sur la position nette en devise, du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un pour cent des devises fonctionnelles contre le US dollar s'élève, en contrevalet euros, à 1,1 million d'euros (dont 0,9 million d'euros pour la dette kazakh).

Le Groupe ne peut néanmoins exclure qu'une évolution défavorable des taux de change puisse avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.4.2. Risques de conversion

Les comptes des filiales étrangères du Groupe (hors zone euro) exprimés dans leur devise fonctionnelle sont convertis en euro, « la monnaie de présentation », pour l'établissement des états financiers consolidés du Groupe. La fluctuation du cours de change de ces devises contre l'euro se traduit par une variation positive ou négative en contre-valeur euro des comptes de résultat et des bilans des filiales dans les comptes consolidés. L'incidence de la fluctuation des cours de change sur la conversion des comptes des filiales étrangères du Groupe (hors zone euro) sur le bilan et le compte de résultat est développée ci-après aux Sections 9. « Examen de la situation financière et du résultat » et 10. « Trésorerie et capitaux » du présent document de référence.

4.4.3. Risques de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition au risque de taux d'intérêt correspond à deux catégories de risques.

4.4.3.1. Risques de cours, pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe

Lorsque le Groupe contracte une dette à taux fixe, il s'expose à un coût d'opportunité en cas de baisse des taux d'intérêt. Les variations de taux d'intérêt ont un impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux fixe, tandis que le produit financier ou la charge financière associé reste inchangé.

4.4.3.2. Risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable.

Les variations de taux d'intérêt ont en effet peu d'impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux variable, mais influent directement sur les flux de produits ou de charges futurs du Groupe. L'exposition au risque de taux d'intérêt est gérée, d'une part en combinant dettes à taux fixe et dettes à taux variable, et d'autre part en limitant le risque de fluctuation des taux variables par recours à des instruments de couverture (caps : plafonds de taux) ainsi que par des excédents de trésorerie à court terme également rémunérés à taux variable. Le Groupe s'abstient de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers. Ce type d'instruments est exclusivement dédié à la réalisation de couvertures économiques.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition entre taux fixe et variable par devises de l'exposition nette au risque de taux du Groupe après couverture au 31 décembre 2009.

| (en milliers d'euros) | Euros | Dollars US | Autres devises | Total |
|--|---------------|---------------|----------------|-----------------|
| Dette brute totale | 642 591 | 122 978 | 121 777 | 887 346 |
| Dette à taux fixe | 186 698 | - | 43 333 | 230 031 |
| Dette à taux variable | 455 893 | 122 978 | 78 444 | 657 315 |
| Cash et équivalent cash | -42 662 | -50 199 | -141 847 | -234 708 |
| Position nette | 413 231 | 72 779 | -63 403 | 422 607 |
| Couverture | 360 000 | 48 591 | - | 408 591 |
| Position nette après couverture | 53 231 | 24 188 | -63 403 | 14 016 |

Les positions non couvertes résiduelles ne sont pas significatives et de fait, le Groupe estime qu'une variation uniforme de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat et sur la situation nette du Groupe comme le fait apparaître le tableau ci-dessous :

| (en milliers d'euros) | Impact en résultat avant impôt | Impact en capitaux propres (hors impact résultat) avant impôt |
|--|--------------------------------|---|
| Impact d'une variation de +100 bps de taux d'intérêt | -34 | 945 |
| Impact d'une variation de -100 bps de taux d'intérêt | 510 | -1.043 |

4.4.4. Risques « actions »

Le Groupe ne possède pas de portefeuille actions, à l'exception d'actions propres, pour l'essentiel acquises en juin 2007 dans le cadre de l'opération de placement par HeidelbergCement de sa participation dans la Société. La situation de ce portefeuille d'actions propres au 31 décembre 2009 s'établit comme suit :

- Nombre d'actions Vicat détenues en portefeuille : 1 083 443
- Pourcentage de capital détenu par la Société : 2,41%
- Valeur comptable du portefeuille au coût historique (cours d'achat) : 86 284 milliers d'euros
- Valeur de marché du portefeuille : 63 706 milliers d'euros

Valeur nette comptable du portefeuille : 62 273 milliers d'euros

Les variations du cours de l'action Vicat en dessous du cours historique d'achat sont susceptibles d'entraîner une variation du résultat social de la Société, qui a fait l'objet au 31 décembre 2009 d'une provision pour dépréciation de titres de 24 011 milliers d'euros avant effet d'impôt.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le Groupe n'a investi que dans des supports monétaires à court terme (inférieur à trois mois) ne présentant pas de risque de variation de valeur du montant principal in-

vesti. Ces placements ont été effectués auprès d'un ensemble diversifié de banques de premier plan. Ces excédents sont libellés en francs suisses, en US dollars et en euros.

Certains régimes de retraite à prestations définies, aux États-Unis et en Suisse, sont couverts en tout ou partie par des actifs financiers dédiés, composés pour partie d'actions.

Par ailleurs, la sensibilité de la valeur des actifs de couverture à fin 2009 correspondant à une variation de +/- 100 points de base du taux de rendement attendu des actifs est de respectivement +2,7 et - 2,7 millions d'euros. Les actifs de couverture étant constitués, pour une part prépondérante, par d'autres types d'actifs financiers que des actions, le risque actions est, à ce titre, considéré comme non significatif.

Une évolution négative des marchés financiers pourrait se traduire, le cas échéant, par la nécessité de compléter le financement, ou le provisionnement de ces régimes, pour répondre aux obligations des sociétés concernées du Groupe.

Une augmentation significative des cotisations versées par le Groupe ou l'augmentation de la provision passée en application de la norme IAS 19 pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.4.5. Risques de liquidité

À ce jour, le Groupe est exposé à un risque limité de liquidité, qui est présenté à la Section 10.3.1. «Politique financière du Groupe» du présent document de référence et dans la Note 17. «Instruments financiers» de l'annexe aux comptes consolidés.

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2009 est présenté ci-dessous.

| (en milliers d'euros) | | N+1 | | N+2 | N+3 | N+4 | N+5 et + |
|-----------------------------------|----------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|----------------|
| | | Nominal | Intérêts | Nominal | Nominal | Nominal | Nominal |
| Placement privé US | 353 204 | 141 311 | 9 376 | - | - | 105 956 | 105 937 |
| Emprunts obligataires | - | - | - | - | - | - | - |
| Emprunts bancaires | 436 683 | 5 989 | 8 919 | 97 829 | 35 431 | 18 538 | 278 896 |
| Dettes en location financement | 7 873 | 3 699 | 394 | 2 571 | 1 094 | 418 | 91 |
| Dettes diverses | 15 855 | 4 955 | 1 204 | 6 097 | 3 509 | 332 | 962 |
| Banques créditrices | 72 741 | 72 741 | 3 663 | - | - | - | - |
| Instruments dérivés | 990 | -1 437 | 376 | 1 099 | - | 403 | 925 |
| Total passif financier | 887 346 | 227 258 | 23 932 | 107 596 | 40 034 | 125 647 | 386 811 |

* Les intérêts de la dette de N+1 sont calculés sur la base de l'échéancier connu de la dette au 31 décembre 2009 et des taux d'intérêts à cette date. Le Groupe ne publiant pas de prévisions de résultats ni de cash flow, aucun calcul n'est présenté sur les années ultérieures.

Le risque de liquidité est ainsi couvert par des excédents de trésorerie ainsi que par la disponibilité de lignes de crédit confirmées pour la Société, sur des durées de 3 à 5 ans et non utilisées. L'existence de covenants dans certaines de ces lignes de crédit, compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel VICAT S.A. société mère du Groupe, du faible niveau d'endettement net (au 31 décembre 2009 le gearing et le leverage du Groupe sont respectivement de 31,4% et 138,0%), et de la liquidité au bilan du Groupe, l'existence de ces covenants, ne constituent pas un risque sur la situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2009, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les covenants contenus dans les contrats de financement.

4.5. RISQUES LIÉS À LA SOCIÉTÉ

4.5.1. Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés

Les succès futurs du Groupe reposent notamment sur l'implication totale de ses principaux dirigeants. L'équipe dirigeante, dont la stabilité peut être constatée sur une longue période (présence, dans la majorité des cas, au sein du Groupe depuis plus de quinze ans), bénéficie d'une grande expérience des marchés sur lesquels le Groupe exerce ses activités.

Par ailleurs, la croissance continue du Groupe nécessitera le recrutement de personnel d'encadre-

ment qualifié et mobile à l'international. Si le Groupe venait à perdre plusieurs de ses dirigeants ou s'il n'était pas en mesure d'attirer ces collaborateurs clés, il pourrait rencontrer des difficultés affectant sa compétitivité et sa rentabilité. Ces difficultés pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.5.2. Risques relatifs à l'organisation financière du Groupe

Certaines filiales du Groupe sont situées dans des pays qui peuvent être soumis à des contraintes en matière de contrôle des changes ou de fiscalité, restreignant ou rendant plus coûteuse la distribution de dividendes hors de ces pays. Bien que le Groupe estime que le risque soit limité dans ces pays, il ne peut exclure qu'il se réalise à l'avenir, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.5.3. Risques de dépendance vis-à-vis des clients

Le Groupe exerce à ce jour ses trois activités dans neuf pays auprès d'une clientèle variée. En effet, les clients des activités Ciment, Béton & Granulats et Autres Produits & Services sont, sur chacun des marchés où le Groupe opère, des acteurs économiques distincts : principalement des distributeurs et bétonniers pour l'activité Ciment, entrepreneurs de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) pour l'activité Béton & Granulats, et variables selon les métiers composant l'activité Autres Produits & Services. Le Groupe n'a, par ailleurs, pas de clients globaux présents sur plusieurs de ces marchés.

Au demeurant, certains des premiers clients du Groupe sont des contreparties commerciales importantes, notamment pour l'activité cimentière, dont la perte serait préjudiciable aux positions du Groupe sur les marchés considérés. Bien que le Groupe estime qu'un tel risque est limité, il ne peut exclure qu'une telle perte se produise sur l'un ou plusieurs de ses marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité dans le pays concerné, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.6. GESTION DES RISQUES

La politique de gestion des risques est définie par la direction générale du Groupe et est mise en œuvre sous la supervision des Directeurs généraux adjoints du Groupe, avec le support de la direction juridique. Elle a pour objectif d'identifier les risques potentiels, de définir et de mettre en place les mesures pour les limiter au travers de politiques de prévention et de couverture, de manière à promouvoir un environnement de maîtrise des risques. Par ailleurs, pour chaque risque détaillé aux Sections 4.1. à 4.5. du présent document de référence, il est précisé, le cas échéant, les mesures qui sont adoptées pour la gestion des risques. Par ailleurs, la politique du Groupe en matière de contrôle interne est décrite à l'Annexe 1 « Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne » du présent document de référence.

4.6.1. Politique de prévention des risques

La politique de prévention des risques fait partie intégrante de la politique industrielle du Groupe. Elle est du ressort de chacun des responsables opérationnels, par pays ou type de métiers, et repose notamment sur le choix de fournisseurs de premier rang pour les investissements industriels, sur la constitution de stocks de sécurité, sur la mise en place de procédures de suivi et de prévention des risques, et sur une politique de formation.

4.6.2. Politique de couverture des risques et assurance

Le Groupe dispose de « polices Groupe », souscrites auprès d'assureurs de premier rang. Ces polices ont vocation à couvrir les filiales étrangères, sous réserve du respect des législations locales.

Pour améliorer la protection de ses actifs, le Groupe a procédé, avec l'assistance d'assureurs et d'experts, à une analyse des risques et des moyens de prévention. Le Groupe engage une politique identique pour les risques liés à la responsabilité civile.

4.6.2.1. Dommages aux biens

Les actifs du Groupe sont assurés contre les risques d'incendie, d'explosion, d'événements naturels et de bris de machines. La garantie des risques liés aux pertes d'exploitation est souscrite pour l'activité cimentière et papetière.

Les grands sites industriels sont soumis à des visites régulières, conduites par des ingénieurs préventionnistes. La mise en œuvre de leurs recommandations fait l'objet d'une planification concernant, par exemple, la standardisation et le stockage d'équipements stratégiques, la détection et la prévention incendie ainsi que l'intégration de la prévention au stade de la conception des nouveaux ateliers.

La souscription d'une garantie de 150 millions d'euros par sinistre, incluant les pertes d'exploitation, résulte d'une étude des sinistres possibles.

L'ensemble du Groupe dispose également de polices d'assurances classiques pour ses parcs de véhicules automoteurs ainsi que pour les transports privés ou publics par voies terrestres, maritimes ou fluviales de ses marchandises ou d'autres biens.

4.6.2.2. Responsabilité civile

Hors États-Unis, le plafond de garantie de la police d'assurance responsabilité civile est de 75 millions d'euros. Toutes les filiales étrangères (à l'exception des États-Unis) sont assurées par la « police Groupe » après épuisement en garantie et en capitaux des polices locales obligatoires.

Aux États-Unis, compte tenu des spécificités des risques, notamment en termes d'accidents du travail, responsabilité civile automobile, responsabilité civile générale, responsabilité civile produits, les filiales disposent d'une couverture d'assurance portée à 200 millions de US dollars.

Les garanties des polices d'assurances responsabilité civile générale et produits sont souscrites, tant en France qu'à l'étranger, pour des montants en rapport avec les activités et les considérations économiques locales.

Le risque de responsabilité civile environnementale est pris en compte dans chaque pays.

Les dirigeants et mandataires sociaux du Groupe ainsi que les bénéficiaires de délégations de pouvoirs sont assurés dans le cadre d'une police responsabilité civile « mandataires sociaux », dont l'objet est de prendre en charge les conséquences pécuniaires des réclamations présentées par un tiers pour des fautes engageant leur responsabilité civile personnelle, individuellement ou collectivement.

5

INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

| | |
|---|-----------|
| 5.1. Histoire et évolution de la Société | 22 |
| 5.1.1. Dénomination sociale | 22 |
| 5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société | 22 |
| 5.1.3. Date de constitution et durée de la Société | 22 |
| 5.1.4. Siège social | 22 |
| 5.1.5. Forme juridique, législation applicable | 22 |
| 5.1.6. Exercice social | 22 |
| 5.1.7. Historique | 22 |
| 5.2. Investissements | 23 |
| 5.2.1. Investissements réalisés | 24 |
| 5.2.2. Principaux investissements en cours et en projet | 27 |

5.1. HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

5.1.1. Dénomination sociale

La dénomination sociale de la Société est Vicat S.A.

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 057 505 539.

5.1.3. Date de constitution et durée de la Société

La Société a été constituée en 1853 et immatriculée au registre du commerce le 1^{er} janvier 1919 pour une durée de 99 ans laquelle a été prorogée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 mai 2009 pour une durée de 80 ans jusqu'au 31 décembre 2098.

5.1.4. Siège social

Le siège social de la Société est sis Tour Manhattan, 6, place de l'Iris, 92095 Paris-La Défense Cedex (téléphone: 01 58 86 86 86).

5.1.5. Forme juridique, législation applicable

La Société est une société anonyme à Conseil d'administration, régie pour son fonctionnement notamment par les dispositions du livre II du Code du commerce et les articles R. 210-1 et suivants du Code du commerce.

5.1.6. Exercice social

L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

5.1.7. Historique

- **1817** : invention du ciment artificiel par Louis Vicat.
- **1853** : création de la Société et construction de la première cimenterie (Genevrey de Vif, par Joseph Vicat, fils de Louis Vicat) ; mise en œuvre dans cette usine de la méthode de fabrication par voie sèche dite de « double cuisson » permettant la fabrication d'un ciment très homogène et très régulier.
- **1875** : construction de l'usine de La Perelle en France, fabriquant du ciment prompt.
- **1922-1929** : construction des cimenteries françaises de Montalieu et de La Grave-de-Peille par Joseph Merceron-Vicat, petit-fils de Joseph Vicat.
- **1950** : André Merceron-Vicat engage les usines Vicat dans un programme de modernisation et d'accroissement des capacités de production.
- **1960-1972** : concentration de l'industrie française du ciment. Construction de l'usine de Créchy et acquisition d'usines (Saint-Égrève, Chambéry, Voreppe, Bouvesse, Pont-à-Vendin).
- **1974** : premier investissement du Groupe à l'étranger, avec l'acquisition de la cimenterie de Ragland en Alabama (États-Unis).
- **1984** : Jacques Merceron-Vicat est nommé Président Directeur Général du Groupe. Le Groupe engage à partir de cette date une intégration verticale de son activité en France par acquisition de nombreuses sociétés de béton prêt à l'emploi et granulats de manière à constituer progressivement un réseau dans les régions Île-de-France, Centre, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), ainsi que par l'acquisition de SATM (transport) et de VPI (regroupant deux sociétés spécialisées dans les enduits, mortiers, colles et mastics).
- **1987** : le Groupe poursuit son développement aux États-Unis par l'acquisition de la cimenterie de Lebec en Californie.
- **1991-1994** : Jacques Merceron-Vicat poursuit le développement du Groupe à l'international par l'acquisition de Konya Cimento et de Bastas Baskent en Turquie.
- **1999** : acquisition de Sococim Industries au Sénégal et de United Ready Mix en Californie.
- **2001** : acquisition du groupe Vigier en Suisse, qui produit du ciment, du béton, des granulats et des produits préfabriqués.
- **2003-2006** : acquisition de la société Cementi Centro Sud, sur la côte ouest de la Sardaigne et prise de contrôle de Sinaï Cement Company en Égypte par des acquisitions successives de blocs d'actions (la Société détenant 48,25% du capital de Sinaï Cement Company à fin 2006).
- **2007** : cession par HeidelbergCement de sa participation de 35% dans le Groupe. Lancement du

plan « Performance 2010 » visant à augmenter les capacités de production ciment de 50% et à réduire les prix de revient à l'horizon 2010, notamment par une augmentation significative de la part des combustibles de substitution consommés par le Groupe. Acquisition de 60% du capital de la société Anys Invest LLP au Kazakhstan permettant d'associer le Groupe à un projet de construction d'une cimenterie d'une capacité de 1,1 million de tonnes à Mynaral dont l'achèvement est prévu en 2010.

- **2008** : Guy Sidos est nommé le 7 mars 2008 Directeur Général du Groupe, en remplacement de Jacques Merceron-Vicat qui conserve la fonction de Président du Conseil d'administration. Acquisition du groupe Walker aux États-Unis, spécialiste du béton prêt à l'emploi. En Inde création d'une société commune, Vicat Sagar Cement, détenue à 51% par le Groupe, qui vise la construction en deux phases d'une cimenterie d'une capacité de 5,5 millions de tonnes dans l'État du Karnataka, dont l'achèvement de la première ligne de cuisson est prévu en 2012. En Mauritanie, acquisition de 65% du capital de la société BSA Ciment SA qui exploite un centre de broyage ciment. En complément du plan « Performance 2010 », lancement du plan « Performance + » pour optimiser la structure de coûts en réponse à la dégradation de l'environnement macro économique actuel.
- **2009** : Le Groupe a achevé le plan « Performance 2010 » avec l'augmentation de capacité du four de Reuchenette, en Suisse, au premier semestre et la mise en service de la nouvelle ligne de cuisson de Sococim, au Sénégal, au mois d'octobre. Par ailleurs le plan « Performance + », lancé en complément du plan « Performance 2010 », a permis d'économiser 61 millions d'euros. Les projets *greenfield* au Kazakhstan et en Inde se déroulent conformément au calendrier prévu.

5.2. INVESTISSEMENTS

L'industrie cimentière est une industrie fortement capitalistique, qui nécessite des investissements significatifs. La construction d'une cimenterie requiert généralement la mise en œuvre de dépenses d'investissement de plus de 100 millions d'euros. Le Groupe a toujours veillé à maintenir son outil industriel à un très haut niveau de performance et de fiabilité. Pour cela, il investit de façon continue dans de nouveaux équipements qui lui permettent de bénéficier des dernières technologies éprouvées et reconnues.

Le Groupe a engagé en 2006 un programme d'investissements industriels pluriannuel destiné à augmenter

d'environ 50% les capacités de production de ciment d'ici à fin 2010 en ayant pour objectif de mettre en service un nouveau four chaque année au cours de cette période. Le calendrier de mise en œuvre de ce plan a été adapté au cours des années 2008 et 2009 pour tenir compte de la situation de certains marchés. Ainsi, la construction du nouveau four de l'usine de Ragland aux États-Unis a été reportée en 2012 au plus tôt, tandis que l'augmentation de capacité de l'usine de Reucheunette en Suisse a été avancée en 2009.

Par ailleurs, le Groupe poursuit son développement par croissance externe en concluant des partenariats au Kazakhstan et en Inde, visant à construire des usi-

nes *greenfield* dans ces pays. Comme indiqué à la Section 10.3.1. « Politique financière du Groupe » du présent document de référence, les besoins financiers liés aux investissements industriels sont couverts par les ressources propres du Groupe. Le choix des nouveaux équipements qui seront acquis dans le cadre de ce programme intègre la volonté du Groupe de continuer à améliorer la productivité énergétique de ses installations et d'augmenter substantiellement la part des combustibles secondaires utilisés. Les développements qui suivent présentent les principaux investissements réalisés au cours des dernières années et les projets majeurs en cours ou prévus pour les années à venir.

5.2.1. Investissements réalisés

Le tableau ci-dessous présente les principaux investissements réalisés par le Groupe ces trois dernières années par activité :

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | 2007 |
|---------------------------------|------------|------------|------------|
| Ciment | 246 | 275 | 322 |
| Béton & Granulats | 34 | 162 | 101 |
| Autres Produits & Services | 14 | 28 | 42 |
| Total | 294 | 465 | 465 |
| Dont investissements financiers | 20 | 83 | 153 |

5.2.1.1. Investissements réalisés en 2009

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2009 s'est élevé à 274 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 20 millions d'euros en 2009, et correspondent entre autres au rachat de participations détenues par des actionnaires minoritaires.

(a) Ciment : des dépenses d'investissement d'un montant global de 246 millions d'euros, dont 232 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2009 se sont focalisés sur l'amélioration des coûts de revient, l'environnement et la sécurité. Les capacités des installations de combustibles secondaires ont été augmentées dans les usines de Montalieu, Peille et de Créchy.
- **Sénégal** : La construction d'une nouvelle ligne de cuisson s'est achevée en 2009, conformément au planning. Ce four, de toute dernière généra-

tion, porte la capacité de production annuelle du Groupe au Sénégal à 3,5 millions de tonnes de ciment. Cette installation permet au Groupe de tirer pleinement profit du potentiel de croissance en Afrique de l'Ouest avec un outil de production moderne. Elle lui permet, par ailleurs, de mettre fin aux achats externes de clinker et d'augmenter sensiblement la proportion de combustibles de substitution utilisés.

- **Suisse** : La capacité du four de la cimenterie de Reuchenette a été portée à 2 400 tonnes de clinker/jour afin de répondre à la demande croissante du marché. Les travaux se sont achevés au premier semestre, mettant un terme aux achats de clinker externes et augmentant la capacité d'usage de combustibles secondaires.
- **Turquie** : Les dispositifs de préparation et d'alimentation des combustibles de substitution ont été achevés et mis en service en mai 2009. Cette installation permet une augmentation substantielle de la capacité d'utilisation des combustibles secondaires à l'usine de Bastas.

- **Egypte** : Les travaux de construction d'un quatrième broyeur à ciment ont débuté au cours de l'année pour une mise en service prévue en 2010.
- **Kazakhstan** : La construction de l'usine *greenfield* se poursuit conformément au planning établi. Les installations seront opérationnelles, comme initialement prévu, fin 2010.

(b) Béton & Granulats : des dépenses d'investissement d'un montant global de 34 millions d'euros, dont 32 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : Les principaux investissements pour le béton ont concerné la rénovation de quatre centrales. Pour les granulats, le Groupe a fait l'acquisition d'une nouvelle drague aspirante et a procédé à l'amélioration d'une drague existante. De plus, deux nouvelles installations de traitement ont été mises en service.
- **Suisse** : Les investissements ont été réalisés en vue de valoriser certains matériaux de chantiers récupérés, dont du bois, afin d'alimenter la cimenterie de Reuchenette en matériaux biogènes.
- **Sénégal** : Les investissements concernent principalement le remplacement d'un concasseur sur la carrière de Diack.

(c) Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 14 millions d'euros, dont 10 millions d'euros d'investissements industriels, consacré principalement à l'activité chimie du bâtiment en France et à l'activité préfabrication en Suisse.

5.2.1.2. Investissements réalisés en 2008

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2008 s'est élevé à 383 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 83 millions d'euros en 2008, et correspondent notamment à l'acquisition de 65% des titres de la société BSA Ciment en Mauritanie, à un complément de prix payé en 2008 au titre du projet au Kazakhstan conclu en 2007, ainsi qu'à plusieurs opérations de moindre importance, notamment dans le Béton prêt à l'emploi en France.

(a) Ciment : des dépenses d'investissement d'un montant global de 275 millions d'euros, dont 209 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : A Montalieu, les investissements commencés les années précédentes se sont achevés, avec notamment le démarrage du nouveau broyeur vertical ciment en août 2008, permettant d'augmenter la capacité ciment de l'usine et de disposer d'une plus grande efficacité énergétique.
- **Égypte** : La construction de la seconde ligne de cuisson de l'usine d'El Arish s'est déroulée conformément au planning établi avec un démarrage du four en juin 2008, permettant ainsi de doubler la capacité de production de clinker en la portant à 10 000 tonnes/jour, suivi du démarrage du broyeur à ciment en août 2008. Ce dernier a réalisé sur les derniers mois de l'année une production de plus de 350 000 tonnes de ciment, permettant ainsi à Sinaï Cement Company de répondre à la forte croissance de la consommation sur le marché local.
- **Sénégal** : Les travaux conduits en 2006 et 2007 (nouvel atelier d'ensachage, nouvelle installation de stockage et de dosage de filler dans les ciments, construction d'un broyeur à ciment vertical) se sont achevés au cours de l'année permettant une augmentation de la capacité de broyage et d'expédition à compter d'octobre 2008. Par ailleurs, la construction d'une nouvelle ligne de cuisson s'est poursuivie en 2008, conformément au planning.
- **Suisse** : A Reuchenette, les travaux d'infrastructures permettant d'augmenter la capacité ciment de l'usine, initialement prévus pour l'année 2010, ont commencé, afin de répondre à la demande croissante du marché.
- **Turquie** : Fin des décaissements du programme d'augmentation de capacité à Bastas et à Konya, mis en service fin 2007.
- **Kazakhstan** : La construction de l'usine *greenfield* a débuté. Le montant enregistré dans les comptes 2008 correspond à la réalisation de travaux d'infrastructures (liaison ferroviaire, alimentation en eau et électricité), aux acomptes sur les équipements et au début des travaux de génie civil.

(b) Béton & Granulats : des dépenses d'investissement d'un montant global de 162 millions d'euros, dont 150 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : Outre la construction de deux nouvelles centrales en Ile de France, des travaux de mainte-

nance des centrales ont été engagés, ainsi que des investissements concernant le matériel roulant.

- **Suisse** : La rénovation de la centrale de Saint Ours a été achevée. Les travaux de modernisation du site de Emme Kies und Beon ont continué et la nouvelle centrale de béton prêt à l'emploi de Loveresse est entrée en service au troisième trimestre 2008.
- **États-Unis** : Le Groupe a fait l'acquisition du groupe Walker, implanté dans la région d'Atlanta. Le groupe Walker est spécialisé dans la production du béton prêt à l'emploi et possède 14 centrales à béton. Cette opération est incluse dans les investissements industriels, le Groupe ayant acquis les actifs industriels du groupe Walker.

(c) Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 28 millions d'euros, dont 24 millions d'euros d'investissements industriels, consacré à l'activité transport en France et à l'activité préfabrication en Suisse.

5.2.1.3. Investissements réalisés en 2007

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2007 s'est élevé à 311 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 153 millions d'euros en 2007, et correspondent notamment à l'acquisition de 60% des titres de la société Anys Invest LLP au Kazakhstan, à l'acquisition des sociétés suisses Desmeules Frères S.A. et Astrada et à des compléments de participation dans des sociétés déjà consolidées en France et à l'étranger, notamment dans Sinaï Cement Company en Égypte.

(a) Ciment : des dépenses d'investissement d'un montant global de 322 millions d'euros, dont 241 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : A Montalieu, les investissements commencés en 2005 et 2006 se sont poursuivis, avec notamment le démarrage du nouveau broyeur vertical pour le broyage du cru et du nouveau hall d'homogénéisation et de stockage de marne, ayant permis d'atteindre fin 2007 une capacité quotidienne de 4 000 tonnes/jour tout en continuant à substituer plus de 40% des combustibles fossiles par des combustibles secondaires.

- **Égypte** : La construction de la seconde ligne de cuisson s'est poursuivie. L'amont de l'usine, concasseur et «reclamer», sont en phase de réception technique et la construction de la ligne de cuisson est en ligne avec le calendrier prévu, le génie civil étant terminé et la construction mécanique réalisée à 60%.

- **Sénégal** : Outre la mise en route de la nouvelle centrale électrique et des nouveaux équipements de dépoussiérage, un nouveau silo de ciment de 10 000 tonnes a été mis en service à la fin de l'année 2007 et permettra de doubler la capacité de stockage de l'usine. Par ailleurs, les travaux engagés en 2006 (nouvel atelier d'ensachage, nouvelle installation de stockage et de dosage de filler dans les ciments, construction d'un broyeur à ciment vertical et d'une nouvelle ligne de cuisson) se sont poursuivis en 2007.

- **Suisse** : Le programme de rénovation électrique de l'usine a suivi son cours et la nouvelle installation de stockage des eaux usées a été mise en service, permettant ainsi leur «combustion» dans le four.

- **Turquie** : Deux projets d'investissements majeurs ont été réalisés en 2007 en Turquie. À Bastas, la nouvelle ligne de cuisson assortie d'un nouveau broyeur charbon a été mise en service tandis qu'à Konya, la capacité de broyage ciment de l'usine a été augmentée avec le démarrage du nouveau broyeur ciment Horomill, qui permettra une réduction de la consommation électrique.

- **États-Unis** : Deux installations de manutention des combustibles de substitution, pulvérulents et liquides, ont été construites et mises en service à Ragland. L'ouverture de nouvelles carrières sur les deux sites s'est poursuivie.

(b) Béton & Granulats : des dépenses d'investissement d'un montant global de 101 millions d'euros, dont 49 millions d'euros au titre des investissements industriels

Les investissements ont essentiellement été consacrés à la rénovation et à l'implantation de centrales et d'installations de granulats en France et en Suisse.

(c) Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 42 millions d'euros, dont 22 millions d'euros d'investissements industriels, consacrés aux activités

sacherie et chimie du bâtiment en France et à l'activité préfabrication en Suisse.

5.2.2. Principaux investissements en cours et en projet

Dans le contexte économique dégradé actuel, le Groupe est déterminé à poursuivre prudemment sa stratégie de développement en bénéficiant des effets du plan «Performance 2010». Les projets *greenfields* au Kazakhstan et en Inde se poursuivent. Dans ce cadre, le montant global est attendu à environ 220 millions d'euros pour l'année 2010, les principaux projets étant les suivants :

- **France** : Les investissements prévus en 2010 seront principalement dédiés à l'environnement et à la sécurité.
- **Turquie** : Les investissements programmés sont centrés sur la baisse du prix de revient, au travers d'une utilisation plus intensive de combustibles secondaires, de la réduction des manutentions internes et de la récupération d'énergie, et sur l'amélioration de la sécurité et de l'environnement.
- **Suisse** : Un investissement complémentaire est en cours en amont du four pour en optimiser la capacité, notamment pendant les périodes hivernales. Une augmentation de la capacité de stockage de ciment sera réalisée pour accroître les expéditions.
- **Égypte** : Après l'augmentation de capacité de l'usine en 2008, un nouvel atelier de broyage ciment a été lancé en avril 2009. Le projet se déroule conformément au planning initial pour une mise en service au premier semestre 2010. La capacité de l'usine sera ainsi portée à 4 millions de tonnes de ciment par an.
- **Sénégal** : L'année 2010 verra l'achèvement du projet d'extension de l'usine avec la mise en service d'un hall de stockage clinker.
- **Mali** : Lancement de la construction dans la région de Bamako d'un broyeur à ciment d'une capacité de 400 000 tonnes par an.
- **Kazakhstan** : Le Groupe achève la construction d'une usine *greenfield* à Mynaral près du lac Balkash. Cette usine, d'une capacité ciment de 1,1 million de tonnes, est construite par China Triumph Engineering dans le cadre d'un contrat clés en main signé en août 2007. Elle mettra en œuvre des techniques cimentières récentes et éprouvées (broyeur à cru vertical, tour de préchauffage à cinq étages,

filtres à manche, stockage clinker couvert...). La construction de l'usine se poursuivra au cours de l'exercice pour une mise en service au second semestre 2010.

- **Inde** : Dans le cadre de la société commune «Vicat Sagar Cement» créée en juin 2008 avec son partenaire indien Sagar Cements le Groupe a prévu la construction dans l'État du Karnataka d'une usine *greenfield* d'une capacité ciment annuelle de 5,5 millions de tonnes, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires. Les études réalisées en 2009 ainsi que les négociations d'achats des principaux équipements permettront au Groupe de démarrer en 2010 les travaux de construction de la première ligne de production, ainsi que des infrastructures associées pour viser un démarrage opérationnel en 2012 (Voir également Sections 6.3.1.7. (j) «Description des métiers et présentations des marchés» et 12.2.3. «Investissements industriels»).

6

APERÇU DES ACTIVITÉS

| | | |
|-------------|--|-----------|
| 6.1. | Présentation générale des activités du Groupe | 29 |
| 6.2. | Atouts et stratégie du Groupe | 30 |
| 6.2.1. | Les atouts du Groupe | 30 |
| 6.2.2. | La stratégie de développement par métier | 31 |
| 6.2.3. | La stratégie de développement géographique | 32 |
| 6.3. | Description des métiers et présentation des marchés | 33 |
| 6.3.1. | Ciment | 34 |
| 6.3.2. | Béton prêt à l'emploi et Granulats | 47 |
| 6.3.3. | Autres Produits & Services (APS) | 53 |
| 6.4. | Facteurs de dépendance | 56 |
| 6.5. | Environnement législatif et réglementaire | 56 |

Les trois activités du Groupe sont :

- le Ciment ;
- le Béton prêt à l'emploi et les Granulats ;
- les Autres Produits & Services.

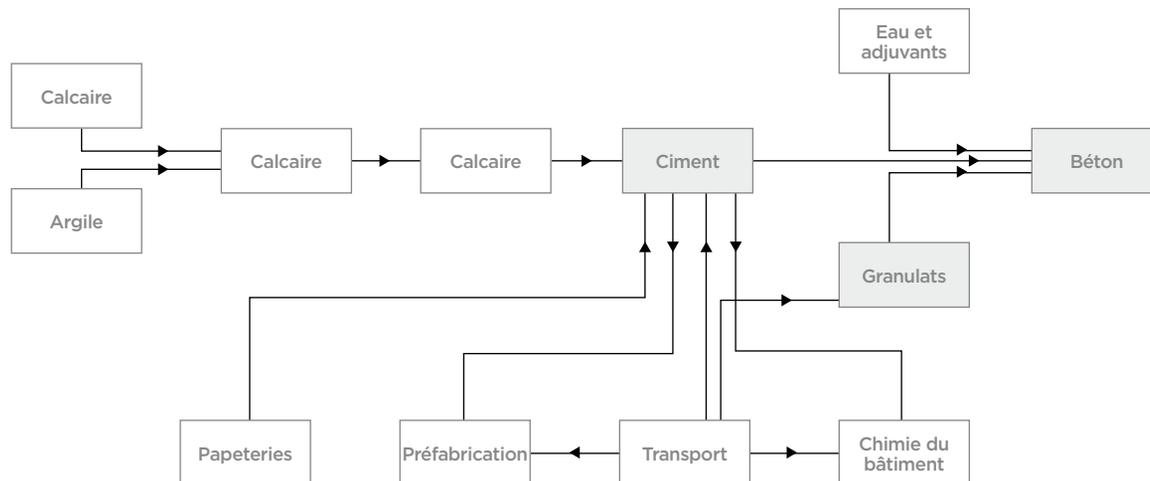
Le Groupe se développe autour de la fabrication et la vente de ciment, métier qu'il exerce dans tous ses pays d'implantation. Le Groupe s'intègre ensuite verticalement par des métiers en aval de l'industrie cimentière que sont le Béton prêt à l'emploi et les Granulats. Ensemble, ces trois métiers industriels constituent le « cœur de métier » du Groupe, sur lequel il axe son développement.

Par ailleurs, le Groupe exerce des activités complémentaires dans certains pays, telles que le transport, la chimie du bâtiment, la production de papier ou encore la préfabrication de produits en béton.

Le Groupe est implanté dans onze pays répartis entre l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient.

6.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Le schéma qui suit présente le flux physique de production et l'intégration des métiers du Groupe entre eux.



- Ciment Principaux métiers du Groupe [Ciment, Béton & Granulats]
- Papeteries Activités complémentaires du Groupe [Autres Produits & Services]

Le ciment : le ciment est un liant hydraulique qui entre dans la composition du béton et dont les matières premières constitutives sont le calcaire et l'argile. Au contact de l'eau, les silicates et aluminates du ciment se réorganisent et forment une structure cristalline, qui confère au béton toute sa résistance.

Le béton prêt à l'emploi (BPE) : le béton est obtenu par un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants. Selon l'ouvrage auquel il est destiné et l'environnement auquel il sera exposé, le béton est assemblé, dosé et mis en œuvre de façon spécifique, afin de répondre à des exigences très précises de qualité et de performance.

Les granulats : les granulats sont des sables et des graviers naturels utilisés dans la construction d'ouvrages

de génie civil, de travaux publics et de bâtiments. Une grande partie de ces granulats est utilisée dans la fabrication de béton, le reste étant destiné à la construction de voiries.

Autres Produits & Services : le Groupe est par ailleurs présent dans des activités complémentaires à ses trois métiers principaux, qui lui permettent de développer des synergies, d'optimiser ses coûts et d'améliorer le service clients. Ces activités sont le transport, la chimie du bâtiment, la production de papier et de sacs en papier, et la préfabrication de produits en béton.

Au 31 décembre 2009, le Groupe employait 6 669 personnes à travers le monde, et réalisait près de 55,5% de son chiffre d'affaires hors de France.

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par activité

| | 2009 | | Variation 2009/2008 | 2008 | | 2007 | |
|----------------------------|------------------|------------|------------------------|------------------|------------|------------------|------------|
| | millions d'euros | % | | millions d'euros | % | millions d'euros | % |
| Ciment | 950 | 50,1 | + 2,3% | 929 | 45,2 | 929 | 43,5 |
| Béton & Granulats | 696 | 36,7 | - 17,7% | 845 | 41,1 | 914 | 42,8 |
| Autres Produits & Services | 250 | 13,2 | - 11,5% | 283 | 13,7 | 293 | 13,7 |
| Total | 1 896 | 100 | - 7,8% | 2 057 | 100 | 2 136 | 100 |

La part des métiers cœur du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est restée stable en 2009, à plus de 86% du chiffre d'affaires consolidé, avec toutefois une progression importante de la part de l'activité ciment qui représente désormais plus de 50% du chiffre d'affaires consolidé.

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique de destination

| | 2009 | | Variation 2009/2008 | 2008 | | 2007 | |
|-------------------------------|------------------|--------------|------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | millions d'euros | % | | millions d'euros | % | millions d'euros | % |
| France | 809 | 42,7 | - 17,0% | 974 | 47,3 | 988 | 46,2 |
| Europe (hors France) | 328 | 17,3 | + 3,2% | 318 | 15,5 | 314 | 14,7 |
| Amériques | 187 | 9,8 | - 30,3% | 268 | 13,0 | 364 | 17,1 |
| Turquie | 141 | 7,4 | - 13,1% | 162 | 7,9 | 194 | 9,1 |
| Afrique, Moyen-Orient, Autres | 432 | 22,8 | + 28,8% | 335 | 16,3 | 276 | 12,9 |
| Total | 1 896 | 100,0 | - 7,8% | 2 057 | 100,0 | 2 136 | 100,0 |

La part du chiffre d'affaires consolidé réalisée en France est en baisse sensible, dans un environnement macro-économique dégradé, touchant particulièrement le secteur du logement collectif, et du fait de conditions climatiques particulièrement défavorables au premier et quatrième trimestre. L'activité aux États-Unis est demeurée très affectée par le contexte macro-économique, réduisant à nouveau la part du chiffre d'affaires réalisé sur cette zone, la part de la zone Afrique, Moyen-Orient et Autres progresse fortement, passant de 16,3% en 2008 à 22,7% en 2009 en raison de la forte croissance de ces marchés et du fonctionnement en année pleine des nouvelles capacités de production de l'usine Sinaï Cement en Égypte, de la mise en service des nouvelles installations de Sococim au Sénégal, ainsi que la consolidation de l'activité mauritanienne sur 12 mois en 2009 contre 3 mois en 2008.

6.2. ATOUTS ET STRATÉGIE DU GROUPE

Le Groupe a développé, au cours de plus de 150 années d'existence, une expertise forte des métiers du Ciment, du Béton et des Granulats, qui lui permet de s'affirmer comme un leader régional sur la plupart des marchés où il est présent. Le Groupe occupe, à côté d'autres entreprises multinationales de plus grande taille, un positionnement spécifique, parmi les leaders des acteurs multirégionaux.

Le Groupe se concentre de façon prioritaire sur son métier d'expertise historique, le Ciment, puis se développe par intégration verticale sur les marchés du béton prêt à l'emploi et des granulats afin de sécuriser son accès aux marchés de consommation du ciment. Il bénéficie, par ailleurs, de synergies avec des activi-

tés complémentaires, exploitées sur certains marchés, pour conforter son offre et renforcer son positionnement régional (par exemple métier de Préfabrication en Suisse ou de Transport en France).

Le Groupe privilégie un développement maîtrisé dans ses différents métiers, associant de manière équilibrée une croissance interne dynamique, soutenue par l'investissement industriel pour répondre aux besoins des marchés, et une politique de croissance externe sélective pour aborder de nouveaux marchés présentant un potentiel de croissance attractif ou accélérer son intégration verticale.

6.2.1. Les atouts du Groupe

Le Groupe a développé au fil des années une expertise reconnue dans ses principaux métiers, avec une approche multilocale ayant conduit à construire des positions régionales fortes et à répartir ses activités de manière équilibrée.

Les principaux atouts du Groupe peuvent être résumés de la manière suivante :

- expertise industrielle et commerciale dans les métiers cœur du Groupe ;
- stratégie pérenne, assurée par un actionariat et un management familial présent depuis 150 ans à la tête de la Société et possédant une expérience approfondie des métiers ;
- présence géographique diversifiée avec des positions régionales fortes ;
- politique industrielle constante privilégiant la maîtrise foncière à long terme des réserves géologiques, ainsi que le maintien d'un dispositif industriel moderne et performant ;

- structure financière solide et niveau de rentabilité élevé sur les derniers exercices, permettant au Groupe de financer ses projets de croissance par ses ressources propres, comme cela a été fait dans le passé, et favorisant ainsi la création de valeur pour l'actionnaire.

Ces atouts permettent au Groupe de répondre de façon très compétitive à une pression concurrentielle forte sur certains de ses marchés et de se positionner efficacement sur les marchés en croissance soutenue, et ce par une augmentation rapide de ses capacités industrielles de production ou par des opérations de croissance externe, tout en poursuivant le double objectif d'améliorer ses marges opérationnelles et de s'inscrire dans une dynamique de gestion active des aspects environnementaux.

6.2.2. La stratégie de développement par métier

6.2.2.1. Le Ciment

Le Ciment est le métier principal du Groupe, sur lequel il fonde son développement et sa rentabilité. Le développement de cette activité s'appuie sur trois axes :

- une croissance interne dynamique ;
- une croissance externe ciblée sur des marchés à fort potentiel de développement et sur la construction de *greenfields*.

(a) Croissance interne soutenue par l'investissement industriel

Sur les marchés où il est présent, le Groupe maintient un effort constant d'investissement industriel visant :

- d'une part, à moderniser son outil de production pour améliorer l'efficacité et la performance économique de ses usines et avoir ainsi la capacité industrielle pour répondre à une situation de concurrence intense ;
- d'autre part, à augmenter ses capacités de production pour accompagner le développement de ses marchés et conforter ou accroître ses positions de leader régional.

Le Groupe a ainsi engagé en 2006 des investissements qui ont permis d'augmenter ses capacités de production de 50% tout en améliorant la productivité de son outil industriel (les investissements du Groupe sont présentés en détail à la Section 5.2. « Investissements » du présent document de référence) :

- en **France**, augmentation de capacité de l'usine de Montalieu entre 2005 et 2008 ;
- en **Turquie**, construction d'un nouveau four à l'usine de Bastas près d'Ankara, mis en service fin 2007, pour répondre à la croissance du marché turc ;
- en **Égypte**, au cours de la seconde moitié de l'exercice 2008, doublement de la capacité de production de l'usine, pour permettre à Sinaï Cement de répondre à la forte croissance du marché domestique ;
- au **Sénégal**, important projet d'investissement de 2006 à 2009 visant à la fois à faire baisser les prix de revient de Sococim Industries et à augmenter la capacité pour répondre aux besoins des marchés d'Afrique de l'Ouest. Le démarrage de la nouvelle ligne de cuisson a eu lieu début octobre 2009 ;
- en **Suisse**, accélération des investissements pour répondre à la forte demande dans un contexte de sous capacité de clinker de la cimenterie de Reuchenette. Ainsi, l'augmentation de capacité de 200 000 tonnes de ciment par an, initialement prévue fin 2010, est intervenue à la fin du premier semestre 2009 ;
- aux **États-Unis**, décalage des investissements prévus dans la région du Sud-Est afin de tenir compte de la dégradation actuelle de l'environnement de marché.

La volonté du Groupe est, en outre, d'inscrire le développement industriel de ses activités en général, et de son activité Ciment en particulier, dans une dynamique de gestion active des aspects environnementaux.

(b) Croissance externe

- Acquisitions ciblées sur de nouveaux marchés à fort potentiel

La stratégie du Groupe est de pénétrer de nouveaux marchés par le métier du Ciment et ce, de manière très sélective. Dans sa démarche de croissance externe, le Groupe vise ainsi à satisfaire l'ensemble des critères suivants :

- une localisation à proximité d'un marché important et disposant d'un potentiel de croissance attractif ;
- une maîtrise foncière des réserves géologiques à long terme (objectif de 100 ans pour le ciment) et une sécurisation des autorisations d'exploitation ;
- une contribution nette du projet aux résultats du Groupe à court terme.

L'historique de croissance du Groupe au cours des 30 dernières années illustre la réussite de cette politique.

- Construction de *greenfields*

Le Groupe peut par ailleurs, et comme cela a été réalisé en 2007 au Kazakhstan, saisir des opportunités d'entrée sur de nouveaux marchés en développement, par la construction d'usines nouvelles dites *greenfields*. De tels projets sont examinés de manière très sélective dans le respect des critères de croissance externe du Groupe énoncés précédemment.

A ce titre, le groupe poursuit la construction d'une usine sur le site de Mynaral au Kazakhstan dont la mise en service est prévue fin 2010 et entreprend la construction d'une usine en Inde dans l'état du Karnataka dont la mise en service est prévue en 2012.

6.2.2.2. Le Béton prêt à l'emploi (BPE)

Le Groupe se développe dans le métier du BPE pour renforcer son fonds de commerce cimentier. Ce développement s'opère en fonction de la maturité des marchés et de leur intégration dans cette filière de production industrielle du béton.

L'objectif est de constituer un maillage autour des cimenteries et à proximité des marchés de consommation, soit par la création d'installations industrielles, soit par l'acquisition de certains acteurs de ce marché.

Le Groupe investit dans ce métier avec un objectif d'intégration verticale tout en privilégiant la souplesse et la mobilité de l'outil industriel et en imposant à cette activité de générer une rentabilité propre.

Le développement du Groupe en France, en Suisse, en Turquie et aux États-Unis illustre cette stratégie. Le Groupe est attentif à l'évolution d'autres marchés comme l'Égypte ou le Sénégal pour se développer, le moment venu, sur ce métier lorsque la demande de BPE y sera suffisamment importante.

6.2.2.3. Les Granulats

La présence du Groupe dans le métier des Granulats vise à apporter une réponse globale aux besoins de ses clients en matériaux de construction et à sécuriser les ressources de granulats nécessaires au développement du BPE. Le développement dans ce métier repose sur des acquisitions et des investissements industriels visant à augmenter la capacité des

installations existantes, ainsi qu'à ouvrir de nouvelles carrières et installations.

Les investissements dans ce métier prennent en compte les critères suivants :

- proximité des marchés finaux et des centrales à béton du Groupe ;
- maîtrise foncière de réserves géologiques importantes (objectif de plus de 30 ans) ;
- rentabilité propre à ce métier.

Ce schéma de développement a déjà été mis en œuvre avec succès en France, en Suisse, en Turquie et au Sénégal.

6.2.3. La stratégie de développement géographique

Le Groupe est implanté dans onze pays et opère à ce jour dans neuf pays. Il réalise 44,5% de son chiffre d'affaires en France, 15,7% en Europe hors France, 9,8% aux États-Unis et 30% dans des pays émergents (principalement Égypte, Mali, Mauritanie, Sénégal et Turquie).

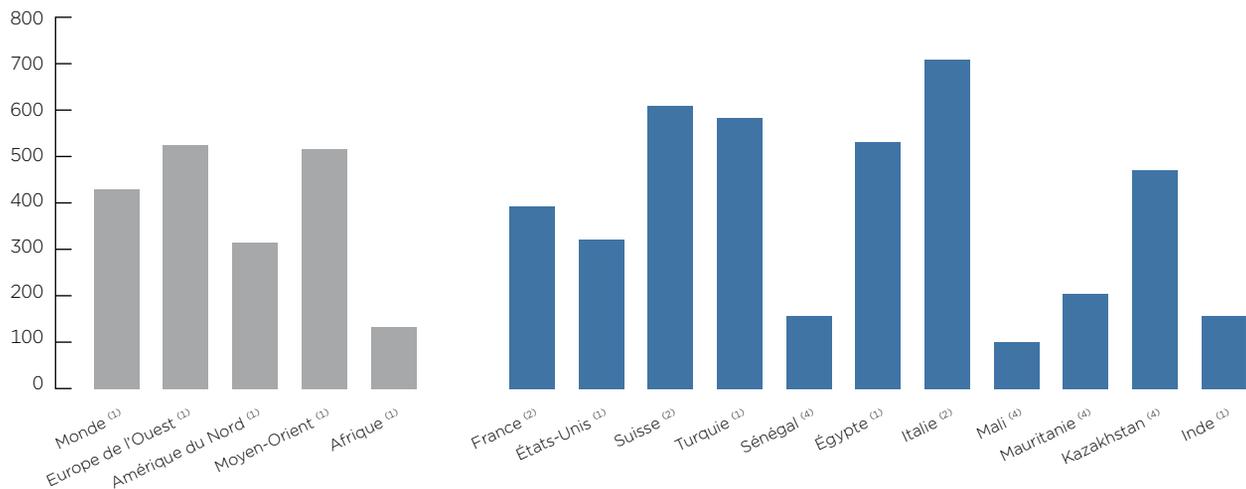
La stratégie du Groupe vise à conjuguer les investissements dans des pays développés, générateurs de cash-flows plus réguliers, et dans des pays émergents offrant d'importants potentiels de croissance à plus long terme mais pouvant connaître des fluctuations de marché plus marquées, contribuant ainsi à une diversification de son exposition géographique. Dans ce cadre, le Groupe porte un intérêt particulier à des projets de développement dans les pays émergents. L'année 2009 est marquée par l'avancement de son projet d'implantation du Groupe en Inde, conformément à la stratégie de développement géographique mise en place.

Sur les marchés où il est présent, le Groupe vise à développer des positions régionales fortes autour de son dispositif industriel Ciment en les confortant par une présence dans les métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats. Dans les pays où le Groupe est entré par croissance externe, il met en avant sa capacité financière ainsi que son expertise industrielle et commerciale pour optimiser la performance économique des positions acquises tout en capitalisant sur l'identité locale des marques rachetées.

6.3. DESCRIPTION DES MÉTIERS ET PRÉSENTATION DES MARCHÉS

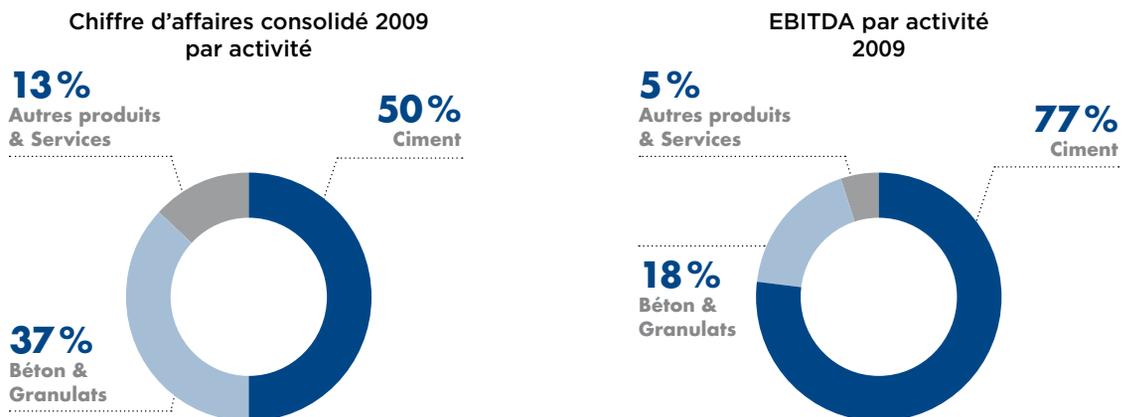
D'un point de vue général, le dynamisme de l'industrie des matériaux de construction sur un marché donné dépend essentiellement de l'évolution démographique de la population considérée, de la croissance économique et de l'évolution de son taux d'urbanisation. Par ailleurs, la culture architecturale et les habitudes de construction locales ont également une grande influence sur le choix des matériaux de construction, parmi lesquels on trouve principalement le béton, le bois et l'acier. Ce choix est aussi guidé par la disponibilité et le niveau de prix de chacun de ces matériaux au niveau local.

Consommation annuelle de ciment par habitant en 2008



S'agissant du ciment, qui est au cœur des activités du Groupe, son prix de vente sur un marché est essentiellement déterminé par la disponibilité et la facilité d'extraction des matières premières, par le coût de l'énergie thermique et électrique, ainsi que par la disponibilité de personnels qualifiés pour assurer l'entretien de l'outil industriel. Enfin, l'existence éventuelle de capacités de production excédentaires augmente l'intensité concurrentielle et influe également sur le niveau de prix.

Les répartitions du chiffre d'affaires consolidé et de l'EBITDA (5) du Groupe par activité en 2009 ont été les suivantes :



(1) Source: étude «Building Materials» de J.P. Morgan, septembre 2009; CIA, The World Factbook

(2) Source: Cembureau, 2009.

(3) Source: USGS, 2009.

(4) Source interne.

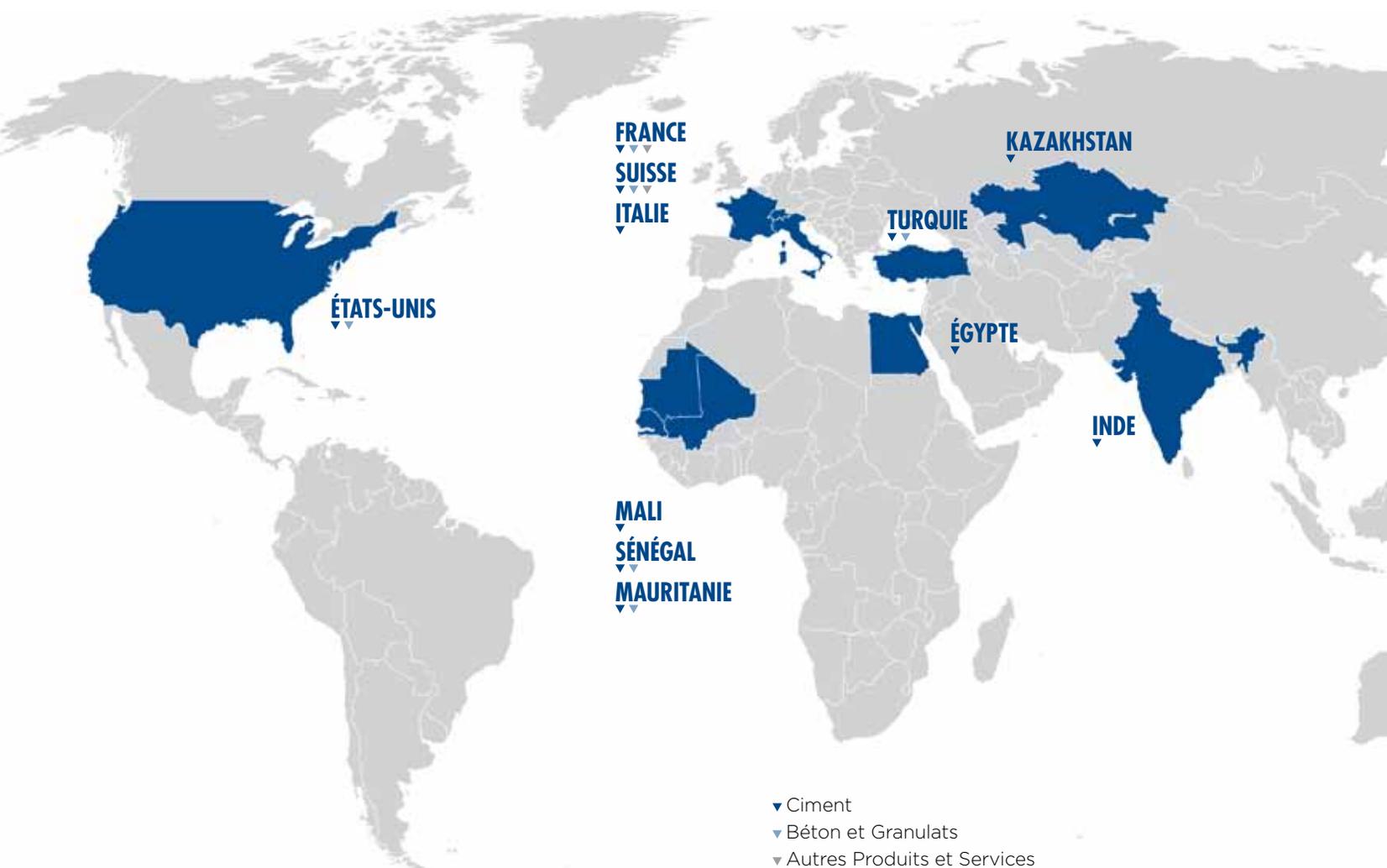
(5) Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization : se calcule en sommant l'excédent brut d'exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

Le Groupe a mis en place une organisation de ses équipes par métier afin de piloter ses activités. Ce choix s'explique par le fait que les activités Ciment d'une part et Béton & Granulats d'autre part reposent sur des modèles économiques différents et touchent des clientèles distinctes. Ainsi, le Groupe gère ses activités et alloue ses ressources par métier, sur l'ensemble des marchés où il est présent. Cependant, l'intensité capitalistique de cette industrie l'amène souvent à mettre en place une coordination de ses différents métiers par marché, afin d'améliorer l'efficacité globale de son organisation.

6.3.1. Ciment

La fabrication du ciment a toujours été le principal métier du Groupe depuis la création de la Société en 1853. Le ciment est une poudre minérale fine, principal composant du béton, auquel il confère un certain nombre de propriétés, et notamment sa résistance. Il s'agit d'un matériau de construction de haute qualité, économique, utilisé dans les projets de construction du monde entier.

Au 31 décembre 2009, l'activité Ciment du Groupe à travers le monde comporte douze cimenteries et quatre stations de broyage de clinker. En outre, le Groupe exploite en France deux usines spécialisées dans le ciment naturel à prise rapide. Les volumes de ventes de ciment du Groupe en 2009 (avant éli-



minations intra-groupe) se sont élevés à environ 14,5 millions de tonnes. Ce segment représente ainsi en 2009 plus de 50% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe (45,2% en 2008, 43,4% en 2007 et 41,5% en 2006), et environ 77% de l'EBITDA du Groupe (73,5% en 2008, 69,9% en 2007 et 66,8% en 2006).

6.3.1.1. Les produits

Le Groupe fabrique et commercialise différentes catégories de ciment, selon la composition chimique des matières premières, les ajouts éventuels de constituants complémentaires au moment du broyage et la finesse du produit. Chaque gamme de ciment correspond à des applications spécifiques telles que la construction résidentielle, la construction d'ouvrages d'arts, les travaux souterrains ou encore la réalisation de bétons soumis à des milieux agressifs.

La répartition entre chaque type d'application sur un marché donné dépend de la maturité et des habitudes de construction du pays. Les cimenteries du Groupe fabriquent des ciments usuels ainsi que des ciments à usage spécifique. Dans les deux cas, ces ciments sont certifiés conformes aux normes actuellement en vigueur dans les différents pays d'implantation, tant en termes de composition que de désignation. Les principales catégories de ciments produites par le Groupe sont présentées et classées ci-dessous selon les normes françaises :

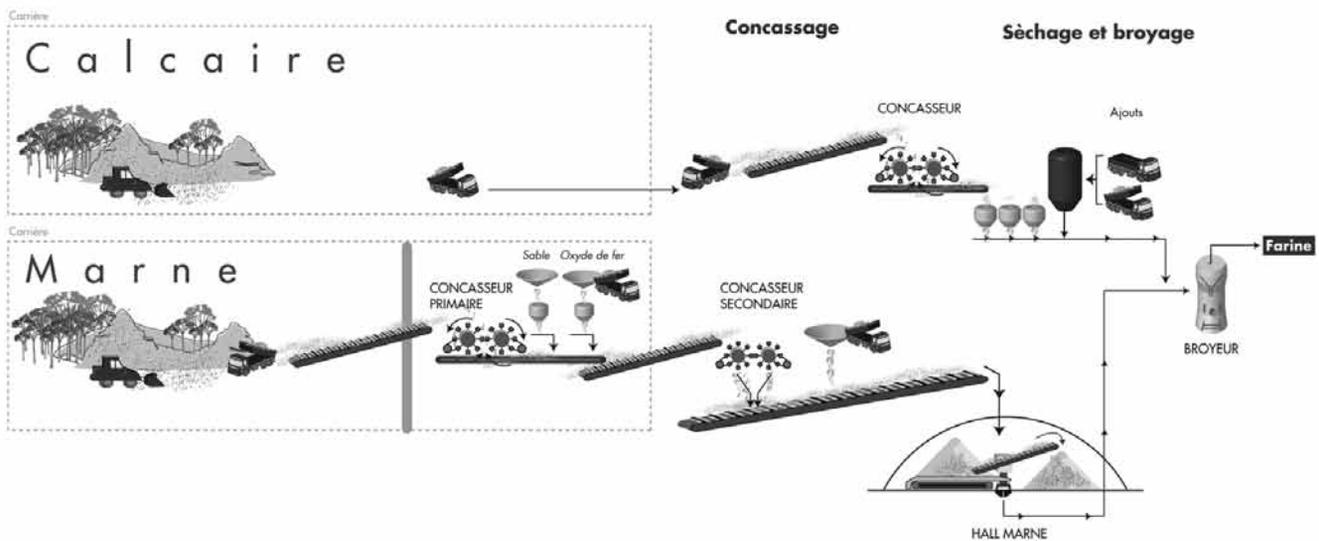
- CEM I (ciments Portland) et CEM II (ciments Portland composés) : ciments les plus couramment utilisés dans la construction résidentielle, pour réaliser des ouvrages classiques en béton armé ;
- CEM III (ciments de haut-fourneau) et CEM V (ciments au laitier) : ciments usuels à faible dégagement de chaleur durant l'hydratation et à faible teneur en sulfates, utilisés dans les travaux souterrains en milieux agressifs ou dans les travaux à la mer ;
- CEM IV (ciments pouzzolaniques) : ciments usuels utilisant des produits minéraux d'origine volcanique ayant des propriétés hydrauliques. Le Groupe fabrique et vend ce type de ciment uniquement en Italie ;
- ciment prompt naturel : ciment spécifique à prise et durcissement rapides, dont la résistance, immédiatement supérieure, augmente progressivement au fil du temps. Le Groupe produit depuis 150 ans son ciment prompt à partir d'une pierre alpine naturelle, d'une performance exceptionnelle offrant une résistance immédiate et élevée ainsi qu'un faible retrait. Ce ciment est utilisé pour les travaux de scellement de blocs ou de voies d'eau, ainsi que pour les travaux de réhabilitation de façade.

Tous ces ciments font l'objet de contrôles réguliers et approfondis à chaque étape du processus de fabrication, garantissant ainsi la conformité du produit fini aux normes en vigueur. Par ailleurs, le Groupe mène des programmes de recherche et développement sur les produits et leurs applications, permettant de faire avancer les connaissances de ces produits et d'optimiser leur utilisation (ce point est développé à la Section 11 « Recherche et développement, brevets et licences » du présent document de référence).

6.3.1.2. Les procédés de fabrication

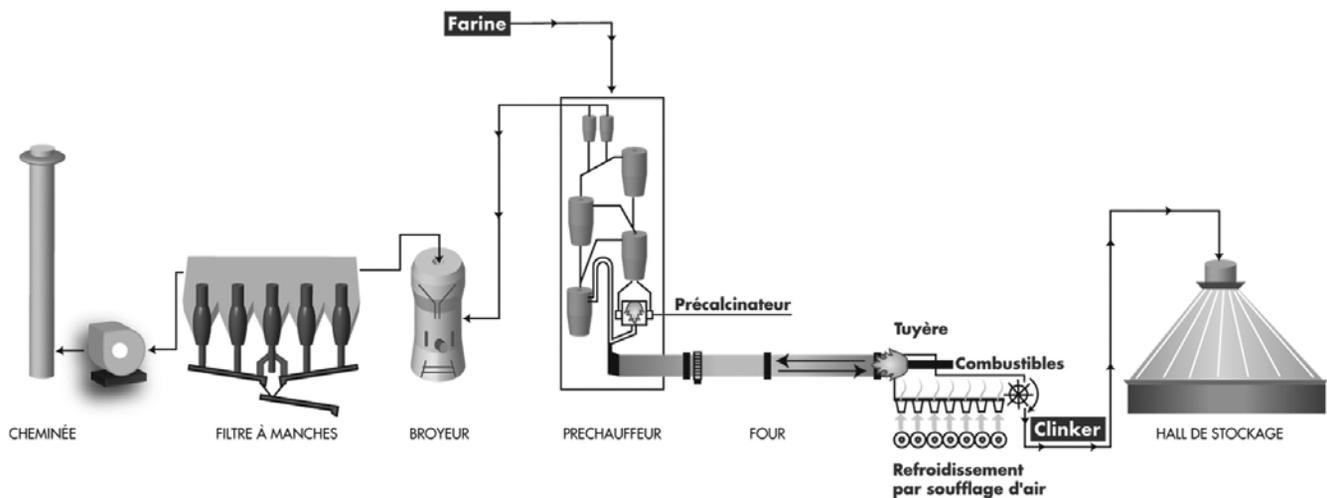
La fabrication du ciment se déroule principalement en quatre étapes :

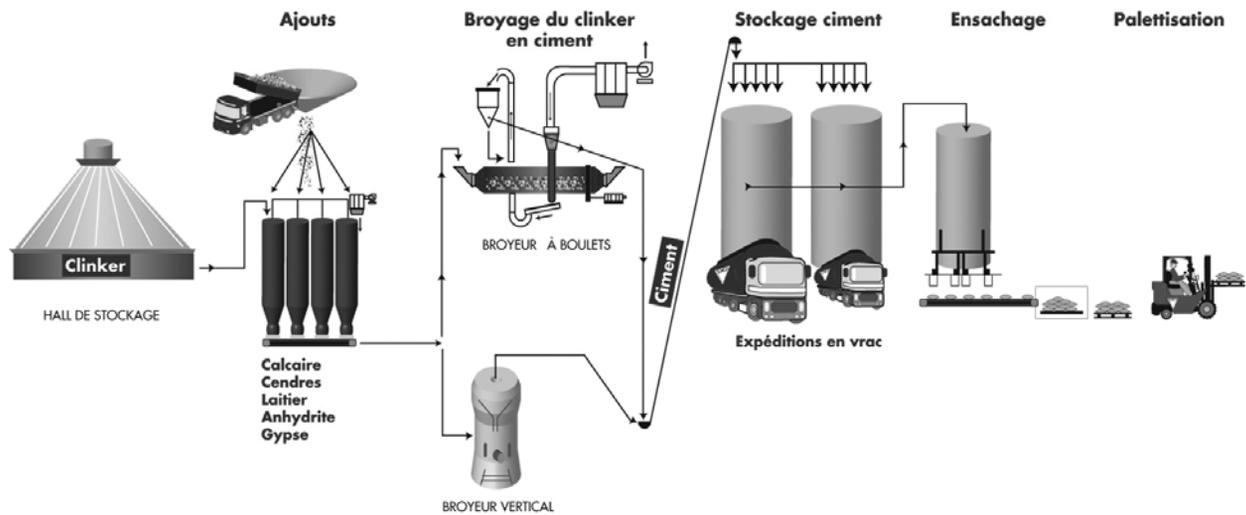
- L'extraction des matières premières : le calcaire et l'argile sont extraits de carrières situées généralement à proximité de la cimenterie. La roche est abattue à l'explosif. Les rochers et blocs obtenus sont ensuite transportés vers des concasseurs, afin de réduire leur taille et obtenir des cailloux de moins de 6 cm de diamètre.
- La préparation du cru : les matières extraites des carrières et concassées (calcaire et argile) sont finement broyées jusqu'à l'obtention de farines de roche. Ces farines sont ensuite mélangées dans des proportions définies (environ 80% de calcaire et 20% d'argile) avant d'être introduites dans le four. La composition chimique et l'homogénéité de la matière en entrée du four, ainsi que sa régularité dans le temps, sont des éléments fondamentaux dans la conduite du processus de production.



- Le système du four comprend une tour en cyclones échangeurs de chaleur, où la farine sèche est préalablement chauffée par les gaz d'échappement du four rotatif avant d'y être introduite (phase de précalcination). La farine subit au cours de cette cuisson des réactions chimiques complexes: tout d'abord, le calcaire se décarbonate sous l'action de la chaleur à une température avoisinant les 900 °C et se transforme en chaux, tandis que les argiles se décomposent en silicates et en aluminates. L'ensemble se recombine ensuite à une température d'environ 1450 °C en silicates et aluminates de chaux. Ce processus chimique conduit ainsi à l'obtention d'un produit semi-fini appelé clinker, qui possède des propriétés de liant hydraulique. Cette cuisson s'effectue dans des fours rotatifs inclinés garnis de briques réfractaires.

Il existe un commerce mondial important pour le produit semi-fini qu'est le clinker. En effet, ce produit étant plus aisément transportable et stockable, des transferts de clinker des zones surcapacitaires vers les zones sous-capacitaires ou vers les zones ne disposant pas des ressources minérales nécessaires à la fabrication du ciment, se sont développés au cours des années passées. Ceci permet de diminuer le volume du produit transporté par rapport au ciment et ainsi d'abaisser les coûts logistiques. Une fois arrivé sur le marché de consommation, le clinker est livré à des centres de broyage qui réalisent la fin du processus de fabrication du ciment, jusqu'au conditionnement et en assurent la distribution. Cette méthode est notamment utilisée en Italie, comme indiqué ci-dessous.





- Le clinker est enfin broyé très finement, auquel on rajoute du filler de calcaire et du gypse afin d'obtenir le ciment artificiel qui pourra être ensuite vendu en sac ou en vrac. Le rajout de filler de calcaire et de gypse sert à réguler le temps de prise du ciment. Par ailleurs, dans les pays concernés par la réglementation européenne, le Groupe réduit la teneur en chrome VI par des ajouts de sulfate ferreux, et a mis en œuvre une procédure de contrôle qualité qui garantit la conformité des produits livrés à cette réglementation. Selon la qualité de ciment produit, d'autres ajouts peuvent être effectués, tels que des cendres volantes, du laitier de haut-fourneau ou des pouzzolanes naturels ou artificiels.

Il existe trois types de processus de fabrication du ciment, selon le traitement des matières premières avant leur enfournage : la voie sèche, la voie semi-sèche/semi-humide et la voie humide. La technologie utilisée dépend de l'origine des matières premières. L'origine et la nature de l'argile ou du calcaire ainsi que la teneur en eau sont particulièrement importantes. Au cours des dernières décennies, l'industrie européenne du ciment a beaucoup investi dans le passage planifié de la voie humide à la voie sèche, moins consommatrice d'énergie, lorsque les ressources en matières premières l'autorisent. Sur les 17 fours du Groupe actuellement en service, 16 sont des fours à voie sèche. Par ailleurs, les deux fours en commande ou en cours d'implantation sont également à voie sèche.

Le processus cimentier est très consommateur d'énergie, tant électrique que thermique. L'énergie électrique est utilisée pour le transport des matières à l'intérieur des usines pour les opérations de broyage et de ventilation, tandis que l'énergie thermique

est consommée principalement lors de la cuisson du clinker. Le coût de l'énergie représente environ 40% du prix de revient usine du ciment en moyenne pour l'industrie⁽¹⁾ et constitue le premier poste de dépense, ce pourcentage étant plus faible pour le Groupe. En 2008, les combustibles ont ainsi représenté pour l'ensemble du Groupe une dépense d'environ 95 millions d'euros, et l'électricité de 90 millions d'euros. Le Groupe alloue une part importante de ses investissements industriels à l'amélioration de sa productivité énergétique.

Le Groupe optimise ses besoins énergétiques en utilisant des déchets comme combustibles de substitution aux combustibles fossiles (charbon, gaz, pétrole). Leur combustion dans un four de cimenterie permet de récupérer et de valoriser l'énergie dégagée. L'ensemble des usines françaises du Groupe ont obtenu l'accord des autorités de contrôle pour utiliser comme combustibles des déchets non dangereux d'entreprises ou de déchetteries (pneumatiques, farines animales, huiles industrielles, etc.). Le Groupe privilégie des usines multicom bustibles, permettant ainsi de passer d'un combustible à un autre selon leurs niveaux de prix. En 2009, la part des combustibles secondaires au niveau de l'activité cimentière du Groupe s'est élevée en moyenne à 13,6%, avec des disparités importantes (de 0% à 70%) selon la disponibilité des combustibles dans les pays d'implantation.

Le Groupe utilise également des matières de substitution au clinker, issues d'autres procédés industriels, comme les cendres volantes (issues de la combustion du charbon dans les centrales électriques) ou les laitiers de hauts-fourneaux (qui sont un sous-produit des aciéries). Leur utilisation dans des proportions

⁽¹⁾ Source : Cembureau

définies permet d'améliorer certaines propriétés du ciment mais également de diminuer la quantité de clinker et donc la quantité de combustible fossile nécessaire à sa fabrication.

6.3.1.3. L'outil de production

Les cimenteries du Groupe, les équipements industriels qui les composent ainsi que les carrières immobilisées sont détenues en pleine propriété. Les

carrières de calcaire et de marnes exploitées par le Groupe pour son activité cimentière sont en règle générale situées sur des terrains dont il est propriétaire. Dans le cas contraire, le Groupe bénéficie de contrats de forage, l'autorisant à exploiter les carrières à long terme (sur plusieurs décennies). Le tableau ci-dessous présente le dispositif industriel et logistique du Groupe pour son activité cimentière :

| (en unités) | Cimenteries | Centres de broyage | Fours | Nouveaux fours* | Dépôts et terminaux |
|--------------|-------------|--------------------|-----------|-----------------|---------------------|
| France | 5 | 2 | 5 | - | 4 |
| États-Unis | 2 | - | 2 | - | 5 |
| Suisse | 1 | - | 1 | - | - |
| Turquie | 2 | - | 4 | - | - |
| Sénégal | 1 | - | 3 | - | 4 |
| Égypte | 1 | - | 2 | - | - |
| Italie | - | 1 | - | - | 2 |
| Mali | - | - | - | - | 1 |
| Kazakhstan | 1* | - | - | 1* | - |
| Inde | 1* | - | - | 1* | - |
| Mauritanie | - | 1 | - | - | - |
| Total | 14 | 4 | 17 | 2 | 16 |

*Fours en cours de construction ou commandés.

La description de l'outil industriel ainsi que la politique industrielle du Groupe sont détaillées ci-après à la Section 8. « Propriétés immobilières, usines et équipements » du présent document de référence.

6.3.1.4. Implantations

Le Groupe exerce son activité cimentière dans tous les pays où le Groupe est présent, soit dans onze pays. Le Groupe est le 3^e cimentier en France⁽¹⁾, avec des positions fortes dans la moitié est de la France et tout particulièrement dans le quart sud-est.

À partir de 1974, le Groupe a entrepris son développement à l'international de manière sélective, en choisissant ses nouvelles implantations géographiques alternativement sur des marchés matures et émergents. Le Groupe s'est ainsi implanté sur quatre continents et y a développé ses positions pour devenir dans chaque pays un acteur régional important.

Le Groupe a ainsi développé de solides positions aux

États-Unis dans les États de l'Alabama et de la Californie, en Suisse dans la moitié ouest du pays, en Turquie en Anatolie centrale, en Égypte, dans la région du Sinaï et du Caire. Par ailleurs, le Groupe estime qu'il se trouve en position de leader au Sénégal et dans les pays limitrophes. Le Groupe dispose également d'un centre de broyage et de terminaux maritimes en Italie. Enfin, les récentes implantations au Kazakhstan, en Inde dans l'État du Karnataka et en Mauritanie confirment la diversification géographique du Groupe, sa dimension internationale ainsi que sa stratégie d'intégration.

6.3.1.5. Positionnement concurrentiel

Le ciment étant un produit pondéreux et son transport étant coûteux, le rayon d'action de la plupart des cimenteries ne dépasse généralement pas les 300 km par voie terrestre. L'intensité concurrentielle se joue donc principalement avec des cimentiers disposant d'usines dans les zones de chalandise du Groupe. Le ciment peut toutefois être expédié à faible coût sur de grandes distances par bateau ou

⁽¹⁾ Source : étude « Building Materials » de J.P. Morgan, septembre 2009.

par fer dans certains pays, ce qui augmente considérablement le rayon d'action des cimenteries qui bénéficient d'un accès maritime ou fluvial. Ceci est notamment le cas de l'usine égyptienne du Groupe, située près du port d'El Arish, ce qui lui permettrait d'exporter vers les autres pays du Moyen-Orient ainsi que vers l'Europe.

L'industrie mondiale cimentière est encore très fragmentée. Le leader mondial ne détenait en 2008 qu'environ 5,4% de part de marché à l'échelle mondiale ⁽¹⁾. Le Groupe se trouve ainsi en compétition à la fois avec des cimentiers nationaux tels qu'Oyak en Turquie ou Ciments du Sahel au Sénégal et avec les cimentiers multinationaux tels que Lafarge (France), Cemex (Mexique), Holcim (Suisse), HeidelbergCement (Allemagne) ou Italcementi (Italie), présents sur plusieurs des marchés du Groupe.

6.3.1.6. Les clients

La typologie des clients est similaire dans la plupart des régions du monde où le Groupe est implanté. Le Groupe vend, soit à des entreprises chargées de la mise en œuvre telles que des bétonniers, des préfabriquants d'éléments en béton, des entrepreneurs dans le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP), des autorités locales, des constructeurs de logements ou encore des artisans maçons, soit à des intermédiaires tels que des grossistes en matériaux de construction ou la grande distribution. Le poids relatif d'un type de clientèle peut cependant fortement varier d'une implantation à l'autre en fonction de la maturité du marché et des habitudes de mise en œuvre.

Par ailleurs, la commercialisation du ciment se fait en vrac ou en sac. Selon le niveau de développement du pays d'implantation, le mix du type de conditionnement (vrac/sac) ainsi que le mix du type de clientèle peuvent énormément varier. Ainsi, la filière du béton prêt à l'emploi étant extrêmement développée aux États-Unis, le Groupe vend essentiellement son ciment en vrac et en grande majorité à des bétonniers. *A contrario*, le Sénégal ne dispose pas encore d'une filière du béton prêt à l'emploi, et le Groupe y vend son ciment essentiellement en sac à des grossistes et à des détaillants.

6.3.1.7. Présentation des marchés du ciment

Le Groupe possède 12 cimenteries réparties dans six pays, ainsi que 4 broyeur à ciment implantés dans

trois pays. Le tableau ci-dessous récapitule les volumes de ciment vendus par pays :

| (volumes de ciment vendus en milliers de tonnes)* | 2009 | 2008 | 2007 |
|---|---------------|---------------|---------------|
| France | 3 218 | 3 771 | 3 904 |
| États-Unis | 1 271 | 1 766 | 2 127 |
| Suisse | 754 | 715 | 724 |
| Turquie | 3 087 | 3 160 | 2 969 |
| Sénégal/Mali/Mauritanie | 2 260 | 1 969 | 1 939 |
| Égypte | 3 493 | 2 370 | 1 983 |
| Italie | 424 | 474 | 509 |
| Total | 14 507 | 14 225 | 14 155 |

*Volumes de ciment, clinker et ciment à maçonner.

Les ventes de ciment intra-groupe ont représenté en valeur 16% de l'activité du Groupe, avec une disparité importante allant de 0% à 33% selon les pays d'implantation.

Les différents marchés du ciment sont présentés ci-dessous, en détaillant leur taille et leur évolution sur les cinq dernières années. Les évolutions de prix sont traitées ci-après à la Section 9. « Examen de la situation financière et du résultat » du présent document de référence.

(a) La France

L'activité de construction neuve est en baisse de 21,8% du fait du repli de la construction des logements neufs et des bâtiments non résidentiels⁽²⁾. Le secteur des travaux publics est, quant à lui, en repli de 7,5%, la baisse s'atténuant sur les derniers mois. Les entrées de commandes des derniers mois affichent une progression par rapport à la même période en 2008, mettant en évidence les premiers effets du plan de relance gouvernemental.

Berceau historique du Groupe, le marché français du ciment est mature, avec une consommation de 20,4 millions de tonnes en 2009⁽³⁾. La consommation par habitant a atteint environ 386 kg de ciment en 2008⁽⁴⁾.

Depuis 2004, et du fait de la chute de la consommation sur ces deux dernières années, le marché a reculé en volume de 7% environ sur cinq ans⁽⁵⁾, soit une décroissance annuelle moyenne de 1,5% sur la pé-

⁽¹⁾ Source : étude « Building Materials » de J.P. Morgan, septembre 2009.

⁽²⁾ Source : Commissariat Général au Développement Durable.

⁽³⁾ Source : SFIC, 2009.

⁽⁴⁾ Source : Cembureau (organisme représentatif de l'industrie cimentière européenne, comprenant 26 membres).

⁽⁵⁾ Source : SFIC, 2009.

riode. De 2007 à 2009, la consommation française de ciment a connu une décroissance moyenne annuelle de 5,1% sur la période. la chute de la consommation de ciment, amorcée en 2008 (-2,8%), s'est accélérée en 2009 pour terminer à -15,5% dans un contexte économique difficile pour l'ensemble de l'économie. Pour 2010, la consommation de ciment est à nouveau estimée en baisse de l'ordre de 3 à 5%, en tenant compte du plan de relance gouvernemental.

Le ciment est commercialisé en France en vrac ou en sac :

- le vrac, qui représente environ 78% ⁽¹⁾ de la consommation, est utilisé par les fabricants de béton prêt à l'emploi (55%) et de pièces préfabriquées en béton (17%) et par les entreprises du BTP, qui se fournissent en direct pour seulement 6% de la consommation ⁽²⁾.
- le sac, qui représente environ 22% de la consommation en France, est distribué majoritairement via le négoce professionnel et, plus marginalement, via les grandes surfaces de bricolage aux utilisateurs, artisans, entreprises et particuliers ⁽³⁾.

L'industrie française du ciment est concentrée. Quatre groupes détiennent environ 97% du marché ⁽⁴⁾: il s'agit de Lafarge, Ciments Français (groupe Italcementi), Vicat et Holcim. Le Groupe est le 3^e cimentier français, avec environ 16% de part de marché et une production de ciment de 3,2 millions de tonnes en 2009.

Le Groupe exploite ainsi cinq usines de ciment artificiel, ainsi que deux autres usines où sont fabriqués divers produits à base de ciment prompt naturel. Du fait du positionnement géographique de ses sites, le Groupe est leader dans le Sud-Est (trois usines: Montalieu, Saint-Égrève et La Grave-de-Peille, et trois dépôts: Lyon port Édouard-Herriot, Décines et Chambéry). Ses deux autres usines en Auvergne (Créchy) et en Lorraine (Xeulley) et le dépôt de Chelles en Île-de-France permettent au Groupe de fournir dans le reste du territoire. En outre, les usines du Groupe présentent l'avantage d'être situées à proximité de grandes villes: Nancy, Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Nice.

Le Groupe exporte également une partie de sa production de ciment artificiel :

| (en milliers de tonnes) | 2009 | 2008 | Écart (%) |
|-------------------------|--------------|--------------|---------------|
| Domestique | 2 824 | 3 414 | - 17,3 |
| Export | 268 | 266 | + 0,8 |
| Total | 3 093 | 3 680 | - 16,0 |

Les ventes exports sont restées stables en 2009, en ligne avec l'évolution du secteur. La direction commerciale France basée à L'Isle-d'Abeau regroupe l'administration des ventes, le marketing, la logistique et la direction promotion prescription en charge de la promotion des applications innovantes du bâtiment auprès du segment résidentiel et du secteur des travaux publics. Une cinquantaine de personnes réparties sur six directions régionales maillent le territoire économiquement accessible depuis les usines du Groupe. Le personnel technique des divisions commerciales des régions est chargé de répondre au quotidien aux questions des clients et prospects.

L'une des forces de l'activité cimentière du Groupe en France est son outil industriel. En effet, le Groupe maintient ses usines à un haut niveau de performance en investissant régulièrement dans son outil industriel. Ainsi, les travaux de modernisation de l'usine de Montalieu réalisés au cours des années précédentes, ont permis de produire à un prix de revient compétitif.

Les prix de revient ont pu être contenus à un niveau satisfaisant grâce à :

- l'utilisation prioritaire des moyens de production les plus économiques, les ateliers les moins performants étant provisoirement mis en sommeil ;
- un arbitrage continu des sources énergétiques en fonction de l'impact économique global ;
- un contrôle rigoureux des frais de fonctionnement.

(b) Les États-Unis

La contraction de l'activité de la construction, partie en 2007 du marché résidentiel, s'est étendue en 2008 à l'ensemble des segments du marché de la construction du fait des effets croissants de la crise financière, le secteur non-résidentiel, qui résistait jusqu'ici, ayant

⁽¹⁾ Source : SFIC, 2008.

⁽²⁾ Source : SFIC, 2008.

⁽³⁾ Source : SFIC, 2008.

⁽⁴⁾ Source : étude "Building Materials" de J.P. Morgan, septembre 2009.

à son tour subi une baisse d'environ 19% sur l'année 2009; le plan de relance fédéral n'ayant, à ce stade, pas d'impact sensible sur le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Le marché américain du ciment, qui a culminé à plus de 127 millions de tonnes en 2005 et 2006, a connu une baisse moyenne annuelle d'environ - 11% depuis 2004 et de - 18,6% depuis 2006 ⁽¹⁾. La consommation domestique est estimée à 71 millions de tonnes en 2009 ⁽²⁾. La consommation par habitant a chuté à environ 317 kg ⁽³⁾ par habitant en 2008.

Le tableau ci-dessous indique la consommation de ciment dans les deux régions des États-Unis dans lesquelles le Groupe est implanté ⁽⁴⁾ :

| (en millions de tonnes) | 2009 | 2008 | Écart (%) |
|-------------------------|-------------|-------------|---------------|
| Sud-Est | 8,0 | 11,9 | - 33,0 |
| Californie | 6,7 | 9,7 | - 30,3 |
| Total États-Unis | 70,7 | 96,5 | - 26,7 |

Avec une production de ciment en 2009 d'environ 70 millions de tonnes, l'industrie cimentière américaine fournit environ 97% de la consommation nationale, en nette hausse du fait de la quasi disparition des importations ⁽⁵⁾.

En 2009, la consommation de ciment des États-Unis baisse de 26,7% (après un recul de -15,5% en 2008 et de -9,7% en 2007). Si la baisse des importations avait absorbé une grande partie de la baisse de la consommation en 2008, la baisse de 2009 a affecté principalement les capacités de production intérieures.

Le Sud-Est, qui était entré en crise plus tardivement en 2007, subit depuis 2008 une décroissance plus accentuée que la moyenne nationale. La consommation en Californie continue également de diminuer à un rythme soutenu mais néanmoins inférieur à celui constaté dans le Sud-Est.

Le ciment est très largement commercialisé en vrac sur le marché américain :

- le vrac représente environ 95% de la consommation: la première destination est le secteur public, suivie par le secteur résidentiel et enfin par le secteur privé non résidentiel ⁽⁶⁾;

- le sac représente les 5% restants de la consommation: ce faible pourcentage révèle le développement important de la filière béton prêt à l'emploi aux États-Unis ⁽⁷⁾.

Le Groupe est implanté aux États-Unis depuis 1974 et exerce son activité cimentière par l'intermédiaire de sa filiale National Cement Company (NCC) dans deux régions différentes :

- région Sud-Est: la cimenterie de Ragland située dans l'Alabama près de la ville de Birmingham dessert le marché du Sud-Est des États-Unis: Alabama, Géorgie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Tennessee et Mississippi;
- Californie: la cimenterie de Lebec située au nord de Los Angeles dessert le marché central et sud-californien.

Avec une production globale de ses deux usines de 1,27 millions de tonnes de ciment en 2009 (soit 0,61 million de tonnes pour Ragland et 0,66 million de tonnes pour Lebec), NCC est le 11^e producteur américain ⁽⁸⁾. Cependant, ces deux usines américaines sont distantes de plus de 3 000 km et opèrent donc sur deux marchés indépendants.

Les cinq premiers États producteurs ont été, par ordre décroissant, le Texas, la Californie, le Missouri, la Pennsylvanie et le Michigan ⁽⁹⁾. Ensemble, ces cinq États ont représenté environ 42% de la production aux États-Unis. De la même manière, les principaux États consommateurs sont le Texas, la Californie, la Floride, l'Illinois et l'état de New York. Les concurrents du Groupe sur ses deux marchés d'implantation aux États-Unis sont HeidelbergCement, Holcim, Lafarge, Cemex et Buzzi Unicem dans la région Sud-Est, et Cemex, HeidelbergCement, CPC, Mitsubishi et TXI en Californie.

Les volumes de vente du Groupe en 2009 se sont inscrits en baisse, de 28% par rapport à 2008. Cette baisse, qui concerne les deux régions d'implantation du Groupe, est cependant moins forte que celle de l'activité sur les marchés concernés.

La structure commerciale compte un responsable pour chaque cimenterie. Cette organisation permet un contact direct avec la clientèle locale, ainsi que

⁽¹⁾ Source : USGS, 2009.

⁽²⁾ Source : USGS, 2009.

⁽³⁾ Source : étude « Building Materials » de J.P. Morgan, septembre 2009.

⁽⁴⁾ Source : USGS, 2009.

⁽⁵⁾ Source : USGS, 2009.

⁽⁶⁾ Source interne.

⁽⁷⁾ Source interne.

⁽⁸⁾ Source : PCA, 2007.

⁽⁹⁾ Source : USGS, 2009.

de tenir compte des différences régionales (entre la Californie et la région Sud-Est) en termes de besoins et de cycles de consommation. Pour augmenter ses capacités de distribution, NCC dispose d'un réseau de points de distribution dans le Sud-Est, desservis par voie ferroviaire, qui lui permet d'atteindre le marché d'Atlanta et d'élargir sa zone de chalandise aux marchés de la Géorgie et de la Caroline du Sud en limitant les frais de transport.

Fidèle à sa politique industrielle, le Groupe a régulièrement investi dans ses deux usines américaines pour améliorer leurs performances. Ainsi, l'usine de Lebec a bénéficié d'investissements importants ces dernières années qui lui ont permis de diminuer significativement ses coûts de production.

(c) La Suisse

Le secteur de la construction est resté dynamique en 2009 en dépit de la crise économique mondiale, principalement animé par les PME dans le secteur de la construction résidentielle. Le marché des travaux publics s'est également bien comporté, soutenu par les programmes pluri-annuels de constructions d'infrastructures comme le contournement de Bienne ou l'autoroute Transjurane.

Le marché suisse du ciment a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 1,1% depuis 2004 et une relative stabilité depuis 2006⁽¹⁾ à un niveau élevé. En 2009, la consommation suisse de ciment est estimée à 4,6 millions de tonnes⁽²⁾. La consommation annuelle par habitant a atteint environ 601 kg en 2008⁽³⁾, un niveau élevé qui s'explique autant par la richesse du pays que par ses besoins importants en ouvrages de génie civil, du fait de son relief alpin.

Le marché suisse du ciment a la particularité d'être un marché essentiellement de vrac (à 95%)⁽⁴⁾. Ceci s'explique à la fois par la part importante des ouvrages de génie civil dans la consommation nationale et par une filière béton prêt à l'emploi très développée.

Les principaux producteurs sur ce marché sont Holcim, qui détient près des deux tiers du marché suisse, JuraCim (groupe CRH) et Vigier, filiale du Groupe⁽⁵⁾. Holcim est très présent dans l'est du pays, tandis que JuraCim et Vigier sont implantés dans la partie ouest du pays.

⁽¹⁾ Source : CEMSUISSE, 2009.

⁽²⁾ Source : CEMSUISSE, 2009.

⁽³⁾ Source : CEMBUREAU, 2008.

⁽⁴⁾ Source : CEMSUISSE, 2008.

Le Groupe a fait l'acquisition en 2001 de Vigier Holding AG, maison mère de 36 sociétés opérant dans le Ciment, le Béton prêt à l'emploi, les Granulats et la Préfabrication de produits en béton en Suisse.

Le Groupe est, au travers de sa filiale Vigier, le 3^e cimentier en Suisse⁽⁶⁾ avec environ 16% de part de marché en 2009⁽⁷⁾ et une production de 0,75 million de tonnes par an (en hausse de 5,5% par rapport à 2008). L'année 2009 a été marquée par un premier semestre difficile du fait de conditions hivernales rigoureuses, suivi d'un fort rebond au second semestre, permettant, sur l'ensemble de l'exercice, d'afficher un niveau d'activité record dans un marché en légère hausse.

Vigier possède une cimenterie implantée à Reuchenette, à proximité de Bienne. Son marché naturel est donc la région des plateaux avec l'axe Bienne - Soleure, la région de Fribourg à Lausanne, Berne - Egenkingen et, plus au sud, l'Oberland bernois.

Les pouvoirs publics suisses se sont engagés dans plusieurs grands projets d'infrastructure, auxquels Vigier a apporté toute son expertise. Ainsi, dans le cadre du développement de la nouvelle ligne ferroviaire alpine suisse, Vigier a fourni du ciment, ainsi que des granulats et du béton au chantier du tunnel du Lötschberg (34,6 km) de 2003 à 2006. Vigier fournit également des matériaux pour la construction et l'équipement du tunnel du Gothard.

Le Groupe dispose d'une structure commerciale réduite sur cette activité Ciment en Suisse, du fait de l'existence d'un système de distribution via un intermédiaire. Ce type de distribution est une spécificité du marché suisse.

La cimenterie de Reuchenette dispose de réserves en carrières abondantes. Cette usine fonctionne majoritairement avec des combustibles secondaires, ce qui lui confère un avantage concurrentiel significatif en termes de coûts de production.

(d) La Turquie

Depuis vingt ans, l'urbanisation de la Turquie, la croissance démographique et l'importante migration de la population rurale ont soutenu la demande de construction résidentielle et industrielle ainsi que le

⁽⁵⁾ Source interne.

⁽⁶⁾ Source interne.

⁽⁷⁾ Source interne.

développement des infrastructures. Les secteurs de la construction et des matériaux de construction sont tous deux corrélés à la croissance du produit intérieur brut, qui a été de 7,5% en 2005, 5,7% en 2006, 4,7% en 2007, 2% en 2008 et en régression de 6,5% en 2009.

Le secteur de la construction, touché par la récession et confronté à un stock important de logements vacants, s'est contracté de plus de 18% au cours de l'exercice.

Le marché du ciment en Turquie, en croissance forte et continue jusqu'en 2007, a connu en 2009 une seconde année de baisse. La croissance depuis 2004 est de près de 25%, soit une moyenne annuelle de 4,5%. En revanche, sur les trois dernières années, la baisse moyenne annuelle s'établit à 2,8%. La consommation annuelle est estimée à 38,3 millions de tonnes en 2009⁽¹⁾ (en baisse de plus de 5% par rapport à 2008). La consommation de ciment par habitant a atteint environ 575 kg de ciment par an pour 2008⁽²⁾. Cette évolution est très différenciée selon les régions, les régions de Marmara et Egée baissant fortement tandis que la zone Méditerranée est encore en stable.

Si le secteur cimentier turc demeure largement fragmenté, une concentration semble toutefois se dégager avec l'émergence d'acteurs multinationaux tels que Vicat, HeidelbergCement, Italcementi et Cementir (Italie) et de groupes turcs d'envergure nationale (comme Oyak, Sabanci et Nuh). Les principales zones de consommation de ciment en Turquie sont les zones urbaines de Marmara (Istanbul), d'Anatolie centrale (Ankara) ainsi que les régions touristiques de la Méditerranée (Antalya) et de la mer Égée. Entre 2007 et 2009, environ 15 millions de tonnes de nouvelles capacités de production clinker ont été mise en service. Cette évolution de l'offre combinée au retournement de la tendance de consommation crée une situation de vive concurrence sur le marché. De ce fait, les producteurs turcs sont très actifs sur le marché export, en progression de près de 35% pour atteindre 12 millions de tonnes sur les 10 premiers mois de l'année 2009.

La part du ciment vendu en vrac, qui a fortement augmenté ces dernières années pour atteindre 67% des ventes en 2007 au plan national, est légèrement redescendue à 60,5% en 2009 compte tenu des importants volumes exportés en sac. Le tremblement

de terre de 1999 a conduit les autorités turques à renforcer la réglementation en matière de construction, ce qui a favorisé le développement de la filière BPE et par conséquent les ventes de ciment en vrac.

Le Groupe est présent en Turquie depuis 1991 avec l'acquisition de Konya Cimento et y est devenu, notamment avec l'acquisition de Bastas Baskent Cimento en 1994, un acteur significatif avec plus de 3,0 millions de tonnes de ciment vendus en 2009 en baisse de 2,2% par rapport à 2008. Le Groupe possède deux cimenteries situées respectivement à Bastas (près d'Ankara) et à Konya (7^e ville la plus importante du pays). L'usine de Bastas fournit le marché d'Ankara et de l'Anatolie centrale tandis que celle de Konya dessert le sud de l'Anatolie, ainsi que la côte méditerranéenne.

Ces deux cimenteries disposent d'une force commerciale propre, dédiée à leur zone de chalandise, afin d'être en contact direct avec la clientèle régionale. Le Groupe saisit par ailleurs des opportunités de développement à l'export, notamment vers l'Irak, la Syrie et la Lybie.

La performance de l'activité Ciment du Groupe en Turquie a été favorisée, ces dernières années, par des réductions de coûts de production importantes et par des investissements significatifs sur les deux cimenteries. C'est ainsi qu'un second four Polysius a été implanté à Konya en 2002. De la même manière, le site de Bastas a bénéficié en 2007 du démarrage d'un second four Polysius d'une capacité de 4 500 tonnes/jour de clinker.

(e) Le Sénégal et le Mali

En l'absence de statistiques officielles, le Groupe estime que le marché du ciment au Sénégal connaît une croissance moyenne annuelle d'environ 4,3% depuis 2004. La taille du marché a doublé au cours des dix dernières années pour atteindre une consommation annuelle de 2,1 millions de tonnes en 2009⁽³⁾. La consommation par habitant était néanmoins limitée à environ 155 kg de ciment par an en 2008.

Le marché a bénéficié de projets d'infrastructures financés par l'État sénégalais, les aides d'états étrangers ainsi que par des organismes internationaux : par exemple, la construction d'une autoroute entre Dakar et Thiès et le plan de mobilité urbaine de la ville

⁽¹⁾ Source interne.

⁽²⁾ Source : CEMBUREAU, 2008.

⁽³⁾ Source interne.

de Dakar, l'aéroport de Ndiass, ainsi que les projets de développement du port de Dakar. La progression du marché est également soutenue par la hausse du taux d'urbanisation et de la construction individuelle, financée majoritairement par le rapatriement de devises par la diaspora sénégalaise.

L'industrie cimentière sénégalaise, qui bénéficie d'un accès à des ressources de calcaire rares en Afrique de l'Ouest, alimente également les pays limitrophes qui ne possèdent pas de producteur domestique de ciment, formant la sous-région suivante : Mauritanie, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, et plus particulièrement Mali et Gambie (la sous-région). Ces exportations se font par route, rail et voie maritime. La première destination est le Mali, dont la consommation domestique est estimée à près de 1,45 million de tonnes/an. Ces exportations vers le Mali ont représenté environ 0,7 million de tonnes en 2008⁽¹⁾.

Le ciment est très largement commercialisé en sac sur le marché sénégalais (à près de 97%)⁽²⁾, le pays ne disposant pas encore de filière de béton prêt à l'emploi. Le Groupe estime qu'environ 82% des ventes de ciment sont réalisées par l'intermédiaire de grossistes et de détaillants, tandis que les 18% restants sont destinées aux entreprises de BTP pour la réalisation de grands chantiers routiers et d'infrastructures, ainsi que, par exception, aux institutionnels qui financent ces grands travaux.

Le Groupe est présent au Sénégal depuis 1999. Il estime sa part de marché à plus de 76% en 2009, et exporte dans la sous-région. Sa filiale sénégalaise, Sococim Industries (Sococim), exploite une usine à Rufisque près de Dakar, qui a été la première cimenterie de la sous-région. Ses ventes se sont élevées à près de 2,2 millions de tonnes en 2009 (en hausse de 11% par rapport à 2008), dont 546 000 tonnes destinées à l'export. Malgré l'arrivée d'un nouvel entrant sur ce marché en 2002, Sococim a toujours représenté plus des deux tiers du marché depuis cette date.

Sococim a ouvert cinq dépôts afin de mieux couvrir le territoire sénégalais et développer une relation de proximité avec ses clients. L'organisation commerciale est structurée selon un axe géographique, avec un service dédié à l'export et un autre au marché domestique. Les commerciaux se répartissent le territoire en six zones distinctes.

Par ailleurs, la filiale du Groupe au Mali, Ciment et Matériaux du Mali (CMM), a mis en service à Bamako, en 2006, un dépôt et une station d'ensachage. Ce dépôt est approvisionné en ciment depuis l'usine de Rufisque par voie ferroviaire et routière. Cette nouvelle implantation permet au Groupe une meilleure pénétration du marché malien. Ce marché est en plein essor avec la réalisation de grands projets d'infrastructures et la construction de logements sociaux. La consommation de ciment au Mali est de près de 1,45 million de tonnes, en croissance de 5% par rapport à 2008 et les ventes totales du Groupe y ont représenté en 2009 plus de 460 000 tonnes, en progression de 82% par rapport à l'année précédente, dont 40 000 tonnes réalisées par CMM.

Dans le cadre de la politique industrielle du Groupe, Sococim a investi dans de nouveaux équipements destinés à réduire ses coûts d'exploitation et à accroître la capacité d'utilisation de l'usine dans son ensemble. Ainsi, un broyeur à charbon a été mis en service en 2004 et une nouvelle centrale électrique a été démarrée début 2007. Cette nouvelle centrale assure l'indépendance de la cimenterie vis-à-vis du distributeur sénégalais d'électricité. Cette politique s'est poursuivie en 2008 avec la mise en service d'un nouveau broyeur à ciment vertical et des ensacheuses associées, permettant une augmentation de la capacité de production ciment de l'usine tout en améliorant la performance énergétique. Enfin, la mise en service d'une nouvelle ligne de cuisson portant la capacité de production du Groupe au Sénégal à plus de 3,5 millions de tonnes de ciment, permet au Groupe de tirer profit du potentiel de croissance de l'Afrique de l'Ouest en bénéficiant de prix de revient compétitifs.

(f) L'Égypte

Le marché égyptien du ciment a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 14,4% depuis 2004 et de 16,9% depuis 2006⁽³⁾. Ce marché a été affecté par la guerre en Irak en 2003 et 2004, puis a retrouvé une croissance soutenue depuis 2005. En 2009, la consommation de ciment en Égypte a été d'environ 48 millions de tonnes⁽⁴⁾, soit une croissance d'environ 24,8% par rapport à 2008. La consommation par habitant a atteint environ 609 kg de ciment par an en 2009⁽⁵⁾.

L'Égypte compte, à ce jour, treize sociétés actives de ciment réparties à travers le pays, avec néan-

⁽¹⁾ Source interne.

⁽²⁾ Source interne.

⁽³⁾ Source : Ministère égyptien de l'équipement, 2009.

⁽⁴⁾ Source : Ministère égyptien de l'équipement, 2009.

⁽⁵⁾ Source interne pour 2009.

moins une concentration autour de la capitale. Ces sociétés ont réalisé, en 2009, une production domestique estimée à environ 47 millions de tonnes⁽¹⁾. Les exportations ont baissé à environ 0,3 million de tonnes⁽²⁾ (contre 1,3 millions de tonnes en 2008), pénalisées par un décret ministériel ayant interdit les exportations de ciment du mois d'avril 2009 au mois d'octobre 2010. L'industrie cimentière égyptienne présente l'avantage de disposer de faibles coûts de production et d'une situation géographique lui permettant d'exporter aisément, par voie maritime, ses excédents de production éventuels vers différentes régions du monde. Avec ses ports sur la Méditerranée, elle possède des voies d'accès principalement aux marchés espagnol, italien et à celui de la Syrie, mais également à ceux du sud des États-Unis, tandis que les ports de la mer Rouge permettent d'atteindre les pays du Golf et certains pays africains comme la Somalie, Djibouti, l'Érythrée et le Soudan.

Arabian Cement Company, filiale du groupe espagnol La Unión, a démarré sa ligne de 2 millions de tonnes de clinker⁽³⁾ à la fin du premier semestre 2008, mais ne dispose pas encore de broyeurs à ciment, lesquels ne devraient être opérationnels qu'en 2010. De son côté, South Valley Cement a mis en service en décembre 2008 un nouveau broyeur à ciment, et devrait démarrer la nouvelle ligne de cuisson associée en 2010. En outre, malgré l'octroi de nombreuses nouvelles licences d'exploitation en octobre 2007, les hausses de l'énergie et le contexte mondial fin 2008 ont ralenti, voire stoppé, la construction de nouvelles lignes de cuisson.

En 2003, le Groupe a pris une participation stratégique de 25% dans Sinaï Cement Company (SCC), de manière à se positionner sur ce marché émergent. Cette participation a été augmentée à partir de 2005 pour en prendre le contrôle.

Selon les estimations du Groupe, SCC est le 4^e producteur égyptien⁽⁴⁾, avec une part de marché domestique d'environ 7,3% à fin 2009 et une production d'environ 3,5 millions de tonnes de ciment en 2009, en progression de près de 47,4% par rapport à 2008, grâce à l'exploitation en année pleine de sa seconde ligne de cuisson (mise en service en juin 2008). Consécutivement à l'interdiction d'exporter imposée par le gouvernement égyptien, SCC a accentué sa pénétration sur les marchés du Caire et du delta du Nil et a maintenu sa position

de leader sur la péninsule du Sinaï. Sur le plan géographique, SCC occupe une position privilégiée : la proximité d'un port lui permettrait de servir de base pour l'exportation de ciment vers plusieurs pays, ce qu'elle pourrait notamment faire à destination des activités italiennes du Groupe. SCC bénéficie en outre de réserves abondantes de calcaire d'excellente qualité. Enfin, l'exploitation en année pleine de la seconde ligne de cuisson en 2009, alliée à la très bonne marche de l'usine, a permis de réaliser une croissance en volume sur le marché local de plus de 54%.

La cimenterie ayant été implantée en 2001, elle dispose d'un outil moderne. Depuis 2005, le fonctionnement du four exclusivement au gaz, pour la première ligne de cuisson, offre d'excellents rendements énergétiques et limite l'émission de CO₂. Le Groupe a engagé en 2006 un projet de doublement des capacités de l'usine. La seconde ligne de cuisson a démarré en juin 2008. SCC a été la seule cimenterie à mettre en service une nouvelle ligne complète en 2008, lui permettant ainsi de répondre à la forte croissance du marché local et ainsi de conforter sa position sur ce marché en 2009. Elle lui permet de se renforcer pour répondre également, lorsque les producteurs y seront autorisés, à la demande des marchés export, notamment en Palestine qui constitue un marché potentiel d'exportation important situé à proximité de l'usine.

(g) L'Italie

Le marché du BTP en Italie est en recul de 9,4% sur l'année 2009. Cette baisse se répartit également entre le secteur résidentiel et celui des infrastructures, le pays étant pénalisé par une dette publique importante qui limite les capacités d'intervention gouvernementales, dans un contexte de crise économique.

Le marché du ciment en Italie s'était maintenu entre 46 et 47 millions de tonnes entre 2004 et 2007. La consommation est estimée à environ 35 millions de tonnes en 2009⁽⁵⁾, en baisse de plus de 15% par rapport à l'année précédente et de plus de 24% par rapport à 2006⁽⁶⁾. Cependant, la consommation par habitant reste l'une des plus fortes d'Europe à près de 700 kg de ciment par an⁽⁷⁾, comparable aux autres pays d'Europe du Sud du fait des habitudes de construction et de rénovation du marché et de la poursuite de l'effort de construction d'infrastructures.

⁽¹⁾ Source interne.

⁽²⁾ Source : Ministère égyptien de l'équipement, 2009.

⁽³⁾ Source interne.

⁽⁴⁾ Source : Ministère égyptien de l'équipement, 2009.

⁽⁵⁾ Source: étude "Building Materials" de J.P. Morgan, septembre 2009.

⁽⁶⁾ Source: CEMBUREAU, 2008.

⁽⁷⁾ Source: CEMBUREAU, 2008.

Les importations de clinker sur le marché italien ont bénéficié en 2009 de prix très compétitifs notamment celles en provenance de Turquie.

En mai 2003, dans le but de renforcer sa présence en Europe et de poursuivre la progression géographique naturelle de ses investissements, le Groupe a racheté 100% de Cementi Centro Sud (CCS), société propriétaire d'un site de broyage de ciment dans le port d'Oristano, sur la côte occidentale de la Sardaigne, ainsi que d'un terminal cimentier dans le port de Tarente. CCS exploite également un second terminal sur le port d'Imperia. CCS a vendu plus de 0,4 million de tonnes de ciment en 2009, représentant environ 1,2% du marché italien. Les livraisons de l'exercice sont en retrait de 10,4% par rapport à 2008, une baisse moins significative que la moyenne du marché, traduisant le positionnement de niche du Groupe sur le marché sarde. En revanche, la pression sur les prix, en particulier en Italie centrale, n'a pas permis au Groupe de maintenir sa part de marché dans cette région.

Cette implantation en Italie constitue, pour le Groupe, une position stratégique d'observation, dans la mesure où ce pays dispose d'une industrie cimentière encore fragmentée, avec une vingtaine de producteurs présents sur le marché.

Les installations de ces trois unités permettent la fabrication et la manutention de ciment à moindre coût. Elles permettent également d'importer du clinker à faible coût de plusieurs pays du bassin méditerranéen.

(h) Le Kazakhstan

Après un fort ralentissement en 2008 consécutif à l'impact de la crise financière mondiale sur le système bancaire local, le secteur de la construction s'est stabilisé en 2009. La consommation de ciment, s'est légèrement redressé de 2% en 2009 par rapport à l'année précédente, ne retrouvant pas, toutefois, les niveaux atteints en 2007. La baisse des prix de vente a favorisé la production locale au détriment des importations en provenance principalement de Russie et, dans une moindre mesure du Kirghizstan.

Au-delà du ralentissement conjoncturel induit par l'impact de la crise financière internationale sur le système bancaire local, la progression de la consommation de ciment devrait se poursuivre, soutenue

par la croissance de la population urbaine et par la hausse continue du revenu par habitant lié aux importants revenus du secteur des matières premières. La consommation projetée à moyen terme devrait se situer entre 9 et 10 millions de tonnes.

Après la prise de contrôle de la société de projet, réalisée fin décembre 2007, la structure juridique des opérations au Kazakhstan est la suivante :

- Mynaral TAS, société commune détenue à 60% par Vigier, filiale du Groupe, détient les titres miniers et les droits fonciers y afférents ;
- Jambyl Cement Production Company, filiale à 100% de Mynaral Tas, est appelée à devenir la société de production et de commercialisation du ciment.

Le financement, à hauteur de 160 millions de dollars US, a été mis en place avec la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale. En marge de ce financement, SFI est entrée en décembre 2008 au capital de Mynaral Tas à hauteur de 10%, le partenaire kazakh du Groupe, Homebroker détenant 30%.

Le Groupe construit une usine *greenfield* qui sera située à proximité du lac Balkach, à environ 400 kilomètres d'Almaty et 900 kilomètres d'Astana. Cette usine, d'une capacité ciment de 1,2 million de tonnes est construite par China Triumph Engineering dans le cadre d'un contrat clé en main signé en août 2007. Elle mettra en œuvre des techniques cimentières récentes et éprouvées (broyeur à cru vertical, tour de préchauffage à cinq étages, filtres à manche, stockage clinker couvert...). Placée le long de l'axe routier et ferroviaire Almaty / Karaganda / Astana, l'usine approvisionnera, essentiellement par le rail, la zone d'Almaty et de ses environs, la région sud (Taraz, Chymkent) ainsi que le centre et la région d'Astana.

Les travaux de construction de l'usine, débutés en 2008, se poursuivent et la mise en service devrait intervenir, comme prévu, au second semestre 2010. Le plan de recrutement a été lancé début 2010 pour un effectif cible de 150 personnes.

(i) Mauritanie

Au cours du deuxième semestre 2008, le Groupe a consolidé sa position en Afrique de l'Ouest en acquérant 65% de la société BSA Ciment qui opère, depuis

début 2008, un broyeur à ciment à Nouakchott, capitale de la Mauritanie. Cette acquisition a permis au Groupe :

- de prendre pied sur le marché mauritanien et d'être en position d'en appréhender la croissance ;
- de consolider sa position stratégique au Mali en se positionnant sur les voies d'accès au nord-ouest du pays ;
- de disposer d'un débouché pour les capacités clinker supplémentaires de Sococim au Sénégal, consécutivement à la mise-en-service du nouveau four en octobre 2009.

BSA Ciment possède un centre de broyage ciment, une centrale à béton et une unité de production de préfabrication. Le broyeur, de marque Polysius, dispose d'une capacité annuelle de 450 000 tonnes. Ces installations sont situées à proximité de la principale zone portuaire du pays.

En 2009, la normalisation de la situation politique en Mauritanie a permis une reprise progressive de l'activité de construction. La consommation de ciment a progressé de 5% environ par rapport à 2008, au profit de la production locale, pour s'établir à 630 000 tonnes.

Dans ce contexte, BSA a fortement développé son activité commerciale et pris sa place de troisième acteur du marché mauritanien avec des ventes de plus de 100 000 tonnes malgré les perturbations subies au troisième trimestre. Pour faire face aux nombreuses coupures d'alimentation d'électricité publique qui ont significativement perturbé la production au troisième trimestre 2009 et garantir ainsi son indépendance énergétique future, BSA s'est dotée d'une unité de production d'électricité alternative.

(j) Inde

Au cours des dix dernières années, l'Inde a connu une progression annuelle moyenne de son PIB de plus de 7%. Sa croissance pour 2008 est ainsi estimée à 7,3%, et le pays profite d'une main d'œuvre qualifiée abondante qui lui permet de se développer notamment dans le secteur des services.

Depuis 2004, le marché du ciment en Inde a été en constante progression, avec une croissance de plus de 60% en 5 ans. Le marché indien du ciment a ainsi connu une croissance moyenne annuelle continue de près de 10% depuis 2004. La consommation annuelle est estimée à 198 millions de tonnes en 2009, faisant de l'Inde le deuxième marché mondial du ciment. Au

demeurant, la consommation de ciment par habitant reste assez faible, à environ 155 kg/personne.

La population de l'Inde s'élève à 1,16 milliards d'habitants, dont 29% d'urbains, et l'Inde devrait devenir le pays le plus peuplé de la planète aux environs de 2030. Bien que la crise économique mondiale commence à affecter la croissance indienne, la progression de la consommation annuelle de ciment devrait rester soutenue, alimentée par la croissance de la population (1,45% estimée en 2009) et sa nucléarisation, conjuguée aux importants programmes d'infrastructures prévus (routes, rails, barrages, irrigation, ports et aéroports, etc.).

Le 28 juin 2008, le Groupe a annoncé la création d'une société commune avec le cimentier indien Sagar Cements implanté dans l'État de l'Andhra Pradesh, présent depuis 25 ans sur le marché indien et doté d'une capacité de 2,5 millions de tonnes avec le démarrage de sa nouvelle ligne en juillet 2008.

Vicat Sagar Cement a pour objectif la construction d'une cimenterie *greenfield* dans le sud de l'Inde, à 700 kilomètres de Mumbai et à 170 kilomètres d'Hyderabad. La nouvelle usine se situera dans le cluster du Chatrasala, situé dans l'État du Karnataka. L'usine possédera à terme une capacité de production de ciment de 5,5 millions de tonnes, avec deux lignes de production de clinker de 6 000 tonnes/jour. La construction de la première des deux lignes de production débutera en 2010 (Voir également Sections 5.2.2. « Principaux investissements en cours et en projet », et 12.2.3. « Investissements industriels ».) pour une mise en service prévue en 2012.

La nouvelle usine mettra en œuvre des techniques cimentières récentes et éprouvées (broyeur à cru à rouleaux, tour de préchauffage à six étages, filtres à manche, stockage clinker couvert...) et aura sa propre centrale électrique. Elle sera raccordée au réseau ferré et pourra fournir les États du Karnataka, Maharashtra, Andhra Pradesh et les principales métropoles que sont Mumbai, Pune, Bangalore et Hyderabad.

6.3.2. Béton prêt à l'emploi et Granulats

L'activité Béton & Granulats représente 36,7% du chiffre d'affaires du Groupe, soit près de 696 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé en 2009 (845 millions d'euros en 2008 et 914 millions d'euros en 2007), et 17,5% de l'EBITDA du Groupe pour cette même période (20,7% en 2008 et 24,7% en 2007).

Les métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats sont gérés au sein de la même activité, du fait de la similarité de leurs clientèles et de la logique d'intégration verticale mise en œuvre par le Groupe.

Le béton et les granulats constituent, tout comme le ciment, des composants essentiels des projets de construction dans le monde entier. L'intégration des métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats s'est faite dans chacun de ces pays par l'acquisition et la création de nombreuses sociétés. Fin 2009, les sociétés du Groupe exploitaient 75 carrières de granulats ainsi que 241 centrales à béton réparties dans cinq pays, et avaient vendu 18,7 millions de tonnes de granulats et 7,1 millions de m³ de béton.

Le Groupe a d'abord développé son activité dans le béton prêt à l'emploi et les granulats en France par des investissements au cours des années 1980. Puis le Groupe a poursuivi son objectif d'intégration verticale par des acquisitions sélectives, prioritairement dans les zones de chalandise de son activité Ciment, ainsi que par le développement de son outil industriel dans les implantations existantes.

6.3.2.1. Les produits

(a) Béton prêt à l'emploi

Le béton est un mélange de ciment, de granulats, d'adjuvants et d'eau, qui durcit pour former un matériau de construction dont les principales qualités sont la résistance à la traction et à la pression, la durabilité, les temps de prise, la facilité de pose et la maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction. Les qualités et performances d'un béton ne peuvent être obtenues et garanties que si la formulation physico-chimique du béton, ainsi que son cycle de production sont rigoureusement respectés. Pour qu'un béton soit parfaitement formulé, les différents composants doivent être précisément dosés, dans un ordre et à un rythme déterminés. Ensuite, le malaxage doit être continu et homogène. Ces contraintes de production sont les raisons pour lesquelles un béton fabriqué en centrale est d'une qualité et d'une régularité supérieures à tout béton fabriqué manuellement ou en bétonnière. C'est la raison essentielle du développement du BPE, qui permet de garantir le respect des normes inscrites dans les cahiers des charges des travaux de construction.

Le Groupe offre un très large éventail de bétons, allant du béton ordinaire aux bétons spéciaux, développés pour des applications spécifiques par son

laboratoire de recherche et développement, répondant ainsi aux besoins et contraintes de ses clients :

- béton ordinaire, pour lequel le producteur garantit le type de ciment ainsi que la force de compression au bout de 28 jours (gamme de résistance 20 à 40 mPa);
- Béton Haute Performance (BHP), dont la composition est élaborée sur mesure, notamment pour la teneur en ciment (gamme de résistance 60 à 100 mPa);
- béton de fibres, pour la réalisation de structures plus fines, ayant une meilleure tenue à la fissuration. Le Béton Composite Vicat fait partie de cette catégorie;
- bétons spéciaux, développés et perfectionnés dans les laboratoires du Groupe pour répondre au cas par cas aux besoins précis des clients.

Les laboratoires de recherche et développement du Groupe conçoivent des bétons innovants offrant des perspectives d'applications nouvelles ou permettant une mise en œuvre facilitée. Ce point est développé à la Section 11. « Recherche et développement, brevets et licences » du présent document de référence.

(b) Granulats

Principale matière première consommée dans le monde après l'eau, les granulats (sables et graviers) sont des matériaux naturels utilisés dans la fabrication du béton, de la maçonnerie, de l'asphalte. Ce sont également les matériaux de base pour la construction des routes, des remblais et des constructions. La plupart de ces granulats proviennent de roches concassées (habituellement du calcaire ou du granite), ou d'extraction de sables et de graviers naturels. Dans une certaine mesure, et en fonction du marché, ils peuvent provenir d'asphalte et de bétons recyclés. Il existe plusieurs types de granulats, qui se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier la granulométrie et la dureté. La géologie locale détermine les types de granulats disponibles sur un marché donné.

En 2009, le Groupe a produit et vendu 18,7 millions de tonnes de granulats dans quatre pays (France, Suisse, Turquie et Sénégal).

6.3.2.2. Les procédés de fabrication

(a) Béton prêt à l'emploi

Le béton est obtenu en mélangeant des granulats, du ciment, des adjuvants chimiques et de l'eau en différentes proportions, dans les centrales à béton. Le mélange obtenu est ensuite chargé dans les « tou-

pies» et camions spéciaux, où il est, généralement, à nouveau malaxé avant d'être livré aux clients. La majeure partie des matières premières constitutives du béton (notamment le ciment et les granulats) est approvisionnée auprès du Groupe. Le béton est produit dans des dispositifs industriels faiblement capitalistiques, qui comportent des zones de stockage et des équipements destinés à mélanger les matières premières dans les proportions voulues et à charger le mélange, devenu du béton, dans les camions malaxeurs. La plupart des installations de production de béton sont fixes, mais le Groupe exploite également un certain nombre de dispositifs mobiles, installés sur les sites de construction (généralement les plus importants) de ses clients, en fonction de leurs besoins.

On peut faire varier les proportions de ciment et de granulats, ajouter des adjuvants chimiques (tels que des retardateurs ou des accélérateurs de prise), ainsi que remplacer une partie du ciment par des dérivés comme les cendres volantes ou le laitier, en vue d'obtenir les propriétés voulues par le client. Il faut par conséquent une grande expertise technique et un contrôle qualité sans faille pour traiter les nombreux aspects de la construction auxquels les clients du Groupe ont à faire face, tels que le temps de prise, l'aptitude au pompage, la mise en place du béton, les conditions climatiques, le retrait et la résistance structurelle.

Par ailleurs, lors de la commercialisation du béton, la logistique de livraison est essentielle en raison du temps de prise qui est limité.

Les prix des matières premières varient considérablement en fonction des marchés nationaux sur lesquels le Groupe opère. En général, les matières premières représentent environ 70% du total des coûts de production et de livraison du béton. Le ciment représente globalement plus de la moitié de ce coût. La livraison constitue la deuxième composante du coût, aux environs de 20% du coût total.

(b) Granulats

Les granulats peuvent provenir de roches massives ou de roches meubles :

- roches massives: la roche est abattue à l'explosif, avant d'être concassée, criblée puis lavée. Ces granulats sont ensuite principalement destinés au terrassement, à la fabrication d'enrobés, de blocs ou de parpaings, mais aussi de plus en plus à l'élaboration du béton;

- roches meubles: ces roches proviennent de la sédimentation de dépôts fluviaux ou glaciaires. Elles peuvent être exploitées hors d'eau, en gradins de 5 à 8 mètres de hauteur, ou alors en eau en utilisant des dragues. Ces granulats nécessitent moins de concassage mais doivent être criblés afin d'obtenir les granulométries souhaitées.

6.3.2.3. Les outils de production

(a) Béton prêt à l'emploi

Le Groupe exploitait, dans l'ensemble des pays où il est présent, 241 centrales à béton au 31 décembre 2009. Ces centrales sont situées à proximité des lieux de consommation du béton dans la mesure où, compte tenu des temps de prise, le béton préparé en centrale doit être livré sur le lieu de mise en œuvre dans un délai maximum d'une heure et demie. Le rayon d'action d'une centrale est généralement compris entre 20 et 30 km, dépendant également des conditions de circulation de la zone.

Une centrale de fabrication de béton prêt à l'emploi est composée de silos (ciment, sables et gravillons), de cuves de stockage des différents adjuvants (tels que les plastifiants) et d'une cuve de préparation du béton. Les composants du béton, que sont le ciment, le sable et les gravillons, sont introduits dans la cuve de préparation par gravité. Les qualités et les performances d'un béton ne peuvent être garanties que si la formulation est très précise et son cycle de production rigoureusement respecté. Le dosage de l'eau en particulier doit être très précis et le malaxage doit être continu et homogène. Pour répondre à toutes ces contraintes, les centrales à béton du Groupe ont été fortement automatisées, afin d'assurer la précision du processus.

Enfin, le béton préparé en centrale est chargé par gravité dans un camion malaxeur, également appelé camion toupie, qui livre le béton sur le chantier. Le Groupe possède ainsi une flotte de camions malaxeurs, tout en ayant également recours à des locataires auxquels il sous-traite la livraison du BPE.

(b) Granulats

La production de granulats nécessite des équipements lourds en carrière, tant pour l'exploitation de roches massives que pour celle de roches alluvionnaires. L'abattage et le concassage de roches massives nécessitent l'utilisation de chargeuses, d'engins de transport et de concasseurs. L'extraction de roches alluvionnaires est réalisée à l'aide de dragues. Dans les deux cas, le transport des granulats sur

site de traitement se fait le plus souvent par bandes transporteuses.

Les extractions se font sur des terrains dont le Groupe est propriétaire ou sur lesquels il possède des droits d'exploitation à long terme, et pour lesquels il a obtenu les autorisations administratives nécessaires. Celui-ci maintient le niveau de ses réserves par acquisitions et par l'obtention et le renouvellement de permis d'extraction.

6.3.2.4. Les implantations

Le Groupe a mis en place en France, en Suisse et en Turquie, une intégration verticale complète et exerce donc, dans ces pays, ses trois métiers de base que sont le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats.

Aux États-Unis, le Groupe a développé un réseau de centrales à béton dans chacune des deux régions où il est implanté. La filiale américaine s'approvisionne en granulats auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe.

Au Sénégal, le Groupe a investi dans une activité Granulats, au travers de deux acquisitions en 2001 et 2004. Au-delà des utilisations routières de ces matériaux, le Groupe s'est positionné en amont du marché du BPE afin d'anticiper son émergence.

En Mauritanie, le Groupe a investi en 2008 dans un centre de broyage ciment, une centrale à béton et une unité de production de préfabrication lui permettant de renforcer son maillage en Afrique de l'Ouest.

6.3.2.5. Positionnement concurrentiel

Le Groupe a produit, en 2009, plus de 7,1 millions de m³ de béton, dont 39,9% en France, 20,2% aux États-Unis, 32,9% en Turquie et 7% en Suisse. Les 241 centrales du Groupe sont situées à proximité des principales cimenteries du Groupe et maillent les territoires afin de pouvoir alimenter les chantiers régionaux ainsi que les centres urbains.

Le tableau ci-dessous indique les volumes de béton commercialisés ces trois dernières années :

| (volumes vendus en milliers de m ³) | 2009 | 2008 | 2007 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| France | 2 838 | 3 673 | 3 728 |
| États-Unis | 1 439 | 2 148 | 2 609 |
| Turquie | 2 341 | 2 030 | 1 897 |
| Suisse | 502 | 522 | 612 |
| Mauritanie | 1 | - | - |
| Total | 7 121 | 8 373 | 8 846 |

Les barrières à l'entrée étant peu élevées, le marché du BPE est très atomisé, avec un nombre important d'acteurs, comprenant à la fois des cimentiers et des groupes industriels internationaux, ainsi que des opérateurs indépendants.

L'activité Granulats du Groupe exploite 48 carrières en France, 19 en Suisse, 6 en Turquie et 2 au Sénégal, avec une production de 18,7 millions de tonnes de granulats en 2009. Les granulats produits par les sites français du Groupe représentent environ 53% de la production totale de granulats du Groupe.

Le tableau ci-dessous indique les volumes de granulats commercialisés ces trois dernières années :

| (volumes vendus en milliers de tonnes) | 2009 | 2008 | 2007 |
|--|---------------|---------------|---------------|
| France | 9 991 | 12 757 | 13 735 |
| Turquie | 4 022 | 3 901 | 3 934 |
| Suisse | 2 638 | 2 651 | 3 001 |
| Sénégal | 2 024 | 2 270 | 1 893 |
| Total | 18 675 | 21 579 | 22 562 |

Le marché des granulats est dans son ensemble assez atomisé et fragmenté en de nombreux marchés locaux. Les différents acteurs sont des carriers nationaux voire régionaux, des entreprises du secteur du BTP qui se sont intégrées en amont, ainsi que les groupes industriels internationaux de fourniture de matériaux de construction.

Le Groupe privilégie l'exploitation de carrières situées à proximité des marchés de consommation, de manière à disposer de meilleurs coûts de production. L'accès à la clientèle s'en trouve facilité, les frais de transport réduits, et la distribution est suffisamment souple pour satisfaire divers types de commandes, qu'il s'agisse de la livraison de quelques tonnes de sable ou de milliers de tonnes destinées à combler un important chantier d'autoroute, ou encore de fournir des habitations individuelles.

6.3.2.6. Les clients

Les granulats, majoritairement transportés par voie terrestre, sont vendus principalement sur les marchés locaux, en raison des coûts de transport élevés. Cependant, les carrières bénéficient parfois d'accès à des voies de transport fluvial ou de chemin de fer, ce qui permet d'expédier des granulats à des distances importantes, pour distribution sur des marchés locaux plus éloignés.

Le Groupe vend principalement ses granulats à des producteurs de BPE et prioritairement aux centrales à béton du Groupe, à des fabricants de produits pré-fabriqués (parpaings, pavés etc.), à des producteurs d'asphalte, à des entrepreneurs de travaux publics, à des maçons ainsi qu'à des entreprises du bâtiment de toutes tailles. Sur certains marchés, il vend des volumes substantiels de granulats destinés à différents procédés industriels tels que celui de la fabrication de l'acier.

Le béton prêt à l'emploi est vendu principalement à des entrepreneurs de BTP, allant des grands groupes internationaux du bâtiment à des entreprises de construction de maisons individuelles, à des agriculteurs ou à des particuliers. Les centrales servent des commandes de marché de travaux planifiées, ainsi que des demandes de livraisons immédiates sous centrale.

6.3.2.7. Les marchés

(a) La France

La baisse d'activité liée au ralentissement de la construction résidentielle constatée dès le deuxième semestre 2008 s'est étendue en 2009, avec la crise financière internationale, à tout le secteur du BTP.

Le marché du BPE en France a connu une baisse moyenne annuelle d'environ 0,3% depuis 2004 et de 5,1% depuis 2006, selon les statistiques du SNBPE⁽¹⁾. En 2009, le marché du BPE a représenté près de 37 millions de m³ de béton (en repli de 16,1% par rapport à 2008), produit par environ 1 780 centrales réparties sur tout le territoire français⁽²⁾.

| (milliers de m ³) | Production 2009 | Production 2008 | Écart (%) |
|-------------------------------|------------------------|------------------------|------------------|
| Auvergne | 706 | 816 | -13,5% |
| Bourgogne - Franche-Comté | 1 466 | 1 841 | -20,4% |
| Centre | 1 348 | 1 609 | -16,2% |
| Île-de-France | 4 910 | 5 596 | -12,3% |
| Lorraine | 1 087 | 1 314 | -17,3% |
| Midi-Pyrénées | 2 308 | 2 730 | -15,5% |
| Nord | 1 734 | 2 082 | -16,7% |
| Provence | 3 709 | 4 193 | -11,5% |
| Rhône-Alpes | 4 161 | 5 128 | -18,9% |
| Total France | 36 961 | 44 064 | -16,1% |

⁽¹⁾ Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (France), 2009.
⁽²⁾ Source : SNBPE, 2009.
⁽³⁾ Source : SNBPE, 2009.

Le Groupe exploite 138 centrales à béton en France, qui ont réalisé une production de plus de 2,8 millions de m³ en 2009, en baisse de 22,7% par rapport à l'année précédente. Le Groupe possède ainsi 7,7% de part de marché au plan national⁽³⁾.

Le Groupe possède un maillage de centrales très développé en région Rhône-Alpes, ce qui lui permet de suivre tous les chantiers de ses clients et le place en position de leader régional⁽⁴⁾. Le Groupe est également présent dans les régions PACA, Midi-Pyrénées, Centre - Auvergne, Nord - Pas-de-Calais, Île-de-France et dans le quart nord-est de la France. Le Groupe exploite une flotte d'environ 540 camions malaxeurs pour réaliser les livraisons sur chantier, dont 24 en flotte propre. En France, le Groupe fournit l'essentiel du ciment et environ un tiers des granulats consommés par l'activité BPE, ce qui témoigne d'une intégration verticale avancée de ses activités.

En France, l'équipe technico-commerciale de la division BPE du Groupe bénéficie de la collaboration de Sigma Béton, unité essentielle du Centre Technique Louis Vicat (CTLV) spécialisée dans les secteurs du béton prêt à l'emploi, des granulats et des produits routiers, dotée de la certification ISO 9002 pour la formulation, l'analyse et le contrôle des granulats, du ciment et du béton. En outre, Sigma Béton exerce une activité de formation, de recherche et développement et des services d'analyse des bétons livrés à des producteurs, à des industriels du secteur des produits en béton et à des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics.

Le marché français des granulats représentait 348 millions de tonnes en 2009⁽⁵⁾ (hors matériaux recyclés), en repli de 13% par rapport à 2008, provenant de l'exploitation d'environ 3 500 carrières. Le Groupe dispose de 63 sites dont 48 carrières, qui lui ont permis de produire et de commercialiser 10 millions de tonnes de granulats en 2009, soit environ 2,8% du marché national⁽⁶⁾. Le Groupe se positionne parmi les dix premiers producteurs de granulats en France, étant précisé que selon nos estimations, les huit premiers producteurs réalisent plus de 50% de la production nationale.

La stratégie du Groupe pour son métier Granulats en France est de se concentrer sur les régions où il dispose déjà d'une présence dans le BPE. Ainsi, afin de renforcer son métier Granulats, le Groupe a acquis,

⁽⁴⁾ Source interne.
⁽⁵⁾ Source : Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux (Unicem), 2009
⁽⁶⁾ Source : Unicem, 2009

en janvier 2003, la société Rudigoz, propriétaire de deux centrales à béton et de deux carrières dans la région Rhône-Alpes et, en 2004, la société Matériaux SA, implantée dans l'est de la France.

En 2009, l'activité Granulats du Groupe en France s'est repliée de 21,8% (par rapport à une production en 2008 de près de 12,8 millions de tonnes) avec une baisse qui a concerné l'ensemble des régions.

(b) Les États-Unis

Le marché américain du béton prêt à l'emploi est estimé à environ 203 millions de m³ pour l'année 2009⁽¹⁾. Le BPE est très largement répandu aux États-Unis. La baisse de ce marché s'est accélérée en 2009, du fait de la crise plus prononcée du marché résidentiel et d'un début de baisse dans le secteur privé non-résidentiel. Ainsi 2009 est en repli de 24% au niveau national après une baisse de 15% en 2008. Le marché reste de ce fait très concurrentiel, on y trouve à la fois des acteurs importants et fortement intégrés, tels que Cemex ou Lafarge, mais également encore beaucoup de petits producteurs indépendants actifs au plan local.

Le Groupe exploite 47 centrales sur le territoire américain, dans les deux régions où il est implanté, qui ont réalisé une production globale d'un peu plus de 1,4 millions de m³ en 2009 (dont 73% en Californie et 27% en Alabama), en retrait de 33% par rapport à la production globale en 2008 (2,1 millions de m³). L'évolution des volumes de vente du Groupe varie en fonction des régions et est déterminée par l'activité résidentielle. Compte tenu de l'étendue du marché américain, ne sont présentés ci-dessous que les deux marchés régionaux sur lesquels le Groupe est implanté.

Le Groupe a acquis en mai 2008 un important dispositif de Béton prêt à l'emploi autour d'Atlanta, renforçant ainsi fortement son intégration verticale dans le Sud-Est, notamment dans la perspective de la construction du nouveau four de Ragland. Le dispositif du groupe Walker est positionné sur un marché important, au sud d'Atlanta, tiré à long terme par la forte croissance de la population de cette ville. L'ensemble acquis dispose de 14 centrales à béton réparties sur neuf sites qui ont une capacité de production de l'ordre de 700 000 m³ et représente un potentiel de consommation de ciment de 200 000 tonnes.

Le marché du BPE sur lequel le Groupe opère dans la région Sud-Est, soit l'Alabama et la Géorgie, a représenté, en 2009, une production de près de 8,3 millions de m³ en repli de 37% par rapport à 2008⁽²⁾.

Le marché du BPE en Californie a représenté, en 2009, une production de 18,2 millions de m³, en fort recul de 30,8% par rapport à l'année précédente du fait de la forte baisse de la construction résidentielle⁽³⁾.

(c) La Suisse

Le marché du BPE en Suisse a connu une croissance moyenne annuelle de 4,3% depuis 2004 et une stabilité depuis 2006, selon les dernières estimations de l'ERMCO⁽⁴⁾. La consommation a décliné en 2002 et 2003, puis a redémarré en 2004 avec les chantiers de grands ouvrages. Toujours selon l'ERMCO, la production de BPE en Suisse a été de 12 millions de m³ en 2007 et 2008. D'après les estimations du Groupe, le marché est resté stable en 2009. Le marché du BPE est très développé avec un maillage très dense.

Au travers de sa filiale Vigier, le Groupe possède 18 centrales à béton réparties sur la moitié ouest de la Suisse dans quatre régions. Ces centrales ont réalisé en 2009 une production de 0,50 million de m³, en baisse de près de 4% par rapport à l'année précédente (la production ayant été de 0,52 million de m³ en 2008).

Vigier exploite 19 sites de granulats, situés à proximité des centrales à béton. Ces carrières sont généralement de taille plus modeste qu'en France et sont essentiellement destinées à fournir les besoins des centrales à béton. La production de granulats de Vigier est restée stable par rapport à l'année précédente, elle s'est élevée à 2,6 millions de tonnes en 2009.

Par ailleurs, l'organisation de Vigier dans la région Bienne-Soleure a été rationalisée en 2006 avec une séparation juridique entre les activités BPE/Granulats, et Préfabrication.

(d) La Turquie

Le marché du BPE en Turquie a connu une croissance moyenne annuelle de 16,4% depuis 2004 et de -1,5% depuis 2006⁽⁵⁾. Le BPE est apparu au début des années 1980 en Turquie et s'est très rapidement développé à partir du début des années 1990. À la

⁽¹⁾ National Ready Mix Concrete Association, 2009.

⁽²⁾ National Ready Mix Concrete Association, 2009.

⁽³⁾ National Ready Mix Concrete Association, 2009.

⁽⁴⁾ European Ready Mixed Concrete Organization (Bruxelles), 2009.

⁽⁵⁾ Source interne.

suite du tremblement de terre de 1999, le gouvernement turc a imposé de nouvelles normes destinées à améliorer la qualité des constructions, ce qui a bénéficié à l'activité BPE dans son ensemble sur ces cinq dernières années, au détriment du béton préparé manuellement. Le marché turc du BPE est estimé à plus de 67 millions de m³ en 2009, en retrait d'environ 3% par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le nombre d'installations sur le territoire a dans la même période augmenté de 3% environ, générant un renforcement de la concurrence et des baisses des prix du BPE.

Le Groupe s'est implanté en Turquie à partir de 1991 et a développé une activité BPE dans la région de l'Anatolie centrale, autour des villes d'Ankara et de Konya. Fin 2009, le Groupe exploitait 37 centrales, dont 17 dans la région d'Ankara et 20 dans la région de Konya, leur production ayant atteint 2,3 million de m³ correspondant à une progression de 15,3% par rapport à l'année précédente. Cette progression s'est réalisée principalement dans la région d'Ankara, grâce notamment à l'utilisation de centrales mobiles positionnés sur les chantiers importants.

L'activité BPE en Turquie doit s'adapter aussi bien aux conditions climatiques très rigoureuses dans la partie centrale du pays, qu'aux contraintes liées à l'activité touristique du pays. Ainsi, le Groupe exerce son activité BPE de façon alternée : il fournit du printemps à l'automne principalement les régions d'Ankara et de Konya, et alimente, durant la période hivernale et de basse saison touristique, les chantiers de construction sur les côtes de la Méditerranée et de la mer Noire.

Le marché des granulats en Turquie est estimé à environ 240 millions de tonnes en 2009⁽¹⁾ en baisse de près de 8% par rapport à 2008. Le Groupe exploite en Turquie six carrières, dont la production totale de granulats a été de 4 millions de tonnes en 2009 (en progression de 3% par rapport à 2008) : quatre carrières sont situées près d'Ankara, une près de Konya et une dernière est située à proximité de la côte méditerranéenne. Il s'agit de carrières de roches massives, hormis celle située sur la côte méditerranéenne qui est une carrière de roche alluvionnaire. La position du Groupe en Turquie sur cette activité Granulats est orientée vers la couverture de la zone de chalandise de son activité BPE.

(e) Le Sénégal

La conjoncture défavorable du secteur BTP constatée depuis le dernier trimestre 2008 s'est poursuivie tout au long de l'année 2009, tant dans le domaine de la construction de logements que celui des grands travaux d'infrastructures.

Le Groupe est présent sur le marché des granulats du Sénégal et des pays limitrophes. En l'absence de statistiques officielles sur ce marché, le Groupe l'estime à approximativement 2,8 millions de tonnes en 2009, soit une baisse d'environ 20% par rapport à 2008. Ce marché se caractérisait depuis 1994 par une demande supérieure à la capacité de production cumulée des différents exploitants de carrières du pays. Cette tendance s'est inversée en 2009 avec l'arrivée de nouveaux acteurs et une augmentation parfois importante des capacités de production de nos concurrents. Produits dans la partie occidentale du Sénégal (Dakar et Thiès), les granulats concassés sont utilisés dans les onze régions du pays et en Gambie voisine.

En 2009, le Groupe a produit 2 millions de tonnes de granulats, en repli de 10,8% par rapport à 2008. Ces granulats proviennent de l'exploitation de deux carrières par deux sociétés du Groupe : Sodevit (acquise en 2001) et Gécamines (acquise en 2004 et détenue à hauteur de 70%).

Sodevit exploite un gisement de calcaire et possède un réseau de points de vente qui alimente des chantiers diffus. Elle couvre à elle seule environ 50% des besoins du marché en granulats concassés destinés aux bétons hydrauliques. Gécamines produit et commercialise des granulats de basalte concassé dont environ 70% du volume mis sur le marché est destiné à la construction d'infrastructures routières.

6.3.3. Autres Produits & Services (APS)

Le Groupe dispose, en France et en Suisse, d'activités complémentaires à ses principaux métiers, dont il est devenu propriétaire à la suite de diverses restructurations ou acquisitions. Chaque fois qu'il a été en mesure de développer des synergies avec ses principaux métiers, le Groupe a poursuivi le maintien et le développement de ces activités complémentaires. Ainsi, l'acquisition en 1984 des Papeteries de Vizille a apporté au Groupe la capacité de produire des sacs en papier utilisés dans le secteur du ci-

⁽¹⁾ Source interne

ment. De la même manière, le Groupe a développé, depuis l'acquisition de Vigier en 2001, l'activité de Préfabrication qui bénéficie d'une position forte en Suisse romande, consolidant ainsi le fonds de commerce de ciment de Vigier. En revanche, les activités acquises et ne répondant pas à ses critères d'intégration ou de synergies sont cédées, ce qui fut le cas, à titre d'exemple, de l'activité Négoce du groupe Vigier ou, plus récemment, des activités Négoce et Tuyaux en France.

Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel par activité

| (en millions d'euros) | | 2009 | | 2008 | 2007 |
|-----------------------|----------------------------|------|---------------|-------|-------|
| Produits et Services | | 2009 | (hors Groupe) | | |
| France | Transport & Grands Travaux | 79,9 | 45,5 | 115,3 | 121,7 |
| | Vicat Produits Industriels | 66,5 | 66,2 | 67,6 | 65,9 |
| | Papier | 36,9 | 34,8 | 39,7 | 38,9 |
| Suisse | Préfabrication | 94,8 | 94,7 | 93,5 | 96,6 |

6.3.3.1. Activité Transport et Grands Travaux (France)

La Société Auxiliaire de Transport et de Matériel (SATM) a été créée en 1958 et est devenue spécialiste du transport de matériaux liés aux grands chantiers tels que barrages, autoroutes, stations de ski, aéroports, lignes ferroviaires et équipements portuaires. SATM, à travers ses 15 agences en France, met en œuvre trois modes de transport, par benne, par citerne et par plateau.

Le transport routier a été marqué ces dernières années par l'adoption par l'État de mesures visant à soutenir ce secteur en difficulté (notamment via l'indexation du prix du carburant).

SATM réalise environ 84% du chiffre d'affaires de son activité Transport en tant que commissionnaire de transport et est un acteur de premier plan dans ce domaine pour les activités vrac, benne et citerne, ce qui lui confère une très grande flexibilité et adaptabilité au marché. Ainsi, SATM exploite une flotte d'environ 1 000 véhicules, dont la majeure partie appartient à des sous-traitants travaillant régulièrement avec le Groupe. La politique commerciale de SATM consiste à renforcer sa position dans le service logistique spécialisé auprès d'une clientèle industrielle.

Environ 49% du chiffre d'affaires de l'activité Transport de SATM est réalisé avec des sociétés du Groupe dans la mesure où, en France, une grande partie du transport du ciment et de granulats vers les centrales de BPE est assurée par SATM. La complémentarité de cette activité Transport avec les métiers

L'activité Autres Produits & Services regroupe les métiers du Transport, Chimie du bâtiment, Papier et Préfabrication de produits en béton. Elle représentait, en 2009, 13% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe soit 250 millions d'euros (283 millions d'euros en 2008 et 293 millions d'euros en 2007) et 5,6% de l'EBITDA du Groupe pour la même période soit 26 millions d'euros (5,9% en 2008 et 5,3% en 2007).

du Groupe lui permet ainsi d'optimiser la qualité du service fourni à ses clients. Le chiffre d'affaires de cette activité SATM en 2009 est en baisse de 29%, du fait principalement d'une baisse du volume d'activité et dans une moindre mesure de l'effet induit par la baisse des prix du carburant.

L'activité Grands Travaux de SATM résulte principalement d'appels d'offres concernant les grands chantiers de construction d'infrastructures telles que les lignes TGV, les projets autoroutiers et les constructions de centrales électriques. SATM intervient sur ces chantiers afin de fournir le BPE au moyen de centrales mobiles destinées aux grands ouvrages. SATM est un véritable partenaire dans le domaine des grands travaux, en France ou à l'étranger. Il fournit une prestation de transport, de production et de fourniture de matériaux et permet ainsi au Groupe d'offrir une réponse globale aux besoins de ses clients.

6.3.3.2. Vicat Produits Industriels (France)

Vicat Produits Industriels (VPI) est un acteur important sur le marché des mortiers industriels pour le bâtiment et le génie civil. Sa politique qualité a été récompensée par les certifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 obtenues simultanément pour l'ensemble des sites et activités et notamment les quatre usines.

VPI apporte au Groupe une capacité d'observation du marché des matériaux de construction et donc une connaissance fine des besoins des utilisateurs finaux.

VPI propose une large gamme qui comprend environ 200 produits répondant à un grand nombre de besoins: les enduits de façade, les mortiers et bétons traditionnels, les produits servant à réparer les sols et les murs, les colles pour carrelages, les produits d'isolation thermique. L'évolution et le développement de ces produits et leur adaptation aux besoins des clients est assurée par l'équipe du laboratoire de recherche de L'Isle-d'Abeau.

Le chiffre d'affaires hors Groupe de l'activité VPI est en baisse en 2009 d'environ 1,8%, à 66,2 millions d'euros, en raison notamment de fortes tensions sur les prix.

La société VPI comporte les trois pôles d'activité suivants, structurés par type de clientèle :

- Pôle bâtiment : s'adresse au négoce en matériaux, généraliste ou multispecialiste. Ce pôle représente environ 66% du chiffre d'affaires de VPI, les clients sont des groupements, des négociants intégrés ou indépendants.
- Pôle bricolage : s'adresse aux grandes surfaces de bricolages. Ce pôle représente environ 27% du chiffre d'affaires de VPI.
- Pôle génie civil : s'adresse à des entreprises spécialisées dans le secteur du génie civil. Ce pôle représente environ 7% du chiffre d'affaires de VPI.

Des investissements significatifs ont été réalisés en 2006 et 2007 sur l'usine d'Auneau, afin d'augmenter les capacités de production et pouvoir ainsi faire face au développement commercial de son activité de fabrication d'enduits de façade et de colles à carrelage.

6.3.3.3. Activité Papier et Sacherie (France)

Situées dans la région de Grenoble, les Papeteries de Vizille sont présentes sur deux segments.

a) La production de papier impression-écriture

Les ventes des Papeteries de Vizille ont atteint 26 037 tonnes de papier en 2009, en baisse de 5,2% par rapport à 2008 en dépit de la progression des ventes à l'exportation ; la production française sur ce segment a connu une baisse de près de 16%⁽¹⁾. La petite taille de cette société et la flexibilité de son outil de production ont conduit le Groupe à privilégier une stratégie de niches visant à fournir à sa clientèle une gamme diversifiée de produits à forte valeur ajoutée: les papiers bouffants, les papiers chèques, les papiers sécurisés et les papiers filigranés.

⁽¹⁾ Source : Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses (Copacel), 2009.
⁽²⁾ Fédération européenne des fabricants de sacs papier à grande contenance (eurosac), 2009.

Après les nombreuses restructurations dans l'industrie papetière au cours des dernières années, 2009 a été une année difficile du fait d'une nouvelle baisse du marché. Cette baisse d'activité a entraîné une multiplication des arrêts de production et de nouvelles fermetures de sites.

Malgré sa dimension modeste, avec environ 1% de la production française, Vizille est le partenaire d'éditeurs de renom, de grandes banques françaises, et poursuit son développement dans différents pays du monde où son savoir-faire, la qualité de ses produits et son service sont reconnus.

b) La production de sacs de grande contenance en papier

Le marché européen et le marché français ont connu une baisse de près de 10% en 2009⁽²⁾, dans le sillage de la baisse des marchés de la construction.

La sacherie fournit des sacs en papier de grande contenance aux secteurs agroalimentaire, chimique et de la construction. Cette unité permet de produire des sacs techniques, à valves scellées, ainsi que des sacs plus petits. Cette usine a une capacité de production annuelle d'environ 75 millions de sacs, ce qui représente approximativement 12% du marché national⁽³⁾. Par ailleurs, 33% des sacs vendus par les Papeteries de Vizille sont destinés au Groupe, sans que les Papeteries de Vizille soient pour autant le fournisseur exclusif du Groupe.

Les ventes de sac des Papeteries de Vizille se sont repliées de 17,1% en 2009.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des volumes de ventes des Papeteries de Vizille⁽⁴⁾:

| | 2009 | 2008 | Écart (%) |
|--|--------|--------|-----------|
| Impression écrite (en tonnes) | 26 037 | 27 476 | -5,2% |
| Sacs (en milliers d'unités) | 58 539 | 70 655 | -17,1% |
| Chiffre d'affaires (en millions d'euros) | 36,9 | 39,7 | -7,1% |

⁽³⁾ Fédération européenne des fabricants de sacs papier (eurosac), 2009.
⁽⁴⁾ Source interne.

6.3.3.4. Activité Préfabrication de produits en béton (Suisse)

La société Creabéton Matériaux, qui est une filiale suisse de Vigier, regroupe les quatre sites de production de l'activité Préfabrication. Ces quatre usines sont approvisionnées en ciment et granulats par les autres sociétés du Groupe. Creabéton Matériaux fabrique et commercialise une gamme complète de produits en béton, notamment des produits de jardin (pavés, dalles), des produits d'infrastructures (Deltabloc, cunettes) et des produits sur mesures (éléments architecturaux). Vigier fabrique et commercialise également des traverses de chemin de fer et des bordures de quai en béton, sous la marque TriBÉTON et a acquis récemment un prestataire de solutions techniques détenteur des licences du système de voies sans ballast «Low Vibration Tracks».

En 2009, les quatre usines suisses ont réalisé une production globale de 367 962 tonnes de produits préfabriqués en béton. Cette production est en baisse de plus de 8% par rapport à 2008 mais l'activité reste à un niveau assez élevé. L'année 2009 a été caractérisée par une demande plus modérée de produits catalogues et une demande soutenue sur le marché des traverses ferroviaires. L'activité traverses de chemin de fer a obtenu en 2009 la commande de fourniture des traverses du tunnel du Gothard pour environ 40 MCHF.

6.4. FACTEURS DE DÉPENDANCE

Les informations concernant les facteurs de dépendance du Groupe figurent à la Section 4. «Facteurs de risques» du présent document de référence.

6.5. ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Le Groupe, à l'instar d'autres grands groupes industriels, est soumis à un nombre important de lois et réglementations relatives à la protection de l'environnement dans chacun des pays dans lesquels il opère. Ces lois et réglementations imposent des normes de plus en plus contraignantes en matière notamment d'émissions atmosphériques, de bruit, de rejet d'eaux usées ou de déchets industriels, d'hygiène et de sécurité, d'utilisation et de manipulation des déchets ou matériaux dangereux, de méthode d'élimination des déchets, de dépollution et de sécurité des produits.

L'activité cimentière en France est soumise depuis 2005 à des quotas d'émission de gaz à effet de serre. En 2003, l'Union européenne a adopté la directive

2003/87 mettant en œuvre le Protocole de Kyoto sur le changement climatique, visant à mettre en place un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre afin d'inciter les industriels à maîtriser et à réduire leurs émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Ainsi, les États membres de l'Union européenne attribuent chaque année des quotas d'émission à chaque exploitant dans le cadre de plans nationaux d'affectation, qui sont négociés après concertation avec les organismes professionnels. Ces affectations de quotas d'émission sont principalement déterminées sur la base des émissions passées, de la croissance espérée du secteur d'activité et en tenant compte du facteur de réduction fixé par l'Union européenne, afin de tendre vers les objectifs du Protocole de Kyoto. Tout dépassement par un industriel des quotas alloués, doit être compensé par l'achat de droits d'émission sur le marché ou par l'utilisation de quotas alloués pour l'année suivante.

Toutes les cimenteries du Groupe présentes dans l'Union européenne sont concernées par la directive sur l'affectation des quotas d'émissions et ses dispositions. Les quotas qui sont alloués aux sites du Groupe en France, représentent environ 2,8 millions de tonnes de CO₂ par an pour la période 2008-2012.

L'année 2008 a été marquée par les négociations relatives à la modification de la directive européenne sur les émissions de gaz à effet de serre pour la période postérieure à 2012. Sous la présidence française de l'Union européenne, le projet de directive publié en janvier 2008 a été aménagé, afin de tenir compte de son impact prévisible sur la compétitivité des industries européennes hautement consommatrices en énergie. La directive adoptée le 16 décembre 2008 attribue des quotas de CO₂ gratuits aux industries qui seront reconnues comme très consommatrices en énergie et soumises à la concurrence internationale. Les critères définis dans la directive permettent de classer l'industrie cimentière dans cette catégorie. Le montant des quotas gratuits attribué sera fondé sur la moyenne des émissions spécifiques des cimenteries ayant les plus faibles facteurs d'émission de CO₂ et représentant 10 % de la production de clinker.

Certains détails de la directive doivent encore être précisés par la Commission européenne. Il ressort cependant du texte actuel que des efforts de réduction des émissions de CO₂ seront nécessaires, mais ces efforts devraient être compatibles avec le maintien de la compétitivité de l'industrie cimentière européenne en général et du Groupe en particulier.

Par ailleurs, le règlement REACH (Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals) n°1907/2006, adopté le 18 décembre 2006 est entré en vigueur le 1er juin 2007. Il prévoit notamment, à la charge de chaque producteur ou importateur, une obligation d'enregistrement auprès de l'Agence européenne pour les produits chimiques et substances chimiques fabriqués ou importés en quantités d'une tonne ou plus par an.

Le clinker est exempté des procédures d'enregistrement, mais entre dans le champ d'application du règlement REACH en ce qui concerne la classification, l'étiquetage et les exigences en matière d'information. Le ciment étant une préparation, il ne requiert pas d'enregistrement mais entre dans le champ d'application du règlement dans le cadre des exigences en matière d'information, de restriction de mise sur le marché et compte tenu de la présence de certaines substances dangereuses (chrome VI).

La plupart des matériaux d'extraction utilisés par le Groupe comme matière première ainsi que le clinker sont exemptés des procédures d'enregistrement au titre de l'annexe V du règlement REACH.

Concernant les autres substances pour lesquelles le Groupe se situe comme producteur ou importateur extracommunautaire (c'est-à-dire le gypse synthétique, les poussières de four ou de by-pass pour lesquels le Groupe est producteur ou intermédiaire isolé ainsi que le laitier de haut-fourneau, le pet-coke et la triéthanolamine), il est procédé au préenregistrement. Ces substances rentrent dans la préparation du ciment. De fait, le Groupe participe donc aux consortia d'enregistrement de ces substances.

Dans le cadre des réglementations applicables aux installations classées, les activités du Groupe, notamment l'exploitation des cimenteries et des carrières, font l'objet d'autorisations ou de déclarations d'exploitation et sont soumises à des prescriptions édictées par des autorités administratives.

Toutes les installations classées prennent en considération les aspects environnementaux suivants : la pollution atmosphérique, la pollution des eaux, les déchets, la protection de la nature (faune, flore, paysages, archéologie, forêts, zones naturelles, agriculture), les bruits, l'utilisation rationnelle de l'énergie et l'urbanisme. Des réaménagements concertés avec les populations voisines ainsi qu'avec les acteurs et protecteurs de l'environnement sont effectués.

Les pouvoirs publics et des laboratoires indépendants conduisent des contrôles permanents sur les cimenteries, en sus des contrôles internes effectués par le Groupe.

Le Groupe se conforme aux lois et réglementations applicables en matière environnementale, et détient les autorisations, permis et licences nécessaires pour permettre la poursuite de l'exercice de ses activités. Les lois et règlements imposent des standards de protection de l'environnement de plus en plus rigoureux pour des activités industrielles telles que celles exercées par le Groupe, en particulier dans l'Union européenne et aux États-Unis, et sont interprétés de plus en plus restrictivement par les autorités. Cette tendance devrait se confirmer et expose le Groupe à un risque accru de mise en cause et de dépenses significatives résultant de questions environnementales.

Le Groupe travaille activement au développement et à la mise en place de mesures destinées à protéger l'environnement. Le développement et l'adaptation des technologies de production constituent un élément clé pour le Groupe, en matière de gestion de l'environnement. La politique environnementale menée par le Groupe est détaillée à la Section 8.2. « Politique environnementale » du présent document de référence.

7

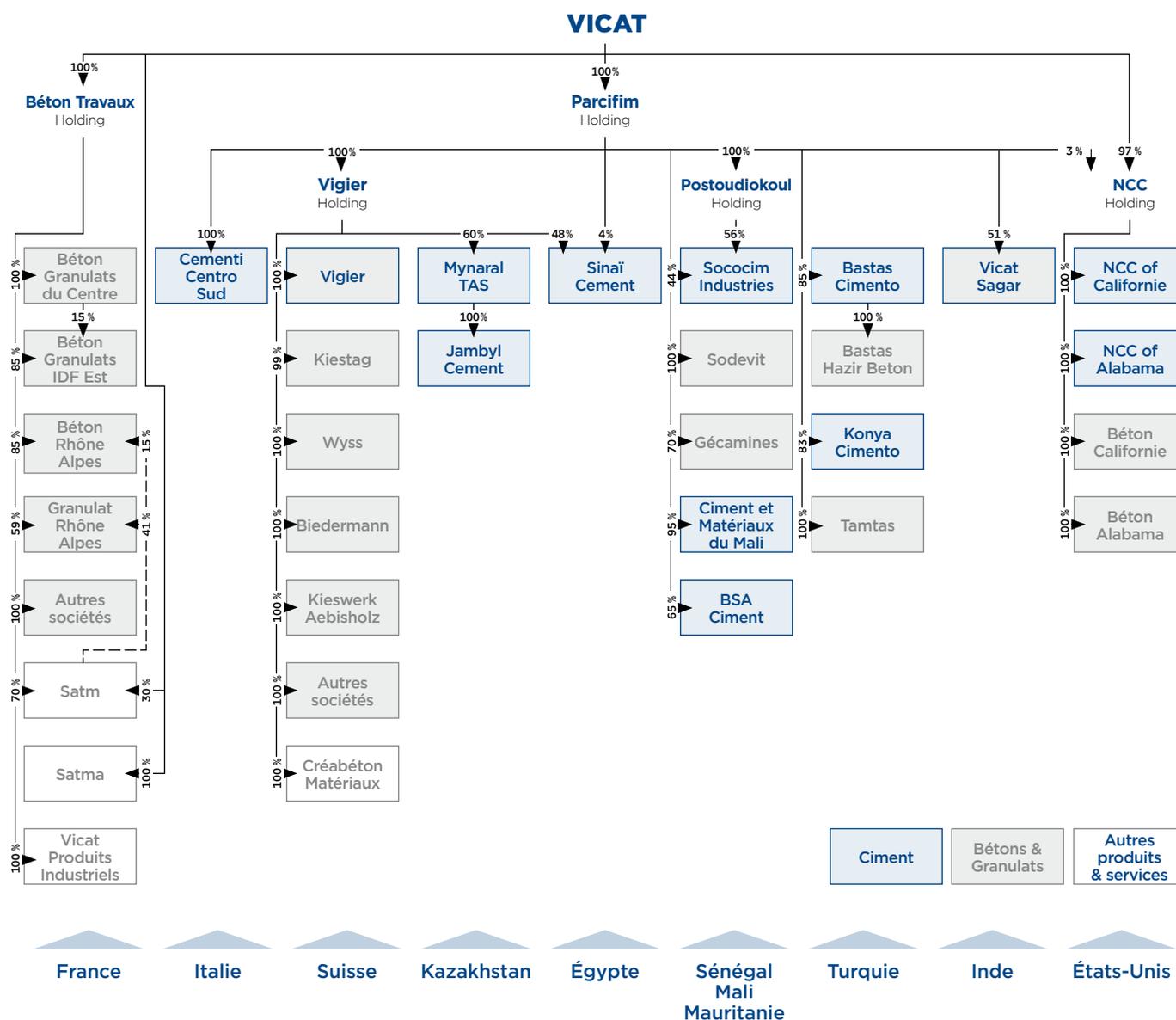
ORGANIGRAMME

| | | |
|-------------|---|-----------|
| 7.1. | Organigramme juridique simplifié du Groupe au 31 décembre 2009 | 58 |
| 7.2. | Information sur les filiales et participations | 59 |

7.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2009

Certaines filiales contrôlées par le Groupe comprennent des actionnaires minoritaires qui peuvent être des partenaires industriels ou financiers, ou des actionnaires historiques de la société en question avant son acquisition par le Groupe. La présence de ces minoritaires peut donner lieu à la signature de pactes d'actionnaires qui contiennent des clauses concernant la participation aux organes d'administration, les modalités d'information des actionnaires ainsi que l'évolution de l'actionnariat de la filiale en question. Toutefois, et sauf exception mentionnée ci-dessous, ces pactes ne prévoient pas d'options d'achat ou de vente, de modifications dans les remontées financières ou plus généralement de dispositions qui seraient de nature à présenter un impact significatif sur la structure financière du Groupe.

Un pacte d'actionnaires a été conclu entre Vigier Holding, la société Home Broker JSC (anciennement dénommée KazKommerts Invest) et la Société Financière Internationale, afin d'organiser leurs relations au sein de la société Mynaral Tas, au titre duquel une option de vente a été consentie par le Groupe à la Société Financière Internationale sur sa participation de 10% dans Mynaral Tas. Cette option est exercable au plus tôt en décembre 2014, et le prix d'exercice sera valorisé à dire d'expert. Compte tenu de ce délai et de l'état d'avancement actuel du projet *greenfield*, porté par Mynaral Tas, il n'est pas possible à ce jour de chiffrer l'obligation du Groupe au titre de l'option de vente dont bénéficie la Société Financière Internationale (voir la Note 9 de la Section 20.2.2. «Annexe aux comptes consolidés 2009» du présent document de référence).



* L'organigramme ci-dessus représente de manière résumée les principaux liens entre les sociétés du Groupe. Les pourcentages mentionnés correspondent à la part de détention du capital. Par simplification, certaines participations intra-groupes ont été regroupées.

7.2. INFORMATION SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les principales filiales du Groupe ont été déterminées sur la base de leur contribution à des agrégats financiers (chiffre d'affaires de chaque entité, part dans l'EBITDA consolidé, valeur des immobilisations incorporelles et corporelles pour chaque entité, capitaux propres consolidés - part du Groupe) de telle manière que le cumul des indicateurs retenus pour ces filiales représente 90% du total consolidé du Groupe. À cette liste, ont été rajoutées les principales holdings du Groupe.

Les filiales consolidées du Groupe sont réparties dans les différents pays de la manière suivante :

| Pays | Nombre de filiales |
|--------------|--------------------|
| France | 51 |
| États-Unis | 17 |
| Suisse | 36 |
| Turquie | 7 |
| Sénégal | 4 |
| Égypte | 13 |
| Italie | 1 |
| Mali | 1 |
| Mauritanie | 2 |
| Inde | 1 |
| Kazakhstan | 2 |
| Total | 135 |

Ces principales filiales sont décrites ci-dessous.

Parficim

Constituée le 7 juin 1974, Parficim est une société par actions simplifiée au capital de 52 368 368 euros dont le siège social est situé à Paris-La Défense (92095), tour Manhattan, 6, place de l'Iris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 304828379. Parficim a pour objet l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, parts d'intérêts, droits mobiliers et immobiliers.

Au 31 décembre 2009, la Société détient 100% du capital social de Parficim.

Béton Travaux

Constituée le 27 mars 1965, Béton Travaux est une société anonyme au capital de 27 996 544 euros dont le siège social est situé à Paris-La Défense (92095), tour Manhattan, 6, place de l'Iris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 070503198. Béton Travaux a pour objet la détention de participations et la gestion de sociétés de production, de transport et de commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux ou de tous matériels se rapportant à leur fabrication.

Au 31 décembre 2009, la Société détient 99,98% du capital social de Béton Travaux (autres: 0,02%).

National Cement Company, Inc.

Constituée le 17 avril 1974, National Cement Company, Inc. est une société à responsabilité limitée de droit américain au capital de 190 520 000 US dollars, dont le siège social est situé 15821 Ventura Blvd, Suite 475, Encino, CA 91436-4778 (États-Unis), immatriculée dans l'État du Delaware sous le numéro 63-0664316 et a pour objet l'acquisition, l'administration et le financement des participations dans des entreprises et en particulier dans la branche ciment et béton prêt à l'emploi.

Au 31 décembre 2009, la Société détient 96,36% du capital social de National Cement Company, Inc, et la société Parficim en détient 3,64%.

Vigier Holding

Constituée le 25 août 1884, Vigier Holding est une société anonyme de droit suisse au capital de 1 452 000 CHF dont le siège social est situé à Wylihof 1, Deitingen, 4542 Luterbach (Suisse), immatriculée à Soleure sous le numéro CH-251.3.000.003. Vigier Holding a pour objet l'acquisition, l'administration et le financement des participations dans des entre-

prises, actes de commerce et secteurs des services industriels de tous types, en particulier dans la branche ciment et béton prêt à l'emploi. La société peut prendre des participations dans d'autres entreprises, acquérir, tenir et céder des terrains.

Au 31 décembre 2009, la société Parficim détient 100% du capital social de Vigier Holding.

Bétons Granulats du Centre - B.G.C.

Constituée le 30 décembre 1982, B.G.C. est une société par actions simplifiée au capital de 2 123 856 euros dont le siège social est situé aux Martres d'Artière (63430), chemin des Martailles, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Clermont-Ferrand sous le numéro 327336343 et a pour objet la production, le transport et le commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux et matériels entrant dans sa fabrication.

Au 31 décembre 2009, la société Béton Travaux détient 99% du capital social de B.G.C (autres: 1,00%).

Béton Granulats Île-de-France/Est - B.G.I.E.

Constituée le 15 avril 1988, B.G.I.E. est une société par actions simplifiée au capital de 3 849 584 euros dont le siège social est situé à Lagny-sur-Marne (77400), 52-56, rue Jacquard, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 344933338 et a pour objet la production, le traitement, le stockage, le transport et le négoce de granulats et de tous matériaux de construction ainsi que l'exploitation de toutes carrières.

Au 31 décembre 2009, la société Béton Travaux détient 79,62% du capital social de B.G.I.E, la société Bétons Granulats du Centre-B.G.C. en détient 15,16% et la société Béton Rhône-Alpes en détient 5,22%.

Béton Rhône-Alpes

Constituée le 7 janvier 1977, Béton Rhône-Alpes est une société anonyme au capital de 2 327 280 euros dont le siège social est situé à L'Isle-d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4, rue Aristide-Bergès, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Vienne sous le numéro 309918464. Béton Rhône-Alpes a pour objet la production, le transport et le commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux ou de tous matériels se rapportant à sa fabrication.

Au 31 décembre 2009, la société Béton Travaux détient 81,07% du capital social de Béton Rhône-Alpes, la société SATM détient 15,48%, et la société Granulats Rhône-Alpes détient 2,94% (autres : 0,51%).

Granulats Rhône-Alpes

Constituée le 1^{er} janvier 1942, Granulats Rhône-Alpes est une société par actions simplifiée au capital de 3 407 088 euros dont le siège social est situé à L'Isle-d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4, rue Aristide-Bergès, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Vienne sous le numéro 768200255. Granulats Rhône-Alpes a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce concernant la vente de matériaux de constructions, le transport public de marchandises et la location de véhicules par voie terrestre, aérienne, maritime ou fluviale.

Au 31 décembre 2009, la société Béton Travaux détient 51,93% du capital social de Granulats Rhône-Alpes, la société SATM détient 40,42%, la société Béton Rhône-Alpes détient 1,21%, la société Boué détient 5,37% et la société Mariotto Béton détient 1,07%.

Société Auxiliaire de Transport et de Matériel (SATM)

Constituée le 1^{er} février 1958, SATM est une société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 euros dont le siège social est situé à Chambéry (73000), 1327, avenue de la Houille-Blanche, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Chambéry sous le numéro 745820126. SATM a pour objet l'achat, la vente, l'usage, la location et l'exploitation de tout matériel à usage de transport ou à tous autres usages et toutes opérations de transport et de commission de transport notamment : transports routiers, services de transports publics, de marchandises en toutes zones et tous pays, groupage de marchandises, affrètement de camions, et toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Au 31 décembre 2009, la société Béton Travaux détient 70,12% du capital social de SATM, la Société détient 22,02% et la société Parficim détient 7,86%.

Vicat Produits Industriels - VPI

Constituée le 1^{er} mai 1957, V.P.I. est une société par actions simplifiée au capital de 3 221 776 euros dont le siège social est situé à L'Isle-d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4, rue Aristide-Bergès, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Vienne sous le numéro 655780559. V.P.I. a pour objet la fabrication et la mise en œuvre de tous produits et articles de revêtement, d'étanchéité, d'isolation et de

tous adjuvants et autres, ainsi que toutes opérations de représentation ou de courtage à l'occasion de ces produits et travaux.

Au 31 décembre 2009, la société Béton Travaux détient 100% du capital social de VPI.

Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.

Constituée le 26 juillet 1967, Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S. est une société anonyme de droit turc au capital de 1 494 990 YTL dont le siège social est situé à Ankara Samsun Yolu 35. km, 06780 Elmadag, Ankara (Turquie), immatriculée au Registre du commerce d'Ankara sous le numéro 16577 et a pour objet la production et la vente de ciment et de chaux.

Au 31 décembre 2009, la société Parficim détient 82% du capital social de Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S., la société Tamtas Yapi Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S. détient 3,7% (autres : 14,3%).

Konya Cimento Sanayii A.S. (Konya)

Constituée le 11 décembre 1954, Konya est une société anonyme de droit turc au capital de 4 873 440 YTL dont le siège social est situé à Ankara Yolu Üzeri n° 355, 42005 Selçuklu, Konya (Turquie), immatriculée au Registre du commerce de Konya sous le numéro 2317 et a pour objet la production et la commercialisation de différents types de ciments et bétons. Les titres de la société sont admis à la Bourse des valeurs mobilières d'Istanbul (IMBK).

Au 31 décembre 2009, la société Parficim détient 77,92% du capital social de Konya, la société Béton Travaux détient 0,99%, la société SATM détient 0,99%, la société SATMA détient 0,99%, la société Noramco détient 0,99%, la société Konya Cimento Ticaret détient 1,46%. Le reste des actions, représentant 16,66% du capital, est détenu par environ 2 500 actionnaires, aucun ne détenant plus de 1% du capital de la société.

Bastas Hazir BÉTON San. Ve Tic. A.S.

Constituée le 20 décembre 1990, Bastas Hazir BÉTON San. Ve Tic. A.S est une société anonyme de droit turc au capital de 3 885 000 YTL, dont le siège social est situé à Ankara Samsun Yolu 35. km, 06780 Elmadag, Ankara (Turquie), immatriculée au Registre du commerce d'Elmadag sous le numéro 488 et a pour objet la production et la commercialisation de béton prêt à l'emploi.

Au 31 décembre 2009, la société Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S détient 99,99% du capital social de Bastas Hazir BÉTON San. Ve Tic. A.S. (autres : 0,01%).

Sococim Industries

Constituée le 7 août 1978, Sococim Industries est une société anonyme de droit sénégalais au capital de 4 666 552 110 FCFA, dont le siège social est situé au km 33 de l'Ancienne Route de Thiès, Dakar (Sénégal), immatriculée à Dakar sous le numéro 78 B 104 et a pour objet la fabrication, l'importation, la commercialisation, l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et généralement, de tous produits, matières, biens, objets et services concernant le bâtiment.

Au 31 décembre 2009, la société Postoudiokoul détient 55,56% du capital social de Sococim Industries et la société Parficim détient 44,32% du capital social de Sococim Industries et 100% de la société Postoudiokoul (autres : 0,12%).

Sinaï Cement Company

Constituée le 27 décembre 1997, Sinaï Cement Company est une société anonyme de droit égyptien au capital de 700 millions EGP, dont le siège social est situé 29A, Sama Tower, Ring Road Katamia, Le Caire (Égypte), immatriculée à Giza sous le numéro 118456 et a pour objet la fabrication, l'importation, la commercialisation, l'exportation de ciments de sacs et de matériaux de construction.

Au 31 décembre 2009, les sociétés Vigier Holding et Parficim détiennent respectivement 48,69% et 3,80% de Sinaï Cement Company (autres : 47,51%).

Cementi Centro Sud

Constituée le 5 septembre 2001, Cementi Centro Sud S.p.a. est une société de droit italien au capital de 3 434 013 euros, dont le siège social est situé Via XX Settembre, n° 6/8, Gênes (Italie), immatriculée à Gênes sous le numéro 02154090985 et a pour objet l'activité de gestion de terminaux portuaires, de production, d'importation et d'exportation de matériaux de construction.

Au 31 décembre 2009, la société Parficim détient 100% du capital social de Cementi Centro Sud S.p.a.

8

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

| | |
|--|-----------|
| 8.1. Propriétés immobilières et équipements | 64 |
| 8.1.1. Ciment | 64 |
| 8.1.2. Béton prêt à l'emploi | 65 |
| 8.1.3. Granulats | 66 |

| | |
|--|-----------|
| 8.2. Politique environnementale | 66 |
| 8.2.1. L'insertion des carrières dans leur environnement | 66 |
| 8.2.2. Le choix optimisé des sources d'énergie avec une part croissante accordée aux combustibles secondaires et aux déchets | 67 |
| 8.2.3. La réduction des nuisances | 67 |
| 8.2.4. Le contrôle des émissions de gaz à effet de serre | 68 |
| 8.2.5. La gestion et le recyclage des eaux nécessaires à la production | 69 |

8.1. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET ÉQUIPEMENTS

Le tableau ci-dessous présente les principales propriétés immobilières et équipements du Groupe au 31 décembre 2009, pour ses activités Ciment, Béton prêt à l'emploi et Granulats :

| Pays | Ciment | | | | Béton prêt à l'emploi | Granulats |
|--------------|-------------|--------------------|---------------------|---|-----------------------|-----------|
| | Cimenteries | Centres de broyage | Dépôts et terminaux | Capacité ⁽¹⁾ (millions de tonnes) | Centrales à béton | Carrières |
| France | 5 | 2 | 4 | 4,6 | 138 | 48 |
| États-Unis | 2 | - | 5 | 2,6 | 47 | - |
| Turquie | 2 | - | - | 4,6 | 37 | 6 |
| Sénégal | 1 | - | 4 | 3,5 | - | 2 |
| Mali | - | - | 1 | - | - | - |
| Suisse | 1 | - | - | 0,9 | 18 | 19 |
| Égypte | 1 | - | - | 3,6 | - | - |
| Italie | - | 1 | 2 | 0,5 | - | - |
| Mauritanie | - | 1 | - | 0,5 | 1 | - |
| Total | 12 | 4 | 16 | 20,8 | 241 | 75 |

⁽¹⁾ Capacité équivalent ciment de la capacité clinker de chaque usine.

8.1.1. Ciment

L'industrie cimentière est une industrie fortement capitalistique, qui nécessite des investissements significatifs. Le coût de construction d'une cimenterie se chiffre entre 100 et 150 millions d'euros en fonction de la nature des travaux et du pays de localisation. Le Groupe veille à maintenir son outil industriel à un haut niveau de performance et de fiabilité. Pour cela, il a investi de façon continue dans de nouveaux

équipements, qui lui permettent de bénéficier des dernières technologies éprouvées et reconnues, permettant notamment une amélioration constante du bilan énergétique des installations. Le choix de fournisseurs internationaux de premier plan s'inscrit également dans cette démarche d'excellence industrielle visant à privilégier la qualité, la durabilité et la performance des équipements.

Le tableau ci-dessous présente les différents sites de production de ciment du Groupe en France et à l'étranger :

| Cimenterie | Pays | Dates clés |
|--------------------|------------|--|
| Montalieu | France | Principale cimenterie du Groupe en France, sa construction date de 1922. |
| La Grave-de-Peille | France | Construite en 1929, la cimenterie de La Grave-de-Peille est la deuxième du Groupe en France. |
| Créchy | France | Construite en 1968. Cette cimenterie est située près de Vichy. |
| Xeuilley | France | Acquise en 1969, pendant la période de restructuration de l'industrie cimentière. |
| Saint-Égrève | France | Acquise en 1970. Cette usine est située dans le Sud-Est, dans la région Rhône-Alpes. |
| Ragland | États-Unis | En 1974, l'acquisition de la cimenterie de Ragland, dans l'Alabama fut l'investissement phare du Groupe à l'international. |
| Lebec | États-Unis | En 1987, le Groupe a renforcé sa présence aux États-Unis avec l'acquisition de l'usine de Lebec, en Californie, située à proximité de Los Angeles. |

| Cimenterie | Pays | Dates clés |
|-------------------------------|------------|---|
| Konya | Turquie | La cimenterie de Konya, acquise en 1991, est située au sud du plateau anatolien. |
| Bastas | Turquie | La cimenterie de Bastas, acquise en 1994, est située au centre de la Turquie, près d'Ankara, la capitale. |
| Rufisque | Sénégal | En 1999, le Groupe a racheté la société Sococim Industries qui exploite une cimenterie, à proximité de la capitale, Dakar. |
| Reuchenette | Suisse | L'acquisition de Vigier en 2001, a permis au Groupe de compléter ses activités avec la cimenterie de Reuchenette. |
| El Arish | Égypte | Début 2003, le Groupe a pris une participation stratégique dans Sinaï Cement Company, propriétaire d'une cimenterie construite en 2001 à 40 km du port de El Arish. |
| Oristano (station de broyage) | Italie | Acquis en mai 2003, Cementi Centro Sud est propriétaire d'une station de broyage en Sardaigne et dispose de deux terminaux maritimes à Tarente (sud de la péninsule italienne) et Imperia (près de Gênes). |
| Bamako | Mali | Inauguration en mars 2006 d'un terminal ferroviaire et d'une unité d'ensachage, opérés par la filiale Ciments et Matériaux du Mali. |
| Mynaral | Kazakhstan | Construction d'une cimenterie de 1,1 million de tonnes à Mynaral à 400 km d'Almaty. Acquisition de la société de projet en décembre 2007, l'usine devant être mise en service à l'automne 2010. |
| Nouakchott | Mauritanie | En octobre 2008, le Groupe a pris le contrôle, à hauteur de 65%, du capital de la société BSA Ciment SA qui exploite une installation de broyage ciment à proximité de la capitale. |
| Chatrasala | Inde | Vicat Sagar Cement, société commune mise en place par le Groupe avec son partenaire indien, réalise actuellement les étapes initiales du projet d'usine <i>greenfield</i> dans le Karnataka : sélection des fournisseurs, achat des terrains et mise en place du financement. |

Le Groupe est, dans la plupart des cas, propriétaire des terrains sur lesquels sont construites ses cimenteries. La cimenterie de Lebec bénéficie quant à elle d'un bail accordé en 1966 pour une durée de 99 ans, soit une durée restante de 55 ans. Par ailleurs, à l'exception de certains matériels roulants (chargeuses, camions, etc.), les équipements industriels sont détenus en pleine propriété.

Concernant l'exploitation des carrières de calcaire et d'argile, le Groupe assure sa maîtrise foncière en étant soit propriétaire des terrains qu'il exploite, soit en ayant conclu des contrats de forage renouvelables, pour des durées allant de 10 à 30 ans selon les pays, ou enfin en bénéficiant de concessions accordées par les États, qui offrent à la fois la jouissance des terrains et le droit de les exploiter. Ces concessions sont également périodiquement renouvelables.

Le Groupe intègre, dès le début de la phase d'exploitation des carrières, les contraintes de remise en état des sites. Cet aspect est détaillé à la Section 8.2.

« Politique environnementale » du présent document de référence.

8.1.2. Béton prêt à l'emploi

L'activité Béton prêt à l'emploi comprenait 241 centrales au 31 décembre 2009. Ces centrales sont composées d'installations de stockage de matières premières et de cuves de préparation du béton. Ces équipements sont fortement automatisés afin d'assurer une qualité constante du béton fabriqué. À l'exception de quatre centrales louées en Turquie, les centrales du Groupe sont détenues en pleine propriété.

Par ailleurs, cette activité Béton prêt à l'emploi exploite une flotte de camions malaxeurs et de camions pompes pour livrer le béton sur les chantiers. Le Groupe exploite directement une partie de cette flotte, dont il est propriétaire ou dont il dispose dans le cadre de contrats de location-financement, ou sous-traite la livraison du béton à des locataires qui disposent de leurs propres matériels.

8.1.3. Granulats

Les extractions sont réalisées sur des terrains dont le Groupe est propriétaire ou sur lesquels il possède des droits d'exploitation à long terme, et pour lesquels il a obtenu les autorisations administratives nécessaires. De surcroît, le Groupe maintient le niveau de ses réserves par diverses acquisitions et l'obtention de nouveaux permis d'extraction. Enfin, la gestion des carrières intègre les impératifs de réhabilitation des sites, cette politique étant détaillée à la Section 8.2. « Politique environnementale » du présent document de référence.

Les équipements industriels sont des équipements lourds tels que des chargeuses, des engins de transport, des concasseurs et d'autres matériels comme des dragues. À l'exception de certains matériels roulants faisant l'objet de contrats de location-financement, ces équipements sont détenus en pleine propriété.

8.2. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Les grands axes de la politique environnementale du Groupe s'inscrivent dans la continuité de son engagement pour un développement durable ; ils passent par un souci réel de respect de l'environnement, d'économie des ressources naturelles et de développement des relations humaines. Les investissements ont représenté un montant total de 8 millions d'euros en 2009, 9,2 millions d'euros en 2008, 22,1 millions d'euros en 2007. Cet engagement se traduit notamment par les actions suivantes, menées par le Groupe.

8.2.1. L'insertion des carrières dans leur environnement

L'exploitation des carrières, nécessaire à l'alimentation des cimenteries ou à la production de granulats, intègre la préoccupation environnementale à toutes les étapes de la vie des sites concernés. La faune, la flore et le paysage sont pris en considération à chaque étape de leur exploitation.

La prise en compte de l'environnement dans le cadre de l'exploitation des carrières se poursuit pour le Groupe suivant trois axes majeurs :

- **Réaménagement des carrières :** 84% des carrières du Groupe disposent d'un plan de réaménagement. En 2009, près de 900 000 m² ont été réaménagés dans le cadre de ces programmes. Ces réaménagements, à vocations multiples, s'adaptent au contexte et aux besoins locaux et intègrent notamment des prairies, des boisements ainsi que des plans

d'eau. Notons par exemple la poursuite des plantations sur les carrières de Konya et Elmadag, en Turquie, avec, en 2009, plus de 13 000 arbres, ou au Sénégal, le reboisement autour de la carrière de granulats de Bandia s'est poursuivi.

- **Mesures compensatoires aux extractions :** le Groupe s'attache à mettre en place dans le cadre de ses projets des mesures compensatoires prises en concertation avec les ONG locales et les pouvoirs publics. Il s'agit alors de réalisations ciblées sur une espèce précise, ou de programmes plus vastes concernant des biotopes dans leur ensemble. Citons comme illustration la signature le 5 décembre 2009 d'une convention de mécénat avec l'association Iséroise « Le Tichodrome », spécialisée dans la sauvegarde et les soins aux animaux sauvages blessés, et la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA). Le partenariat comprend la mise à disposition d'anciens terrains de carrière pour implanter des volières de convalescence, le prêt d'une ancienne habitation pour accueillir un nouveau centre de soins, et un don financier au titre du mécénat d'entreprise.

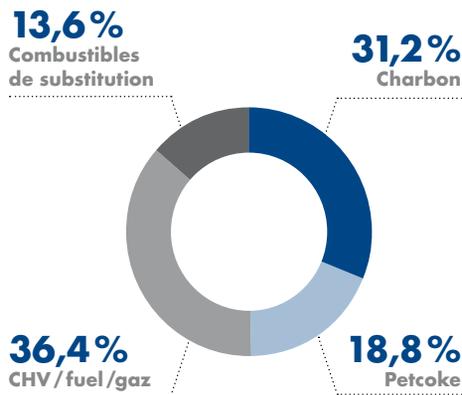
- **Réduction des impacts environnementaux :** la maîtrise des nuisances et de l'empreinte de nos carrières sur la biodiversité reste indissociable de notre manière d'exploiter. En 2009, cet axe se traduit notamment sur la carrière de granulats de Saint Denis Lès Bourg (Ain) par l'achèvement du chantier de contournement de la Veyle et par la mise en eau du cours d'eau. Dans le cadre d'un partenariat entre la filiale granulats Vicat et le syndicat mixte Veyle Vivante, le cours d'eau traversant la gravière de Saint Denis Lès Bourg a en effet été déplacé pour permettre le maintien de l'activité d'extraction tout en rendant à la rivière sa dynamique fluviale. Le projet a été défini par un bureau d'étude spécialisé en génie de l'environnement. Il comprend différents tronçons aux caractéristiques différentes qui permettront au cours d'eau de remodeler un lit mineur de façon naturelle : méandres, dépôts, rapides... Le projet a reçu le Grand Prix catégorie « réaménagement » du concours « développement durable » organisé par l'Union Nationale des Producteurs de Granulats (UNPG).

Les sommes provisionnées à ce titre dans les comptes consolidés du Groupe sont présentées aux Notes 1.16. et 15. de la Section 20.2. « Informations financières » du présent document de référence.

8.2.2. Le choix optimisé des sources d'énergie avec une part croissante accordée aux combustibles secondaires et aux déchets

Le choix des combustibles utilisés dans les cimenteries intègre systématiquement les paramètres environnementaux que cela se traduise par le choix de combustibles moins émetteurs de CO₂ comme le gaz ou par la mise en œuvre de combustibles de substitutions dès qu'un marché de collecte de déchets le permet industriellement et économiquement (sous réserve de l'accord des autorités de contrôle concernées). Au cours de l'exercice 2009, le mix des combustibles est resté stable, pour le Groupe, avec néanmoins une progression du taux de combustibles secondaires qui passe de 13,3% en 2008 à 13,6% des thermies consommées en 2009.

Cette progression ne reflète pas complètement la réalité des progrès réalisés du fait d'un effet de mix défavorable, la production clinker progressant avec l'augmentation de capacité en Egypte qui n'utilise jusqu'ici pas de combustibles de substitution. Ainsi, le taux d'utilisation de combustibles secondaires progresse de près de 1 point en France et en Turquie, et de près de 8 points en Suisse, 4 points Etats-Unis et 5 points au Sénégal. Au global, le taux d'utilisation de combustible de substitution hors Egypte est de 19,5% en 2009 contre 16,2% en 2008.



En Egypte, des essais d'incinération de déchets ménagers ont été réalisés et Sinaï Cement recherche d'autres types de combustibles secondaires qui pourraient être économiquement disponibles.

Plusieurs projets en cours dans le cadre des plans «Performance 2010» et «Performance +» permettront de poursuivre la progression de l'utilisation de ces combustibles :

- En Turquie, une filiale commune créée avec la société Chimirec, a reçu les autorisations nécessaires et a commencé à alimenter l'usine de Bastas en déchets, ce flux devrait se développer sur les prochains exercices.
- Au Sénégal, l'utilisation de plusieurs types de combustibles a été mise en œuvre dès cette année (coques d'arachides, baies de Jatrophas, huiles usagées); leur utilisation va maintenant pouvoir se développer après le démarrage du Four 5.
- En Suisse, l'usine a commencé à utiliser du bois broyé issu de matériaux de chantiers récupérés par l'activité Béton & Granulats.

8.2.3. La réduction des nuisances

Outre les mesures relatives aux carrières exposées précédemment, le Groupe est attentif à réduire les nuisances à leur environnement causées par la conduite des activités industrielles. Les émissions et rejets dans l'air concernent essentiellement les cimenteries. Ceux-ci sont mesurés régulièrement et sont strictement réglementés et contrôlés, notamment en ce qui concerne les poussières, le SO_x et les NO_x.

Ainsi, les émissions de polluants sont mesurées régulièrement et des plans d'actions sont conduits pour permettre leur réduction. Les résultats agrégés des mesures d'émission du Groupe se présentent comme suit :

| | % de la production clinker 2009 couverte par l'analyse | Emissions Totales Tonnes | | Emissions g/t de clinker | |
|-----------------|--|--------------------------|-------|--------------------------|-------|
| | | 2008 ⁽¹⁾ | 2009 | 2008 ⁽¹⁾ | 2009 |
| Poussières | 100 % | 476 | 451 | 42 | 42 |
| SO _x | 50 % | 2 861 | 2 942 | 552 | 552 |
| NO _x | 69 % | 11 840 | 8 605 | 1 469 | 1 164 |

⁽¹⁾ hors données relatives aux émissions de l'usine de Rufisque jugée non représentatives. Ces dernières qui pesaient sur la moyenne en 2006 ont connu une amélioration en 2008 compte tenu des investissements réalisés.

L'important effort d'investissement réalisé par le Groupe au cours des dernières années avec l'installation de filtres à manches dans plusieurs usines (Konya en Turquie, Montalieu et Créchy en France et Rufisque au Sénégal) porte ses fruits et se traduit par une nouvelle baisse des émissions de poussières, plaçant le Groupe parmi les plus performants de la profession dans le domaine.

Par ailleurs, au-delà des émissions aux cheminées des cimenteries, des efforts sont engagés en matière de maîtrise des émissions de poussières diffuses : c'est dans ce cadre qu'au Sénégal plusieurs filtres à manches ont été installés à la cimenterie de Rufisque et plusieurs transporteurs ont été mis en route pour éviter les reprises de matières au sol et un nouveau hall de stockage de clinker entièrement dépoussiéré est en cours de construction. De même, sur le site d'Oristano en Italie, le nouvel élévateur à clinker et autres matières a permis d'éliminer presque toutes les émissions de poussière de l'usine.

8.2.4. Le contrôle des émissions de gaz à effet de serre

Dans tous les pays où le Groupe est présent, il a mis en œuvre des actions pour participer à l'effort collectif des pays signataires du Protocole de Kyoto en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'activité Ciment est essentiellement concernée par les émissions de CO₂ provenant, d'une part de la décarbonatation du calcaire, et d'autre part des combustibles utilisés dans ses fours.

Avant même la première période d'application des quotas d'émission (2005-2007), le Groupe a activement travaillé à la réduction de ses émissions de CO₂ dans l'atmosphère, en cherchant à diminuer la consommation de combustibles fossiles, par l'amélioration de l'efficacité thermique de ses fours, ainsi que par un recours croissant aux combustibles secondaires, moins émetteurs en CO₂ et aux combustibles issus de la biomasse, dont le bilan CO₂ est neutre pour l'environnement. Dans une optique à moyen terme, le Groupe développe également des ciments aux ajouts dans les pays où les normes le permettent (fillers calcaire ou pouzzolanique, laitier de haut-fourneau, cendres volantes). Le Groupe étudie également d'autres alternatives (nouvelles technologies, rapatriement de CO₂ dans le cadre des Mécanismes de Développement Propre, nouveaux produits, etc.).

Depuis 2005, l'activité cimentière en France est soumise à des quotas d'émission de gaz à effet de serre. À cette date, un mécanisme de quotas a été mis en place par l'Union européenne afin d'inciter

les industriels à maîtriser et à réduire leurs émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Ainsi, les États membres de l'Union européenne attribuent chaque année des quotas d'émission à chaque exploitant dans le cadre de plans nationaux d'affectation, qui sont négociés par les États membres après concertation avec les organismes professionnels. Ces allocations de quotas d'émission sont déterminées sur la base des émissions passées, de la croissance prévue du secteur d'activité et en tenant compte du facteur de réduction fixé par l'Union européenne, afin de tendre vers les objectifs du Protocole de Kyoto. Tout dépassement des quotas alloués par industriel doit être compensé par l'achat de droits d'émission sur le marché ou par l'utilisation de quotas alloués pour l'année suivante.

Concernant la seconde phase d'affectation de ces quotas sur les années 2008-2012 (PNAQ II), le Groupe estime que, compte tenu des efforts réalisés pour la réduction de ses émissions, de ses prévisions de ventes sur cette période, de la version révisée du plan national d'affectation acceptée par la Commission européenne, ainsi que des nouvelles allocations attribuées au titre de la réserve pour les nouveaux entrants (au total 2,8 millions de tonnes), il ne devrait pas avoir besoin de racheter de droits supplémentaires à émettre sur le marché.

Après le vote en décembre 2008 par le Conseil Européen de la révision de la Directive Européenne sur les Echanges de Quotas de CO₂ (Directive dite ETS), l'année 2009 a été celle des négociations des mesures d'application de cette directive. Le point majeur de ces négociations a été la détermination du « benchmark » des émissions de CO₂ pour l'industrie cimentière européenne. La Directive avait arrêté que pour chaque secteur industriel concerné, un niveau d'émissions de CO₂ (un benchmark) par unité de produit devait être déterminé par le calcul de la moyenne des émissions des installations du premier décile (moyenne des 10% des installations les plus performantes). Le clinker devrait être retenu comme produit de référence pour notre industrie. Parallèlement une vaste enquête a été menée auprès de toutes les installations de production de clinker pour déterminer la valeur de ce benchmark. Cette valeur doit encore être validée officiellement par la Commission européenne mais, à ce jour, elle est arrêtée à 780 Kg de CO₂ par tonne de clinker.

Cette valeur servira après 2012 à affecter, à chaque installation produisant du clinker, des quotas gratuits obtenus en multipliant le benchmark par la

production moyenne de cette installation au cours des années 2006-2007. Les installations recevant plus de quotas que leurs besoins pourront les vendre, celles qui seront insuffisamment loties devront en acheter.

En ce qui concerne les activités du Groupe en France, grâce à l'efficacité thermique des fours, à un taux d'utilisation de biomasse élevé, le facteur d'émission de CO₂ à la tonne de clinker, est très proche du benchmark. Le programme de développement de nouvelles filières de combustibles secondaires contenant de la biomasse devrait permettre d'atteindre en 2012 un facteur d'émissions égal ou inférieur au benchmark.

En France, 2009 est la deuxième année de mise en œuvre de la phase II du Plan National d'Allocation de Quotas (PNAQ II). A ce titre le Groupe s'est vu attribué 2 802 milliers de tonnes de quotas d'émission. Compte tenu de la décélération enregistrée par le marché, de la progression des combustibles secondaires, notamment issus de la biomasse et de la bonne maîtrise du bilan thermique des installations, les émissions réelles ont été estimées à 2024 milliers de tonnes de CO₂. L'excédent cumulé (885 milliers de tonnes) a été conservé par la société en vue de son utilisation future en phase III. Par ailleurs, le PNAQ II donne la possibilité de s'acquitter partiellement de l'obligation de restitution par des Certificats de Réduction d'Emission (CER); la société a procédé à un échange de quotas contre des CER pour 600 milliers de tonnes et la soultte reçue a été comptabilisée dans le résultat de la période.

En 2009, les émissions totales de l'activité ciment du Groupe ont représenté 8 752 898 tonnes de CO₂. Ces émissions sont en nette baisse en valeur absolue, 5,6%. Compte tenu de la réduction de la production clinker, les émissions par tonne diminuent de 1% à 815 kg de CO₂/tonne de clinker notamment du fait du mix de production des usines et de la part croissante de combustibles biomasse.

Les sommes comptabilisées à ce titre dans les comptes consolidés du Groupe sont présentées à la Note 1.7 de la Section 20.2.2. « Annexe aux comptes consolidés 2009 » du présent document de référence.

8.2.5. La gestion et le recyclage des eaux nécessaires à la production

La gestion et le recyclage des eaux utilisées pour la production sont prises en compte dans les trois métiers de base du Groupe :

- Dans le ciment, l'eau n'est utilisée que pour le refroidissement et le Groupe développe une approche visant à minimiser le prélèvement sur l'environnement en privilégiant les systèmes de recyclage et en recueillant les eaux de pluies.
- Pour le béton prêt à l'emploi, l'eau est utilisée à la fois pour être incorporée au produit mais aussi pour le lavage des installations et des véhicules. En France, l'activité Béton prêt à l'emploi a poursuivi la mise en œuvre du programme de gestion des eaux initié en 2007. En 2009, les installations de recyclage des eaux de process de 25% des sites de l'activité Béton France ont ainsi été remises à niveau.
- Dans les granulats, les prélèvements importants nécessaires au lavage des matériaux sont compensés par des systèmes de recyclage des eaux, comme par exemple le site de Sablières du Grésivaudan qui fonctionnent en circuit fermé. La part de l'eau recyclée augmente chaque année pour atteindre 72% en 2009.

9

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

| | |
|---|-----------|
| 9.1. Présentation générale | 70 |
| 9.1.1. Synthèse des résultats 2009 du Groupe | 71 |
| 9.1.2. Éléments ayant un impact sur les résultats | 72 |
| 9.1.3. Principales politiques comptables | 73 |
| 9.1.4. Éléments du compte de résultat | 74 |
| 9.1.5. Incidence des modifications de périmètre et des variations de change | 74 |
| 9.2. Comparaison des résultats des exercices 2009 et 2008 | 75 |
| 9.2.1. Évolution du chiffre d'affaires consolidé | 75 |
| 9.2.2. Évolution du résultat d'exploitation | 77 |
| 9.2.3. Évolution du résultat financier | 82 |
| 9.2.4. Évolution des impôts | 82 |
| 9.2.5. Évolution du résultat net | 82 |
| 9.3. Comparaison des résultats des exercices 2008 et 2007 | 82 |

La présentation et l'analyse qui suivent doivent être lues avec l'ensemble du document de référence, notamment les comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos aux 31 décembre 2007, 2008 et 2009, établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou « IFRS », voir la Section 20.1. « Principes comptables » du présent document de référence) et sur la base desquels cette analyse a été effectuée.

9.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

À la date du présent document de référence, le Groupe est présent dans onze pays et exerce dans neuf pays ses principaux métiers que sont le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats. Le Groupe a mis en place une organisation de ses équipes par métier afin de piloter ses activités. Ce choix s'explique par le fait que les activités Ciment d'une part et Béton prêt à l'emploi et Granulats d'autre part reposent sur des modèles économiques différents et touchent des clientèles distinctes. Ainsi, le Groupe gère ses activités et alloue ses ressources par métier, sur l'ensemble des marchés où il est présent. Cependant, l'intensité capitalistique de cette industrie l'amène souvent à mettre en place une coordination de ses différents métiers par marché, afin d'améliorer l'efficacité globale de son organisation.

| Pays | Ciment | Béton & Granulats | Autres Produits & Services |
|------------|--------|-------------------|----------------------------|
| France | ▼ | ▼ | ▼ |
| États-Unis | ▼ | ▼ | |
| Suisse | ▼ | ▼ | ▼ |
| Turquie | ▼ | ▼ | |
| Sénégal | ▼ | ▼ | |
| Égypte | ▼ | | |
| Italie | ▼ | | |
| Mali | ▼ | | |
| Kazakhstan | ▼ | | |
| Inde | ▼ | | |
| Mauritanie | ▼ | ▼ | |

Les expéditions totales du Groupe dans ces principaux métiers ont représenté, en 2009, 14,5 millions de tonnes de ciment, 7,1 millions de m³ de béton et 18,7 millions de tonnes de granulats.

Le Groupe opère, par ailleurs, dans des activités complémentaires aux métiers principaux en France et en Suisse.

9.1.1. Synthèse des résultats 2009 du Groupe

Au titre de l'exercice 2009, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 1 896 millions d'euros, en repli de 7,8% par rapport à 2008 et de 9,1% à périmètre et taux de change constants.

Dans un contexte économique dégradé, l'activité du Groupe a reculé en France (-17,0%), aux États-Unis (-35,8%) en Turquie (-5,4%) et en Europe (-0,5%), à périmètre et taux de change constants. À l'inverse, en Afrique et Moyen-Orient (+31,1%), le chiffre d'affaires consolidé du Groupe à périmètre et taux de change constants s'est inscrit en progression par rapport à 2008.

Variation du chiffre d'affaires 2009/2008 par métier et zone géographique d'implantation :

| | France | | Hors de France | | Total | |
|----------------------------|---------------------|---------------|---------------------|------------|---------------------|--------------|
| | En millions d'euros | % | En millions d'euros | % | En millions d'euros | % |
| Ciment | (40) | (12,2) | 61 | 10,3 | 21 | 2,3 |
| Béton & Granulats | (99) | (20,0) | (50) | (14,5) | (149) | (17,7) |
| Autres Produits & Services | (34) | (17,7) | 1 | 1,7 | (33) | (11,5) |
| Total | (173) | (17,0) | 12 | 1,2 | (161) | (7,8) |

Les niveaux de rentabilité opérationnelle du Groupe dans certains pays ont reculé par rapport à 2008, affectés par :

- la baisse très sensible de l'activité aux États-Unis tout au long de l'exercice ;
- la dégradation de l'activité sur les marchés français et turcs ;
- la baisse sensible des prix en Turquie et aux États-Unis, liée à la forte pression concurrentielle.

L'impact de ces facteurs a été en partie compensé par le dynamisme commercial en Afrique et au Moyen-Orient ainsi que par la bonne tenue de l'activité en Suisse.

La rentabilité opérationnelle du Groupe a également été affectée par la hausse des coûts de l'énergie consommée, en partie compensée par l'amélioration des performances techniques de l'outil industriel et par l'utilisation accrue de combustibles secondaires ainsi que les effets du plan d'économie mis en place fin 2008 plan « Performance + ». Ainsi, l'EBITDA consolidé du Groupe affiche un recul de 10,5% par rapport à 2008, à 473 millions d'euros, et de 11,6% à périmètre et taux de change constants. Malgré cet environnement économique et financier dégradé, la marge d'EBITDA du Groupe n'a reculé que de 0,8 point tout en restant à un niveau élevé et s'établit à 24,9% contre 25,7% en 2008.

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 234 millions d'euros, en baisse de 14,4% par rapport à celui de l'année 2008 (273 millions d'euros), incluant une part Groupe de 191 millions d'euros, en baisse de 22,0% par rapport à celle de l'année 2008 (245 millions d'euros).

La capacité d'autofinancement consolidée a peu reculé à 387 millions d'euros contre 402 millions d'euros en 2008. La trésorerie générée par les opérations (383 millions d'euros) a largement financé les 274 millions d'euros d'investissements industriels réalisés sur l'année et a permis de dégager un cas flow libre de 119 millions d'euros. Avec un endettement net de 653 millions d'euros, le Groupe affiche au 31 décembre 2009 une structure financière solide, le ratio dette financière nette/capitaux propres (gearing) ressortant à cette date à 31,4% contre 34,7% à fin 2008.

9.1.2. Éléments ayant un impact sur les résultats

À la date de dépôt du présent document de référence, le Groupe considère que les principaux facteurs ayant une influence significative sur sa performance financière sont les suivants.

9.1.2.1. Éléments ayant un impact sur le chiffre d'affaires

(a) Conditions économiques des pays d'implantation du Groupe

Les matériaux produits par le Groupe, que sont le ciment, le béton et les granulats, constituent les composants majeurs des constructions et infrastructures en général.

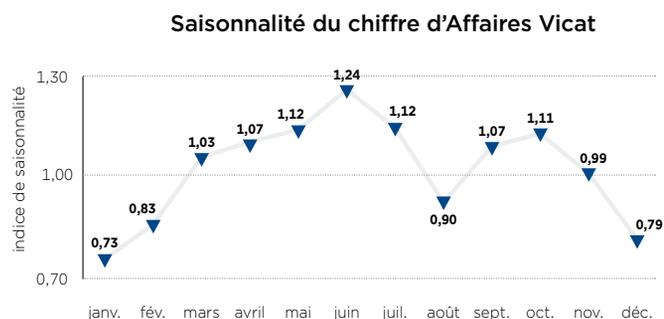
La demande de ces produits est fonction des conditions économiques spécifiques à chaque pays et marché, qui sont déterminées par le rythme de croissance démographique, le niveau de croissance économique et le niveau d'urbanisation propres à chacun d'eux. Ce sont ces facteurs qui conditionnent le niveau des investissements publics et privés locaux dans les logements et les infrastructures de toutes natures, et dont dépend le volume des ventes réalisées par le Groupe sur chacun des marchés où il opère.

Les niveaux de prix appliqués sur chaque marché sont déterminés par le coût des facteurs de production des acteurs présents et l'intensité concurrentielle de l'offre disponible sur chacun d'eux.

(b) Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement une baisse du chiffre d'affaires aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

Le graphique qui suit présente l'évolution du coefficient de saisonnalité mensuel moyen au cours de l'année, calculé à partir de la saisonnalité du chiffre d'affaires constatée au cours des cinq derniers exercices. Ainsi, pour une moyenne mensuelle égale à 1, l'amplitude de saisonnalité varie de 0,73 en moyenne en janvier à près de 1,24 en moyenne en juin.



Les saisonnalités observées sont différentes selon les pays d'implantation. Ainsi, les activités du Groupe au Sénégal, malgré une activité réduite d'août à octobre du fait de l'hivernage, ainsi qu'aux États-Unis, subissent une saisonnalité moins forte que celle constatée en Europe occidentale. Par ailleurs, la Turquie ne connaît pas de baisse de son activité au mois d'août, contrairement à la France et l'Italie.

9.1.2.2. Éléments ayant un impact sur les coûts de production

Les principales composantes du coût de production sont l'énergie, les matières premières, l'entretien, les dotations aux amortissements de l'outil industriel, les frais de transport et les frais de personnel.

C'est dans l'activité Ciment que le poids de l'énergie est le plus important; il représente globalement plus du tiers du prix de revient du ciment. Le coût de l'énergie comprend, d'une part l'électricité dont le

prix dépend notamment des capacités de production disponibles sur chaque marché et, d'autre part les combustibles, dont les prix dépendent des conditions globales de marché pour chaque matière. L'incidence de l'évolution du prix des combustibles varie notamment en fonction du mix des combustibles utilisés, de la performance énergétique de chaque usine, et de la capacité à mettre en œuvre des combustibles de substitution. L'incidence des variations des cours de l'énergie ne se traduit qu'avec retard et de façon amortie dans le compte de résultat, compte tenu des stocks et des contrats d'approvisionnement à terme existants.

Les produits du Groupe étant pondéreux, la part relative au transport peut s'avérer importante. La localisation des usines et leur proximité par rapport aux marchés sont donc déterminantes sur la position concurrentielle et ont une incidence directe sur le niveau des prix de vente net de transport perçus par les sociétés (voir aussi la Section 9.1.4. «Éléments du compte de résultat» du présent document de référence).

9.1.2.3. Éléments ayant un impact sur le résultat financier

Le niveau du résultat financier consolidé dépend principalement du niveau d'endettement du Groupe, ainsi que des taux d'intérêt pratiqués et de l'évolution des taux de change des monnaies dans lesquelles le Groupe supporte un endettement ou dispose d'un excédent de trésorerie. La sensibilité à ces variations de taux et de change est limitée par les instruments financiers de couverture utilisés.

Les activités du Groupe sont réalisées par des entités qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie, aussi bien pour les ventes que pour les achats. L'exposition du Groupe au risque de change est de ce fait limitée.

Néanmoins, les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intra-groupe font le plus souvent l'objet de couvertures de change par les sociétés du Groupe lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

9.1.2.4. Éléments ayant un impact sur l'impôt sur les bénéfices du Groupe

La charge fiscale du Groupe dépend des lois fiscales en vigueur dans chacun des pays où le Groupe est

implanté ainsi que des accords dérogatoires dont bénéficient certaines filiales (Sénégal et Égypte).

Au Sénégal, l'État a signé en février 2006, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006, une convention minière avec Sococim lui accordant un statut fiscal dérogatoire du fait de son important programme d'investissements, dont les points principaux sont la suppression de l'impôt sur les sociétés et le plafonnement de la patente et de la taxe foncière pour une durée de 15 ans, la détaxe à l'importation pendant la période d'investissement de quatre ans.

En Égypte, Sinaï Cement a bénéficié lors de sa création d'un régime dérogatoire en faveur de l'investissement, au titre duquel la société est exonérée d'impôt sur les bénéfices pour une durée de 10 ans à compter de 2001.

Au Kazakhstan, Jambyl Cement a bénéficié fin 2008 d'un accord d'exemption d'impôts sur les bénéfices, pour une durée de 10 ans, à compter du démarrage de l'usine.

9.1.3. Principales politiques comptables

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe sont établis, à compter du 1^{er} janvier 2005, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date de clôture. Aucune des normes et interprétations publiées mais non entrées en vigueur au 31 décembre 2009 n'est appliquée par anticipation.

Les options suivantes ont été retenues dans le cadre de la première application des normes IFRS :

- pas de retraitement des regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition ;
- non-utilisation de la juste valeur ou d'une réévaluation antérieure comme nouveau coût historique ;
- mise à zéro des écarts actuariels liés aux avantages du personnel non encore reconnus par imputation sur les capitaux propres ;
- mise à zéro des écarts de conversion accumulés par imputation sur les réserves consolidées.

La présentation des états financiers est effectuée :

- par nature pour le compte de résultat ;
- selon la classification courant/non courant pour le bilan ;

- selon la méthode indirecte pour le tableau des flux de trésorerie.

La Note 1 de l'annexe aux comptes consolidés détaille les principes comptables et les méthodes d'évaluation appliquées par le Groupe, elle est présentée à la Section 20.2.2. « Annexe aux comptes consolidés 2009 » du présent document de référence.

9.1.4. Éléments du compte de résultat

Dans le cadre des comptes consolidés du Groupe établis conformément aux normes IFRS, les principaux postes du compte de résultat, qui feront l'objet de commentaires ci-après et qui nécessitent des précisions, sont les suivants :

- le chiffre d'affaires, qui comprend principalement les facturations des produits livrés au cours de la période ainsi que celles des services rendus au cours de la période, notamment les transports sur vente refacturés ;
- les achats consommés, qui regroupent principalement les achats et variations de stocks de matières premières et combustibles, les fournitures d'électricité et autres prestations reçues (notamment les frais d'entretien et les frais de transport) ;
- les charges de personnel, qui incorporent le coût des salaires et charges sociales afférentes au personnel employé directement par l'entreprise, ainsi que la participation et l'intéressement aux résultats pour les sociétés dans lesquelles ces dispositifs existent et les charges afférentes aux avantages postérieurs à l'emploi ;
- les impôts et taxes, qui correspondent aux impôts restant à la charge de l'entreprise autres que ceux assis sur le résultat.

Au-delà des agrégats comptables figurant au compte de résultat, les principaux indicateurs utilisés par le Groupe pour la mesure de la performance financière et industrielle sont l'EBITDA et l'EBIT, qui sont présentés au pied du compte de résultat publié. Ces agrégats sont définis dans la Note 1.20. de l'annexe aux comptes consolidés et la rationalisation du passage entre l'Excédent Brut d'Exploitation, l'EBITDA, l'EBIT et le Résultat d'Exploitation est présentée dans la Note 23. (voir également la Section 3. « Informations financières sélectionnées » du présent document de référence).

9.1.5. Incidence des modifications de périmètre et des variations de change

Modifications de périmètre

Les modifications du périmètre de consolidation comprennent les acquisitions (entrée de périmètre), les cessions (sortie de périmètre) et les changements de méthode de consolidation des filiales du Groupe (acquisition complémentaire ou cession partielle).

Au cours de l'exercice 2009 des compléments de participation n'entraînant pas de variations significatives sur le périmètre de consolidation ont été acquises. Par ailleurs, en 2009 le Groupe a procédé à la mise en équivalence de la société Sinaï White Cement.

Concernant l'exercice 2008, dans le cadre de la poursuite de sa croissance externe, le Groupe a acquis au second trimestre les actifs du groupe Walker, implanté aux États-Unis dans la région d'Atlanta (Géorgie) et spécialisé dans la production de béton prêt à l'emploi. Le groupe Walker exploite 14 centrales à béton disposant d'une capacité de plus de 700 000 m³.

Le Groupe a également acquis en octobre 2008, 65% du capital de la société BSA Ciment en Mauritanie, qui possède un centre de broyage ciment d'une capacité annuelle de 450 000 tonnes, une centrale à béton et une unité de production de préfabrication. Ces installations sont idéalement situées à proximité de la capitale et de la principale zone portuaire du pays.

Par ailleurs, le Groupe a annoncé au mois de juin 2008 la création d'une société commune avec le cimentier indien Sagar Cements implantée dans l'État de l'Andhra Pradesh. L'objectif de cette opération est la construction d'une cimenterie *greenfield* à Gulbarga, dans l'État du Karnataka. La production devant démarrer en 2012 au plus tard. Cette opération demeure soumise à la levée, dans le courant de l'exercice 2010, des dernières conditions suspensives.

Dans le cadre de l'acquisition au 1^{er} janvier 2007 de la société de béton et granulats Astrada, le Groupe avait acquis certains sites qui n'étaient pas en complète cohérence avec son organisation industrielle et commerciale et il a été décidé de les céder. Cette cession a été effective le 1^{er} janvier 2008.

Variation de change

Compte tenu de l'implantation internationale des entités du Groupe, celui-ci est tributaire des fluctuations des devises de chacun des pays dans lequel il est implanté par rapport à l'euro (€), ainsi que de celles

utilisées par ses filiales pour leurs transactions d'exploitation par rapport aux monnaies fonctionnelles de chacune d'entre elles (ii).

i. À la clôture, les comptes de résultat des filiales sont convertis en euros au cours de change moyen de la période. Les variations d'une période à l'autre des différentes monnaies dans lesquelles le Groupe opère par rapport à l'euro, sont source de variation du chiffre d'affaires et plus généralement des produits et charges exprimés en euros, sans que cette variation ait pour origine une évolution de la performance du Groupe.

À des fins de comparaison, le Groupe présente dans la Note 19 de l'annexe aux comptes conso-

lidés le chiffre d'affaires 2009 recalculé à périmètre et change constants par rapport à 2008.

Par ailleurs, les bilans des filiales sont convertis en euros au cours de clôture. Les variations de ces mêmes monnaies se traduisent par des écarts de conversion inscrits en capitaux propres (voir la Note 1.5 de l'annexe aux comptes consolidés).

ii. Les gains ou pertes constatés par les sociétés du Groupe lorsqu'elles effectuent des transactions dans des devises différentes de leurs monnaies de fonctionnement sont enregistrées en différences de change dans le résultat financier.

9.2. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES 2009 ET 2008

9.2.1. Évolution du chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2009 atteint 1 896 millions d'euros, en baisse de 7,8% par rapport à celui de l'année précédente, résultant :

- d'une évolution organique de l'activité de -9,1%, représentant une baisse de près de 187 millions d'euros et résultant principalement de la baisse des ventes aux États-Unis et en France, de la bonne tenue de celles réalisées en Suisse et de la progression marquée des ventes en Afrique de L'Ouest et en Égypte;
- d'une progression de 0,4%, représentant une hausse de 8 millions d'euros, imputable à l'évolution favo-

nable des cours de change en 2009 par rapport à 2008, en particulier sur le dollar US (+9,7 millions d'euros) du franc suisse (+12,8 millions d'euros) et de la livre égyptienne (+7,4 millions d'euros) partiellement neutralisée par une détérioration de la livre turque (-20,8 millions d'euros); et

- d'une augmentation de 0,8%, représentant une hausse de 17 millions d'euros, liée aux variations du périmètre de consolidation, avec principalement l'effet report de l'intégration des sites du groupe Walker aux États-Unis en mai 2008, et de BSA Ciment en Mauritanie au 1^{er} octobre 2008.

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé par activité pour l'exercice 2009, par rapport à 2008, se présente comme suit :

| (en millions d'euros sauf%) | 2009 | 2008 | Variation | Variation (%) | Dont | | |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|------------------|--------------------|---------------------------|-----------------------|
| | | | | | effet de change | variation de périmètre | croissance interne |
| Ciment | 950 | 929 | 21 | 2,3 | 1 | 9 | 11 |
| Béton & Granulats | 695 | 845 | (150) | (17,7) | 3 | 8 | (161) |
| Autres Produits & Services | 251 | 283 | (32) | (11,5) | 4 | - | (37) |
| Total | 1 896 | 2 057 | (161) | (7,8) | 8 | 17 | (187) |

Comme indiqué plus haut, le chiffre d'affaires opérationnel du Groupe est en repli, du fait essentiellement du recul de l'activité à périmètre et taux de change constants.

L'analyse globale des différentes composantes de cette évolution est présentée ci-après :

| | Évolution 2009/2008 (%) |
|--------------------------------|------------------------------------|
| Effet volume | -11,3 |
| Effet prix et mix | +2,3 |
| Variations de périmètre | +0,8 |
| Variations de change et autres | +0,4 |
| Total | -7,8 |

Sur le plan géographique, la baisse des volumes concerne principalement les États-Unis et la France. Sur le plan des métiers, la baisse affecte principalement l'activité Béton et Granulats qui est opérée plus particulièrement dans les pays matures plus affectés par la crise économique. L'évolution des prix de ventes est contrastée selon les activités et les marchés, avec des baisses marquées aux États-Unis et en Turquie du fait des conditions de marchés particulièrement difficiles dans ces deux pays et des tendances stables ou positives sur les autres territoires de vente du Groupe.

L'évolution des volumes (calculés proportionnellement au pourcentage d'intégration) dans nos principaux métiers se présente comme suit :

| | 2009 | 2008 | Évolution (%) |
|----------------------------------|-------------|-------------|--------------------------|
| Ciment (milliers t) | 14 507 | 14 225 | 2,0 |
| Béton (milliers m ³) | 7 121 | 8 373 | (15,0) |
| Granulats (milliers t) | 18 675 | 21 579 | (13,5) |

La répartition du chiffre d'affaires opérationnel du Groupe par activité (avant éliminations intersecteurs) se présente comme suit :

| (en pourcentage) | 2009 | 2008 |
|----------------------------|--------------|--------------|
| Ciment | 52,1 | 47,9 |
| Béton & Granulats | 33,4 | 37,0 |
| Autres Produits & Services | 14,5 | 15,1 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

La part des métiers cœur du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est stable à plus de 85% du chiffre d'affaires consolidé avant élimination, avec toutefois une contribution plus importante du Ciment du fait la bonne dynamique globale de cette activité.

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique de vente est la suivante :

| (en millions d'euros) | 2009 | % | 2008 | % |
|---------------------------------|--------------|------------|--------------|------------|
| France | 809 | 42,7 | 974 | 47,3 |
| Amériques | 187 | 9,8 | 268 | 13,0 |
| Turquie | 141 | 7,4 | 162 | 7,9 |
| Afrique, Moyen-Orient et autres | 431 | 22,8 | 335 | 16,3 |
| Europe (hors France) | 328 | 17,3 | 318 | 15,5 |
| Total | 1 896 | 100 | 2 057 | 100 |

Par zone géographique de vente, la part du chiffre d'affaires consolidé réalisée en France est en baisse de même que celle réalisée aux États-Unis du fait du repli de l'activité sur ces marchés qui a résulté de la contraction du secteur de la construction.

La part de la zone Afrique/Moyen-Orient progresse fortement, passant de 16,3% en 2008 à 22,8% en 2009 du fait de la croissance soutenue de ces marchés et de l'effet de l'augmentation de capacité de Sinaï Cement sur l'ensemble de l'année.

La ventilation du chiffre d'affaires opérationnel 2009 par pays et par activité est présentée ci-dessous :

| Pays | Ciment | Béton & Granulats | Autres Produits & Services | Éliminations inter-secteurs | CA consolidé |
|---|--------------|-------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------|
| France | 394,2 | 407,3 | 218,8 | (176,3) | 843,9 |
| États-Unis | 87,5 | 127,3 | | (28,2) | 186,6 |
| Turquie | 115,4 | 74,9 | 2,6 | (36,7) | 156,2 |
| Afrique, Moyen orient | 398,1 | 13,7 | | (0,4) | 411,4 |
| Europe (hors France) | 133,9 | 101,3 | 92,3 | (29,7) | 297,9 |
| CA opérationnel secteurs (avant éliminations intersecteurs) | 1 129,1 | 724,5 | 313,6 | (271,2) | 1 896,0 |
| Éliminations intersecteurs | (179,2) | (29,0) | (63,0) | 271,2 | |
| CA consolidé | 949,9 | 695,5 | 250,6 | - | 1 896,0 |

9.2.2. Évolution du résultat d'exploitation

Dans un contexte macro économique difficile au cours de l'exercice 2009, les résultats du Groupe sont restés solides, caractérisés par une bonne résistance de la rentabilité opérationnelle. En effet, l'EBITDA est en repli de 10,5% (11,6% à périmètre et change constants) du fait principalement de la baisse sensible de l'activité tout au long de l'année et de la forte pression concurrentielle en Turquie et aux États-Unis.

Dans un contexte de coûts de l'énergie consommée toujours élevés sur l'exercice du fait de la rémanence provoquée par les politiques de couverture, ces éléments n'ont pas pu être compensés intégralement par les mesures d'économies mises en place de manière proactive dans le cadre du plan « Performance Plus » et par la progression de l'activité en Égypte et au Sénégal.

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | Évolution (%) |
|--|---------|---------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 1 896,0 | 2 057,0 | (7,8) |
| EBITDA | 473,0 | 528,3 | (10,5) |
| EBIT | 321,9 | 392,2 | (17,9) |
| Résultat d'exploitation ⁽¹⁾ | 304,2 | 381,9 | (20,4) |

Au-delà de la performance opérationnelle des différents métiers qui est détaillée ci-après, le résultat d'exploitation intègre notamment en 2009 une charge nette, d'un montant de 16,6 millions d'euros, enregistrée au titre du sinistre apparu dans la vallée de la Maurienne (11,2 millions d'euros au titre de l'exercice précédent).

Au global, l'ensemble des éléments non récurrents compris dans le résultat d'exploitation, qui représentait une charge nette de 1,7 millions d'euros pour l'exercice 2008, représente en 2009 une charge nette de 18,5 millions d'euros.

9.2.2.1. Évolution du résultat d'exploitation par métier

Les paragraphes suivants présentent la ventilation du résultat d'exploitation par métier, ainsi qu'une analyse de son évolution entre 2008 et 2009.

9.2.2.1.1. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Ciment

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | Évolution (%) |
|------------------------------|-------|-------|---------------|
| CA opérationnel | 1 129 | 1 142 | (1,2) |
| Éliminations intersecteurs | (179) | (213) | 16,1 |
| Contribution au CA consolidé | 950 | 929 | 2,3 |
| EBITDA | 364 | 388 | (6,1) |
| EBITDA/CA opérationnel (%) | 32,2% | 33,9% | -1,7 pts |
| Résultat d'exploitation | 267 | 303 | (12,1) |

La rentabilité opérationnelle de l'activité Ciment est en repli, tant au niveau du résultat d'exploitation que de l'EBITDA. À périmètre et change constants, l'EBITDA de l'activité Ciment est en baisse de 7,1%, à 364 millions d'euros, traduisant un repli de la marge d'EBITDA limité à 1,7 point, à 32,2% du chiffre d'affaires opérationnel. Cette évolution résulte principa-

⁽¹⁾ Le résultat d'exploitation se calcule en sommant l'EBIT, les autres produits et charges non ordinaires et les dotations nettes aux amortissements et provisions non ordinaires.

lement de la détérioration des conditions de marché en France, aux États-Unis et en Turquie et en dépit de la bonne performance des autres marchés.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité ciment est en hausse de 2,3%, 1,2% à périmètre et taux de change constants. Les volumes sont en légère progression avec une baisse marquée aux États-Unis et en France, et une forte progression dans la zone Afrique/Moyen Orient. Les prix continuent à progresser sur tous les marchés sauf aux États-Unis et en Turquie où ils baissent du fait des conditions concurrentielles tendues.

Les charges de personnel augmentent de 1,8% et les impôts et taxes sont en hausse de 75,5% par rapport à l'exercice précédent, à environ 37 millions d'euros, du fait du classement sur cette ligne de la taxe sur le ciment acquittée en Égypte pour près de 16 millions d'euros en 2009 et classée sur une autre ligne du compte de résultat en 2008 pour environ 8 millions d'euros.

Par pays, l'évolution du résultat d'exploitation de l'activité Ciment appelle les commentaires suivants :

- En **France**, le Groupe enregistre un recul de son chiffre d'affaires de 12,2% à périmètre constant, affecté par une baisse des volumes de 14,7%, légèrement compensée par des prix de vente restés fermes. Sur ces bases, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel reste solide, en retrait toutefois par rapport à 2008. L'impact de la baisse des volumes et de l'augmentation du coût de l'énergie n'a pu être que partiellement compensé par la hausse des prix de vente et les effets du plan complémentaire de réduction de coûts « Performance Plus ».
- Aux **États-Unis**, le chiffre d'affaires consolidé recule de 34,9% à périmètre et change constants, affecté par une forte baisse des volumes vendus, notamment dans la région du Sud-est. Les prix de vente ont affiché une baisse importante sur l'ensemble de l'année, particulièrement affectés par un environnement concurrentiel toujours difficile en Californie. En dépit des efforts très importants de réduction de coûts décidés dans le cadre du plan complémentaire « Performance Plus », la marge d'EBITDA s'est logiquement contractée de manière très sensible.
- En **Suisse**, le chiffre d'affaires consolidé affiche une progression de près de 9%. Cette performance résulte d'une forte amélioration des volumes vendus au cours du second semestre (+5%) dans un environnement prix favorable. Le redémarrage réussi du

four de Reuchenette, effectué à l'été dans le cadre du plan « Performance 2010 », a permis d'arrêter les achats externes de clinker et a joué un rôle clé dans la progression régulière de la marge d'EBITDA.

- En **Italie**, le chiffre d'affaires est en baisse de 12,7%, expliquée notamment par une baisse des volumes de 10,4% dû à l'environnement macro-économique difficile et à un contexte fortement concurrentiel. La marge d'EBITDA est cependant en amélioration très sensible, bénéficiant essentiellement de la baisse marquée des coûts d'achats du ciment et du clinker.
- En **Turquie**, les volumes de ventes sont en diminution de plus de 2% sur l'ensemble de l'année. Ce repli s'est progressivement estompé au cours de l'exercice, le Groupe renouant avec une croissance des volumes vendus au cours du second semestre, et plus particulièrement sur le dernier trimestre avec une hausse de près de 12%. Enfin, si les prix de ventes affichent toujours une baisse de l'ordre de 7% sur l'ensemble de l'année, ils enregistrent néanmoins sur le dernier trimestre une légère progression par rapport au 4^{ème} trimestre 2008. Le chiffre d'affaires opérationnel est en baisse de 22,4% en euros et de 12,1% à périmètre et taux de change constants.
- En **Afrique de l'Ouest**, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 17,2%, 12,5% à périmètre et change constants, compte tenu de volumes en croissance et de prix biens orientés. Le taux de marge d'EBITDA est néanmoins en repli sur l'ensemble de l'année à cause des coûts plus élevés des combustibles et de l'augmentation des achats externes de clinker réalisés au cours du 1^{er} semestre au Sénégal et aux perturbations d'alimentation électrique en Mauritanie au 2^e semestre.
- En **Égypte** le chiffre d'affaires consolidé sur l'année s'établit à 196,0 millions d'euros, en progression de 66,7% à périmètre et change constants. Le doublement de la capacité de l'usine de Sinaï Cement, opérationnelle au 2^e semestre 2008, a permis à Vicat de pleinement capter en 2009 les volumes associés au dynamisme du marché égyptien. Dans une année pleinement affectée par des mesures gouvernementales défavorables (hausse du prix du gaz et « taxe sur l'argile »), le Groupe a su tirer parti d'une évolution favorable des volumes vendus et de la hausse des prix de vente pour augmenter fortement son EBITDA tout en limitant ainsi la baisse de sa marge. Cette très bonne performance

est le résultat des efforts continus d'amélioration de la productivité et de l'efficacité industrielle mis en place dans le cadre du plan Performance 2010.

9.2.2.1.2. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Béton prêt à l'emploi et Granulats

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | Évolution (%) |
|------------------------------|-------|-------|---------------|
| CA opérationnel | 724 | 882 | (17,9) |
| Éliminations intersecteurs | (29) | (37) | 22,0 |
| Contribution au CA consolidé | 695 | 845 | (17,7) |
| EBITDA | 83 | 109 | (24,5) |
| EBITDA/CA opérationnel (%) | 11,4% | 12,4% | -1 pt |
| Résultat d'exploitation | 24 | 58 | (58,7) |

Le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Béton & Granulats est en recul de 17,9%, et de 19% à périmètre et change constant. Ce repli reflète des situations de marché contrastées, avec une activité encore résistante en Suisse, une activité en reprise en Turquie et une chute de l'activité aux États-Unis et en France. La rentabilité opérationnelle, mesurée en termes d'EBITDA, est en baisse de 26,4% à périmètre et taux de changes constants, soit une baisse de la marge d'EBITDA limitée à 1 point, traduisant la forte réactivité de l'activité en termes de maîtrise des coûts pour atténuer les effets de la baisse marquée des volumes et celle des prix en Turquie et aux États-Unis. Les charges de personnel baissent de 2,5% en euros et de 4,8% à périmètre et change constants, du fait des mesures de réduction de coûts engagées.

Après prise en compte sur l'ensemble de l'année d'une charge de 16,6 millions d'euros en France au titre du litige de la « vallée de la Maurienne », le résultat d'exploitation est en baisse de 58,7%.

- Le chiffre d'affaires opérationnel enregistré en **France** dans les deux métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est en baisse de 19,8% à périmètre constant. Cette évolution traduit une baisse des volumes de béton (-22,7%) et de granulats (-21,8%) et une bonne tenue des prix de vente. Dans ce contexte, la marge d'EBITDA est en repli limité sur l'exercice, la hausse des prix de vente et les économies mise en œuvre dans le cadre du plan complémentaire « Performance + » permettant de compenser une part prépondérante de l'écart volume.

- Aux **États-Unis**, le chiffre d'affaires opérationnel est en repli de 36,2% à périmètre et change constants, compte tenu de volumes en baisse marquée tant dans le Sud Est (hors effet de l'acquisition du groupe Walker) qu'en Californie. Dans ce contexte, les prix de vente sont en baisse en Californie, mais aussi, dans une moindre mesure, dans le Sud Est. La marge d'EBITDA se contracte sensiblement bien que ce recul soit limité par les effets des mesures de réduction des coûts.

- En **Turquie**, le chiffre d'affaires opérationnel Béton & Granulats est en repli de 11,2% en euros, et en légère progression, +0,6%, à périmètre et change constants. Cette évolution traduit une nette progression des volumes béton, notamment dans la région d'Ankara, compensant la baisse sensible des prix.

- En **Suisse**, le chiffre d'affaires opérationnel est en hausse de 10,7%, progression limitée à 1,5% à périmètre et change constants. Les volumes sont en légère baisse tant en béton qu'en granulats, cette tendance s'étant atténuée au fil de l'année. La marge d'EBITDA est en progression sensible du fait notamment du développement de l'activité décharge.

- Au **Sénégal**, les volumes et les prix de vente sont en baisse marquée dans un contexte concurrentiel accru. Il en résulte une marge d'EBITDA en repli.

9.2.2.1.3. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Autres Produits & Services

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | Évolution (%) |
|------------------------------|------|------|---------------|
| CA opérationnel | 314 | 361 | (13,0) |
| Éliminations intersecteurs | (63) | (78) | 18,7 |
| Contribution au CA consolidé | 251 | 283 | (11,5) |
| EBITDA | 26 | 31 | (15,1) |
| EBITDA/CA opérationnel (%) | 8,4% | 8,6% | -0,2 pt |
| Résultat d'exploitation | 14 | 21 | (34,1) |

Le chiffre d'affaires opérationnel est en repli de 13% à périmètre courant et de 14,2% à périmètre et change constants, avec une baisse plus marquée dans l'activité Transport en France et une bonne résistance de l'activité préfabrication en Suisse.

Le résultat d'exploitation de l'activité Autres Produits & Services atteint 14 millions d'euros, en diminution

de 34,1% par rapport à 2008, principalement du fait du repli de l'activité transport.

9.2.2.2. Évolution du résultat d'exploitation par zone géographique

9.2.2.2.1. Compte de résultat France

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | Variation (%) | |
|-----------------------|------|-------|---------------|---|
| | | | Publiée | À périmètre et taux de change constants |
| CA consolidé | 844 | 1 017 | (17,0) | (17,0) |
| EBITDA | 206 | 262 | (21,1) | (20,7) |
| EBIT | 153 | 209 | (26,6) | (26,1) |

Le chiffre d'affaires consolidé en France affiche un tassement de 17,0% à périmètre constant. L'EBITDA est en baisse de 21%, à 206 millions d'euros. La marge d'EBITDA s'inscrit en repli limité et s'établit à 24,2% contre 25,5% en 2008. En effet, ce recul a été atténué par les effets positifs du plan «Performance 2010» et par les mesures complémentaires de réduction des coûts du plan «Performance Plus» qui ont pris leur plein effet sur la seconde partie de l'année. Cette évolution s'est manifestée dans les différentes activités :

- repli de la rentabilité opérationnelle de l'activité Ciment, résultant de la baisse des volumes vendus partiellement compensée par une évolution positive des prix de vente et les effets des plans «Performance 2010» et «Performance Plus»;
- repli de la marge de l'activité Béton & Granulats, la progression des prix de vente ne permettant pas de compenser la baisse marquée des volumes;
- tassement de la marge de l'activité Autres Produits & Services, du fait notamment du fort repli du chiffre d'affaires dans l'activité Transport.

9.2.2.2.2. Compte de résultat Europe (hors France)

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | Variation (%) | |
|-----------------------|------|------|---------------|---|
| | | | Publiée | À périmètre et taux de change constants |
| CA consolidé | 298 | 283 | 5,3 | (0,5) |
| EBITDA | 80 | 67 | 19,7 | 13,2 |
| EBIT | 55 | 49 | 11,0 | 6,3 |

Le chiffre d'affaires consolidé en Europe, hors France, affiche une progression de 5,3%. Hors effets périmètre et change, l'activité est en légère baisse de 0,5%.

L'EBITDA progresse de 13,2% à périmètre et taux de change constants, soit une hausse de la marge d'EBITDA de 3,2 points à 26,8%. Cette évolution provient notamment des effets du plan Performance 2010 sur l'activité Ciment en Suisse, mais aussi à une forte progression de l'EBITDA en Italie compte tenu de bonnes conditions d'achat du ciment et du clinker.

9.2.2.2.3. Compte de résultat États-Unis

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | Variation (%) | |
|-----------------------|------|------|---------------|---|
| | | | Publiée | À périmètre et taux de change constants |
| CA consolidé | 187 | 268 | (30,4) | (35,8) |
| EBITDA | 12 | 49 | (75,7) | (76,4) |
| EBIT | (17) | 23 | (173,2) | (164,6) |

Le chiffre d'affaires consolidé aux États-Unis est en repli de 30,4%, et de 35,8% à périmètre et taux de change constants du fait de l'effet année pleine de l'entrée des actifs du groupe Walker en mai 2008. L'EBITDA affiche une baisse de 75,7% et de 76,4% à périmètre et taux de change constants.

En dépit des efforts très importants de réduction de coûts décidés dans le cadre du plan complémentaire «Performance Plus», la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel s'est logiquement contractée de manière très sensible sous l'effet conjugué de la baisse importante des volumes et des pressions à la baisse sur les prix dans le Sud Est et plus encore en Californie.

9.2.2.2.4. Compte de résultat Turquie, Kazakhstan et Inde

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | Variation (%) | |
|-----------------------|------|------|---------------|---|
| | | | Publiée | À périmètre et taux de change constants |
| CA consolidé | 156 | 187 | (16,5) | (5,4) |
| EBITDA | 22 | 35 | (38,0) | (28,7) |
| EBIT | 8 | 17 | (55,4) | (46,7) |

Le chiffre d'affaires consolidé en Turquie est en retrait de 16,5%, et de 5,4% à taux de change constant, compte tenu de la dépréciation de la livre turque. L'EBITDA affiche une chute de 28,7% à périmètre et taux de change constants. Au global, la marge d'EBITDA en Turquie (hors Kazakhstan et Inde) est en fort repli, passant de 19,8% en 2008 à 14,9% en 2009. Celle-ci s'est néanmoins améliorée au cours de l'année, et ce au fur et à mesure de l'évolution favorable de l'environnement économique, de la progression des volumes de ventes qui, conjuguée aux effets des réductions des coûts, a permis à la marge d'EBITDA d'enregistrer une progression sensible au 2nd semestre.

Cette évolution résulte d'une situation de marché tendue provoquée par la conjonction de la poursuite du repli de la consommation et de l'arrivée de nouvelles

capacités sur le marché. Dans l'activité Ciment, l'augmentation des volumes de vente au dernier trimestre n'a pas intégralement compensée la baisse des neuf premiers mois, tandis que les prix sont restés sous pression pendant toute la période. Cette double évolution s'est ajoutée à la poursuite de la hausse du coût des combustibles consommés.

Dans l'activité Béton & Granulats, la marge d'EBITDA s'est un peu redressé par rapport au niveau bas de 2008 grâce à la progression sensible des volumes notamment dans la zone d'Ankara et malgré une baisse prononcée des prix de ventes.

Par ailleurs, l'EBITDA de la zone géographique intègre des charges d'exploitation des projets au Kazakhstan et en Inde.

9.2.2.2.5. Compte de résultat Afrique et Moyen-Orient

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | Variation (%) | |
|-----------------------|------|------|---------------|---|
| | | | Publiée | À périmètre et taux de change constants |
| CA consolidé | 411 | 302 | 36,3 | 31,1 |
| EBITDA | 153 | 117 | 31,5 | 26,8 |
| EBIT | 123 | 94 | 30,9 | 26,5 |

Le chiffre d'affaires consolidé de la région Afrique et Moyen-Orient est en forte croissance, de 31,1% à périmètre et taux de change constants. La marge d'EBITDA connaît un léger recul, passant de 38,6% en 2008 à 37,2% en 2009.

En Afrique de l'Ouest, l'activité progresse de 9,7% à périmètre et taux de change constants et l'EBITDA est stable, l'augmentation des volumes et des prix compensant la poursuite de la hausse du coût de l'énergie et la hausse des achats de clinker avant la mise en service du nouveau four de Sococim industries.

En Égypte, le chiffre d'affaires progresse de 66,7% à périmètre et taux de change constants, le doublement de la capacité de Sinaï Cement au deuxième semestre 2008 permettant à la société de pleinement bénéficier du dynamisme du marché égyptien. La marge d'EBITDA est en repli, la forte progression des volumes et des prix permettant de limiter les effets de la très forte augmentation du prix du gaz et de l'électricité et de la création par les autorités d'une nouvelle taxe sur la production de ciment courant 2008.

9.2.3. Évolution du résultat financier

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | Évolution (%) |
|---------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Coût de l'endettement financier net | (24,0) | (30,1) | (20,3) |
| Autres produits et charges financiers | 0,1 | 4,2 | (99,0) |
| Résultat financier | (23,9) | (25,9) | (7,5) |

La diminution du coût de l'endettement financier net résulte des effets combinés d'une augmentation de l'encours moyen d'endettement brut du Groupe (l'endettement brut s'établit à 829 millions d'euros en 2009 contre 696 millions d'euros en 2008) et de la forte baisse des taux d'intérêt.

La réduction des autres produits et charges financiers net résulte pour l'essentiel de la réduction des profits de change en 2009 par rapport à 2008.

9.2.4. Évolution des impôts

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 | Évolution (%) |
|-----------------------|---------------|---------------|---------------|
| Impôts exigibles | (53,6) | (69,1) | (22,4) |
| Impôts différés | 5,9 | (14,2) | (142,1) |
| Total impôts | (47,7) | (83,3) | (42,8) |

Le Groupe a enregistré un résultat avant impôt de 281,2 millions d'euros sur l'exercice 2009, en baisse de 21,1% par rapport à celui de 2008, qui s'élevait à 356,3 millions d'euros.

La baisse du taux d'impôt apparent, qui passe de 25,1% en 2007 à 23,4% en 2008 et 17,0% en 2009, résulte de la progression de l'importance relative du résultat des filiales cimentières en Égypte et au Sénégal, qui bénéficient de régimes d'imposition dérogatoires compte tenu de l'importance des investissements réalisés dans ces deux pays.

9.2.5. Évolution du résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 233,6 millions d'euros, en diminution de 14,4% par rapport à celui de l'année 2008 (273,0 millions d'euros), incluant une part Groupe à hauteur de 191,4 millions d'euros en diminution de 22,0% par rapport à celle de l'année 2008 (245,3 millions d'euros).

La part du résultat minoritaire s'élève à 42,2 millions d'euros au 31 décembre 2009, en hausse de 52% par rapport à celui de l'année 2008 (27,8 millions d'euros), du fait essentiellement de la hausse de la contribution de Sinaï Cement Company en Égypte.

Le résultat net par action s'établit à 4,26 euros/action en 2009, en baisse de 22,0% par rapport à celui de 2008 (5,46 euros/action) du fait de l'évolution du résultat part Groupe.

9.3. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES 2008 ET 2007

L'analyse comparative des résultats des exercices 2008 et 2007 est présentée dans le document de référence 2008 à la section 9.2. page 70 à 77 et est incorporée par référence au présent document de référence.

10

TRÉSORERIE ET CAPITAUX

| | |
|---|-----------|
| 10.1. Capitaux | 83 |
| 10.2. Flux de trésorerie | 84 |
| 10.2.1. Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles | 84 |
| 10.2.2. Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement | 85 |
| 10.2.3. Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement | 86 |
| 10.3. Endettement | 86 |
| 10.3.1. Politique financière du Groupe | 86 |
| 10.3.2. Endettement brut | 89 |
| 10.3.3. Excédents de trésorerie | 90 |
| 10.3.4. Endettement net | 90 |
| 10.4. Analyse des engagements hors bilan donnés | 91 |

10.1. CAPITAUX

À la date de dépôt du présent document de référence, le capital social de la Société s'élève à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de 4 euros de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 2082 millions d'euros au 31 décembre 2009 incluant une part Groupe de 1882 millions d'euros et des intérêts minoritaires de 199 millions d'euros, qui concernent principalement les filiales cimentières en Turquie, en Égypte et au Kazakhstan.

Les capitaux propres - part du Groupe - intègrent au 31 décembre 2009 :

- le capital social de la Société pour 180 millions d'euros;
- les primes liées au capital pour 11 millions d'euros;
- les réserves de conversion pour -93 millions d'euros;
- les réserves consolidées totalisant 1 593 millions d'euros nets des actions propres pour 90 millions d'euros;
- le résultat net part du Groupe de l'exercice 2009, soit 191 millions d'euros.

Pour une description détaillée des capitaux propres de la Société, il convient de se référer au tableau de variation de la situation nette et à la Note 13 des états financiers consolidés figurant à la Section 20.2.2. « Annexe aux comptes consolidés 2009 » du présent document de référence.

10.2. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie sont analysés pour chaque exercice par nature :

- activité opérationnelle ;
- activité d'investissement ;
- activité de financement.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont essentiellement générés par le résultat de la période (à l'exclusion des produits et charges sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité) ainsi que par la variation du besoin en fonds de roulement.

Les flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement sont issus principalement des décaissements effectués pour l'acquisition d'immobilisations incorporel-

les, corporelles et d'autres actifs à long terme, mais aussi pour l'acquisition d'instruments de capitaux propres d'autres entités et de participations dans des coentreprises. Ils incluent également les prêts consentis à des tiers. Les encaissements liés aux cessions et/ou remboursements de ces actifs viennent en déduction de ces décaissements.

Les flux de trésorerie liés à l'activité de financement sont issus des encaissements et décaissements ayant un impact sur le montant des capitaux propres et des capitaux empruntés.

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

Historique des flux de trésorerie :

(en millions d'euros)

| | 2009 | 2008 | 2007 |
|---|------------|-----------|--------------|
| Capacité d'autofinancement | 387 | 402 | 477 |
| Variation (hors effets change et périmètre) du BFR ⁽¹⁾ | (4) | (17) | (79) |
| Flux nets opérationnels | 383 | 385 | 398 |
| Flux nets d'investissement | (280) | (464) | (355) |
| Flux nets de financement | 19 | 104 | (209) |
| Incidence des variations de change sur la trésorerie | (4) | - | (1) |
| Variation de la trésorerie | 118 | 25 | (167) |

⁽¹⁾ Besoin en fonds de roulement

Analyse de la variation du cash flow libre et de l'endettement brut et net

(en millions d'euros)

| | 2009 | 2008 | 2007 |
|--|------------|----------|------------|
| Cash provenant des flux opérationnels | 383 | 385 | 398 |
| Investissements industriels nets de cessions | (264) | (380) | (281) |
| Cash flow libre | 119 | 5 | 117 |

En 2009, le Groupe a généré un important cash flow libre (119 millions d'euros contre 5 millions en 2008). La capacité d'autofinancement nette de la variation du BFR a ainsi permis, malgré le niveau encore élevé des investissements industriels résultant de l'achèvement du plan « Performance 2010 », de réduire l'endettement net du Groupe de 25 millions d'euros en 2009, après une augmentation de 163 millions d'euros en 2008 et de 259 millions d'euros en 2007 (due pour l'essentiel au rachat par la Société de ses propres actions). À 653 millions d'euros, l'endettement net représente 31,4% des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2009 et moins de 1,4 fois l'EBITDA consolidé 2009.

10.2.1. Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2009 par le Groupe se sont élevés à 383 millions d'euros contre 385 millions d'euros en 2008.

Cette stabilité des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles entre 2008 et 2009 provient d'une réduction de la capacité d'autofinancement de 15 millions d'euros compensée par une amélioration de la variation du besoin en fonds de roulement de 13 millions d'euros.

L'analyse du besoin en fonds de roulement par nature se présente comme suit :

| (en millions d'euros) | BFR au 31 décembre 2007 | Variation du BFR Année 2008 | Autres variations ⁽¹⁾ | BFR au 31 décembre 2008 | Variation du BFR Année 2009 | Autres variations ⁽¹⁾ | BFR au 31 décembre 2009 |
|--------------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------------------|-------------------------|
| Stocks | 249 | 64 | (1) | 312 | (15) | (2) | 295 |
| Clients | 407 | (39) | 1 | 369 | (51) | 3 | 321 |
| Fournisseurs | (208) | - | (9) | (217) | 41 | (1) | (177) |
| Autres créances & dettes | (12) | (8) | (23) | (43) | 29 | (11) | (25) |
| BFR | 436 | 17 | (32) | 421 | 4 | (11) | 414 |

⁽¹⁾ Change, périmètre et divers

10.2.2. Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'analysent de la manière suivante :

| (en millions d'euros) | 2009 | 2008 |
|---|--------------|--------------|
| Investissements en immobilisations incorporelles et corporelles | (270) | (395) |
| Désinvestissements en immobilisations incorporelles et corporelles | 6 | 15 |
| Investissements nets en titres de sociétés consolidées | (4) | (66) |
| Autres investissements financiers nets | (12) | (18) |
| Flux de trésorerie totaux liés aux opérations d'investissement | (280) | (464) |

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2009 par le Groupe se sont élevés à -280 millions d'euros contre -464 millions d'euros en 2008.

Les cessions d'actifs corporels et incorporels ont généré un encaissement global de 6 millions d'euros en 2009 (15 millions d'euros en 2008).

10.2.2.1. Investissements et désinvestissements en immobilisations incorporelles et corporelles

Ils intègrent les décaissements effectués pour les investissements industriels – pour plus de détail voir la Section 5.2. « Investissements » du présent document de référence – (270 millions d'euros en 2009 et 395 millions d'euros en 2008) correspondant pour l'essentiel :

- en 2009, à l'achèvement du plan « Performance 2010 », notamment en France, au Sénégal, en Suisse et en Égypte, et à la montée en puissance des investissements au Kazakhstan.
- en 2008, à la poursuite du plan « Performance 2010 », notamment en France, en Turquie, en Égypte et au Sénégal, ainsi qu'à l'acquisition des actifs du groupe Walker aux États-Unis réalisée en mai 2008. La mise en œuvre des investissements ciment prévus dans le Sud-Est des États-Unis dans le cadre de ce plan a été retardée afin de prendre en compte le contexte économique.

Ces investissements ont été réalisés en 2009 à 85% dans l'activité Ciment (55% en 2008), à 12% dans l'activité Béton & Granulats (39% en 2008) et les 4% restants concernent l'activité Autres Produits & Services (6% en 2008).

10.2.2.2. Investissements nets en titres de sociétés consolidées

Les principaux flux de trésorerie réalisés à ce titre en 2009 (décaissement net de 4 millions d'euros) correspondent principalement à l'acquisition de sociétés suisses, notamment dans les secteurs du béton et des granulats et de la préfabrication, ainsi qu'à l'acquisition par le groupe de participations complémentaires dans des sociétés déjà consolidées. Aucune cession de titres consolidés n'a été réalisée au cours de l'exercice 2009.

Les investissements financiers de même nature réalisés en 2008 (décaissement net de 66 millions d'euros) correspondent au paiement du solde dû au titre de l'acquisition fin 2007 de 60% du capital d'une société kazakh de production et de commercialisation de ciment, au montant réglé pour l'acquisition de 65% du capital de la société mauritanienne BSA Ciment SA, ainsi qu'à l'acquisition de diverses sociétés, notamment dans le secteur du béton et des granulats, en France et en Suisse.

Les flux d'encaissement réalisés par le Groupe au cours de l'exercice 2008 correspondent principalement à la cession de certains sites de la société Astrada en Suisse.

10.2.2.3. Autres investissements financiers nets

Les autres investissements financiers nets (décaissement net de 12 millions d'euros en 2009 et de 18 millions d'euros en 2008) consistent principalement en des prêts et des créances immobilisées consentis à des tiers, ainsi qu'à l'acquisition de participations minoritaires.

10.2.3. Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement réalisées en 2009 par le Groupe se sont élevés à 19 millions d'euros, contre 104 millions d'euros en 2008.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement intègrent :

- les décaissements effectués pour le versement des dividendes aux actionnaires de la Société et aux minoritaires des sociétés intégrées (89 millions d'euros en 2009 contre 71 millions d'euros en 2008) ;
- le tirage, net des remboursements, des lignes de crédit ou d'emprunts souscrits par le Groupe pour un montant de 92 millions d'euros en 2009 (161 millions d'euros en 2008), incluant le paiement des échéances annuelles relatives aux contrats de location financement ;
- l'encaissement net lié à la cession par la Société de ses propres actions (11 millions d'euros en 2009 et 7 millions d'euros en 2008).

10.3. ENDETTEMENT

10.3.1. Politique financière du Groupe

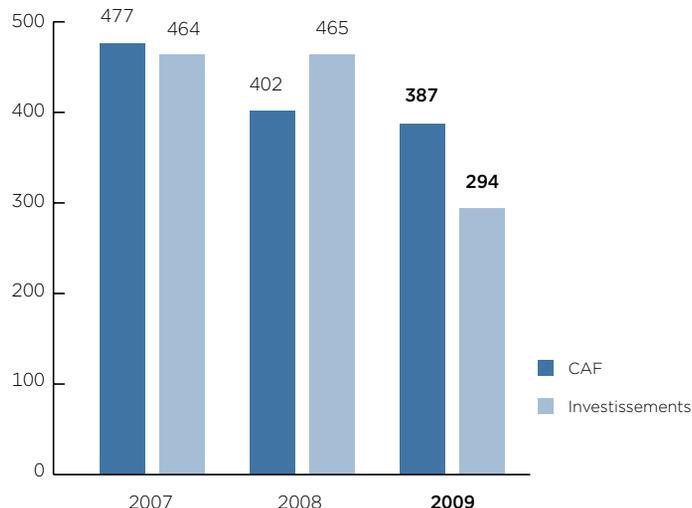
La politique financière du Groupe est déterminée par la Direction Générale.

Cette politique vise à maintenir une structure financière équilibrée caractérisée par :

- un ratio endettement financier net/capitaux propres (gearing) maîtrisé (voir la Section 10.3.4 « Endettement net » du présent document de référence) ;
- une bonne liquidité du bilan caractérisée par la disposition d'excédents de trésorerie et de lignes de financement à moyen terme confirmées et disponibles.

Cette politique vise à financer les investissements industriels par la capacité d'autofinancement (CAF), le surplus de ressources financières disponible étant utilisé par le Groupe pour se désendetter ou pour financer en tout ou en partie des opérations de croissance externe.

Évolution de la capacité d'autofinancement et des investissements du Groupe entre 2007 et 2009



Pour disposer de ressources supérieures à sa seule capacité d'autofinancement, le Groupe a mis en place des lignes de financement confirmées et des prêts à moyen et à long terme.

Ces financements garantissent au Groupe, outre la liquidité de son bilan, de disposer, même en cas de situations de marchés perturbées, des moyens immédiatement nécessaires à la réalisation d'opérations plus importantes tels que des investissements industriels exceptionnels, des opérations significatives de croissance externe ou d'acquisition de titres Vicat. Ces lignes sont pour l'essentiel portées par la Société (75%), mais certaines des filiales étrangères du Groupe disposent également de lignes ou de prêts à moyen terme, tirés ou non, pour financer leur programme d'investissements. C'est le cas notamment au Sénégal, au Mali, aux États-Unis, en Égypte, en Turquie, en Suisse et au Kazakhstan.

Au 31 décembre 2009, le Groupe dispose des lignes de financements confirmées, utilisées et/ou disponibles suivantes :

| Type de ligne | Emprunteur | Année de mise en place | Autorisation en millions | | | Utilisation (M€) | Échéance | Taux Fixe (TF)/Taux variable (TV) |
|--|-------------------|------------------------|--------------------------|------------|-------------|------------------|---------------------|-----------------------------------|
| | | | Devise | devises | € | | | |
| Placement Privé US | VICAT S.A. | 2003 | \$ | 400 | 353 | 353 | 2010 à 2015 | TV/TF |
| Crédit Syndiqué | VICAT S.A. | 2009 | € | 445 | 445 | (1) | 2012 | TV |
| Lignes bilatérales bancaires | VICAT S.A. | 2009 | € | 240 | 240 | (1) | 2014 | TV |
| | VICAT S.A. | Sans | € | 11 | 11 | (1) | Sans | TV |
| Total lignes bancaires | VICAT S.A. | | € | 696 | 696 | 236 | 2012 et 2014 | TV |
| | Sococim | 2006 | FCFA | 20000 | 30 | 30 | 2011 | TF |
| | Sococim | 2007 | € | 20 | 20 | 20 | 2010 à 2013 | TV |
| | Sococim | 2009 | FCFA | 37000 | 56 | 26 | 2011 | TV |
| | CMM | 2007 | FCFA | 300 | 0 | 0 | 2010 à 2012 | TF |
| | Gécamines | 2009 | FCFA | 1000 | 2 | 0 | 2011 | TV |
| | Sodevit | 2009 | FCFA | 250 | 0 | 0 | 2011 | TV |
| (Club Deal) | SCC | 2007 | EGP | 300 | 38 | 0 | 2012 | TV |
| | NCC | 2008 | \$ | 105 | 73 | 35 | 2011 et 2012 | TV |
| | Vigier | 2009 | CHF | 25 | 17 | 0 | 2010 à 2019 | TF |
| | Cozum | 2009 | TRY | 5 | 2 | 2 | 2010 | TF |
| | Jambyl | 2008 | \$ | 50 | 35 | 27 | 2012 à 2018 | TV |
| | Jambyl | 2008 | \$ | 110 | 76 | 60 | 2011 à 2015 | TV |
| Total prêts ou lignes bilatérales | | | | | 349 | 200 | | |
| Juste valeur des dérivés | | | | | | 1 | | |
| Total moyen terme | | | | | 1398 | 790 | | |
| Autres dettes | | | | | | 98 | | |
| Total endettement brut | | | | | 1398 | 888 | | |

(1) La ligne « Total ligne bancaires » correspond à l'ensemble des lignes de crédit confirmées, pour l'essentiel sur une durée de trois ou cinq ans à l'origine, dont bénéficie la Société et dont le montant autorisé s'élève à 696 millions d'euros. Ces lignes sont utilisées en fonction des besoins de financement de la Société, par tirage et en couverture du risque de liquidité du programme de billets de trésorerie, sachant que le montant total des tirages et des billets émis ne peut excéder le total autorisé. Au 31 décembre 2009, les lignes bilatérales bancaires ne sont pas tirées. La ligne de crédit syndiqué est utilisée à hauteur de 20 millions d'euros. Ces lignes sont utilisées en couverture des billets de trésorerie à hauteur de 136 millions d'euros et de crédits « Spot » pour 80 millions d'euros. Compte tenu de la capacité de substitution de ces lignes de crédit entre elles et de la possible réaffectation des tirages sur la ligne la plus longue, cette information est présentée globalement.

10.3.1.1. Placement privé US

Cet emprunt d'un montant de 400 millions de US dollars a été souscrit par des investisseurs américains dans le cadre d'un placement privé (PPUS). Il est composé de trois tranches en US dollars à taux fixe (une tranche de 160 millions de US dollars à 7 ans et deux tranches de 120 millions de US dollars à respectivement 10 ans et 12 ans). Pour éliminer le risque de change sur le principal et les intérêts, il a été transformé par un cross currency swap en une dette synthétique euro, à taux fixe pour la moitié de son montant soit 177 millions d'euros et à taux variable pour l'autre moitié (base Euribor 3 mois).

10.3.1.2. Lignes bancaires VICAT SA

Crédit syndiqué

Cette ligne de crédit d'une durée de 3 ans, à taux variable, a été placée auprès d'un syndicat de 12 banques internationales à échéance de juillet 2012. Cette ligne peut être tirée en euros ou en devises et les intérêts sont payables au taux de la période de tirage pour la devise concernée. Au 31 décembre 2009, elle est tirée pour un montant de 20 millions d'euros.

Lignes bilatérales bancaires

Les lignes bilatérales de Vicat S.A., d'un montant de 240 millions d'euros et d'une durée de 5 ans, ont été renouvelées en 2009 par la Société auprès de six banques. Les intérêts sont payables au taux de la période de tirage. Au 31 décembre 2009, elles ne sont pas tirées et sont utilisées partiellement (216 millions d'euros) en couverture du risque de liquidité des billets de trésorerie et des spots bancaires.

Billets de trésorerie

La Société dispose d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 152 millions d'euros. Au 31 décembre 2009, le montant des billets émis s'élève à 136 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés aux lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

10.3.1.3. Lignes bilatérales bancaires filiales

Sénégal

Les lignes bilatérales moyen terme souscrites par Sococim Industries l'ont été, d'une part sous la forme d'un emprunt bancaire en Francs CFA, à taux fixe payable annuellement en fin de période, d'une durée de 5 ans et remboursable in fine, et d'autre part sous la forme d'un emprunt en euros à taux variable base Euribor d'une durée de 6 ans et remboursable en 7 tranches égales à compter de 2010.

Sococim Industries dispose également de trois lignes de crédit confirmées (deux de 15 milliards de Francs CFA, chacune et une de 7 milliards de Francs CFA) d'une durée de 18 mois. Au 31 décembre 2009, elles sont tirées pour un montant total de 17 milliards de Francs CFA. Le taux d'intérêt applicable à chaque tirage est déterminé en commun avec la banque dans la limite d'un plafond maximum fixé pour la durée de validité de la ligne.

Sodevit et Gecamines ont souscrit fin 2009 deux lignes de crédit respectivement de 250 millions et de 1 milliard de Francs CFA. Elles ne sont pas utilisées au 31 décembre 2009.

Mali

Ciment et matériaux du Mali a souscrit en 2007 une ligne bilatérale à taux fixe amortissable sur 5 ans à compter de 2008. À fin 2009, le tirage est de 300 millions de Francs CFA.

Égypte

Sinai Cement Company a souscrit une ligne de financement, dans le cadre d'un club deal de 550 millions d'EGP, comportant un prêt d'une durée de 6 ans à taux fixe d'un montant de 250 millions d'EGP, dont la période de tirage expirait le 6 décembre 2008 et une ligne de crédit revolving d'une durée de 5 ans à taux variable d'un montant de 300 millions d'EGP. Au 31 décembre 2008, le prêt n'ayant pas été utilisé, l'encours autorisé est ramené à celui de la ligne de crédit, soit 300 millions d'EGP. Au 31 décembre 2009, la ligne de crédit revolving n'est pas tirée.

États-Unis

NCC a renouvelé ses lignes bilatérales bancaires en 2009 auprès de quatre banques sur des durées de 2 et 3 ans, à taux variable base Libor dollar pour un montant total de 105 millions d'US dollars. Au 31 décembre 2009, elles sont tirées à hauteur de 50 millions d'US dollars.

Kazakhstan

Jambyl Cement a souscrit en 2008 deux lignes de crédit auprès de la Société Financière Internationale, filiale du groupe Banque Mondiale, à taux variable dollar, respectivement de 50 millions de US dollars amortissable sur 7 ans à partir de 2012 et de 110 millions de US dollars amortissable sur 5 ans à partir de 2011. Au 31 décembre 2009, elle est utilisée pour un montant de 125 millions d'US dollars.

Turquie

Cozum dispose d'une ligne bancaire confirmée de 5

millions de Livres turques à échéance 2010 et tirée en totalité à fin décembre 2009.

Suisse

Vigier a souscrit en fin d'année 2009 une ligne de crédit de 25 millions de Francs Suisses à taux fixe, amortissable sur 10 ans à partir de 2010. Au 31 décembre 2009, elle n'est pas utilisée.

10.3.1.4. Couverture par le Groupe du risque de crédit

Au total, le Groupe dispose au 31 décembre 2009 de 609 millions d'euros de lignes confirmées non utilisées.

Le Groupe est exposé de façon générale à un risque de crédit, en cas de défaillance de l'une ou de plusieurs de ses contreparties. Le risque lié aux opérations de financement proprement dites est toutefois limité par leur dispersion et leur répartition sur plusieurs établissements bancaires ou financiers, soit dans le cadre d'une syndication ou d'un placement privé, soit par la mise en place de plusieurs lignes bilatérales. Ce risque est, en outre, réduit par une sélection rigoureuse des contreparties qui sont systématiquement des banques ou établissements financiers de premier plan, choisis en fonction de leur pays d'établissement, de leur notation par les agences spécialisées, de la nature et de l'échéance des opérations effectuées.

| (en millions d'euros) | 31/12/09 | 31/12/08 | Variation% |
|--|------------|------------|------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 791 | 722 | 10 |
| Dettes résiduelles sur contrat de location financement | 8 | 9 | -11 |
| Autres emprunts et dettes financières | 16 | 26 | -38 |
| Concours bancaires courants et découverts bancaires | 73 | 30 | 143 |
| Endettement brut | 888 | 787 | 13 |

L'endettement à plus d'un an ressort à 661 millions d'euros et celui à moins d'un an à 227 millions d'euros correspondant pour l'essentiel à des lignes de crédit de trésorerie court terme (respectivement 710 millions d'euros et 77 millions d'euros au 31 décembre 2008).

L'endettement financier brut est constitué pour 40% de son montant par le PPUS, émis en US dollars et à taux fixe. Après transformation de cet emprunt dollar en un emprunt synthétique en euro, l'endettement financier brut est libellé à près de 72% en euros.

La structure de l'endettement brut du Groupe au 31 décembre 2009, par nature de taux et échéance se présente comme suit :

Au 31 décembre 2009, au-delà des clauses de défaut croisé prévues dans la plupart des contrats de financement, le PPUS, le crédit syndiqué ainsi que certaines lignes de financement dont bénéficient les filiales contiennent des clauses particulières (covenants) pouvant imposer un remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers. Ces covenants portent sur des ratios relatifs à la rentabilité et à la structure financière du Groupe ou des filiales concernées. Compte tenu du nombre réduit de sociétés du Groupe concernées, pour l'essentiel la Société, et du faible niveau de l'endettement net du Groupe, l'existence de ces covenants ne constitue pas un risque sur la liquidité du bilan et sur la situation financière du Groupe (voir également la Note 17 de la Section 20.2.2. « Annexe aux comptes consolidés 2009 » du présent document de référence).

Au 31 décembre 2009, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les covenants contenus dans les contrats de financement. Dans l'hypothèse où les lignes autorisées auraient été intégralement tirées, le Groupe aurait également respecté ces clauses.

10.3.2. Endettement brut

Au 31 décembre 2009, l'endettement brut du Groupe s'élève à 888 millions d'euros contre 787 millions d'euros au 31 décembre 2008. Il se décompose de la manière suivante par nature :

Taux

Comme présenté à la Section 4.4.3. « Risque de taux d'intérêt » du présent document de référence, l'endettement financier brut à taux variable représente, au 31 décembre 2009, 657 millions d'euros soit 74% du total de l'endettement financier brut du Groupe, après transformation du taux fixe du PPUS en taux variable pour 50% de son montant.

L'endettement à taux variable est couvert en partie soit par des excédents de trésorerie libellés dans la même devise soit par des instruments de dérivés de taux.

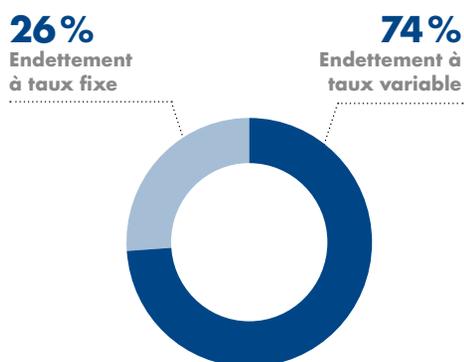
Le risque de taux sur la dette à taux variable du PPUS de Vicat S.A. a été limité par la mise en place de

contrats de caps pour un montant total de 100 millions d'euros.

Le risque de taux sur la dette bancaire à taux variable de Vicat S.A. a été limité par la mise en place de contrats de caps pour un montant total de 260 millions d'euros et d'une durée de 5 ans (140 millions à échéance fin 2013 et 120 millions à échéance début 2014).

Le risque de taux sur la dette à taux variable de National Cement Company a été limité par la mise en place, en 2008, de contrats de couverture à 3 ans pour un montant total de 60 millions de dollars répartis à égalité entre caps et swaps. Un contrat de cap supplémentaire d'un montant de 10 millions de dollars a été souscrit en 2009 pour une durée de 2 ans.

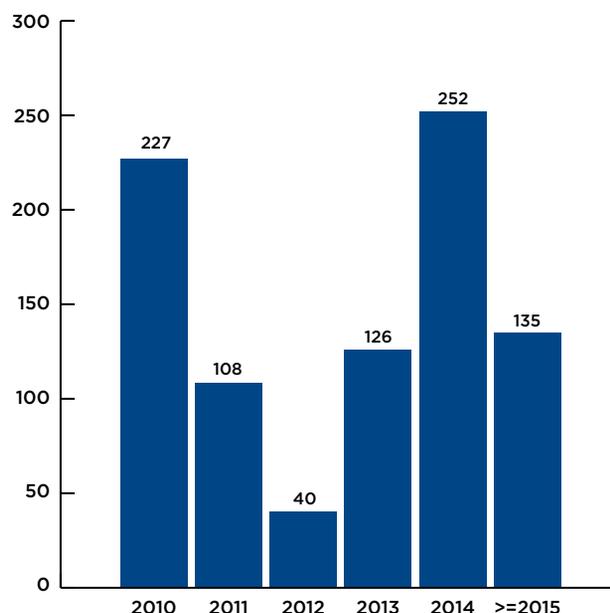
Endettement taux fixe/taux variable au 31 décembre 2009



Échéance

La maturité moyenne est légèrement supérieure à 3 ans. L'échéance 2010 correspond essentiellement à la maturité finale de la première tranche du PPUS de Vicat (141 millions d'euros) ainsi qu'à l'échéance d'une ligne de crédit court terme chez Bastas en Turquie (109 millions de liras turques soit une contre valeur de 51 millions d'euros). Celles après 2013 correspondent aux deux échéances de remboursement du PPUS (2013 et 2015) ainsi qu'aux lignes bilatérales bancaires de Vicat SA (2014) utilisées en couverture du risque de liquidité des billets de trésorerie et des spots (216 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Échéancier de l'endettement brut au 31 décembre 2009



10.3.3. Excédents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités (57 millions d'euros au 31 décembre 2009) et les placements à court terme ayant une échéance inférieure à 3 mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur du principal (178 millions d'euros au 31 décembre 2009).

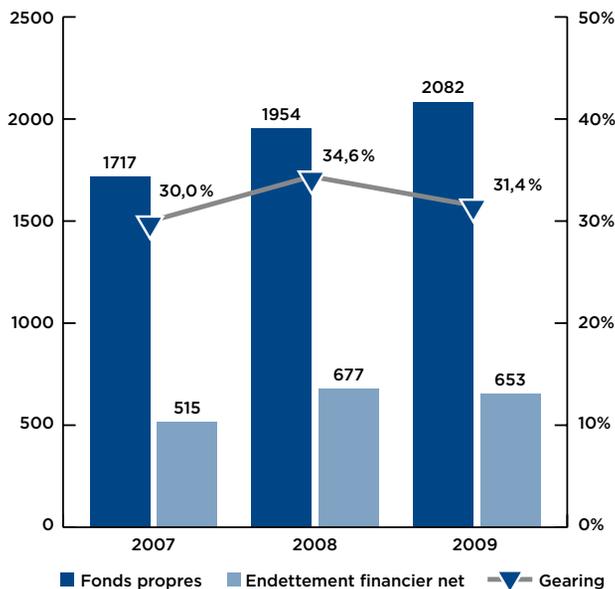
La trésorerie est gérée pays par pays, sous le contrôle de la direction financière du Groupe, avec des systèmes de centralisation (cash pooling) en France, aux États-Unis et en Suisse. L'éventuel excédent est soit placé localement soit le cas échéant replacé auprès du Groupe. Lorsque l'excédent de trésorerie est destiné à être utilisé, à un horizon limité, pour les besoins de financement du pays, cet excédent est placé localement.

10.3.4. Endettement net

L'endettement net du Groupe s'analyse comme suit :

| (en millions d'euros) | 31/12/09 | 31/12/08 | Variation % |
|--|------------|------------|-------------|
| Endettement brut | 888 | 787 | 13 |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | 235 | 110 | 114 |
| Endettement net | 653 | 677 | -4 |

Le ratio endettement financier net/capitaux propres (gearing) s'élève à 31,4% à fin 2009, contre 34,6% au 31 décembre 2008.



Le ratio endettement financier net/EBITDA s'élève à 1,38 à fin 2009 contre 1,28 à fin 2008.

Au total, le Groupe dispose d'un montant total de 844 millions d'euros correspondant aux lignes de financement non utilisées (609 millions d'euros) et à la trésorerie disponible (235 millions d'euros) pour financer, au-delà de sa capacité d'autofinancement, sa croissance.

Le Groupe considère les ratios de gearing et de leverage atteints au 31 décembre 2009 comme bas, donnant ainsi au Groupe une structure financière solide et une flexibilité satisfaisante.

De 1999 à 2003, période active d'acquisition pour le Groupe, le ratio de gearing a été compris entre 50% et 70%, et sa moyenne est ressortie, sur les 5 dernières années, à 27,1%. L'année 2009 s'inscrit donc dans la continuité de la ligne stratégique fixée.

Ce ratio pourrait, à l'avenir, remonter en fonction des opportunités de croissance externe. Par ailleurs, dans l'hypothèse où une acquisition de taille importante présentant un intérêt stratégique majeur pour le Groupe se présentait, celui-ci pourrait accepter une augmentation significative de ce ratio, tout en se fixant pour objectif de le réduire ensuite à des niveaux voisins de ceux constatés sur la période précédemment évoquée. Dans le contexte actuel de liquidité et de coûts des marchés de financement, une attention toute particulière sera portée à l'utilisation de la trésorerie du Groupe et à l'impact sur son niveau d'endettement.

10.4. ANALYSE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS

Les engagements hors bilan comprennent essentiellement les engagements contractuels concernant l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Le tableau ci-dessous présente les engagements donnés par le Groupe au 31 décembre 2009 et 2008 :

| (en millions d'euros) | 31/12/09 | 31/12/08 |
|---|-------------|--------------|
| Engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations | 69,9 | 150,5 |
| Avals et cautions donnés | 1,5 | 0,2 |
| Total | 71,4 | 150,7 |

Au 31 décembre 2009, les engagements hors bilan donnés par le Groupe s'élèvent à 71,4 millions d'euros, et concernent presque exclusivement les obligations contractuelles relatives aux investissements industriels. Ces engagements correspondent principalement à la montée en puissance des investissements réalisés au Kazakhstan, et dans une moindre mesure en Inde. Ils incluent également la réalisation d'investissements en France, en Égypte et en Suisse.

Au 31 décembre 2008, les engagements hors bilan donnés par le Groupe s'élevaient à 150,7 millions d'euros, et concernaient presque exclusivement les obligations contractuelles relatives aux investissements industriels. Ces engagements concernaient principalement les projets d'investissements réalisés dans le cadre du plan « Performance 2010 », notamment avec les travaux relatifs à l'augmentation de capacité des usines de Rufisque au Sénégal (nouveau broyeur ciment, nouveau four et gratteur) et de Vigier en Suisse ainsi que le projet d'investissements mené dans le cadre du démarrage de la construction d'une cimenterie au Kazakhstan.

11

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Le Groupe a réuni l'ensemble de ses moyens de recherche pour la conception, le développement et le suivi qualité des produits à L'Isle-d'Abeau près de Lyon, au Centre Technique Louis Vicat (CTLV). Organisé autour de trois pôles de compétence : liants hydrauliques, bétons-granulats et chimie du bâtiment, le CTLV dispose d'une équipe dédiée d'une cinquantaine de chercheurs et techniciens dotés de matériels modernes. Des partenariats ont, en outre, été noués avec des centres de recherche ou des écoles d'ingénieurs, tels que l'Institut Polytechnique de Grenoble (INPG) ou des grands groupes industriels.

Les activités de recherche et de développement ont principalement visé à anticiper ou à répondre aux demandes de nos clients concernant des produits plus faciles à mettre en œuvre ou leur permettant d'apporter des solutions techniques innovantes aux contraintes rencontrées sur leurs chantiers. Les produits mis au point ces dernières années dans nos laboratoires répondent à cette démarche : le Polycim, liant spécial pour les travaux de maçonnerie, le Vicalpes liant à prise rapide développant des résistances initiales élevées pour les ouvrages qui doivent être mis en service très rapidement et enfin le BCV (Béton Composite Vicat), béton fibré à ultra-hautes performances qui permet de réaliser des éléments de structure sans armatures.

Plus récemment, de nouveaux axes de recherche sont apparus. Ils concernent la mise au point de nouveaux clinkers et de nouveaux ciments qui, à propriétés mécaniques équivalentes, conduiront à des émissions de CO₂ réduites. Ce sujet, fondamental pour l'avenir de l'industrie et qui s'inscrit dans l'objectif du Groupe de participer à cet effort collectif

en faveur de l'environnement, mobilise des moyens humains importants dans les domaines de la cristallographie, de la thermique de l'adjuvantation. Pour effectuer ces recherches, des équipements de dernières technologies sont mobilisés au laboratoire de recherche de L'Isle-d'Abeau, notamment, diffractomètre, fluorescence X, microscope électronique à effet de champs. Les nouveaux produits issus de ces recherches fondamentales sont ensuite testés en étroite collaboration avec les équipes de recherche et de développement béton qui sont également présentes sur le site de l'Isle-d'Abeau. Des partenariats avec des industriels fournisseurs de technologies ou utilisateurs potentiels de ces futurs produits ont été signés.

La politique de recherche du Groupe dans le domaine des bétons est orientée vers le développement de produits permettant une amélioration des conditions de travail et de la rentabilité sur les chantiers en facilitant la mise en œuvre. Les résultats d'ores et déjà obtenus permettent la fourniture soit de bétons à plasticité adaptée, soit de béton auto-plaçant.

De même, le développement de la chape Vicat en partenariat avec la société EDF est un axe de développement important qui permet aux carreleurs et chapistes des gains de productivité significatifs tout en apportant une réponse adaptée aux nouveaux besoins de chauffage alliant confort et économie d'énergie. De nouvelles familles de chapes sont en cours d'élaboration dans nos laboratoires et devraient être rapidement proposées à nos clients.

Les axes de développement engagés sont également orientés vers le développement durable et l'amélio-

ration du comportement énergétique des futurs bétons qui seront proposés à nos clients et les systèmes constructifs pour des bâtiments très basse consommation en énergie.

Dans le cadre de ses activités de recherche et développement le Groupe procède à des dépôts de brevets pour protéger le développement des produits issus de celle-ci.

12

INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| 12.1. Événements récents | 94 |
| 12.2. Tendances et objectifs | 94 |
| 12.2.1. Tendances 2010 | 94 |
| 12.2.2. Tendances jusqu'en 2011 | 96 |
| 12.2.3. Investissements industriels | 96 |

12.1. ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Aucun événement ayant effectivement ou potentiellement une incidence significative sur les résultats et/ou la situation financière du Groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture 2009.

12.2. TENDANCES ET OBJECTIFS

Les tendances présentées ci-dessous sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la direction du Groupe. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à la forte volatilité de l'environnement économique, financier et concurrentiel, ainsi qu'à la possible évolution des dispositions réglementaires dans chacun des pays où le Groupe opère.

En outre, la réalisation de certains risques décrits à la Section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence pourrait avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe. Le Groupe ne prend aucun engagement et ne donne aucune garantie sur la réalisation des objectifs mentionnés ci-dessous.

12.2.1. Tendances 2010

Pour l'exercice 2010, le Groupe considère que le manque de visibilité induit par les évolutions de l'environnement macro-économique et financier mondial d'une part et l'impossibilité, d'autre part, de pouvoir évaluer l'impact que pourraient avoir les différents plans de relance prévus dans certains pays dans lesquels le Groupe est présent, ne lui permettent pas à ce stade de formuler des perspectives précises et

documentées sur les performances financières qu'il est susceptible d'enregistrer sur l'ensemble de l'exercice en cours.

12.2.1.1. Perspectives d'activité sur les marchés du Groupe

Le Groupe rappelle les éléments d'appréciation sur ses différents marchés communiqués lors de la publication des résultats 2009 :

- **En France**, en 2010, le Groupe s'attend à une stabilisation très progressive des volumes vendus, notamment de ciment, dans un environnement prix qui pourrait rester, au mieux, très légèrement positif. Les premiers effets du plan de relance annoncé par le gouvernement devraient très progressivement avoir un impact sur le secteur de la construction en général, notamment sur les infrastructures, alors que le résidentiel neuf devrait bénéficier de l'impact des incitations fiscales mises en place en 2009. En revanche, le non résidentiel devrait poursuivre sa décroissance sur l'ensemble de l'exercice. Le Groupe devrait bénéficier de prix d'achats plus favorables des combustibles nobles qui seront consommés, et de la poursuite de sa politique d'utilisation accrue de combustibles de substitution.
- **En Suisse**, l'environnement devrait rester globalement favorable, en s'appuyant sur la poursuite d'importants projets d'infrastructure. L'augmentation de la capacité du four de l'usine de Reuchenette réalisée en fin de 1^{er} semestre 2009 a mis un terme définitif aux achats de clinker externes et permet d'augmenter la capacité d'utilisation de combustibles de substitution. Enfin, le Groupe bénéficiera de prix d'achats plus favorables des combustibles nobles qui seront consommés, et poursuivra sa politique d'utilisation accrue de combustibles de substitution.
- **En Italie**, le Groupe anticipe une situation encore tendue en 2010, tant en terme de volumes que de prix. Dans ce contexte, Vicat s'appuiera sur sa position de niche et devrait bénéficier de conditions d'achats du clinker et du frêt qui devraient rester favorables.
- **Aux États-Unis**, le manque de visibilité tant sur la situation macro-économique que sur l'importance des investissements que pourraient réaliser les États ne permet pas au Groupe de formuler des anticipations sur l'exercice 2010 qui devrait néanmoins rester très difficile. Si la mise en œuvre du plan de relance au niveau national peut avoir des effets substantiels sur les marchés du Groupe, la

localisation, la nature et le calendrier des investissements demeurent en effet aujourd'hui toujours incertains.

- **En Turquie**, l'environnement devrait se stabiliser très progressivement notamment en termes de volumes. En revanche, la persistance d'une situation concurrentielle tendue pourrait avoir à nouveau un impact défavorable sur l'évolution des prix de vente. Toutefois, dans ce contexte, la modernisation de l'outil industriel du Groupe réalisée dans le cadre du plan « Performance 2010 », donne au Groupe la possibilité de produire à bas coûts. Par ailleurs, le Groupe devrait être en mesure d'augmenter de façon sensible l'utilisation de combustibles de substitution.
- **En Égypte**, le marché local devrait rester favorable, tant en termes de volumes que de prix. Néanmoins, pour les volumes, la base de comparaison sera sensiblement moins favorable qu'en 2009, l'augmentation de la capacité de l'usine de Sinaï Cement étant déjà pleinement intégrée au cours de cet exercice. Ainsi, Vicat anticipe une évolution de son activité en ligne avec celle du marché.
- **En Afrique de l'Ouest**, l'environnement de marché devrait rester globalement favorable, mais restera étroitement lié aux investissements des pouvoirs publics dans les grands projets d'infrastructure d'une part, et à l'évolution des transferts financiers en provenance de la diaspora d'autre part. Par ailleurs, le Groupe devrait bénéficier de certains effets de levier. Tout d'abord, Vicat pourra pleinement tirer profit de l'augmentation de ses capacités, finalisée dans le cadre du plan « Performance 2010 », lui permettant de répondre à la demande locale et à l'export sans avoir recours à des achats externes de clinker. Par ailleurs, Vicat devrait bénéficier de prix d'achats plus favorables des combustibles nobles qui seront consommés. Enfin, le Groupe devrait être en mesure d'augmenter sensiblement la proportion de combustibles de substitution utilisée.

12.2.1.2. Objectifs du Groupe

Dans cet environnement, le Groupe est déterminé à poursuivre prudemment sa stratégie de développement, en s'appuyant :

- Sur une structure financière solide, avec des niveaux de gearing et de leverage qui restent parmi les plus faibles du secteur.
- Sur les effets du plan d'investissement « Performance

2010», liés notamment à la réduction des coûts de production générée par la modernisation de l'outil industriel, et le renforcement des positions industrielles et commerciales du Groupe. En effet, le Groupe devrait pleinement bénéficier en 2010 des investissements réalisés dans le cadre de ce plan, notamment en Suisse et au Sénégal.

- Enfin, dans la prolongation du plan «Performance 2010», sur la poursuite des effets de la mise en œuvre du plan complémentaire «Performance +». Ce plan «Performance +», mis en place en 2009, était destiné à réduire les coûts par une adaptation de leur structure aux différents niveaux d'activité, tout en augmentant l'efficacité industrielle, ainsi qu'à améliorer la trésorerie disponible du Groupe, notamment en différant les investissements considérés comme non stratégiques. Une part significative des mesures d'ajustement prises dans le cadre de ce plan complémentaire «Performance +» est de nature structurelle. Sur ces bases, les effets engendrés en 2009 devraient être conservés sur l'exercice 2010.

12.2.2. Tendances jusqu'en 2011

La rupture des tendances économiques intervenue en cours d'année 2008 et qui s'est poursuivie en 2009 ne permet pas au Groupe de confirmer les tendances précédemment affichées. Néanmoins, sur la base des effets des plans «Performance 2010» et «Performance +», le Groupe est prêt à pleinement tirer parti de la reprise, dès qu'elle se matérialisera.

Le Groupe poursuit ses efforts de réduction de coûts suite à l'achèvement du plan «Performance 2010» initié en 2006 et maintiendra les efforts complémentaires mis en place dans le cadre du plan «Performance +». Ces plans ont pour objet de faire bénéficier le Groupe de capacités de production additionnelles et d'une réduction de ses coûts de production, sous réserve de l'impact de l'évolution future des coûts de l'énergie. En raison de l'évolution de l'environnement macro-économique, le Groupe rappelle qu'en 2008, le plan «Performance 2010» a été adapté aux conditions de certains marchés. Ainsi, les investissements initialement prévus aux États-Unis en 2010 ont été reportés à une date ultérieure qui reste à déterminer en fonction de l'évolution des marchés où le Groupe opère dans cette zone géographique.

Dans la continuité du plan «Performance 2010» et dans un contexte de forte volatilité des coûts énergétiques, le Groupe maintient son objectif d'augmenter

la part de combustibles de substitution dans le total des thermies consommées.

Le Groupe poursuit également sa politique d'augmentation des prix de vente, destinée à compenser la hausse des coûts énergétiques, dans la limite des contraintes commerciales imposées par certaines situations de marché.

12.2.3. Investissements industriels

Comme cela a été exposé à la Section 5.2. «Investissements» du présent document de référence ainsi qu'au paragraphe précédent, le Groupe a achevé son programme d'investissements industriels dans le cadre du plan «Performance 2010», notamment via le report à une date ultérieure du démarrage des nouvelles capacités aux États-Unis. La capacité additionnelle en fin de programme s'élève donc à environ 6 millions de tonnes.

La majorité des augmentations de capacité a été réalisée dans les pays émergents portant la capacité dans ces pays à plus de 12 millions de tonnes sur un total de près de 21 millions de tonnes. Ainsi, entre 2006 et 2009, le plan «Performance 2010» aura donc permis de recentrer le centre de gravité du Groupe vers les pays émergents qui représentent désormais près de 59% de la capacité globale du Groupe contre 44% antérieurement.

Cette tendance va se poursuivre avec , comme indiqué à la Section 5.2.2. «Principaux investissements en cours et en projet» du présent document de référence, la conclusion par le Groupe de deux partenariats majoritaires avec des sociétés locales au Kazakhstan et en Inde, visant la construction de deux usines *greenfield*:

- Une usine de 1,1 million de tonnes de capacité ciment au Kazakhstan qui devrait être opérationnelle en 2010 pour un montant total, incluant les terrains, les infrastructures, les moyens de transport ferroviaires, etc. d'environ 230 millions de dollars US.
- Une usine de 5,5 millions de tonnes de capacité ciment en Inde composée de deux lignes de production pour un investissement total de l'ordre de 650 millions de dollars US. Le Groupe lancera au cours de l'année 2010, après structuration du financement, la construction de la première ligne qui devrait être opérationnelle mi-2012 (voir également Sections 5.2.2. «Principaux investissements en cours et en projet, 6.3.1.7. (j) «Description des métiers et présentations des marchés», et 9.1.5.

« Incidence des modifications de périmètre et des variations de change »).

Après l'achèvement du plan « Performance 2010 », le montant global des investissements industriels, devrait à l'avenir baisser sensiblement et s'élever en 2010 à environ 220 millions d'euros, dont environ 80 millions d'euros pour l'Inde et le Kazakhstan.

Conformément à la politique financière mise en œuvre par le Groupe (voir la Section 10.3.1. « Politique financière » du présent document de référence), les investissements sont financés par la capacité d'auto-financement du Groupe. La construction des usines *greenfield* donne lieu à la mise en place de financements dédiés, portés par les filiales locales. Le financement du projet au Kazakhstan a été mis en place en 2008, celui de l'Inde devrait être finalisé au cours du 1^{er} semestre 2010.

Les objectifs présentés ci-dessus ne constituent pas des données prévisionnelles mais seulement des objectifs assignés aux plans d'actions du Groupe, notamment le programme d'investissements décrit ci-dessus, et tenant compte des tendances conjoncturelles attendues.

Il n'est pas possible d'extrapoler une prévision de résultat à partir des informations communiquées, compte tenu du fait que le Groupe exerce ses activités dans différents métiers.

13

PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

La Société ne présente pas de prévisions ou d'estimations de bénéfice.

14

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION GÉNÉRALE

| | |
|--|------------|
| 14.1. Composition du Conseil d'administration, Présidence et Direction Générale | 99 |
| 14.1.1. Conseil d'administration | 99 |
| 14.1.2. Présidence du Conseil d'administration et Direction Générale | 99 |
| 14.1.3. Membres du Conseil d'administration | 100 |
| 14.2. Informations détaillées sur l'expertise et l'expérience en matière de gestion des membres du Conseil d'administration | 104 |
| 14.3. Renseignements personnels concernant les membres du Conseil d'administration | 105 |
| 14.4. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la Direction Générale | 105 |

14.1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PRÉSIDENTE ET DIRECTION GÉNÉRALE

14.1.1. Conseil d'administration

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de trois ou de six ans. À la date de dépôt du présent document de référence, la Société comprend dix administrateurs, dont six administrateurs indépendants. Le mandat des administrateurs se proroge de plein droit jusqu'à l'Assemblée Générale qui suit l'expiration normale de leurs fonctions, et les membres sortants sont rééligibles. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre administrateur ne demeure en fonction que jusqu'à la fin du mandat de son prédécesseur.

Le renouvellement du mandat d'un administrateur sera proposé à l'Assemblée Générale du 17 mai 2010, ainsi que le remplacement d'un administrateur dont le mandat arrivera à expiration.

14.1.2. Présidence du Conseil d'administration et Direction Générale

Conformément aux statuts de la Société, le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président et fixe la durée de ses fonctions, laquelle ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Monsieur Jacques Merceron-Vicat a été nommé en qualité de Président du Conseil d'administration par le Conseil d'administration du 27 mars 1984 et a été renouvelé dans ses fonctions par décisions du Conseil d'administration des 19 juin 1986, 11 juin 1992, 12 juin 1998 et 4 juin 2004.

Le Conseil d'administration, par décision du 7 mars 2008, a décidé d'opter pour le mode de séparation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général. Le Conseil d'administration a, à cette même date, confirmé Monsieur Jacques Merceron-Vicat en qualité de Président du Conseil d'administration et désigné Monsieur Guy Sidos en qualité de Directeur Général pour la durée du mandat du Président du Conseil d'administration.

Il sera proposé au Conseil d'administration devant se tenir à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2010 de renouveler Monsieur Jacques Merceron-Vicat en qualité de Président du Conseil d'administration et de renouveler Monsieur Guy Sidos en qualité de Directeur Général. En application des statuts de la Société, le Conseil d'administration peut, sur proposition du Directeur Général, nommer jusqu'à cinq Directeurs Généraux Délégués chargés d'assister le Directeur Général.

14.1.3. Membres du Conseil d'administration

À la date de dépôt du présent document de référence, le Conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

| Nom | Âge de l'administrateur ou, le cas échéant, de son représentant permanent | Date de première nomination | Date de début du mandat actuel | Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾ | Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾ |
|---|---|-----------------------------|---|---|--|
| PRÉSIDENT DU CONSEIL ET ADMINISTRATEUR | | | | | |
| Jacques Merceron-Vicat | 72 | 03/02/1968 | 04/06/2004 en qualité d'administrateur 07/03/2008 : dissociation des fonctions de Président et Directeur Général | <ul style="list-style-type: none"> - Président du Conseil d'administration de Béton Travaux* - Représentant permanent de Béton Travaux, administrateur de SATM - Président du Conseil d'administration de National Cement Company* - Administrateur de Vigier Holding - Administrateur de Vigier Management - Administrateur d'Aktas* - Administrateur de Bastas Baskent Cimento* - Administrateur de Konya Cimento* - Administrateur de Bastas Hazir BÉTON* - Administrateur de Tamas* - Représentant permanent de Parficim, administrateur de Sococim Industries * - Administrateur de Sinaï Cement Company* - Président du Conseil d'administration de Vicat Egypt for Cement Industry* - Membre du Conseil de surveillance de Mynaral Tas Company LLP* - Membre du Conseil de surveillance de Jambyl Cement Production Company LLP* - Administrateur de Vicat Sagar Cement Private Limited* - Administrateur de BSA Ciment SA* | Néant |

| Nom | Âge de l'administrateur ou, le cas échéant, de son représentant permanent | Date de première nomination | Date de début du mandat actuel | Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾ | Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾ |
|--|---|-----------------------------|--|--|--|
| ADMINISTRATEUR ET DIRECTEUR GÉNÉRAL | | | | | |
| Guy Sidos | 46 | 11/06/1999 | 15/05/2009 en qualité d'administrateur | <ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général de Béton Travaux* - Président de Papeteries de Vizille* - Président de Parficim* | |
| | | | 07/03/2008 en qualité de Directeur Général | <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Vigier Holding - Directeur Général de National Cement Company* - Administrateur de Sococim Industries* - Représentant permanent de Parficim, administrateur de Sococim Industries* - Vice-Président et administrateur de Sinai Cement Company* - Vice-Président et administrateur de Vicat Egypt for Cement Industry* - Administrateur de Cementi Centro Sud* - Administrateur d'Aktas* - Administrateur de Bastas Baskent Cimento* - Administrateur de Konya Cimento* - Administrateur de Bastas Hazir BÉTON* - Administrateur de Tamtas* - Représentant permanent de Vicat, administrateur de BCCA - Membre du Conseil de surveillance de Mynaral Tas Company LLP* - Membre du Conseil de surveillance de Jambyl Cement Production Company LLP* - Administrateur de Vicat Sagar Cement Private Limited* - Administrateur de BSA Ciment SA* - Administrateur unique de Ravlied Holding AG* | |

⁽¹⁾ Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

| Nom | Âge de l'administrateur ou, le cas échéant, de son représentant permanent | Date de première nomination | Date de début du mandat actuel | Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾ | Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾ |
|------------------------|---|-----------------------------|--------------------------------|--|--|
| ADMINISTRATEURS | | | | | |
| René Fégueux | 79 | 25/07/1977 | 16/05/2007 | Néant | Administrateur de Dumont Investissements |
| Raynald Dreyfus | 73 | 05/06/1985 | 15/05/2009 | Néant | Néant |
| Pierre Breuil | 68 | 15/05/2009 | 15/05/2009 | Néant | Administrateur Groupe EMERA* |
| Bruno Salmon | 60 | 15/05/2009 | 15/05/2009 | Néant | <ul style="list-style-type: none"> - Représentant permanent de LEVAL 3 au conseil de COFIDIS (Groupe 3 Suisses) - Représentant permanent de CETELEM au conseil de l'UCB - Président du Conseil d'administration de BNP Paribas Personal Finance* - Administrateur de LASER COFINOGA (Groupe Galeries Lafayette)* - Représentant permanent de LEVAL 3 dans MONABANQ (Groupe 3 Suisses)* - Administrateur de CETELEM Brasil SA (Brésil)* - Administrateur de Banco Cetelem (Espagne)* - Administrateur de Findomestic Banca SPA (Italie)* - Membre du Conseil de surveillance de Cetelem Bak Spolka Akcyjna (Pologne)* - Administrateur de Banco Cetelem (Portugal)* - Administrateur de Cetelem IFN SA (Roumanie)* - Membre du Conseil de surveillance de BNP Paribas Personal Finance (Bulgarie)* - Administrateur d'UCB Suisse (Suisse)* - Vice-Président de l'Association des Sociétés Financières (ASF) (France)* |

⁽¹⁾ Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

| Nom | Âge de l'administrateur ou, le cas échéant, de son représentant permanent | Date de première nomination | Date de début du mandat actuel | Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾ | Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾ |
|---|---|-----------------------------|--------------------------------|--|--|
| ADMINISTRATEURS | | | | | |
| Louis Merceron-Vicat | 40 | 11/06/1999 | 02/06/2005 | - Représentant permanent de Vicat S.A., administrateur de Béton Travaux* - Président Directeur Général de BCCA* - Représentant permanent de Vicat S.A. - Administrateur de SATM* - Administrateur de Aktas* - Administrateur de Konya Cimento* - Administrateur de Bastas Baskent Cimento* - Administrateur de Bastas Hazir Béton* - Administrateur de Tamtas* - Administrateur de Sococim Industries* - Administrateur de Sinai Cement Company* | Néant |
| Sophie Sidos | 41 | 29/08/2007 | 15/05/2009 | Néant | Néant |
| P&E Management Représenté par Paul Vanfrachem | 66 | 02/06/2005 | 02/06/2005 | Néant | - Gérant de P&E Management* - Président de Cembureau - Président honoraire de S.A. Cimenteries CBR* - Administrateur de Indaver NV* |
| Jacques Le Mercier | 65 | 29/08/2007 | 29/08/2007 | Néant | - Président de la Fondation Banque Rhône-Alpes - Conseiller de la Fondation Banque Rhône-Alpes - Membre du Conseil de surveillance de l'Institut ASPEN-France* - Administrateur de la Fondation Rhône-Alpes Futur - Président du Directoire de la Banque Rhône-Alpes |

⁽¹⁾ Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 5 mars 2010, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 17 mai 2010:

- de renouveler pour une durée de six années Monsieur Jacques Merceron-Vicat en qualité d'administrateur;
- de nommer Monsieur Xavier Chalandon en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur René Fégueux dont le mandat arrive à expiration.

Liens familiaux entre les administrateurs et dirigeants

Monsieur Jacques Merceron-Vicat, Président du Conseil d'administration, est le père de Madame Sophie Sidos, administrateur, le père de Monsieur Louis Merceron-Vicat, administrateur, et le beau-père de Monsieur Guy Sidos, administrateur et Directeur Général de la Société.

14.2. INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR L'EXPERTISE ET L'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est composé de personnes qui détiennent une connaissance du secteur d'activité, une connaissance spécifique des métiers, une expérience technique, et/ou des compétences en gestion et dans les domaines financiers.

Chaque membre du Conseil d'administration est sélectionné en fonction de sa disponibilité et de son intégrité.

| Nom | Âge | Biographie sommaire |
|---|--------|--|
| Jacques Merceron-Vicat | 72 ans | M. Merceron-Vicat est diplômé de l'École supérieure de travaux publics. Il a rejoint le Groupe en 1962. |
| Guy Sidos | 46 ans | M. Sidos est ingénieur de l'École navale. Il a servi dans la Marine nationale avant de rejoindre le Groupe en 1999. |
| René Fégueux | 79 ans | M. Fégueux est diplômé de l'École des Mines de Saint-Étienne. Il a exercé les fonctions de Directeur Général Adjoint de la Société jusqu'à son départ à la retraite en 1994. |
| Raynald Dreyfus | 73 ans | M. Dreyfus est titulaire d'un CES de banque et diplômé de l'Université de Harvard. Il a exercé les fonctions de Directeur de la banque Société Générale jusqu'à son départ à la retraite en 1996. |
| Louis Merceron-Vicat | 40 ans | M. Louis Merceron-Vicat est diplômé de l'École des cadres et de l'EM Lyon. Il a rejoint le Groupe en 1996. |
| Sophie Sidos | 41 ans | Mme Sophie Sidos a exercé différentes fonctions au sein du Groupe jusqu'en 1997. |
| Paul Vanfrachem (représentant P&E Management) | 66 ans | M. Vanfrachem est ingénieur civil spécialité chimie, diplômé de l'Université de Bruxelles. Il a rejoint la société CBR en 1985, qu'il a présidée jusqu'en 2004. Il a occupé le poste de Président de Cembureau de 2006 à juin 2008. |
| Jacques Le Mercier | 65 ans | M. Jacques Le Mercier est diplômé d'Études Supérieures ès Sciences Économiques de la faculté de Paris et titulaire d'un diplôme de l'IAE de l'Université Paris-Dauphine. Il a exercé des fonctions de direction et de présidence au sein d'institutions financières. Il a été Président du directoire de la Banque Rhône-Alpes de 1996 à 2006. |

| Nom | Âge | Biographie sommaire |
|---------------|--------|---|
| Bruno Salmon | 60 ans | M. Bruno Salmon est diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris. Il a exercé les fonctions de Secrétaire Général, Directeur Général Délégué et administrateur de CETELEM. Après avoir occupé le poste de Directeur Général Délégué et administrateur de BNP Paribas Personal Finance, il y a été nommé Président depuis septembre 2008. |
| Pierre Breuil | 68 ans | M. Pierre Breuil est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris. Il est un ancien élève de l'E.N.A. (Promotion Turgot). Il a été Préfet des Alpes-Maritimes de 2002 à 2006 et Inspecteur Général de l'Administration de 2006 à 2007. |

Membres dont la nomination est proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 17 mai 2010 :

| Nom | Âge | Biographie sommaire |
|------------------|--------|---|
| Xavier Chalandon | 60 ans | M. Xavier Chalandon est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Lyon et titulaire d'une maîtrise de droit. Il a exercé des fonctions de direction au sein d'institutions financières. Il a été Directeur Général Délégué de la Banque Martin Maurel de 1995 à 2003 et de Directeur Général Délégué de la Financière Martin Maurel jusqu'en 2009. Il exerce la fonction de membre du Comité de Stratégie et du Comité d'Éthique du Groupe Siparex. |

14.3. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la date de dépôt du présent document de référence, aucun membre du Conseil d'administration n'a au cours des cinq dernières années :

- été condamné pour fraude ;
- été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité judiciaire ou administrative ; ni
- été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

14.4. CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

À la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date de dépôt du présent document de référence, de conflit d'intérêts entre les devoirs des membres du Conseil d'administration, du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général, à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel l'un quelconque des membres du Conseil d'administration, le Directeur Général et le ou les Directeurs Dénéraux Délégués ont été sélectionnés en tant que tel.

15

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

15.1. Rémunérations versées et avantages en nature 106

15.1.1 Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux 106

15.1.2 Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants dans la Société 107

15.2. Pensions, retraites et autres avantages 108

15.1. RÉMUNÉRATIONS VERSÉES ET AVANTAGES EN NATURE

15.1.1 Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social :

Jacques Merceron-Vicat

| Président du Conseil d'administration | 2008 | 2009 |
|---|----------------|----------------|
| Rémunérations versées au titre de l'exercice | 722 506 | 762 702 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice | n/a | n/a |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice | n/a | n/a |
| TOTAL | 722 506 | 762 702 |

Guy Sidos

| Directeur Général | 2008 | 2009 |
|---|----------------|----------------|
| Rémunérations versées au titre de l'exercice | 618 136 | 731 633 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice | n/a | n/a |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice | n/a | n/a |
| TOTAL | 618 136 | 731 633 |

Les tableaux ci-dessous détaillent le montant de la rémunération versée et des avantages en nature octroyés par la Société, ses filiales ou les sociétés qui la contrôlent, aux dirigeants mandataires sociaux de la Société, c'est-à-dire au Président du Conseil d'administration et au Directeur Général, au cours des exercices 2008 et 2009.

Jacques Merceron-Vicat

| Président du Conseil d'administration | 2008 | | 2009 | |
|---------------------------------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|
| | Montants dus | Montants versés | Montants dus | Montants versés |
| Rémunérations fixes | - | 639 168 | - | 667 799 |
| Rémunérations variables | n/a | n/a | n/a | n/a |
| Rémunérations exceptionnelles | n/a | n/a | n/a | n/a |
| Jetons de présence | - | 38 180 | - | 41 183 |
| Avantages en nature | - | 45 158 | - | 53 720 |
| TOTAL | - | 722 506 | - | 762 702 |

Guy Sidos

| Directeur Général | 2008 | | 2009 | |
|-------------------------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|
| | Montants dus | Montants versés | Montants dus | Montants versés |
| Rémunérations fixes | - | 592 785 | - | 667 789 |
| Rémunérations variables | n/a | n/a | n/a | n/a |
| Rémunérations exceptionnelles | n/a | n/a | n/a | n/a |
| Jetons de présence | - | 19 090 | - | 22 091 |
| Avantages en nature | - | 6 261 | - | 41 753 |
| TOTAL | - | 618 136 | - | 731 633 |

Les avantages en nature dont bénéficient les dirigeants mandataires sociaux correspondent aux avantages habituels pour ce type de fonction (voiture de fonction, etc.). Par ailleurs, leur rémunération ne comporte pas de part variable.

Aucun dirigeant mandataire social n'est lié à la Société par un contrat de travail.

15.1.2. Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants dans la Société

| | Montants versés au cours de l'exercice 2008 | Montants versés au cours de l'exercice 2009 |
|---|---|---|
| Pierre Breuil | | |
| Administrateur | | |
| Jetons de présence | - | 19 091 |
| Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe) | - | - |
| Louis Merceron-Vicat | | |
| Administrateur | | |
| Jetons de présence | 19 090 | 19 091 |
| Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe) | 163 200 | 211 383 |

| | Montants versés au cours de l'exercice 2008 | Montants versés au cours de l'exercice 2009 |
|--|--|--|
| René Féguéux | | |
| Administrateur | | |
| Jetons de présence | 19 090 | 19 091 |
| Autres rémunérations | 10 500 | 10 500 |
| Bruno Salmon | | |
| Administrateur | | |
| Jetons de présence | - | 19 091 |
| Autres rémunérations | - | - |
| Raynald Dreyfus | | |
| Administrateur | | |
| Jetons de présence | 19 090 | 19 091 |
| Autres rémunérations | 10 500 | 10 500 |
| P&E Management représenté par Paul Vanfrachem | | |
| Administrateur | | |
| Jetons de présence | 19 090 | 19 091 |
| Autres rémunérations | 3 500 | 3 500 |
| Sophie Sidos | | |
| Administrateur | | |
| Jetons de présence | 19 090 | 19 091 |
| Autres rémunérations | - | - |
| Jacques le Mercier | | |
| Administrateur | | |
| Jetons de présence | 19 090 | 19 091 |
| Autres rémunérations | 7 000 | 7 000 |
| TOTAL | 309 240 | 395 611 |

Les administrateurs de la Société perçoivent chaque année des jetons de présence. Le total des jetons de présence s'est élevé à 210 000 euros pour chacune des années 2008 et 2009, répartis à parts égales entre les administrateurs (soit 19 091 euros), excepté en ce qui concerne le Président du Conseil d'administration qui perçoit le double de la rémunération perçue par chacun des autres membres du Conseil d'administration (soit 38 183 euros).

Par ailleurs, pour l'année 2009, la rémunération supplémentaire allouée à chacun des membres des comités du Conseil d'administration s'est élevée à 7 000 euros pour les membres du comité d'audit, et à 3 500 euros pour les membres du comité des rémunérations.

Les mandataires ne bénéficient pas de disposition

contractuelle particulière en cas de cessation d'activité, et ne perçoivent par ailleurs pas d'autres rémunération ou avantages que ceux incorporés dans le tableau ci-dessus.

15.2. PENSIONS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

Il n'existe pas, au sein de la Société, de plan d'attribution d'actions de performance ou d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en place au profit des dirigeants mandataires sociaux ou des mandataires sociaux, et aucune attribution de titres n'a été consentie aux mandataires susvisés à ce titre. Les mandataires sociaux salariés du Groupe bénéficient néanmoins des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement

(voir ci-dessous la section 17.3. «Intéressement du personnel» du présent document de référence).

Par ailleurs, le Groupe a mis en place pour les mandataires sociaux de la Société et d'autres cadres dirigeants du Groupe un régime de retraite additionnel aux régimes légaux et complémentaires. Le bénéfice des prestations de ce régime surcomplémentaire est attribué, sur décision de la Direction Générale, aux cadres dirigeants dont la rémunération brute est supérieure à quatre fois le plafond de la sécurité sociale. Par ailleurs, pour percevoir ces prestations, les intéressés doivent avoir une ancienneté minimale de

vingt ans au sein du Groupe et avoir 65 ans révolus à la date à laquelle ils font valider leurs droits aux régimes de retraite. Le montant de la retraite additionnelle est déterminé en fonction de l'ancienneté à la date de départ et du salaire de référence basé sur les dix meilleures années. Ce montant additionnel ne peut conduire le bénéficiaire à percevoir, toutes pensions de retraite confondues, un montant excédant 60% du salaire de référence.

Le tableau ci-dessous reprend certains éléments relatifs aux avantages dont bénéficient les dirigeants mandataires sociaux :

| Dirigeants mandataires sociaux | Contrat de travail | | Régime de retraite supplémentaire | | Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions | | Indemnité relatives à une clause de non-concurrence | |
|--|--------------------|-----|-----------------------------------|-----|---|-----|---|-----|
| | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non |
| Jacques Merceron-Vicat Président du Conseil d'administration Début du mandat actuel (i) en qualité d'administrateur le 04/06/2004; (ii) dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général le 07/03/2008. Fin du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009 | | ▼ | ▼ | | | ▼ | | ▼ |
| Guy Sidos Directeur Général Début du mandat actuel (i) en qualité d'administrateur le 06/06/2003; (ii) en qualité de Directeur Général le 07/03/2008. Fin du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009 | | ▼ | ▼ | | | ▼ | | ▼ |

16

FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

| | |
|---|------------|
| 16.1. Fonctionnement du Conseil d'administration | 110 |
| 16.1.1. Missions et attributions du Conseil d'administration | 110 |
| 16.1.2. Réunions du Conseil d'administration | 110 |
| 16.1.3. Rémunération des membres du Conseil d'administration | 111 |
| 16.1.4. Règlement intérieur du Conseil d'administration | 111 |
| 16.1.5. Comités | 111 |
| 16.2. Fonctionnement des organes de Direction | 111 |
| 16.3. Limitation de pouvoirs | 112 |
| 16.4. Contrôle interne | 112 |
| 16.5. Date d'expiration du mandat des administrateurs | 113 |
| 16.6. Informations sur les contrats de services liant les membres des organes d'administration et de direction de la Société | 114 |
| 16.7. Déclaration relative au gouvernement d'entreprise | 114 |

16.1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

16.1.1. Missions et attributions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social de la Société, il se saisit de toute question concernant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Sa stratégie et son action s'inscrivent dans le cadre du développement durable de la Société. Le Conseil d'administration a notamment pour mission d'examiner et d'approuver l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières ou technologiques de la Société et du Groupe et de veiller à leur mise en œuvre effective.

16.1.2. Réunions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, au siège social ou en tout autre endroit indiqué par la convocation. Toutefois, les administrateurs constituant au moins un tiers des membres du Conseil d'administration peuvent convoquer le Conseil s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Les délibérations du Conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux établis, signés et conservés conformément aux dispositions réglementaires.

Le Conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Sur les trois dernières années, le Conseil d'administration s'est réuni deux fois par an. Au cours de ces réunions, les points suivants ont systématiquement été examinés : situation de la profession, situation du Groupe et examen des comptes sociaux et consolidés. Le taux de présence aux séances du Conseil d'administration a été de 100%. Les délégués du comité central d'entreprise ont également assisté à toutes les réunions. Toutes les résolutions proposées au cours de ces trois années ont été adoptées à l'unanimité.

16.1.3. Rémunération des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration reçoit en rémunération de son activité une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence, dont le montant est déterminé par l'Assemblée Générale et demeure maintenu sauf décision contraire. Le Conseil d'administration répartit ensuite librement entre ses membres le montant des jetons de présence.

16.1.4. Règlement intérieur du Conseil d'administration

À ce jour, le Conseil d'administration n'a pas mis en place de règlement intérieur.

16.1.5. Comités

Le Conseil d'administration est doté d'un comité d'audit et d'un comité des rémunérations. Les comités sont composés de trois membres choisis parmi les administrateurs indépendants, nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Président et choisis en fonction de leur compétence. Chaque comité est présidé par un Président nommé par décision du comité prise à la majorité de ses membres. Les comités sont composés, depuis le 7 mars 2008 des membres suivants :

• **comité d'audit :**

- Monsieur Raynald Dreyfus, Président du comité ;
- Monsieur René Fégueux ;
- Monsieur Jacques Le Mercier

• **comité des rémunérations :**

- Monsieur Paul Vanfrachem, Président du comité ;
- Monsieur René Fégueux ;
- Monsieur Raynald Dreyfus.

Les comités disposent des attributions suivantes :

• **comité d'audit :**

Le comité d'audit est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, d'évaluer l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Les attributions du comité d'audit consistent également à :

- examiner les comptes annuels et semestriels, tant consolidés que sociaux, il porte notamment son attention sur la permanence et la pertinence des méthodes comptables utilisées ;
- prendre connaissance des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières qui garantissent les informations financières consolidées.

• **comité des rémunérations :**

Le comité des rémunérations est chargé :

- d'examiner les rémunérations des dirigeants et des salariés (partie fixe, partie variable, gratifications..) et notamment leur montant et leur répartition ;
- d'étudier les plans d'option de souscription ou d'achat d'actions, et notamment, en ce qui concerne les bénéficiaires, le nombre d'options qui pourraient leur être consenties, ainsi que la durée des options et les conditions des prix de souscription ainsi que de toute autre forme d'accès au capital de la société en faveur des dirigeants et des salariés ;
- d'étudier certains avantages notamment en matière de régime de retraite, de régime de prévoyance, d'assurance invalidité, d'assurance décès, de rente éducation, d'assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux et cadres dirigeants, etc.

16.2. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION

Le Président représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale.

Le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la Direction Générale de la Société.

Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales d'actionnaires. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Directeur Général est assisté par quatre Directeurs Généraux Adjointes intervenant, sur délégation, dans les domaines opérationnels suivants :

- Ciment France et Suisse: M. Raoul de Parisot ;
- Béton - Granulats et Transport France: M. Bernard Titz ;
- Développement international, Kazakhstan et Italie: M. Jean-Michel Allard ;
- Afrique, Moyen-Orient et Inde: M. Éric Holard.

| Nom | Âge | Biographie sommaire |
|--------------------|--------|--|
| Jean-Michel Allard | 64 ans | M. Allard est diplômé de l'École de Chimie de Lyon et titulaire d'une licence de gestion de l'Institut d'Administration des Entreprises. Il a rejoint le Groupe en 1971. |
| Bernard Titz | 58 ans | M. Titz est titulaire d'un Doctorat en droit. Il a rejoint le Groupe en 1982. |
| Raoul de Parisot | 61 ans | M. de Parisot est diplômé de l'École des Mines de Nancy et titulaire d'une licence en sciences économiques et d'une maîtrise en sciences de l'Université de Stanford (États-Unis). Avant de rejoindre le Groupe en 1982, M. de Parisot travaillait chez British Petroleum. |
| Éric Holard | 50 ans | M. Holard est diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers et titulaire d'un MBA de HEC. Il a rejoint le Groupe en 1991 après avoir travaillé pour Arc International. |

Les Directeurs Généraux Adjointes, en leur qualité de dirigeants opérationnels, ont la responsabilité de la conduite des activités et des résultats.

16.3. LIMITATION DE POUVOIRS

Aucune limitation n'a été fixée concernant les pouvoirs du Président du Conseil d'administration ou ceux du Directeur Général.

16.4. CONTRÔLE INTERNE

Le rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président sont joints en annexe au présent document de référence. Ils décrivent le dispositif de contrôle interne mis en place par la Société et le Groupe.

Le Groupe porte une attention particulière aux questions de contrôle interne et de développement durable dans les pays où il est implanté.

Ainsi, en matière de contrôle interne, il met en place des procédures au niveau de chaque filiale opérationnelle pour prendre en compte les spécificités des marchés sur lesquels le Groupe est présent. Ces procédures font l'objet d'examens périodiques par les commissaires aux comptes des différentes sociétés du Groupe.

Par ailleurs, des contrôleurs financiers sont détachés par la Direction du Groupe dans chacune des filiales opérationnelles de façon à renforcer le système d'information financière et à permettre ainsi aux responsables du Groupe de contrôler le déroulement des opérations.

Le Groupe se repose aujourd'hui sur ces procédures afin d'assurer un niveau de contrôle anti corruption jugé satisfaisant.

S'agissant du développement durable, ce sujet est régulièrement examiné par la Direction Générale et, lorsque cela est jugé pertinent, répercuté auprès des dirigeants des filiales opérationnelles.

Le Groupe a développé depuis de longues années une politique intégrant les questions de respect de l'environnement et de développement durable, tant en termes d'investissements que de fonctionnement des sites industriels.

16.5. DATE D'EXPIRATION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

| Nom | Date de première nomination | Date de début du mandat actuel | Date d'échéance du mandat (Assemblée Générale) |
|--|-----------------------------|--|--|
| Président du Conseil d'administration et administrateur | | | |
| Jacques Merceron-Vicat | 03/02/1968 | 04/06/2004 | Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009 |
| Directeur Général et administrateur | | | |
| Guy Sidos | 11/06/1999 | 15/05/2009 en qualité d'administrateur | Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014 en qualité d'administrateur |
| | | 07/03/2008 en qualité de Directeur Général | Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009 en qualité de Directeur Général |
| Administrateurs | | | |
| René Fégueux | 25/07/1977 | 16/05/2007 | Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009 |
| Raynald Dreyfus | 05/06/1985 | 15/05/2009 | Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2011 |
| Louis Merceron-Vicat | 11/06/1999 | 02/06/2005 | Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010 |
| Sophie Sidos | 29/08/2007 | 15/05/2009 | Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014 |
| P&E Management (représenté par Paul Vanfrachem) | 02/06/2005 | 02/06/2005 | Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010 |
| Jacques Le Mercier | 29/08/2007 | 29/08/2007 | Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010 |
| Pierre Breuil | 15/05/2009 | 15/05/2009 | Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014 |
| Bruno Salmon | 15/05/2009 | 15/05/2009 | Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014 |

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 5 mars 2010, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2010 :

- de renouveler le mandat d'administrateur de M. Jacques Merceron-Vicat pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015;

- de remplacer en qualité d'administrateur M. René Fégueux dont le mandat arrive à expiration par M. Xavier Chalandon pour une durée de six ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015.

16.6. INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICES LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de contrats de service liant les membres du Conseil d'administration, le Président du Conseil d'administration ou le Directeur Général à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat.

16.7. DÉCLARATION RELATIVE AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

À la date de dépôt du présent document de référence, le Conseil d'administration compte parmi ses membres six administrateurs indépendants : M. René Fégueux, M. Raynald Dreyfus, P&E Management (société détenue par M. Paul Vanfrachem), M. Jacques Le Mercier, M. Pierre Breuil et M. Bruno Salmon. Sont considérés comme indépendants les administrateurs n'entretenant aucune relation directe ou indirecte ou n'ayant aucun lien d'intérêt particulier avec la Société, ses filiales, ses actionnaires ou ses dirigeants. En outre, la Société considère comme administrateur indépendant une personne qui n'est pas liée à la Société ou au Groupe par un contrat de travail, par un contrat de prestation de services ou par une situation de subordination ou de dépendance vis-à-vis de la Société, du Groupe, de ses dirigeants ou actionnaires importants ou par un lien familial avec l'actionnaire majoritaire.

La Société s'inscrit dans une démarche de transparence et d'amélioration de l'information diffusée, notamment sur son activité et en matière financière, suivant les recommandations prescrites notamment par l'AFEP et le MEDEF, pour respecter les principes de bonne gouvernance.

Dans cette optique, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2010 de nommer M. Xavier Chalandon en qualité d'administrateur indépendant.

Le Conseil d'administration de la Société mène de façon continue une réflexion sur ses règles de fonctionnement et leur adéquation avec les recommandations de l'AFEP-MEDEF, ainsi qu'en vue de mettre en place un règlement intérieur ayant notamment pour objet d'organiser les modalités de l'auto-évaluation du Conseil d'administration et des débats internes, ou encore de prévoir les modalités d'exercice par les administrateurs de leur droit de communica-

tion ainsi que leurs obligations déontologiques et de confidentialité.

De la même manière, la Société adapte la mission et le fonctionnement de ses comités, notamment du comité d'audit conformément aux dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008.

La Société n'entend toutefois pas appliquer la recommandation de l'AFEP-MEDEF portant sur la limitation de la durée du mandat des administrateurs. En effet, compte tenu de son actionnariat majoritairement familial et de sa vision à long terme, la Société souhaite que les fonctions des administrateurs s'inscrivent dans la continuité, gage de pérennité. C'est la raison pour laquelle la Société a prévu que la durée des fonctions des administrateurs puisse être de 3 ans ou de 6 ans.

17

SALARIÉS

| | |
|---|------------|
| 17.1. Données générales | 115 |
| 17.1.1. Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité | 115 |
| 17.1.2. Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique | 116 |
| 17.1.3. Répartition des effectifs moyens du Groupe par âge | 116 |
| 17.1.4. Évolution de l'effectif ponctuel en fin d'année par type de mouvements | 116 |
| 17.1.5. Évolution de la séniorité du Groupe | 117 |
| 17.1.6. Politique de ressources humaines | 117 |
| 17.2. Options de souscription et d'achat d'actions | 118 |
| 17.3. Intéressement du personnel | 118 |
| 17.4. Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par les membres du Conseil d'administration sur les titres de la Société | 119 |
| 17.4.1. Participation des mandataires sociaux dans la Société au 31 décembre 2009 | 119 |
| 17.4.2. Opérations réalisées par les membres du Conseil d'administration sur les titres de la Société pour les exercices 2008 et 2009 | 119 |
| 17.4.3. Engagements de conservation portant sur les titres de la Société | 120 |

17.1. DONNÉES GÉNÉRALES

L'effectif moyen global 2009 du Groupe est en baisse de 1,82% par rapport à 2008 malgré la montée en puissance des projets Kazakhstan et Inde.

Cette baisse des effectifs traduit l'impact de la crise sur le dimensionnement des équipes dans certains pays. Ce dernier a été revu à la baisse sauf en Afrique de l'Ouest et en Suisse où l'activité est restée soutenue, ainsi qu'au Kazakhstan et en Inde où les projets se développent. L'impact social pour les collaborateurs du Groupe a pu être limité et n'a pas donné lieu à de plans de départ. L'attrition naturelle et la réduction de l'intérim (-45% en France par exemple, soit environ 120 postes équivalent temps plein) ont permis de diminuer les charges de personnel globales.

La baisse de l'activité qui a été plus sensible dans l'activité béton granulats s'est traduit par une baisse des effectifs dans celle-ci alors que les effectifs de l'activité ciment restent stables, les volumes de ciment vendus par le Groupe ayant quant à eux légèrement progressé en 2009 par rapport à 2008.

L'évolution des effectifs moyens par zone d'implantation reflète le dynamisme économique de ces zones. L'Afrique est ainsi globalement en forte croissance (9,61%) alors que les États-Unis connaissent une baisse marquée (-13,85%) et la France une baisse moindre (-3,06% en 2009 par rapport à 2008).

17.1.1. Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité

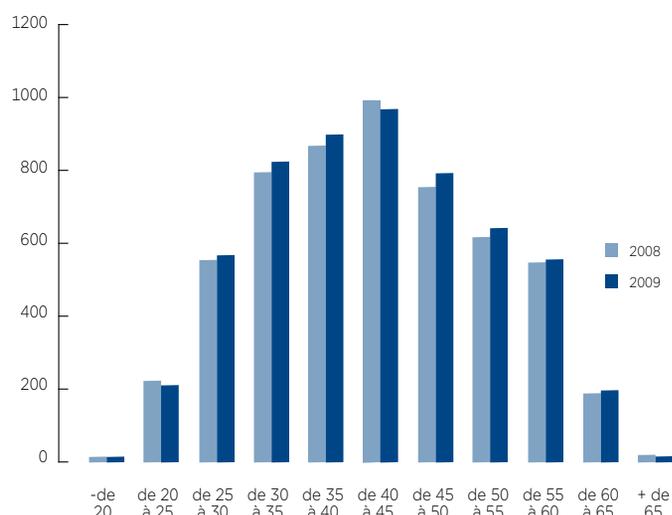
| (en nombre de salariés) | 2009 | 2008 |
|----------------------------|--------------|--------------|
| Ciment | 2 444 | 2 504 |
| Béton & Granulats | 2 851 | 2 996 |
| Autres Produits & Services | 1 417 | 1 336 |
| Total | 6 712 | 6 836 |

17.1.2. Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique

| (en nombre de salariés) | 2009 | 2008 | Écart (%) |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| France | 2 569 | 2 650 | -3,06 |
| Suisse/Italie | 1 061 | 1 023 | +3,71 |
| États-Unis | 1 150 | 1 335 | -13,85 |
| Turquie/Kazakhstan/Inde | 906 | 892 | +1,57 |
| Sénégal/Mali/Mauritanie/Égypte | 1 026 | 936 | +9,62 |
| Total | 6 712 | 6 836 | -1,81 |

17.1.3. Répartition des effectifs moyens du Groupe par âge

Nombre d'employés par classe d'âge



Le Groupe présente en 2009 une pyramide des âges plus équilibrée qu'en 2008, avec une légère augmentation de la population des tranches d'âge de 25 à 40 ans et de 45 à 60 ans. La population de la tranche d'âge de 40 à 45 ans, qui était la plus nombreuse, est en légère réduction. Cette répartition se retrouve de manière analogue dans chaque pays d'implantation.

Effectif masculin et féminin

| (part des femmes en % de l'effectif) | 2009 | 2008 |
|--------------------------------------|-------------|-------------|
| Encadrement | 12,4 | 12,0 |
| Employés | 24,9 | 24,5 |
| Ouvriers | 1,8 | 2,0 |
| Total du Groupe | 10,9 | 10,8 |
| Dont France : | | |
| Encadrement | 16,5 | 15,9 |
| Employés | 27,5 | 27,5 |
| Ouvriers | 1,6 | 1,7 |
| Total France | 16,7 | 16,3 |

La faible proportion de femmes dans l'effectif salarié tient à la nature des activités et des emplois proposés par le Groupe. C'est dans l'encadrement que la proportion de femmes augmente le plus en 2009 par rapport à 2008.

La part des femmes salariées du Groupe s'est accrue en 2009 pour la troisième année consécutive.

17.1.4. Évolution de l'effectif ponctuel en fin d'année par type de mouvements

| | Effectif |
|--|--------------|
| Effectif au 31 décembre 2008 | 6 892 |
| Départs naturels (démissions, fins de contrats, décès) | - 456 |
| Départs en retraite, préretraite, licenciements, autres mouvements | - 412 |
| Variations de périmètre de consolidation | 20 |
| Embauches | 625 |
| Effectif au 31 décembre 2009 | 6 669 |

Le flux de recrutement a diminué d'un tiers en 2009 par rapport à 2008, passant à 625 embauches contre 936 l'année précédente. Cette évolution est à mettre en regard de la rédaction des flux de départ, la crise ayant eu un effet stabilisateur sur les équipes. Par ailleurs, les flux d'entrée et de sortie intègrent un nombre significatif d'emplois liés à la saisonnalité de l'activité en France et en Turquie (notamment par les chauffeurs).

17.1.5. Évolution de la séniorité du Groupe

| | Âge moyen | | Ancienneté moyenne | |
|---------------------|-------------|-------------|--------------------|------------|
| | 2009 | 2008 | 2009 | 2008 |
| Total Groupe | 42,6 | 41,2 | 9,8 | 8,9 |
| Dont France | 42,1 | 41,6 | 11,9 | 11,5 |

L'âge moyen et l'ancienneté moyenne augmentent légèrement par rapport à l'année précédente.

17.1.6. Politique de ressources humaines

Les valeurs du Groupe

L'appropriation des valeurs du Groupe par ses collaborateurs est le facteur clé des succès qu'il a pu connaître tout au long de ses cent cinquante ans d'existence. Ces valeurs, qui ont forgé une culture d'entreprise forte, sont principalement au nombre de quatre :

- la réactivité et la capacité du management à prendre des décisions rapidement. Elles se sont révélées particulièrement utiles pour réussir les opérations de croissance externe ;
- le goût pour l'innovation, la recherche développement et le progrès, qui se nourrit des découvertes de Louis Vicat, génial inventeur du ciment au XIX^e siècle ;
- la ténacité, qui a permis au Groupe de surmonter les épreuves qu'il a connues depuis sa création ;
- le sentiment commun d'appartenance au Groupe, qui donne une capacité à mobiliser les énergies et une puissance d'action forte pour atteindre les objectifs.

Politique de ressources humaines

La politique des ressources humaines doit mettre en adéquation avec la stratégie de développement du Groupe, les compétences individuelles des collaborateurs ou collectives des équipes, dans une vision à court, moyen ou long terme. Elle s'envisage dans le respect et la promotion des valeurs qui fondent

sa culture. Elle cherche à maintenir et à développer l'attractivité du Groupe pour les salariés, ainsi qu'à les fidéliser. Dans cet esprit, la promotion interne est privilégiée autant que possible. Elle doit permettre d'offrir à chacun des perspectives d'évolution à la hauteur de ses capacités et de ses ambitions. La mobilité, tant fonctionnelle que géographique, est une des conditions de cette progression.

Formation

Le développement des compétences de ses collaborateurs représente un enjeu important pour le Groupe. C'est la raison pour laquelle il investit chaque année une part significative de sa masse salariale dans les actions de formation.

Dans un contexte d'investissements industriels importants et de complexification croissante des processus due à l'innovation technologique, la priorité est de former les ingénieurs et les techniciens aux outils et méthodes nécessaires au bon fonctionnement de l'outil industriel. Comme chaque année, désormais, deux séminaires « process » et un séminaire maintenance ont été organisés en 2009 pour des ingénieurs et cadres techniques de toutes les cimenteries du Groupe.

L'accent a été mis en 2009 sur la formation à l'usage des combustibles et matières de substitution avec notamment un séminaire dédié à destination des responsables de cette activité dans les filiales du Groupe. Enfin, une action a été conduite pour former les forces de vente de l'activité Béton France à leur nouvel outil marketing.

Des formations internes ou externes permettant d'acquérir les compétences transversales (formation au management, conduite de projet, langues..) nécessaires au Groupe complètent les formations techniques.

Intégration de l'entreprise dans son environnement humain et social

Le Groupe soutient des projets éducatifs au profit des populations des pays où il est implanté. C'est notamment le cas au Sénégal avec la médiathèque Maurice Gueye de Rufisque, en Turquie avec l'école des beaux-arts de Konya et en Égypte avec l'Université du Sinaï, à El Arish. Ce soutien se matérialise par une aide financière à la construction des bâtiments, l'attribution de bourses aux étudiants les plus défavorisés et l'achat de livres. En France le Groupe s'est impliqué en 2009 dans un programme d'aide à l'insertion des jeunes des zones urbaines sensibles

de Nice, en adhérant au dispositif « 100 chances pour 100 emplois » piloté par des entreprises en partenariat avec la Mission locale communautaire.

En Savoie, le Groupe est depuis septembre 2009 adhérent du programme « Alizé » qui accompagne les PME dans leur développement. Ce programme qui regroupe les collectivités territoriales et des grandes entreprises implantées en Savoie, a décidé de soutenir tout particulièrement en 2009/2010 les entreprises de la vallée de la Maurienne. L'aide se manifeste par des conseils donnés par les cadres et les ingénieurs des entreprises partenaires à titre bénévole. Elle peut également prendre la forme de prêts à taux gratuit ou préférentiels à partir d'un fonds qui a été constitué.

Sécurité

En 2009, la multiplication des actions de sensibilisation et de prévention aux risques dans le Groupe a permis d'améliorer les résultats "Sécurité". Le nombre d'accidents avec arrêt de travail décroît ainsi pour la troisième année consécutive.

Les taux de fréquence et de gravité sont globalement en légère amélioration.

| | Activité Ciment | | Total Groupe | |
|-----------------------------------|-----------------|-------|--------------|-------|
| | 2009 | 2008 | 2009 | 2008 |
| Nombre d'accidents avec arrêt | 51 | 57 | 157 | 190 |
| Nombre de jours de travail perdus | 1 603 | 1 424 | 6 207 | 7 490 |
| Taux de fréquence | 9,5 | 11,3 | 13,6 | 15,7 |
| Taux de gravité | 0,30 | 0,28 | 0,54 | 0,62 |

Dans l'activité Béton & Granulats France, après l'obtention en 2008 de la certification iso 9000 version 2001, la direction générale du Groupe a décidé de lancer une démarche OHSAS 18001 pour ces activités en 2009, à l'identique de ce qui a déjà été fait pour les cimenteries de La Grave de Peille en France, de Bastas et de Konya en Turquie.

17.2. OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS

À la date de dépôt du présent document de référence, il n'existe pas de plan d'attribution d'options de souscription au profit de salariés, membres ou anciens membres du Conseil d'administration (voir la Section 21.1.5. « Options de souscription et d'achat d'actions » du présent document de référence).

17.3. INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

La Société et ses filiales françaises appliquent le régime légal de participation des salariés ou pour certaines un régime dérogatoire. Les sommes reçues sont placées en actions Vicat sur le Plan d'Épargne Groupe (PEG).

Par ailleurs, la Société a mis en place un accord d'intéressement conventionnel. Les sommes perçues à ce titre peuvent être, au choix du salarié, placées en actions de la Société sur le PEG ou sur d'autres supports proposés par un établissement financier de premier plan.

La quasi-totalité des actions détenues par les salariés l'est dans le cadre du PEG.

**17.4. PARTICIPATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR
LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ****17.4.1. Participation des mandataires sociaux dans la Société au 31 décembre 2009**

| Actionnaire | Nombre d'actions | Pourcentage en capital | Nombre de droits de vote | Pourcentage en droits de vote |
|---|------------------|------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| Jacques Merceron-Vicat | 41 483 | 0,09 | 67 880 | 0,10 |
| Soparfi (société dont le Président directeur général est Jacques Merceron-Vicat) | 11 797 627 | 26,28 | 22 046 089 | 31,58 |
| Parfininco (société dont le Président directeur général est Jacques Merceron-Vicat) | 13 282 802 | 29,58 | 25 160 921 | 36,04 |
| Guy Sidos | 3 529 | 0,01 | 6 186 | 0,01 |
| Louis Merceron-Vicat | 6 094 | 0,01 | 10 121 | 0,01 |
| René Fégueux | 966 | - | 1 932 | - |
| Raynald Dreyfus | 900 | - | 1 800 | - |
| P&E Management (société dont le gérant est Paul Vanfrachem) | 30 | - | 60 | - |
| Sophie Sidos | 1 913 | - | 3 826 | 0,01 |
| Jacques Le Mercier | 10 | - | 10 | - |
| Bruno Salmon | 62 667 | 0,14 | 118 344 | 0,17 |
| Pierre Breuil | 20 | - | 20 | - |

17.4.2. Opérations réalisées par les membres du Conseil d'administration sur les titres de la Société pour les exercices 2008 et 2009

| | Opérations réalisées en 2009 | Opérations réalisées en 2008 |
|---|------------------------------|------------------------------|
| Soparfi (société dont le Président directeur général est Jacques Merceron-Vicat) | Achat de 2 360 actions | Achat de 7 200 actions |
| Parfininco (société dont le Président directeur général est Jacques Merceron-Vicat) | Achat de 1 667 actions | Achat de 46 023 actions |
| Monsieur Guy Sidos | | Achat de 120 actions |

À la date du 31 décembre 2009, 5 296 014 actions de la Société, inscrites en compte nominatif pur, font l'objet de nantissements de comptes d'instruments financiers.

Par ailleurs, un certain nombre d'engagements de conservation ont été conclus dans le cadre de la « loi Dutreil » par certains mandataires sociaux.

17.4.3. Engagements de conservation portant sur les titres de la Société

Cinq engagements de conservation portant sur un maximum de 22,51% du capital social de la Société ont été conclus au cours des exercices 2006 et 2007, et jusqu'à la date du présent document de référence, en vue de bénéficier des dispositions de l'article

885-0 bis du Code général des impôts permettant aux signataires d'être partiellement exonérés de l'impôt de solidarité sur la fortune, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

| Date de signature de l'engagement | Durée | Modalités de reconduction | Signataires dirigeants au sens de l'article 885-0 bis du CGI ou disposant de plus de 5% du capital et/ou des droits de vote de la Société |
|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|---|
| 22/11/2006 | 6 ans à compter du 28/11/2006 | Prorogation par périodes de 12 mois | M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi |
| 08/12/2006 | 6 ans à compter du 13/12/2006 | Prorogation par périodes de 12 mois | M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi |
| 08/12/2006 | 6 ans à compter du 13/12/2006 | Prorogation par périodes de 12 mois | M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco |
| 20/12/2006 | 6 ans à compter du 21/12/2006 | Prorogation par périodes de 12 mois | M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco |
| 11/12/2007 | 6 ans à compter du 13/12/2007 | Prorogation par périodes de 12 mois | M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco |

17.4. PARTICIPATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Six engagements de conservation portant sur un maximum de 22,51% du capital social ont été conclus au cours des exercices 2006 et 2007, et jusqu'à la date du présent document de référence, en vue de bénéficier des dispositions de l'article 787-B du Code

général des impôts permettant aux signataires d'être partiellement exonérés des droits de mutation à titre gratuit, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

| Date de signature de l'engagement | Durée | Modalités de reconduction | Signataires dirigeants au sens de l'article 787-B du CGI ou disposant de plus de 5% du capital et/ou des droits de vote de la Société |
|-----------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|---|
| 25/07/2005 | 2 ans à compter du 29/07/2005 | Prorogation par périodes de 3 mois | M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi |
| 25/07/2005 | 2 ans à compter du 01/08/2005 | Prorogation par périodes de 3 mois | M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi |
| 22/11/2006 | 2 ans à compter du 28/11/2006 | Prorogation par périodes de 3 mois | M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi |
| 08/12/2006 | 2 ans à compter du 13/12/2006 | Prorogation par périodes de 3 mois | M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco |
| 08/12/2006 | 2 ans à compter du 13/12/2006 | Prorogation par périodes de 3 mois | M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco |
| 11/12/2007 | 2 ans à compter du 13/12/2007 | Prorogation par périodes de 3 mois | M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco |

18

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

| | |
|--|------------|
| 18.1. Répartition du capital social et des droits de vote | 122 |
| 18.2. Droits de vote | 123 |
| 18.3. Contrôle de la Société | 123 |
| 18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle | 123 |

18.1. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31 décembre 2009, le capital social de la Société s'élève à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de 4 euros chacune, entièrement libérées ; les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

L'évolution de la répartition de l'actionnariat au sein de la Société sur les trois derniers exercices a été la suivante :

| Actionnaires | Au 31 décembre 2007 | | Au 31 décembre 2008 | | Au 31 décembre 2009 | |
|-------------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|
| | Nombre d'actions | En% du capital social | Nombre d'actions | En% du capital social | Nombre d'actions | En% du capital social |
| Famille + Holdings familiales | 27 136 058 | 58,02 | 27 185 702 | 60,55 | 27 196 390 | 60,57 |
| Salariés et anciens salariés | 2 026 088 | 4,33 | 2 098 624 | 4,67 | 2 163 307 | 4,82 |
| Public | 14 304 807 | 30,59 | 14 247 695 | 31,73 | 14 456 860 | 32,20 |
| Autocontrôle | 3 304 247 | 7,06 | 1 367 979 | 3,05 | 1 083 443 | 2,41 |
| Total | 46 771 200 | 100 | 44 900 000 | 100 | 44 900 000 | 100 |

L'évolution de la répartition des droits de vote au sein de la Société sur les trois derniers exercices, après exclusion des droits de vote attachés aux actions détenues en propre par la Société, a été la suivante :

| Actionnaires | Au 31 décembre 2007 | | Au 31 décembre 2008 | | Au 31 décembre 2009 | |
|--|--------------------------|---------------------------------|--------------------------|---------------------------------|--------------------------|---------------------------------|
| | Nombre de droits de vote | En% du total des droits de vote | Nombre de droits de vote | En% du total des droits de vote | Nombre de droits de vote | En% du total des droits de vote |
| Famille + Soparfi ⁽¹⁾ + Parfininco | 50 485 124 | 73,14 | 50 730 779 | 73,22 | 50 939 794 | 72,96 |
| Salariés et Public ⁽²⁾ | 18 543 739 | 26,86 | 18 556 764 | 26,78 | 18 877 851 | 27,04 |
| Autocontrôle ⁽³⁾ | - | - | - | - | - | - |
| Total | 69 028 863 | 100 | 69 287 543 | 100 | 69 817 645 | 100 |

⁽¹⁾ La société Soparfi est contrôlée par la société Parfininco qui est elle-même contrôlée par la Famille Merceron-Vicat.

⁽²⁾ En ce qui concerne le suivi des droits de vote, il n'est pas opéré de distinction entre les salariés et le public.

⁽³⁾ Les actions détenues en propre sont privées de droit de vote.

18.2. DROITS DE VOTE

Sous réserve du droit de vote double décrit ci-après, le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.

La conversion au porteur d'une action ou le transfert de sa propriété fait perdre à l'action le droit de vote double susvisé.

En cas de démembrement du droit de propriété d'une action, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats, auquel cas le droit de vote est réservé à l'usufruitier.

18.3. CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

La Société est directement et indirectement, au travers des sociétés holdings Parfininco et Soparfi, contrôlée par la famille Merceron-Vicat, qui détient la majorité du capital et des droits de vote.

La présence au Conseil d'administration de la moitié d'administrateurs indépendants (six administrateurs indépendants pour un nombre total de dix administrateurs) en conformité avec les recommandations de l'AFEP-MEDEF relatives au gouvernement d'entreprise permet l'exercice d'un contrôle sur la Société conforme au Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission du 29 avril 2004.

18.4. ACCORDS POUVANT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure à l'enregistrement du présent document de référence, entraîner un changement de son contrôle.

19

OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

| | |
|--|------------|
| 19.1. Contrats et opérations avec des parties liées | 125 |
| <hr/> | |
| 19.2. Opérations intra-groupe | 125 |
| <hr/> | |
| 19.3. Rapport Spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés | 126 |

19.1. CONTRATS ET OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées au Groupe comprennent notamment les actionnaires de la Société, ses filiales non consolidées, les entreprises sous contrôle conjoint (sociétés consolidées en intégration proportionnelle), les entreprises associées (sociétés mises en équivalence), et les entités sur lesquelles les différents dirigeants du Groupe exercent au moins une influence notable.

Les transactions avec les sociétés non consolidées ou mises en équivalence ne sont pas significatives sur les exercices considérés, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2009 et 2008 est la suivante, par nature de partie liée :

| (en milliers d'euros) | Exercice 2009 | | | | Exercice 2008 | | | |
|-----------------------|---------------|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|--------------|
| | Ventes | Achats | Créances | Dettes | Ventes | Achats | Créances | Dettes |
| Entreprises associées | 774 | 1 122 | 5 857 | - | 467 | - | 4 419 | - |
| Coentreprises | 978 | 674 | 93 | 881 | 1 591 | 967 | 216 | 841 |
| Autres parties liées | 43 | 2 147 | 11 | 497 | 42 | 1 539 | 30 | 198 |
| Total | 1 795 | 3 942 | 5 961 | 1 378 | 2 100 | 2 506 | 4 665 | 1 039 |

19.2. OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

La politique financière du Groupe conduit à une concentration des lignes de financement sur la société mère.

Par ailleurs, les flux intra-groupe et les marges internes sont éliminés lors des opérations de consolidation du Groupe.

Au titre de l'exercice 2009, les cessions de ciment

intra-groupe se sont élevées à 178 millions d'euros, les cessions de granulats à 57 millions d'euros, les prestations de transports à 51 millions, celles liées aux services annexes (analyses, pompages, exploitations de carrières, etc.) à 38 millions et celles liées aux produits et services divers mutualisés à 70 millions d'euros. Sur la même période, les produits financiers intra-groupe se sont élevés à 6 millions d'euros.

19.3. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

En application de l'article 28-1 alinéa 5 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés pour les exercices clos le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2007, figurant

respectivement page 132 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 9 avril 2009 sous le numéro R.09-015, et page 126 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 29 avril 2008 sous le numéro R.08-043, sont inclus par référence dans le présent document de référence.

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

• Engagements pris en matière de retraite additionnelle :

Nature et objet : régime de retraite sur complémentaire dans le cadre de l'article 39 du CGI.

Modalités : les engagements pris auprès de CARDIF concernent les mandataires sociaux ainsi que les cadres dont le salaire dépasse 4 fois le plafond de la tranche A.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris La Défense, le 5 mars 2010
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Jean-Marc Decléty
Associé

Chamalières, le 5 mars 2010
Wolff & Associés S.A.S.
Grégory Wolff
Associé

20

INFORMATIONS FINANCIÈRES

CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

| | |
|---|------------|
| 20.1. Principes comptables | 128 |
| 20.2. Informations financières historiques | 128 |
| 20.2.1. Comptes consolidés au 31 décembre 2009 | 129 |
| 20.2.2. Annexe aux comptes consolidés 2009 | 134 |
| 20.2.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 170 |
| 20.3. Comptes sociaux au 31 décembre 2009 | 171 |
| 20.3.1. Bilan au 31 décembre 2009 | 171 |
| 20.3.2. Compte de résultat de l'exercice 2009 | 173 |
| 20.3.3. Annexes aux comptes sociaux 2009 | 175 |
| 20.3.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 182 |

| | |
|--|------------|
| 20.4. Honoraires des commissaires aux comptes | 183 |
| 20.5. Politique de distribution de dividendes | 183 |
| 20.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage | 183 |
| 20.6.1. Litige « Maurienne » | 183 |
| 20.6.2. Litige concurrence « Corse » | 184 |
| 20.6.3. Litiges relatifs aux autorisations d'exploitation | 185 |
| 20.7. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale | 185 |

20.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables sont présentés à la Note 1 « principes comptables et méthodes d'évaluation » de la section 20.2.2. « Annexe aux comptes consolidés 2009 » du présent document de référence.

20.2. INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES

En application de l'article 28-1 alinéa 5 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2007 (établis conformément aux normes IFRS comprenant les données comparatives respectivement des exercices 2007 et 2006) ainsi que les rapports des contrôleurs légaux y afférents, figurant respectivement aux pages 139 à 175 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 9 avril 2009 sous le numéro R.09-015 et aux pages 132 à 165 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 29 avril 2008 sous le numéro R.08-043, sont inclus par référence dans le présent document de référence.

20.2.1. Comptes consolidés au 31 décembre 2009

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

| ACTIF (en milliers d'euros) | Notes | 2009 | 2008 |
|--|-------|------------------|------------------|
| ACTIFS NON COURANTS | | | |
| Goodwill | 3 | 671 224 | 670 901 |
| Autres immobilisations incorporelles | 4 | 74 484 | 43 600 |
| Immobilisations corporelles | 5 | 1 782 307 | 1 697 650 |
| Immeubles de placement | 7 | 19 206 | 20 024 |
| Participations dans des entreprises associées | 8 | 36 579 | 10 059 |
| Actifs d'impôts différés | 25 | 2 682 | 2 124 |
| Créances et autres actifs financiers non courants | 9 | 68 387 | 94 597 |
| Total des actifs non courants | | 2 654 869 | 2 538 955 |
| ACTIFS COURANTS | | | |
| Stocks et en-cours | 10 | 295 140 | 312 456 |
| Clients et autres débiteurs | 11 | 320 538 | 368 662 |
| Actifs d'impôts exigibles | | 6 050 | 3 345 |
| Autres créances | 11 | 103 285 | 94 044 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 12 | 234 708 | 109 558 |
| Total des actifs courants | | 959 721 | 888 065 |
| Total de l'actif | | 3 614 590 | 3 427 020 |
| PASSIF (en milliers d'euros) | | | |
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital | 13 | 179 600 | 179 600 |
| Primes | | 11 207 | 11 207 |
| Réserves consolidées | | 1 691 382 | 1 583 705 |
| Capitaux propres part du Groupe | | 1 882 189 | 1 774 512 |
| Intérêts minoritaires | | 199 384 | 179 256 |
| Total capitaux propres | | 2 081 573 | 1 953 768 |
| PASSIFS NON COURANTS | | | |
| Provisions retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi | 14 | 44 090 | 42 228 |
| Autres provisions | 15 | 87 498 | 84 590 |
| Dettes financières | 16 | 660 090 | 710 472 |
| Impôts différés passif | 25 | 146 016 | 150 609 |
| Autres passifs non courants | | 26 231 | 16 727 |
| Total des passifs non courants | | 963 925 | 1 004 626 |
| PASSIFS COURANTS | | | |
| Provisions | 15 | 8 169 | 7 162 |
| Dettes financières à moins d'un an | 16 | 227 256 | 76 900 |
| Fournisseurs et autres créditeurs | | 189 820 | 227 473 |
| Passifs d'impôts exigibles | | 6 962 | 8 052 |
| Autres dettes | 18 | 136 885 | 149 039 |
| Total des passifs courants | | 569 092 | 468 626 |
| Total des passifs | | 1 533 017 | 1 473 252 |
| Total capitaux propres et passifs | | 3 614 590 | 3 427 020 |

20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.2. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

| | Notes | 2009 | 2008 |
|--|-----------|-----------------|-----------------|
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 19 | 1 896 013 | 2 057 043 |
| Achats consommés | | (1 076 892) | (1 199 064) |
| VALEUR AJOUTÉE | 1.20 | 819 121 | 857 979 |
| Charges de personnel | 20 | (309 446) | (312 454) |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | (55 532) | (40 447) |
| EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION | 1.20 & 23 | 454 143 | 505 078 |
| Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations | 21 | (158 340) | (126 302) |
| Autres produits et charges | 22 | 8 348 | 3 092 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | 23 | 304 151 | 381 868 |
| Coût de l'endettement financier net | 24 | (23 977) | (30 087) |
| Autres produits financiers | 24 | 8 779 | 11 219 |
| Autres charges financières | 24 | (8 736) | (7 011) |
| RÉSULTAT FINANCIER | 24 | (23 934) | (25 879) |
| Quote-part dans les résultats des sociétés associées | 8 | 1 021 | 338 |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔT | | 281 238 | 356 327 |
| Impôts sur les résultats | 25 | (47 669) | (83 316) |
| RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ | | 233 569 | 273 011 |
| Part attribuable aux intérêts minoritaires | | 42 171 | 27 755 |
| PART ATTRIBUABLE AU GROUPE | | 191 398 | 245 256 |
| EBITDA | 1.20 & 23 | 473 011 | 528 297 |
| EBIT | 1.20 & 23 | 321 923 | 392 195 |
| CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT | | 387 368 | 401 909 |
| Résultat par action (en euros) | | | |
| Résultat net part du groupe de base et dilué par action | 13 | 4,26 | 5,46 |

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

| | 2009 | 2008 |
|---|-----------------|----------------|
| RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ | 233 569 | 273 011 |
| Écarts de conversion | (35 658) | 402 |
| Couverture des flux de trésorerie | (7 752) | 2 902 |
| Impôts sur les autres éléments du résultat global | 2 669 | (999) |
| AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (après impôt) | (40 741) | 2 305 |
| RÉSULTAT GLOBAL | 192 828 | 275 316 |
| Part attribuable aux intérêts minoritaires | 35 884 | 21 997 |
| PART ATTRIBUABLE AU GROUPE | 156 944 | 253 319 |

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

| | 2009 | | | 2008 | | |
|---|-----------------|--------------|-----------------|----------------|--------------|----------------|
| | Avant impôt | Impôt | Après impôt | Avant impôt | Impôt | Après impôt |
| Écarts de conversion | (35 658) | - | (35 658) | 402 | - | 402 |
| Couverture des flux de trésorerie | (7 752) | 2 669 | (5 083) | 2 902 | (999) | 1 903 |
| AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (après impôt) | (43 410) | 2 669 | (40 741) | 3 304 | (999) | 2 305 |

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)

Notes

2009

2008

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

| | | | |
|---|----|----------------|----------------|
| Résultat net consolidé | | 233 569 | 273 011 |
| Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence | | (1 021) | (338) |
| Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence | | 135 | 936 |
| Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité: | | | |
| - amortissements et provisions | | 164 658 | 122 915 |
| - impôts différés | | (5 962) | 14 170 |
| - plus ou moins values de cession | | (1 312) | (9 262) |
| - gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur | | (2 671) | 740 |
| - autres | | (28) | (263) |
| Capacité d'autofinancement | | 387 368 | 401 909 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | | (4 260) | (17 411) |
| Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles ⁽¹⁾ | 27 | 383 108 | 384 498 |

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations:

| | | | |
|--|--|-----------|-----------|
| - immobilisations corporelles et incorporelles | | (270 221) | (395 187) |
| - immobilisations financières | | (14 455) | (28 922) |

Encaissements liés à des cessions d'immobilisations:

| | | | |
|--|--|-------|--------|
| - immobilisations corporelles et incorporelles | | 6 082 | 15 871 |
| - immobilisations financières | | 2 325 | 10 571 |

Incidence des variations de périmètre

(3 463) (65 990)

Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement 28 **(279 732)** **(463 657)**

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

| | | | |
|---|----|----------------|----------------|
| Dividendes versés | | (88 945) | (70 699) |
| Augmentation de capital | | 5 504 | 6 236 |
| Émissions d'emprunts | | 148 372 | 261 628 |
| Remboursement d'emprunts | | (56 724) | (100 189) |
| Acquisitions d'actions propres | | (9 029) | (17 461) |
| Cession - attribution d'actions propres | | 20 172 | 24 847 |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement | | 19 350 | 104 362 |
| Incidence des variations de cours des devises | | (4 753) | 200 |
| Variation de la trésorerie | | 117 973 | 25 403 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture | 29 | 95 038 | 69 635 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture | 29 | 213 011 | 95 038 |

⁽¹⁾ dont flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat: (51 898) milliers d'euros en 2009 et (50 310) milliers d'euros en 2008
dont flux de trésorerie provenant des intérêts décaissés et encaissés: (15 556) milliers d'euros en 2009 et (22 934) milliers d'euros en 2008.

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

| (en milliers d'euros) | Capital | Primes | Auto-contrôle | Réserves conso- lidées | Réserves de conversion | Capitaux propres part du Groupe | Intérêts mino- ritaires | Total capitaux propres |
|--|----------------|---------------|------------------|---------------------------|---------------------------|--|-------------------------------|------------------------------|
| Au 1^{er} janvier 2008 | 187 085 | 11 207 | (262 838) | 1 697 267 | (70 159) | 1 562 562 | 154 078 | 1 716 640 |
| Résultat annuel | | | | 245 256 | | 245 256 | 27 755 | 273 011 |
| Autres éléments du résultat global | | | | 1 903 | 6 160 | 8 063 | (5 758) | 2 305 |
| <i>Résultat global</i> | | | | <i>247 159</i> | <i>6 160</i> | <i>253 319</i> | <i>21 997</i> | <i>275 316</i> |
| Dividendes distribués | | | | (65 393) | | (65 393) | (5 490) | (70 883) |
| Variation nette des actions propres | | | 2 665 | 748 | | 3 413 | | 3 413 |
| Annulation d'actions propres ⁽¹⁾ | (7 485) | | 160 923 | (153 438) | | - | | - |
| Variations de périmètre | | | | | | - | 1 758 | 1 758 |
| Augmentation de capital | | | | | | - | 7 344 | 7 344 |
| Autres variations ⁽¹⁾ | | | | 20 611 | | 20 611 | (431) | 20 180 |
| Au 31 décembre 2008 | 179 600 | 11 207 | (99 250) | 1 746 954 | (63 999) | 1 774 512 | 179 256 | 1 953 768 |
| Résultat annuel | | | | 191 398 | | 191 398 | 42 171 | 233 569 |
| Autres éléments du résultat global | | | | (5 083) | (29 371) | (34 454) | (6 287) | (40 741) |
| <i>Résultat global</i> | | | | <i>186 315</i> | <i>(29 371)</i> | <i>156 944</i> | <i>35 884</i> | <i>192 828</i> |
| Dividendes distribués | | | | (65 637) | | (65 637) | (23 561) | (89 198) |
| Variation nette des actions propres | | | 9 634 | 989 | | 10 623 | | 10 623 |
| Variations de périmètre | | | | 5 736 | | 5 736 | 2 289 | 8 025 |
| Augmentation de capital | | | | | | - | 5 618 | 5 618 |
| Autres variations | | | | 11 | | 11 | (102) | (91) |
| Au 31 décembre 2009 | 179 600 | 11 207 | (89 616) | 1 874 368 | (93 370) | 1 882 189 | 199 384 | 2 081 573 |

⁽¹⁾ L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2008 a approuvé la réduction du capital par annulation de 1 871 200 actions de la société détenues en propre. Cette opération affectant les capitaux propres, la reprise de l'impôt différé lié la dépréciation de ces actions annulées a été constatée directement dans capitaux propres Groupe pour 16,6 millions d'euros.

Les réserves de conversion groupe au 31 décembre 2009 se ventilent comme suit par devises (en milliers d'euros) :

| | | | |
|--------------------|----------|-----------------------|-----------------|
| Dollar : | (36 355) | Tengué kazakh : | (18 043) |
| Franc suisse : | 24 745 | Ouguiya mauritanien : | (1 033) |
| Livre turque : | (49 328) | Roupie indienne : | (223) |
| Livre égyptienne : | (13 133) | | <u>(93 370)</u> |

20.2.2. Annexe aux comptes consolidés 2009

| | | |
|----------------|--|------------|
| NOTE 1 | PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION | 135 |
| NOTE 2 | VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET AUTRES FAITS MARQUANTS | 142 |
| NOTE 3 | GOODWILL | 143 |
| NOTE 4 | AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 144 |
| NOTE 5 | IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 144 |
| NOTE 6 | CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT ET CRÉDIT BAIL | 146 |
| NOTE 7 | IMMEUBLES DE PLACEMENT | 146 |
| NOTE 8 | PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES | 147 |
| NOTE 9 | CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS | 147 |
| NOTE 10 | STOCKS ET EN COURS | 148 |
| NOTE 11 | CRÉANCES | 148 |
| NOTE 12 | TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | 148 |
| NOTE 13 | CAPITAL SOCIAL | 149 |
| NOTE 14 | AVANTAGES AU PERSONNEL | 149 |
| NOTE 15 | AUTRES PROVISIONS | 152 |
| NOTE 16 | DETTES FINANCIÈRES | 153 |
| NOTE 17 | INSTRUMENTS FINANCIERS | 154 |
| NOTE 18 | AUTRES DETTES | 156 |
| NOTE 19 | CHIFFRE D'AFFAIRES | 156 |
| NOTE 20 | CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS | 156 |
| NOTE 21 | DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS | 157 |
| NOTE 22 | AUTRES PRODUITS ET CHARGES | 157 |
| NOTE 23 | INDICATEURS DE PERFORMANCE | 157 |
| NOTE 24 | RÉSULTAT FINANCIER | 158 |
| NOTE 25 | IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS | 158 |
| NOTE 26 | INFORMATIONS SECTORIELLES | 160 |
| NOTE 27 | FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPERATIONNELLES | 162 |
| NOTE 28 | FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS | 162 |
| NOTE 29 | COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE NETTE | 163 |
| NOTE 30 | RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS | 163 |
| NOTE 31 | TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES | 163 |
| NOTE 32 | HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES | 164 |
| NOTE 33 | ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE | 164 |
| NOTE 34 | LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2009 | 164 |

**NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES
ET MÉTHODES D'ÉVALUATION**

1.1. Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1^{er} janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date du 31 décembre 2009.

Les normes, interprétations et amendements publiés par l'IASB, mais non encore entrés en vigueur au 31 décembre 2009 n'ont pas été appliqués par anticipation dans les comptes consolidés du Groupe à la clôture.

Les comptes consolidés du 31 décembre présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2009 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels 2008, à l'exception des nouvelles normes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009.

Ces nouvelles normes, qui traitent notamment du cadre, de la terminologie et du contenu des informations présentées, concernent principalement :

- la présentation des états financiers (IAS 1 Révisée - Présentation des états financiers) avec en particulier l'introduction de l'état du résultat global. En application de l'option offerte par IAS 1 révisée, le Groupe a choisi de présenter cet état en deux tableaux distincts : le compte de résultat d'une part et les autres éléments du résultat global d'autre part, qui inclut les informations relatives aux autres éléments du résultat global ;
- l'information sectorielle (IFRS 8 - Secteurs opérationnels) dont les modalités d'application sont décrites dans la Note 1.19.
- la comptabilisation des coûts d'emprunts. L'application de IAS 23 Révisée n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe Vicat, celui-ci appliquant déjà antérieurement l'option consistant à capitaliser les coûts d'emprunts.
- l'amélioration des informations communiquées au titre des instruments financiers en application des amendements IFRS 7.

Ces comptes ont été définitivement arrêtés et approuvés par le Conseil d'administration le 5 mars 2010, et seront soumis à l'Assemblée Générale du 17 mai 2010 pour approbation.

1.2. Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

L'état du résultat global consolidé est présenté par nature en deux tableaux distincts : le compte de résultat et les autres éléments du résultat global. Les postes de l'état de la situation financière consolidée sont présentés selon la classification actifs courants - actifs non courants et passifs courants - passifs non courants, en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an).

L'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs détenus à des fins de transaction, les actifs disponibles à la vente, la part des actifs et passifs faisant l'objet d'une opération de couverture.

Les principes et méthodes comptables exposées ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses soient faites par la direction du Groupe, ayant une incidence directe sur les états financiers. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions (Notes 1.16. et 15.), en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (Notes 1.15. et 14.),
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur (Notes 1.14. et 17.),
- les évaluations retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur (Notes 1.4., 1.11. et 3.),
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme définitive (Note 1.7. relative aux quotas d'émission).

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, à minima à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

1.3. Principes de consolidation

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des sociétés arrêtés au 31 décembre et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les transactions internes significatives sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Filiales :

Les sociétés dans lesquelles le groupe Vicat a le pouvoir de contrôle, seul, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale.

Coentreprises :

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui font l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Entreprises associées :

Les participations sur lesquelles Vicat exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les goodwill dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « titres mis en équivalence ». La liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2009 figure dans la Note 34.

1.4. Regroupement d'entreprises - Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de la société acquise et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition. Les goodwill issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1^{er} janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise.

En application de l'option offerte par IFRS1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités et les goodwill y afférent ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût (« goodwill négatif »), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition, sauf en cas d'acquisition d'intérêts minoritaires d'une entreprise intégrée globalement, pour lesquels cet excédent est constaté dans les capitaux propres.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustement lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un goodwill.

Conformément à IFRS 3 et IAS 36 (cf. §1.11), les goodwill font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation, consistant à comparer leur valeur nette comptable à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque cette dernière s'avère inférieure à la première, une dépréciation correspondant à la perte de valeur ainsi déterminée est constatée.

1.5. Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères :

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères :

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture, les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure de ces investissements libellés en devise étrangère.

Les cours utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

| | Cours de clôture | | Cours Moyen | |
|-----|------------------|--------|---------------|--------|
| | 2009 | 2008 | 2009 | 2008 |
| USD | 1,4406 | 1,3917 | 1,3933 | 1,4697 |
| CHF | 1,4836 | 1,4850 | 1,5099 | 1,5871 |
| EGP | 7,9113 | 7,7723 | 7,7180 | 8,0190 |
| TRL | 2,1547 | 2,1488 | 2,1623 | 1,9080 |
| KZT | 213,91 | 170,25 | 206,18 | 177,06 |
| MRO | 379,02 | 369,46 | 369,67 | 354,20 |

1.6. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service.

Les immobilisations à durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité (durée n'excédant pas 15 ans pour l'essentiel) selon le mode linéaire.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Les frais de développement répondant aux critères d'activation définis par IAS 38 sont immobilisés.

1.7. Quotas d'émission

En l'absence de norme définitive de l'IASB concer-

nant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, le traitement comptable suivant a été retenu :

- Les quotas alloués par l'État dans le cadre du Plan National d'Affectation des Quotas (PNAQ II) n'ont donné lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif. Ils s'élèvent en 2009 à 2 802 milliers de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (14 011 milliers de tonnes sur la période 2008-2012).
- Seuls les quotas détenus à la clôture en excédent des émissions réelles cumulées de 4 719 milliers de tonnes ont fait l'objet d'une constatation à l'actif pour 10 909 milliers d'euros correspondant à 885 milliers de tonnes.
- La constatation des excédents, les ventes de quotas ainsi que les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Émission (CER) ont été constatés dans le résultat de l'exercice pour un montant de 12 564 milliers d'euros (8 069 milliers d'euros au 31 décembre 2008).

1.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

| | Actifs ciment | Actifs béton granulats |
|----------------------------------|---------------|------------------------|
| Génie civil | 15 à 30 ans | 15 ans |
| Gros matériel | 15 à 30 ans | 10 à 15 ans |
| Equipements annexes | 8 ans | 5 à 10 ans |
| Électricité | 15 ans | 5 à 10 ans |
| Automatismes et instrumentations | 5 ans | 5 ans |

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves totales estimées.

Certains terrains de sociétés françaises acquis avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation, maintenue dans les comptes, dont l'impact sur les postes concernés n'est pas significatif.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés. Sont également capitalisées les différences de change résultant des emprunts en monnaie étrangère dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêts et dans la limite de la charge d'intérêts qui aurait été supportée au titre d'un emprunt en monnaie locale. Le montant global d'intérêts capitalisés en 2009 s'élève à 10 884 milliers d'euros (5 947 milliers d'euros en 2008), déterminé sur la base d'un taux d'intérêts appliqué localement variant de 2,61% à 5,42% selon les pays concernés.

1.9. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés par le bailleur au locataire, sont classés en contrats de location financement conformément à IAS17. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les biens détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des loyers minimum à la date de début des contrats et amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de sa durée d'utilité, avec en contrepartie, la dette afférente au passif.

1.10. Immeubles de placement

Le Groupe comptabilise ses immeubles de placement au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs pratiqués. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité (10 à 25 ans). La juste valeur de ses placements immobiliers est déterminée par les services dédiés du Groupe, principalement sur la base d'évaluations réalisées par capitalisation des loyers encaissés ou par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables. Elle est présentée en annexe à chaque clôture annuelle.

1.11. Dépréciation d'actifs

Conformément à IAS 36, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur doit être comptabilisée en charges au compte de résultat, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés sur une durée de 10 ans. Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels.

Les cash flows prévisionnels sont déterminés sur la base des éléments suivants inflatés puis actualisés :

- l'EBITDA issu du Plan Long Terme sur les 5 premières années, puis projeté jusqu'à l'année 10,
- les investissements de maintien,
- et la variation du Besoin en Fonds de Roulement.

Les flux de trésorerie projetés sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC) avant impôts, conformément aux prescriptions de la norme IAS 36. Ce dernier est calculé par pays en tenant compte du coût de l'argent sans risque à long-terme, du risque de marché pondéré par un facteur de volatilité sectorielle, ainsi que d'une prime pays, reflétant les risques spécifiques du marché sur lequel opère l'UGT concernée.

En effet, lorsque qu'il n'est pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent. L'analyse a ainsi été menée au niveau de chaque zone géographique/pays/activité, et les UGT ont été déterminées en fonction de l'existence ou non d'une intégration verticale entre les activités du Groupe exercées sur la zone concernée.

La valeur des actifs ainsi testée, à minima annuellement au niveau de chaque UGT, est composée des actifs non courants incorporels et corporels et du Besoin en Fonds de Roulement.

Ces tests de dépréciation sont sensibles aux hypothèses retenues pour chaque UGT, principalement en matière :

- de taux d'actualisation, tel que précédemment défini,
- de taux d'inflation, devant refléter l'évolution des prix de vente et des coûts futurs attendus.

Des tests de sensibilité à l'augmentation ou la dimi-

nution de un point du taux d'actualisation retenu sont réalisés à chaque clôture annuelle afin de mesurer l'incidence sur la valeur des goodwill et des autres actifs incorporels et corporels inclus dans les comptes consolidés du Groupe.

Les pertes de valeurs constatées sont réversibles et font l'objet d'une reprise en cas de diminution, à l'exception de celles afférentes aux goodwill, qui sont définitives.

1.12. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts nécessaires estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits fabriqués et les en cours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

1.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à 3 mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Ces derniers sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture. La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

1.14. Instruments financiers

Actifs financiers :

Le Groupe classe ses actifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, dans l'une des

quatre catégories d'instruments financiers suivantes prévues par la norme IAS 39, en fonction des raisons ayant motivé leur acquisition à l'origine :

- les prêts et créances à long terme, actifs financiers non cotés sur un marché actif, dont le paiement est déterminé ou déterminable ; ils sont évalués au coût amorti ;
- les actifs disponibles à la vente qui intègrent notamment, selon la norme, les titres de participation dans des sociétés non consolidées ; ils sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée du coût des ventes à la clôture ;
- les actifs financiers évalués à leur juste valeur par le résultat, parce que détenus à des fins de transaction (acquis et détenus en vue d'être revendu à court terme) ;
- les placements détenus jusqu'à leur échéance, qui comprennent les titres cotés sur un marché actif assortis de paiements déterminés et à échéances fixées ; le Groupe ne possède pas de tels actifs à la clôture des exercices présentés.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction. Les actifs financiers font l'objet d'une revue à chaque clôture annuelle afin d'identifier l'existence éventuelle d'un indice de perte de valeur.

Passifs financiers :

Les passifs financiers non dérivés comprennent principalement les emprunts et les autres passifs financiers (autres financements, découverts bancaires,...) ; ils sont comptabilisés au coût amorti.

Actions d'autocontrôle :

Conformément à IAS 32, les actions propres Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

Instruments dérivés et relations de couverture :

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts et de cours de change résultant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement. Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés. Le Groupe utilise des swaps et caps de taux d'intérêts pour gérer son exposition aux risques de taux et des contrats de change à terme et swaps de devises pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture

économique et aucun instrument n'est détenu à des fins spéculatives. Cependant, certains instruments financiers dérivés utilisés ne sont pas, pas encore ou plus éligibles à la comptabilité de couverture à la date de clôture selon les critères de la norme IAS 39.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat dans le résultat financier («Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers»). Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisation communément utilisés en prenant en compte les données issues des marchés actifs.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon le type de relation de couverture :

- La couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecterait le résultat net présenté ;
- La couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple vente ou achat attendu, opération future « hautement probable ») et qui affecterait le résultat net présenté.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme ou d'un flux de trésorerie est applicable si :

- La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière et la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- en cas de documentation d'une relation de couverture de Juste Valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la variation de la juste valeur de l'instrument financier couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture,

- en cas de documentation d'une relation de couverture de Flux de Trésorerie, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en capitaux propres pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées en compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

1.15. Avantages du personnel

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe, prévoient des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ en retraite, compléments de retraite, retraite chapeau pour les dirigeants..) ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales, ...).

Les régimes à cotisations définies, dont les cotisations sont comptabilisés en charges lorsqu'elles sont encourues, ne constituant pas un engagement futur pour le Groupe, ne donnent pas lieu à constitution de provisions.

Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe. Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation,..) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux clauses prévues par les conventions collectives et aux usages.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux États-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Ils sont donc provisionnés dans l'état de la situation financière, déduction faite, le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis. En cas d'excédent d'actif, celui-ci n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par IAS 19.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et/ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. En application de l'option offerte par IFRS 1, le groupe a choisi de

mettre à zéro les écarts actuariels liés aux avantages au personnel non encore reconnu dans le bilan de transition par imputation sur les capitaux propres. La part de gains et pertes actuariels excédant 10% de la plus grande de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ou la juste valeur des actifs du régime est comptabilisée en résultat. Les écarts actuariels résiduels sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel adhérant à chaque régime, selon la méthode dite du « corridor », à l'exception de ceux concernant les autres avantages à long terme.

1.16. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait générateur antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie, pouvant être estimée de manière fiable.

Elles incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an, font l'objet d'une actualisation, conformément à IAS 37, lorsque son effet est significatif. Les effets de cette actualisation sont enregistrés en résultat financier.

1.17. Impôts et taxes

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le groupe a comptabilisé la taxe professionnelle en charges opérationnelles au 31 décembre 2009, sans changement par rapport aux exercices précédents et a engagé la réflexion préalable nécessaire à une prise de position définitive en 2010 sur la qualification de ces contributions.

1.18. Impôts sur le résultat

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'im-

pôts, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales et les coentreprises du Groupe entre les valeurs dans l'état de la situation financière consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location financement, sauf si la différence temporelle est générée par un goodwill.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés.

1.19. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » (appliquée par le Groupe depuis le 1^{er} janvier 2009 en lieu et place de la norme IAS 14), l'information sectorielle présentée dans la Note 26 a été définie sur la base des données issues du reporting interne, tant en ce qui concerne les secteurs opérationnels identifiés que les indicateurs présentés. Cette information est celle utilisée par la Direction Générale qui met en œuvre la stratégie définie par le Président du Conseil d'Administration, pour la mesure de la performance économique du Groupe et l'allocation des investissements et ressources aux secteurs et zones géographiques.

L'application de la norme IFRS 8 n'a pas eu d'incidence significative sur la présentation de l'information sectorielle du Groupe, les secteurs déterminés en application de IFRS 8 correspondant à ceux de premier niveau antérieurement présentés dans le cadre d'IAS 14. Ils sont constitués des 3 secteurs dans lesquels le Groupe exerce son activité : le Ciment, le Béton & Granulats et les Autres produits & services.

Les indicateurs de gestion présentés ont été adaptés pour être en cohérence avec ceux suivis par la Direction Générale tout en respectant les informations requises par IFRS 8 : Chiffre d'affaires opérationnel et consolidé, EBITDA et EBIT (cf. § 1.20), Total des actifs non courants, Capitaux nets investis (cf. § 26), Investissements industriels, Dotation nette aux amortissements des immobilisations et Effectifs.

Les informations relatives aux zones géographiques requises par IFRS 8 sont communiquées selon la même segmentation géographique que celle qui avait été déterminée dans le cadre d'IAS14 pour le second niveau.

Les indicateurs de gestion suivis dans le cadre du reporting interne sont communs à l'ensemble des secteurs opérationnels et zones géographiques définis ci-dessus et sont déterminés conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

1.20. Indicateurs financiers

La définition des indicateurs de performance financière, utilisés par le Groupe, comme par d'autres acteurs industriels notamment dans le domaine des matériaux de construction, et présentés avec le compte de résultat, est la suivante :

Valeur Ajoutée : elle est égale à la valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires.

Excédent Brut d'exploitation : il est égal à la valeur ajoutée, diminuée des charges de personnel, des impôts et taxes (hors impôts sur les résultats et impôts différés) et augmentée des subventions d'exploitation.

EBITDA (Earning Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization) : il se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires.

EBIT (Earning Before Interest and Tax) : il se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires.

1.21. Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement un chiffre d'affaires plus bas aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

NOTE 2 VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET AUTRES FAITS MARQUANTS

L'exercice 2009 a été marqué par un environnement macro économique et financier global particulièrement difficile. Dans ce contexte, le Groupe Vicat a affiché en 2009 une solide performance démontrant sa capacité de résistance et sa solidité financière. À ce titre, le Groupe a finalisé au cours de cet exercice le refinancement d'une partie significative de ses lignes de crédits bilatérales et syndiquées, dans des conditions qui peuvent être considérées comme bonnes, compte tenu de cet environnement dégradé, rallongeant ainsi la maturité moyenne de sa dette tout en renforçant la liquidité de son bilan et sa flexibilité financière.

NOTE 3 GOODWILL

La variation des goodwills nets par secteurs d'activité s'analyse comme suit :

| | Ciment | Béton et Granulats | Autres Produits et Services | Total net |
|---|----------------|--------------------|-----------------------------|----------------|
| Au 31 décembre 2007 | 415 129 | 118 490 | 14 672 | 548 291 |
| Acquisitions/Augmentations ⁽¹⁾ | 36 038 | 71 016 | | 107 054 |
| Cessions/Diminutions | | (75) | | (75) |
| Variations de change et autres | 5 913 | 8 586 | 1 132 | 15 631 |
| Au 31 décembre 2008 | 457 080 | 198 017 | 15 804 | 670 901 |
| Acquisitions/Augmentations ⁽²⁾ | 11 156 | 907 | 4 | 12 067 |
| Cessions/Diminutions | | (68) | (17) | (85) |
| Variations de change et autres | (5 667) | (6 005) | 13 | (11 659) |
| Au 31 décembre 2009 | 462 569 | 192 851 | 15 804 | 671 224 |

⁽¹⁾ l'augmentation des goodwills au cours de l'exercice 2008 résulte pour l'essentiel :

- pour l'activité ciment, de la prise de participation à hauteur de 65% dans la société mauritanienne BSA Ciment,
- pour l'activité béton et granulats, de l'acquisition des actifs du groupe Walker aux États-Unis.

⁽²⁾ l'augmentation des goodwills au cours de l'exercice 2009 résulte pour l'essentiel des investissements complémentaires engagés en 2009 en application du pacte d'actionnaires conclu dans le cadre de la création d'une joint-venture avec le cimentier indien Sagar Cements, dont l'objectif est la construction d'une cimenterie *greenfield* en Inde.

Test de perte de valeur sur les écarts d'acquisition :

Conformément à IFRS 3 et IAS 36, les goodwills font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation conformément à la méthode décrite dans les Notes 1.4. et 1.11.

Les taux d'actualisation retenus pour effectuer les tests sont les suivants :

| (%) | France | Europe (hors France) | États-Unis | Turquie | Afrique de l'Ouest et Moyen-Orient |
|-------------|-------------|----------------------|-------------|--------------|------------------------------------|
| 2009 | 7,48 | 8,88 à 8,95 | 9,41 | 10,51 | 10,51 |
| 2008 | 7,00 | 7,00 | 7,00 | 7,75 | 8,25 |

Les tests de dépréciation réalisés en 2009 et 2008 n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur au titre des goodwills.

Au 31 décembre 2009, les tests de perte de valeur ont fait l'objet de tests de sensibilité sur la base d'un taux d'actualisation majoré de 1%. Une hausse de 1% aurait pour effet de générer des valeurs recouvrables inférieures à la valeur nette comptable pour certaines unités génératrices de trésorerie. Le montant correspondant est de 63 millions d'euros.

NOTE 4 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles se ventilent comme suit par nature :

| (en milliers d'euros) | 31 décembre 2009 | 31 décembre 2008 |
|---|------------------|------------------|
| Concessions, brevets et droits similaires | 48 161 | 20 832 |
| Logiciels | 4 395 | 2 365 |
| Autres immobilisations incorporelles | 21 912 | 20 392 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 16 | 11 |
| Autres immobilisations incorporelles | 74 484 | 43 600 |

Au 31 décembre 2009, les immobilisations incorporelles nettes s'élève à 74 484 milliers d'euros contre 43 600 fin 2008. La variation au cours de l'exercice 2009 s'explique principalement par une dotation aux amortissements de 4 754 milliers d'euros, des acquisitions ayant conduit à un accroissement de 17 654 milliers d'euros, des variations de périmètre pour 5 318 milliers d'euros et pour le solde, par des écarts de conversion négatifs, des reclassements et des cessions.

Les immobilisations incorporelles nettes s'élevaient

au 31 décembre 2008 à 43 600 contre 29 262 fin 2007. La variation au cours de l'exercice 2008 s'expliquait principalement par une dotation aux amortissements de 3 801 milliers d'euros, des acquisitions ayant conduit à un accroissement de 16 337, des variations de périmètre pour 12 et pour le solde, par des écarts de conversion négatifs, des reclassements et des cessions.

Les frais de recherche et développement inscrits en charges en 2009 s'élèvent à 1 757 milliers d'euros (2 113 en 2008).

NOTE 5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles se ventilent comme suit par nature :

| Valeurs brutes (en milliers d'euros) | Terrains & constructions | Installations industrielles | Autres immo- bilisations corporelles | Immobilisations en cours et avances/ acomptes | Total |
|---|-----------------------------|--------------------------------|--|--|------------------|
| Au 31 décembre 2007 | 662 905 | 1 827 413 | 124 324 | 171 338 | 2 785 980 |
| Acquisitions | 46 275 | 76 139 | 21 654 | 162 072 | 306 140 |
| Cessions | (5 499) | (20 670) | (9 803) | (909) | (36 881) |
| Variations de périmètre | 721 | 15 214 | 2 741 | 15 471 | 34 147 |
| Variations de change | 2 843 | (31 123) | 3 548 | 6 895 | (17 837) |
| Autres mouvements | 18 351 | 55 855 | 1 456 | (76 438) | (776) |
| Au 31 décembre 2008 | 725 596 | 1 922 828 | 143 920 | 278 429 | 3 070 773 |
| Acquisitions | 24 490 | 56 196 | 8 934 | 165 865 | 255 485 |
| Cessions | (5 632) | (29 568) | (8 972) | (221) | (44 393) |
| Variations de périmètre | 2 150 | 1 057 | 18 | 1 482 | 4 707 |
| Variations de change | (7 377) | (19 227) | (1 079) | (9 971) | (37 654) |
| Autres mouvements | 59 391 | 210 321 | 1 677 | (270 814) | 575 |
| Au 31 décembre 2009 | 798 618 | 2 141 607 | 144 498 | 164 770 | 3 249 493 |

| Amortissements et pertes de valeur (en milliers d'euros) | Terrains & constructions | Installations industrielles | Autres im- mobilisations corporelles | Immobilisations en cours et avances/ acomptes | Total |
|--|---|--|---|--|--------------------|
| Au 31 décembre 2007 | (255 864) | (942 412) | (87 598) | (45) | (1 285 919) |
| Augmentation | (22 866) | (95 556) | (12 722) | (8) | (131 152) |
| Diminution | 2 226 | 18 190 | 8 941 | 46 | 29 401 |
| Variations de périmètre | (249) | (661) | (395) | | (1 305) |
| Variations de change | (1 239) | 17 789 | (1 896) | (1) | 14 654 |
| Autres mouvements | 261 | 1 269 | (332) | | 1 198 |
| Au 31 décembre 2008 | (277 731) | (1 001 381) | (94 002) | (8) | (1 373 123) |
| Augmentation | (25 783) | (105 318) | (13 358) | | (144 459) |
| Diminution | 4 790 | 27 810 | 8 221 | | 40 821 |
| Variations de périmètre | (523) | (383) | (16) | | (922) |
| Variations de change | 1 767 | 8 722 | 2 | | 10 491 |
| Autres mouvements | 87 | (117) | 27 | 8 | 5 |
| Au 31 décembre 2009 | (297 393) | (1 070 667) | (99 126) | | (1 467 186) |
| Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2008 | 447 865 | 921 447 | 49 918 | 278 421 | 1 697 650 |
| Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2009 | 501 225 | 1 070 940 | 45 372 | 164 770 | 1 782 307 |

Les immobilisations corporelles en cours totalisent 136 millions d'euros au 31 décembre 2009 (202 millions d'euros au 31 décembre 2008) et les avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles représentent 29 millions d'euros au 31 décembre 2009 (77 millions d'euros au 31 décembre 2008). Pour mémoire, l'augmentation globale de plus de 107 millions d'euros de ces postes entre 2007 et 2008 était liée à la poursuite en 2008 du programme d'investissements industriels présenté dans le cadre du plan « performance 2010 », notamment en France,

en Turquie, au Sénégal et en Égypte. Ces programmes étaient principalement destinés à augmenter les capacités de production des usines existantes, principalement en France, en Turquie, en Égypte, au Sénégal et aux États-Unis.

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à 70 millions d'euros au 31 décembre 2009 (151 millions d'euros au 31 décembre 2008).

NOTE 6 CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT ET CRÉDIT BAIL

Valeur nette comptable par catégorie d'actifs:

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|--|--------------------|--------------|
| Installations industrielles | 5 822 | 5 717 |
| Autres immobilisations corporelles | 1 721 | 2 887 |
| Immobilisations corporelles | 7 543 | 8 604 |
| Echéanciers des paiements minimaux: | Paiements minimaux | |
| A moins d'un an | 4 258 | 4 679 |
| De 1 à 5 ans | 4 087 | 4 674 |
| A plus de 5 ans | - | - |
| Total | 8 345 | 9 353 |

NOTE 7 IMMEUBLES DE PLACEMENT

| (en milliers d'euros) | Montants bruts | Amortissements & Pertes de valeur | Montants nets |
|--|----------------|-----------------------------------|---------------|
| Au 31 décembre 2007 | 33 278 | (14 369) | 18 909 |
| Acquisitions | 213 | | 213 |
| Cessions | (314) | 92 | (222) |
| Amortissements | | (150) | (150) |
| Variations de change | 1 596 | (322) | 1 274 |
| Variations de périmètre et autres | 22 | (22) | |
| Au 31 décembre 2008 | 34 795 | (14 771) | 20 024 |
| Acquisitions | 85 | | 85 |
| Cessions | (1 106) | | (1 106) |
| Amortissements | | (249) | (249) |
| Variations de change | (3) | (5) | (8) |
| Variations de périmètre et autres | 480 | (20) | 460 |
| Au 31 décembre 2009 | 34 251 | (15 045) | 19 206 |
| Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2008 | | | 58 168 |
| Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2009 | | | 58 216 |

Les produits locatifs des immeubles de placement s'élèvent à 2,6 millions d'euros au 31 décembre 2009 (3,2 millions d'euros au 31 décembre 2008).

NOTE 8 PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

(en milliers d'euros)

| Variation des participations dans des entreprises associées | 2009 | 2008 |
|--|---------------|---------------|
| Au 1^{er} janvier | 10 059 | 8 680 |
| Quote-part de résultat des entreprises associées | 1 021 | 338 |
| Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées | (135) | (936) |
| Variations de périmètre ⁽¹⁾ | 26 060 | 1 033 |
| Variations de change et autres | (426) | 944 |
| Au 31 décembre | 36 579 | 10 059 |

⁽¹⁾ les variations de périmètre 2009 sont liées à l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés Sodicipéi et Sinai White Cement.

NOTE 9 CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)

| | Montants bruts | Pertes de valeur | Montants nets |
|--|-----------------------|-------------------------|----------------------|
| Au 31 décembre 2007 | 84 804 | (1 773) | 83 031 |
| Acquisitions / Augmentations | 28 609 | (1 122) | 27 487 |
| Cessions / Diminutions | (20 730) | 65 | (20 665) |
| Variations de périmètre | 4 141 | | 4 141 |
| Variations de change | 2 775 | 80 | 2 855 |
| Autres | (2 252) | | (2 252) |
| Au 31 décembre 2008 | 97 347 | (2 750) | 94 597 |
| Acquisitions / Augmentations | 14 338 | (306) | 14 032 |
| Cessions / Diminutions | (4 193) | 552 | (3 641) |
| Variations de périmètre | (29 992) | | (29 992) |
| Variations de change | (290) | | (290) |
| Autres | (6 319) | | (6 319) |
| Au 31 décembre 2009 | 70 891 | (2 504) | 68 387 |
| dont : | | | |
| - titres de participation | 17 033 | (677) | 16 356 |
| - titres immobilisés | 1 766 | (411) | 1 355 |
| - prêts et créances ⁽¹⁾ | 45 244 | (1 416) | 43 828 |
| - actifs des régimes d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi | 6 848 | | 6 848 |
| Au 31 décembre 2009 | 70 891 | (2 504) | 68 387 |

⁽¹⁾ dont 4 873 milliers d'euros de sicav de trésorerie détenues dans le cadre du contrat de liquidité confié par la société Vicat à Crédit Agricole Cheuvreux, et 4 millions d'euros d'indemnités des assureurs à recevoir dans le cadre du sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la Note 15.

Concernant la société Mynaral, une option de vente a été consentie par le Groupe à la S.F.I sur ses parts, représentant 10% du capital de l'entité. Cette option exerçable au plus tôt dans 4 ans sera évaluée à terme à dire d'expert. Au 31 décembre 2009, compte tenu

de ce délai et de l'état d'avancement partiel du projet *greenfield* porté par l'entité, l'obligation du Groupe relative à cette option de vente n'est pas chiffrable et n'a donc pas été constatée dans les états financiers à la clôture.

NOTE 10 STOCKS ET EN COURS

| (en milliers d'euros) | 2009 | | | 2008 | | |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | Brut | Provisions | Net | Brut | Provisions | Net |
| Matières premières et consommables | 211 089 | (5 970) | 205 119 | 219 803 | (4 640) | 215 163 |
| Encours, produits finis et marchandises | 91 181 | (1 160) | 90 021 | 98 580 | (1 287) | 97 293 |
| Total | 302 270 | (7 130) | 295 140 | 318 383 | (5 927) | 312 456 |

NOTE 11 CRÉANCES

| (en milliers d'euros) | Clients et autres débiteurs | Provisions Clients et autres débiteurs | Clients et autres débiteurs Net | Autres Créances fiscales | Créances sociales | Autres créances | Provisions Autres créances | Total Autres Créances Net |
|------------------------------------|-----------------------------|--|---------------------------------|--------------------------|-------------------|-----------------|----------------------------|---------------------------|
| Au 31 décembre 2007 | 418 139 | (11 631) | 406 508 | 34 383 | 5 230 | 49 809 | (2 974) | 86 448 |
| Augmentations | | (6 458) | (6 458) | | | | (49) | (49) |
| Diminutions avec utilisation | | 2 223 | 2 223 | | | | 165 | 165 |
| Diminutions sans utilisation | | | - | | | | | - |
| Variations de change | (2 296) | 478 | (1 818) | (946) | 214 | 615 | | (117) |
| Variations de périmètre | 3 939 | (507) | 3 432 | 2 602 | 50 | 439 | | 3 092 |
| Autres mouvements | (35 223) | (2) | (35 225) | 976 | 1 630 | 1 952 | (53) | 4 505 |
| Au 31 décembre 2008 | 384 559 | (15 897) | 368 662 | 37 016 | 7 124 | 52 816 | (2 911) | 94 044 |
| Augmentations | | (6 787) | (6 787) | | | | (149) | (149) |
| Diminutions avec utilisation | | 5 286 | 5 286 | | | | 212 | 212 |
| Variations de change | (911) | 169 | (742) | (818) | 26 | (107) | | (899) |
| Variations de périmètre | 3 133 | (29) | 3 104 | 186 | | 1 144 | | 1 330 |
| Autres mouvements | (49 109) | 124 | (48 985) | 6 025 | (3 549) | 6 271 | | 8 747 |
| Au 31 décembre 2009 | 337 672 | (17 134) | 320 538 | 42 409 | 3 601 | 60 124 | (2 848) | 103 285 |
| dont échu au 31 décembre 2009: | | | | | | | | |
| - depuis moins de 3 mois | 44 041 | (3 182) | 40 859 | 13 813 | 580 | 28 311 | (1 190) | 41 514 |
| - depuis plus de 3 mois | 27 304 | (13 627) | 13 677 | 12 112 | 1 | 370 | (7) | 12 476 |
| dont non échu au 31 décembre 2009: | | | | | | | | |
| - à moins de un an | 263 487 | (156) | 263 331 | 13 380 | 1 903 | 20 455 | (1 066) | 34 672 |
| - à plus de un an | 2 840 | (169) | 2 671 | 3 104 | 1 117 | 10 988 | (585) | 14 623 |

NOTE 12 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|--|----------------|----------------|
| Disponibilités | 56 648 | 89 276 |
| Valeurs mobilières de placement | 178 060 | 20 282 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 234 708 | 109 558 |

NOTE 13 CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Vicat est composé de 44 900 000 actions ordinaires de 4 euros entièrement libérées dont 1 083 443 actions détenues en propre au 31 décembre 2009 (1 367 979 au 31 décembre 2008) acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires, et dans le cadre de la cession par HeidelbergCement de sa participation de 35% dans Vicat en 2007.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix, à l'exception des actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire,

à qui est attribué un droit de vote double.

Le dividende versé au cours de l'exercice 2009 au titre de l'exercice 2008 s'est élevé à 1,50 euro par action soit au total 67 350 milliers d'euros à comparer à 1,50 euro par action versé en 2008 au titre de l'exercice 2007 soit au total 70 157 milliers d'euros. Le dividende proposé par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'exercice 2009 s'élève à 1,50 euro par action, soit au total 67 350 milliers d'euros.

En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action et s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions ordinaires moyen pondéré de Vicat en circulation sur l'exercice.

NOTE 14 AVANTAGES AU PERSONNEL

Détail des provisions par nature d'engagement

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|---|---------------|---------------|
| Régimes de retraites et indemnités de fin de carrière (IFC) | 23 898 | 21 086 |
| Autres avantages postérieurs à l'emploi | 20 192 | 21 142 |
| Total | 44 090 | 42 228 |

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

| (en milliers d'euros) | 2009 | | | 2008 | | |
|---|-----------------------------|------------------|---------------|-----------------------------|------------------|---------------|
| | Régimes de retraites et IFC | Autres avantages | Total | Régimes de retraites et IFC | Autres avantages | Total |
| Valeur actualisée des obligations financées | 260 206 | 29 582 | 289 788 | 259 119 | 25 833 | 284 952 |
| Juste valeur des actifs des régimes | (244 991) | | (244 991) | (225 457) | | (225 457) |
| Situation nette | 15 215 | 29 582 | 44 797 | 33 662 | 25 833 | 59 495 |
| Ecart actuariels nets non reconnus | (9 517) | (8 372) | (17 889) | (37 794) | (4 660) | (42 454) |
| Coûts des services passés non reconnus | (15) | 16 | 1 | (35) | (9) | (44) |
| Actifs nets comptabilisés | 10 333 | | 10 333 | 18 370 | | 18 370 |
| Passif net | 16 016 | 21 226 | 37 242 | 14 204 | 21 163 | 35 367 |

Composante de la charge annuelle nette

| (en milliers d'euros) | 2009 | | | 2008 | | |
|--|-----------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|------------------|----------------|
| | Régimes de retraites et IFC | Autres avantages | Total | Régimes de retraites et IFC | Autres avantages | Total |
| Coûts des services rendus au cours de l'exercice | (6 732) | (559) | (7 291) | (6 172) | (561) | (6 733) |
| Coût financier | (12 620) | (1 577) | (14 197) | (12 601) | (1 300) | (13 901) |
| Rendement attendu des actifs du régime | 11 433 | | 11 433 | 12 401 | | 12 401 |
| Écarts actuariels reconnus dans l'année | (1 399) | (256) | (1 655) | (60) | (223) | (283) |
| Coût des services passés reconnus | (21) | (26) | (47) | (511) | (24) | (535) |
| Charge de l'exercice | (9 339) | (2 418) | (11 757) | (6 943) | (2 108) | (9 051) |

Variation des actifs financiers de couverture du régime

| (en milliers d'euros) | 2009 | | | 2008 | | |
|--|-----------------------------|------------------|----------------|-----------------------------|------------------|----------------|
| | Régimes de retraites et IFC | Autres avantages | Total | Régimes de retraites et IFC | Autres avantages | Total |
| Juste valeur des actifs au 1^{er} janvier | 225 457 | - | 225 457 | 234 095 | - | 234 095 |
| Rendement attendu des actifs | 11 433 | | 11 433 | 12 400 | | 12 400 |
| Cotisations payées | 9 459 | | 9 459 | 9 548 | | 9 548 |
| Différences de conversion | (395) | | (395) | 22 640 | | 22 640 |
| Prestations payées | (13 822) | | (13 822) | (7 655) | | (7 655) |
| Variation de périmètre et autres | - | | - | (850) | | (850) |
| Gains et pertes actuariels | 12 859 | | 12 859 | (44 721) | | (44 721) |
| Juste valeur des actifs au 31 décembre | 244 991 | - | 244 991 | 225 457 | - | 225 457 |

Variation du passif net

| (en milliers d'euros) | 2009 | | | 2008 | | |
|---|-----------------------------|------------------|---------------|-----------------------------|------------------|---------------|
| | Régimes de retraites et IFC | Autres avantages | Total | Régimes de retraites et IFC | Autres avantages | Total |
| Passif net au 1^{er} janvier | 14 222 | 21 145 | 35 367 | 16 873 | 19 143 | 36 016 |
| Charge de l'exercice | 9 339 | 2 418 | 11 757 | 6 943 | 2 108 | 9 051 |
| Cotisations payées | (5 859) | | (5 859) | (6 133) | | (6 133) |
| Différences de conversion | (56) | (726) | (782) | (1 448) | 1 154 | (294) |
| Prestations payées par l'employeur | (1 668) | (1 611) | (3 279) | (1 997) | (1 260) | (3 257) |
| Variation de périmètre | | | - | 24 | | 24 |
| Autres | 38 | | 38 | (40) | | (40) |
| Passif net au 31 décembre | 16 016 | 21 226 | 37 242 | 14 222 | 21 145 | 35 367 |

Principales hypothèses actuarielles

| | France | Europe (hors France) | États-Unis | Turquie, Kazakhstan et Inde | Afrique de l'Ouest et Moyen-Orient |
|--|-------------|-------------------------|-------------|-----------------------------------|--|
| Taux d'actualisation | | | | | |
| 2009 | 5,3% | 3,3% à 5,3% | 6,0% | 12,0% | 5,0% à 9,0% |
| 2008 | 5,7% | 3,4% à 5,8% | 6,3% | 11,0% | 5,5% à 11,0% |
| Taux de rendement des actifs financiers | | | | | |
| 2009 | 4,0% | 4,4% | 8,5% | | |
| 2008 | 4,8% | 4,7% | 8,5% | | |
| Taux d'augmentation des salaires | | | | | |
| 2009 | 2,5% à 4,0% | 1,5% à 3,0% | 0,0% à 3,0% | 5,5% | 4,0% à 8,0% |
| 2008 | 2,5% à 3,5% | 1,5% à 3,0% | 0,0% à 3,5% | 5,0% | 4,0% à 8,0% |
| Taux d'évolution des coûts médicaux | | | | | |
| 2009 | | | 4,5% à 7,0% | | |
| 2008 | | | 4,5% à 6,5% | | |

Le poids des différentes catégories d'actifs dans le portefeuille des actifs de régime au 31 décembre 2009 s'analyse comme suit :

| (en%) | 31 décembre 2009 |
|--------------|------------------|
| Actions | 27 |
| Obligations | 28 |
| Immobilier | 18 |
| Monétaire | 7 |
| Autres | 20 |
| Total | 100 |

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2009 correspondant à une variation de +/- 25 points de base du taux d'actualisation est de respectivement (7,6) et 7,9 millions d'euros.

Par ailleurs, la sensibilité de la valeur des actifs de couverture à fin 2009 correspondant à une variation de +/- 100 points de base du taux de rendement attendu des actifs est de respectivement 2,7 et (2,7) millions d'euros.

Le taux estimé d'évolution des coûts médicaux utilisé pour le calcul des engagements liés aux avantages postérieurs à l'emploi a une incidence directe sur l'évaluation de certains de ces engagements. L'incidence d'une variation de un point de ce taux d'évolution des coûts médicaux serait la suivante :

| (en milliers d'euros) | Augmentation de 1% | Diminution de 1% |
|---|--------------------|------------------|
| Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2009 | 3 518 | (2 928) |
| Augmentation (diminution) du coût des services rendus et du coût financier | 279 | (350) |

Les montants pour l'exercice 2009 et pour les quatre exercices précédents de la valeur actualisée de l'obligation, de la juste valeur des actifs de couverture et des ajustements liés à l'expérience se présentent comme suit :

| (en milliers d'euros) | Déc. 2009 | Déc. 2008 | Déc. 2007 | Déc. 2006 | Déc. 2005 |
|--|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Valeur actualisée de l'obligation | (289 788) | (284 952) | (250 415) | (254 895) | (256 247) |
| Juste valeur des actifs de couverture | 244 991 | 225 457 | 234 095 | 227 518 | 219 207 |
| Surplus/(Déficit) des plans | (44 797) | (59 495) | (16 320) | (27 377) | (37 040) |
| Ajustements liés à l'expérience sur la valorisation des engagements | (2 999) | (1 875) | (4 999) | 3 289 | 901 |
| Ajustements liés à l'expérience sur la valorisation des actifs de régime | 3 553 | (45 511) | (3 491) | 7 322 | 1 767 |

NOTE 15 AUTRES PROVISIONS

| (en milliers d'euros) | Reconstitution des sites | Démolitions | Autres risques | Autres charges | Total |
|---|--------------------------|--------------|------------------------------|----------------------------------|----------------|
| Au 31 décembre 2007 | 25 871 | 1 945 | 78 283 | 6 962 | 113 061 |
| Augmentations | 4 032 | 5 | 9 585 | 1 173 | 14 795 |
| Diminutions avec utilisation | (2 203) | (760) | (17 605) | (1 715) | (22 283) |
| Diminutions sans utilisation | (488) | (506) | (3 632) | (452) | (5 078) |
| Variations de change | 1 560 | 136 | 576 | 285 | 2 557 |
| Variations de périmètre | | | 6 | 21 | 27 |
| Autres mouvements | 12 | | (11 382) | 43 | (11 327) |
| Au 31 décembre 2008 | 28 784 | 820 | ⁽¹⁾ 55 831 | 6 317 | 91 752 |
| Augmentations | 2 799 | 19 | 16 969 | 7 400 | 27 187 |
| Diminutions avec utilisation | (2 702) | (66) | (7 400) | (2 017) | (12 185) |
| Diminutions sans utilisation | | (81) | (1 792) | | (1 873) |
| Variations de change | 40 | (2) | (262) | (34) | (258) |
| Variations de périmètre | | | | | - |
| Autres mouvements | 2 020 | | (9 678) | (1 298) | (8 956) |
| Au 31 décembre 2009 | 30 941 | 690 | ⁽¹⁾ 53 668 | 10 368 | 95 667 |
| <i>dont à moins d'un an</i> | | | 6 918 | 1 251 | 8 169 |
| <i>dont à plus d'un an</i> | 30 941 | 690 | 46 750 | 9 117 | 87 498 |
| Impact (net des charges encourues) au compte de résultat 2009: | | | Dotations | Reprises sans utilisation | |
| Résultat d'exploitation: | | | 12 676 | (1 801) | |
| Résultat hors exploitation: | | | 14 511 | (72) | |

⁽¹⁾ Les autres risques incluent au 31 décembre 2009:

- un montant 29,1 de millions d'euros (31,2 millions d'euros au 31 décembre 2008) correspondant à l'évaluation actuelle des coûts bruts attendus en réparation d'un sinistre survenu en 2006 suite à des livraisons de mélanges à béton et de béton effectuées en 2004 et présentant un taux de sulfate supérieur aux normes en vigueur. Ce montant correspond à l'estimation actuelle de la quote-part de responsabilité du Groupe dans la réparation des sinistres avérés avant indemnisation résiduelle à recevoir des assurances constatée pour 4 millions d'euros à l'actif non courant du bilan au 31 décembre 2009 (13,7 millions d'euros au 31 décembre 2008 - Note 9).
- un montant de 4,5 millions d'euros identique à celui du 31 décembre 2008 correspondant au montant résiduel de la sanction du conseil de la concurrence relative à une entente présumée en Corse, après réduction du montant de cette sanction par la cour d'appel. Le Groupe a formé recours contre cette décision devant la cour de cassation qui a partiellement cassé l'arrêt de la cour d'appel de Paris en juillet 2009.
- un montant de 6,7 millions d'euros (6,5 millions d'euros au 31 décembre 2008) correspondant au montant estimé de la franchise concernant des sinistres survenus aux États-Unis à la clôture dans le cadre d'accidents du travail, et qui devra être prise en charge par le Groupe.
- Le solde résiduel des autres provisions s'élevant à environ 13,4 millions d'euros au 31 décembre 2009 (13,6 millions d'euros au 31 décembre 2008) correspond au cumul des autres provisions qui, prises individuellement, ne sont pas matérielles.

NOTE 16 DETTES FINANCIÈRES

Répartition de la dette par catégorie et échéances

| 2009 (en milliers d'euros) | Total | 2 010 | 2 011 | 2 012 | 2 013 | 2 014 | Plus de 5 ans |
|--|----------------|----------------|----------------|---------------|----------------|----------------|----------------|
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 790 877 | 145 861 | 98 930 | 35 431 | 124 897 | 251 681 | 134 077 |
| Emprunts et dettes financières divers | 15 855 | 4 955 | 6 097 | 3 509 | 332 | 459 | 503 |
| Dettes sur immobilisations en location financement | 7 873 | 3 699 | 2 571 | 1 094 | 418 | 91 | |
| Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque | 72 741 | 72 741 | | | | | |
| Dettes financières | 887 346 | 227 256 | 107 598 | 40 034 | 125 647 | 252 231 | 134 580 |
| dont billets de trésorerie | 136 000 | | | | | 136 000 | |

Les dettes financières à moins d'un an sont principalement composées des soldes créditeurs de banque ainsi que de la première échéance de remboursement du PPUS.

| 2008 (en milliers d'euros) | Total | 2 009 | 2 010 | 2 011 | 2 012 | 2 013 | Plus de 5 ans |
|--|----------------|---------------|----------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 722 427 | 38 045 | 396 487 | 42 421 | 11 480 | 113 335 | 120 659 |
| Emprunts et dettes financières divers | 26 327 | 4 716 | 18 910 | 240 | 253 | 520 | 1 688 |
| Dettes sur immobilisations en location financement | 8 556 | 4 077 | 2 547 | 1 290 | 511 | 131 | |
| Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque | 30 062 | 30 062 | | | | | |
| Dettes financières | 787 372 | 76 900 | 417 944 | 43 951 | 12 244 | 113 986 | 122 347 |
| dont billets de trésorerie | 58 000 | | 58 000 | | | | |

Caractéristiques des emprunts et dettes financières (devises et taux)

Selon la devise (après swaps de devises)

| | 2 009 | 2 008 |
|---------------------|----------------|----------------|
| Euros | 642 591 | 609 963 |
| Dollars américains | 122 978 | 87 571 |
| Livres turques | 53 141 | 4 120 |
| Francs CFA | 59 040 | 62 969 |
| Francs suisses | 1 615 | 5 021 |
| Ouguiya mauritanien | 7 981 | 17 728 |
| Total | 887 346 | 787 372 |

| Selon le taux | 2 009 | 2 008 |
|---------------|----------------|----------------|
| Taux fixe | 230 031 | 249 839 |
| Taux variable | 657 315 | 537 533 |
| Total | 887 346 | 787 372 |

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut au 31 décembre 2009 est de 3,73%. Il était de 5,3% à fin décembre 2008.

NOTE 17 INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie. L'exposition du Groupe au risque de change est donc limitée. Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intragroupes font l'objet de couvertures de change par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises étrangères du Groupe, essentiellement en US dollars au 31 décembre 2009 :

| (en millions) | Dollar US | Euros | Franc suisse |
|-------------------------------------|----------------|--------------|-----------------|
| Actifs | 128,6 | 13,3 | 28,0 |
| Passifs et engagements hors bilan | (658,4) | (20,2) | |
| Position nette avant gestion | (529,8) | (6,9) | 28,0 |
| Instruments de couverture | 386,9 | 5,2 | (28,0) |
| Position nette après gestion | (142,9) | (1,7) | |

N'est pas inclus dans la position Euros le prêt de 20 millions d'euros consenti à Sococim Industries dont la monnaie fonctionnelle est le Franc Cfa, monnaie dont la parité est fixe avec l'euro.

La position nette après gestion correspond pour 125 millions de dollars à l'emprunt du Kazakhstan pour lequel il n'y a pas de marché de couverture.

Le risque de perte de change sur la position nette en devise du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un pour cent des devises fonctionnelles contre le US dollar s'élève, en contrevalet euros, à 1,1 million d'euros (dont 0,9 million d'euros pour la dette kazakh).

Par ailleurs, les montants en principal et en intérêts dus au titre d'un emprunt émis initialement par le Groupe en US Dollar (400 millions d'US Dollars) ont été convertis en Euro au moyen de Cross Currency Swaps, intégrés dans le portefeuille présenté ci-après.

Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen de caps sur des durées d'origine de 2, 3, 5, 10 et 12 ans et de swaps sur des durées d'origine de 3 ans.

Le groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition correspond aux risques de cours pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe, et aux risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Le Groupe estime qu'une hausse ou une baisse uniforme de 100 points de base des taux d'intérêts aurait un impact non significatif sur le résultat financier et la situation nette du Groupe.

Risque de liquidité

Le groupe dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 609 millions d'euros au 31 décembre 2009 (603 millions d'euros au 31 décembre 2008).

Le groupe dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 152 millions d'euros. Au 31 décembre 2009, le montant des billets émis s'élève à 136 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme telles en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant s'élevant au 31 décembre 2009 à celui des billets émis soit 136 millions d'euros.

Certains contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (covenants) imposant notamment le respect de ratios financiers, déclarés tous les semestres, et pouvant conduire à une demande de remboursement anticipé (clause d'accélération) en cas de non-respect. Ces covenants portent notamment sur des ratios relatifs à la rentabilité (« leverage » correspondant à l'endettement net/EBITDA consolidé) et à la structure financière (« gearing » correspondant à l'endettement net/capitaux propres consolidés) du Groupe ou des filiales concernées.

Par ailleurs, la marge appliquée à certains financements est fonction du niveau atteint sur l'un de ces ratios.

Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du groupe, du faible niveau de «gearing» (31,4%) et de «leverage» (138%), et de la liquidité du bilan du groupe, l'existence de ces covenants ne constitue pas un risque sur la situation financière du groupe. Au 31 décembre 2009, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les covenants contenus dans les contrats de financement.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant à fin décembre 2009:

| (en milliers de devises) | Valeur nominale (devise) | Valeur nominale (euro) | Valeur de marché (euro) | Maturité résiduelle | | |
|---|--------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|------------------|----------------|
| | | | | < 1 an (euro) | 1 - 5 ans (euro) | > 5 ans (euro) |
| Couverture de juste valeur | | | | | | |
| Instruments composés | | | | | | |
| - Cross Currency Swap TF/TV US \$ | 200 000 (\$) | 138 831 | ⁽¹⁾ (30 514) | (14 025) | (8 408) | (8 081) |
| Couverture de flux de trésorerie | | | | | | |
| Instruments composés | | | | | | |
| - Cross Currency Swap TF/TF US \$ | 200 000 (\$) | 138 831 | ⁽²⁾ (38 678) | (15 138) | (11 564) | (11 976) |
| Autres dérivés | | | | | | |
| Instruments de taux d'intérêt | | | | | | |
| - Caps Euro | 360 000 (€) | 360 000 | (1 055) | | (387) | (668) |
| - Caps Dollar | 40 000 (\$) | 27 766 | 32 | | 32 | |
| - Swaps Dollar | 30 000 (\$) | 20 825 | (1 099) | | (1 099) | |
| Instruments de change | | | | | | |
| - Couverture du prêt Vicat à Vigier (VAT Vicat) | 28 000 (chf) | 18 873 | (31) | (31) | | |
| - Couverture du prêt Vicat à NCC (VAT Vicat) | 45 000 (\$) | 31 237 | (57) | (57) | | |
| - Couverture du prêt Parficim à Ravlied (AAT Ravlied) | 4 700 (€) | 4 700 | (37) | (37) | | |
| - Couvertures achats matières premières (AAT) | 6 052 (\$) | 4 201 | (18) | (18) | | |
| | | | (71 457) | | | |

En application d'IFRS 7, la répartition des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé selon leur niveau hiérarchique de juste valeur est la suivante au 31 décembre 2009:

| (en millions d'euros) | 31 décembre 2009 | |
|---|-------------------------|----------------|
| Niveau 1: instruments cotés sur un marché actif | 178,1 | Note 12 |
| Niveau 2: valorisation s'appuyant sur des données de marché observables | (71,5) | voir ci-dessus |
| Niveau 3: valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables | 16,4 | Note 9 |

⁽¹⁾ Parallèlement, la dette s'améliore de 32,23 millions d'euros

⁽²⁾ Parallèlement, la dette s'améliore de 37,76 millions d'euros

NOTE 18 AUTRES DETTES

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|--|----------------|----------------|
| Dettes sociales | 51 740 | 52 995 |
| Dettes fiscales | 17 627 | 18 953 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 67 518 | 77 091 |
| Total | 136 885 | 149 039 |

NOTE 19 CHIFFRE D'AFFAIRES

Conformément à IAS 18, le chiffre d'affaires est constaté pour la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des éventuelles ristournes ou remises commerciales, à la date du transfert des risques et avantages inhérents à la propriété des produits et des biens.

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|---------------------------|------------------|------------------|
| Ventes de biens | 1 782 808 | 1 937 014 |
| Ventes de services | 113 205 | 120 029 |
| Chiffre d'affaires | 1 896 013 | 2 057 043 |

Évolution du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants :

| (en milliers d'euros) | 31 décembre 2009 | Variations de périmètre | Variations de change | 31 décembre 2009 périmètre et change constants | 31 décembre 2008 |
|-----------------------|------------------|-------------------------|----------------------|--|------------------|
| Chiffre d'affaires | 1 896 013 | 17 073 | 8 523 | 1 870 417 | 2 057 043 |

NOTE 20 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|--|----------------|----------------|
| Salaires et traitements | 217 451 | 216 978 |
| Charges sociales | 85 726 | 87 976 |
| Participation des salariés (sociétés françaises) | 6 269 | 7 500 |
| Charges de personnel | 309 446 | 312 454 |
| Effectifs moyens des sociétés intégrées | 6 712 | 6 836 |

La participation des salariés des sociétés françaises est attribuée sous la forme d'actions Vicat. Le cours d'attribution est déterminé en fonction de la moyenne des 20 dernières cotations sur la période définie précédant son versement.

NOTE 21 DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|--|------------------|------------------|
| Dotations nettes aux amortissements des immobilisations | (149 182) | (135 002) |
| Dotations nettes aux provisions | 827 | 3 510 |
| Dotations nettes aux autres dépréciations sur actifs | (2 733) | (4 610) |
| Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires | (151 088) | (136 102) |
| Autres dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires ⁽¹⁾ | (7 252) | 9 800 |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions | (158 340) | (126 302) |

⁽¹⁾ Incluant au 31 décembre 2009 une dotation de 7,6 millions d'euros constituée pour faire face à la prise en charge de la quote-part estimée de responsabilité du Groupe au-delà de l'indemnisation des assureurs dans le sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la Note 15. Cette provision avait fait l'objet d'une reprise au 31 décembre 2008 à hauteur de 6,1 millions d'euros. Une reprise de provision de 3,5 millions d'euros avait été constatée au 31 décembre 2008, correspondant à la réduction de la sanction du conseil de la concurrence prononcée par la cour d'appel relative à une entente présumée en Corse, décision contre laquelle le Groupe a formé recours.

NOTE 22 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|---|-----------------|-----------------|
| Résultat sur cession d'actifs | 1 316 | 8 631 |
| Produits des immeubles de placement | 2 638 | 3 187 |
| Autres | 14 914 | 11 401 |
| Autres produits et charges ordinaires | 18 868 | 23 219 |
| Autres produits et charges non ordinaires ⁽¹⁾ | (10 520) | (20 127) |
| Total | 8 348 | 3 092 |

⁽¹⁾ Incluant au 31 décembre 2009 une charge de 8,9 millions d'euros comptabilisée par le Groupe, correspondant aux dossiers constatés en charge en 2009 dans le cadre du sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la Note 15. Une charge nette de 17,3 millions d'euros avait été constatée à ce titre au 31 décembre 2008.

NOTE 23 INDICATEURS DE PERFORMANCE

La rationalisation du passage entre l'Excédent Brut d'Exploitation, l'EBITDA, l'EBIT et le Résultat d'exploitation est la suivante :

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|---|----------------|----------------|
| Excédent brut d'exploitation | 454 143 | 505 078 |
| Autres produits et charges ordinaires | 18 868 | 23 219 |
| EBITDA | 473 011 | 528 297 |
| Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires | (151 088) | (136 102) |
| EBIT | 321 923 | 392 195 |
| Autres produits et charges non ordinaires | (10 520) | (20 127) |
| Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires | (7 252) | 9 800 |
| Résultat d'exploitation | 304 151 | 381 868 |

NOTE 24 RÉSULTAT FINANCIER

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|--|-----------------|-----------------|
| Produits d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie | 10 629 | 12 148 |
| Charges d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie | (34 607) | (42 239) |
| Résultat sur cession d'actifs de trésorerie | 1 | 4 |
| Coût de l'endettement financier net | (23 977) | (30 087) |
| Dividendes | 1 536 | 1 854 |
| Gain de change | 3 727 | 8 668 |
| Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers | 2 671 | |
| Résultat sur cession de titres non consolidés | | 632 |
| Reprises de provisions financières | 845 | 65 |
| Autres produits financiers | 8 779 | 11 219 |
| Perte de change | (3 953) | (3 312) |
| Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers | | (740) |
| Dotations aux provisions financières | (348) | (331) |
| Résultat sur cession de titres non consolidés | (3) | |
| Charge d'actualisation | (4 374) | (2 529) |
| Autres charges | (58) | (99) |
| Autres charges financières | (8 736) | (7 011) |
| Résultat financier | (23 934) | (25 879) |

NOTE 25 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Charge d'impôt

Composantes de la charge d'impôt

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|-----------------------|---------------|---------------|
| Impôts exigibles | 53 631 | 69 146 |
| Impôts différés | (5 962) | 14 170 |
| Total | 47 669 | 83 316 |

Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|---|-----------------|------------------|
| Résultat net des sociétés intégrées | 232 548 | 272 673 |
| Impôts sur les résultats | 47 669 | 83 316 |
| Résultat avant impôt | 280 217 | 355 989 |
| Taux d'impôt théorique | 34,43% | 34,43% |
| Impôt théorique calculé au taux de la société mère | (96 479) | (122 568) |
| Rapprochement : | | |
| Écarts de taux France / Juridictions étrangères | 53 691 | 41 084 |
| Opérations imposées à taux réduit | (3 700) | (15) |
| Changement de taux | | 729 |
| Différences permanentes | (2 357) | (3 889) |
| Crédits d'impôts | 1 254 | 1 109 |
| Autres | (78) | 234 |
| Charge réelle d'impôt | (47 669) | (83 316) |

Impôt différé

| Variation des impôts différés actifs et passifs (en milliers d'euros) | Impôts différés Actif | | Impôts différés Passif | |
|--|--|--------------|------------------------|----------------|
| | 2009 | 2008 | 2009 | 2008 |
| | Impôts différés au 1^{er} janvier : | 2 124 | 2 458 | 150 609 |
| Charge /Produit de l'exercice | 596 | (991) | (5 366) | 13 179 |
| Impôts différés imputés en capitaux propres ⁽¹⁾ | | | (2 326) | (15 394) |
| Variations de conversion et autres | (39) | 4 | 1 474 | 2 270 |
| Variations de périmètre | 1 | 653 | 1 625 | |
| Impôts différés au 31 décembre : | 2 682 | 2 124 | 146 016 | 150 609 |

⁽¹⁾ Variation de l'impôt différé liée principalement à la variation de juste valeur du dérivé de couverture qui est enregistrée en capitaux propres pour la part efficace (en cas de documentation d'une relation de couverture de flux de trésorerie) et des variations d'impôts différés liées à un changement des taux d'impôt pour la part concernant des éléments antérieurement comptabilisés en capitaux propres. Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2008 ayant décidé de réduire le capital par annulation de 1 871 200 actions de la société détenues en propre, la reprise de l'impôt différé lié la dépréciation de ces actions annulées a été constatée directement dans capitaux propres Groupe pour 16,6 millions d'euros.

Décomposition de la (charge)/produit d'impôts différés nets par principale catégorie de différence temporelle

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|--|--------------|-----------------|
| Immobilisations et locations financement | 2 489 | 3 787 |
| Instruments financiers | (929) | 320 |
| Pensions et autres avantages assimilés | 1 229 | (200) |
| Amortissements dérogatoires, provisions réglementées & autres | 840 | (19 480) |
| Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers | 2 333 | 1 403 |
| Charge d'impôts différés nets | 5 962 | (14 170) |

Origine des impôts différés actifs et passifs

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|--|----------------|----------------|
| Immobilisations et locations financement | 104 628 | 108 932 |
| Instruments financiers | (102) | 1 180 |
| Pensions | (8 037) | (18 408) |
| Autres provisions pour risques et charges, actualisation | 16 911 | 30 699 |
| Amortissements dérogatoires et provisions réglementées | 36 456 | 28 262 |
| Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers | (6 522) | (2 180) |
| Actifs et passifs d'impôts différés nets | 143 334 | 148 485 |
| Impôts différés actifs | (2 682) | (2 124) |
| Impôts différés passifs | 146 016 | 150 609 |
| Solde net | 143 334 | 148 485 |

NOTE 26 INFORMATIONS SECTORIELLES

a) Informations par secteur

| 2009 (en milliers d'euros sauf effectifs) | Ciment | Béton et Granulats | Autres Produits et Services | Total |
|---|----------------|-----------------------|--------------------------------|------------------|
| Compte de résultat | | | | |
| Chiffre d'affaires opérationnel | 1 129 077 | 724 453 | 313 614 | 2 167 144 |
| Éliminations inter-secteurs | (179 190) | (28 914) | (63 027) | (271 131) |
| Chiffre d'affaires consolidé | 949 887 | 695 539 | 250 587 | 1 896 013 |
| EBITDA (cf. 1.20 & 23) | 363 848 | 82 828 | 26 335 | 473 011 |
| EBIT (cf. 1.20 & 23) | 269 025 | 39 822 | 13 076 | 321 923 |
| Bilan | | | | |
| Total des actifs non courants | 2 002 416 | 506 036 | 146 417 | 2 654 869 |
| Capitaux nets investis ⁽¹⁾ | 2 133 711 | 466 457 | 159 980 | 2 760 148 |
| Autres informations | | | | |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles | 232 231 | 31 844 | 10 043 | 274 118 |
| Dotation nette aux amortissements des immobilisations | 92 054 | 43 396 | 13 732 | 149 182 |
| Effectif moyen | 2 444 | 2 851 | 1 417 | 6 712 |
| 2008 (en milliers d'euros sauf effectifs) | | | | |
| | Ciment | Béton et Granulats | Autres Produits et Services | Total |
| Compte de résultat | | | | |
| Chiffre d'affaires opérationnel | 1 142 453 | 882 137 | 360 674 | 2 385 264 |
| Éliminations inter-secteurs | (213 640) | (37 056) | (77 525) | (328 221) |
| Chiffre d'affaires consolidé | 928 813 | 845 081 | 283 149 | 2 057 043 |
| EBITDA (cf. 1.20 & 23) | 387 641 | 109 650 | 31 006 | 528 297 |
| EBIT (cf. 1.20 & 23) | 303 899 | 69 684 | 18 612 | 392 195 |
| Bilan | | | | |
| Total des actifs non courants | 1 860 103 | 531 228 | 147 624 | 2 538 955 |
| Capitaux nets investis ⁽¹⁾ | 1 986 906 | 484 984 | 176 020 | 2 647 910 |
| Autres informations | | | | |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles | 208 946 | 150 102 | 23 785 | 382 833 |
| Dotation nette aux amortissements des immobilisations | 82 175 | 39 425 | 13 402 | 135 002 |
| Effectif moyen | 2 504 | 2 996 | 1 336 | 6 836 |

⁽¹⁾ Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

b) Informations par zones géographiques

L'information relative aux zones géographiques est présentée selon l'implantation géographique des entités concernées.

| 2009 (en milliers d'euros sauf effectifs) | France | Europe (hors France) | États-Unis | Turquie, Kazakhstan et Inde | Afrique de l'ouest et Moyen Orient | Total |
|---|------------------|-------------------------------------|-------------------|--|---|------------------|
| Compte de résultat | | | | | | |
| Chiffre d'affaires opérationnel | 853 373 | 298 166 | 186 577 | 156 172 | 415 500 | 1 909 788 |
| Éliminations inter-secteurs | (9 440) | (277) | | | (4 058) | (13 775) |
| Chiffre d'affaires consolidé | 843 933 | 297 889 | 186 577 | 156 172 | 411 442 | 1 896 013 |
| EBITDA (cf. 1.20 & 23) | 206 417 | 79 885 | 11 800 | 21 664 | 153 245 | 473 011 |
| EBIT (cf. 1.20 & 23) | 153 150 | 54 875 | (16 780) | 7 716 | 122 962 | 321 923 |
| Bilan | | | | | | |
| Total des actifs non courants | 601 168 | 474 321 | 396 507 | 484 679 | 698 194 | 2 654 869 |
| Capitaux nets investis ⁽¹⁾ | 660 540 | 458 815 | 390 250 | 499 547 | 750 996 | 2 760 148 |
| Autres informations | | | | | | |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles | 69 919 | 37 708 | 5 346 | 81 334 | 79 811 | 274 118 |
| Dotation nette aux amortissements des immobilisations | 53 617 | 24 478 | 28 796 | 14 047 | 28 244 | 149 182 |
| Effectif moyen | 2 569 | 1 061 | 1 150 | 906 | 1 026 | 6 712 |
| 2008 (en milliers d'euros sauf effectifs) | | | | | | |
| | France | Europe (hors France) | États-Unis | Turquie, Kazakhstan et Inde | Afrique de l'ouest et Moyen Orient | Total |
| Compte de résultat | | | | | | |
| Chiffre d'affaires opérationnel | 1 026 099 | 283 249 | 268 017 | 187 065 | 301 973 | 2 066 403 |
| Éliminations inter-secteurs | (9 075) | (285) | | | | (9 360) |
| Chiffre d'affaires consolidé | 1 017 024 | 282 964 | 268 017 | 187 065 | 301 973 | 2 057 043 |
| EBITDA (cf. 1.20 & 23) | 261 572 | 66 714 | 48 530 | 34 961 | 116 520 | 528 297 |
| EBIT (cf. 1.20 & 23) | 208 585 | 49 439 | 22 925 | 17 295 | 93 951 | 392 195 |
| Bilan | | | | | | |
| Total des actifs non courants | 600 954 | 454 276 | 434 707 | 404 844 | 644 174 | 2 538 955 |
| Capitaux nets investis ⁽¹⁾ | 646 803 | 442 304 | 432 591 | 438 695 | 687 517 | 2 647 910 |
| Autres informations | | | | | | |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles | 68 219 | 34 146 | 124 565 | 62 975 | 92 928 | 382 833 |
| Dotation nette aux amortissements des immobilisations | 52 320 | 20 475 | 25 902 | 15 162 | 21 143 | 135 002 |
| Effectif moyen | 2 650 | 1 023 | 1 335 | 892 | 936 | 6 836 |

⁽¹⁾ Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

c) Informations relatives aux principaux clients

Le Groupe n'est pas dépendant de ses principaux clients.

NOTE 27 FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2009 par le Groupe se sont élevés à 383 millions d'euros contre 385 millions d'euros en 2008.

Cette stabilité des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles entre 2008 et 2009 provient d'une diminution de la capacité d'autofinancement

de 15 millions d'euros compensée par une amélioration de la variation du besoin en fonds de roulement de 13 millions d'euros.

L'analyse du besoin en fonds de roulement par nature se présente comme suit :

| (en milliers d'euros) | BFR au 31 décembre 2007 | Variation du BFR Année 2008 | Autres variations ⁽¹⁾ | BFR au 31 décembre 2008 | Variation du BFR Année 2009 | Autres variations ⁽¹⁾ | BFR au 31 décembre 2009 |
|------------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------------------|-------------------------|
| Stocks | 249 164 | 64 224 | (932) | 312 456 | (15 407) | (1 909) | 295 140 |
| Autres éléments de BFR | 186 753 | (46 813) | (31 012) | 108 928 | 19 667 | (10 063) | 118 532 |
| BFR | 435 917 | 17 411 | (31 944) | 421 384 | 4 260 | (11 972) | 413 672 |

⁽¹⁾ Change, périmètre et divers.

NOTE 28 FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2009 par le Groupe se sont élevés à (280) millions d'euros contre (464) millions d'euros en 2008.

Acquisitions d'investissements incorporels et corporels

Ils intègrent les décaissements effectués pour les investissements industriels, qui se sont élevés à (270) millions d'euros contre (395) millions d'euros en 2008.

Les principaux investissements incorporels et corporels réalisés en 2009 correspondent essentiellement à la poursuite des investissements réalisés dans le cadre du plan « Performance 2010 » notamment en France, au Sénégal et en Suisse, et à la montée en puissance des investissements au Kazakhstan.

Les principaux investissements incorporels et corporels réalisés en 2008 l'ont été dans le cadre de la poursuite du plan « Performance 2010 », notamment en France, en Turquie, en Égypte et au Sénégal ainsi qu'à l'acquisition des actifs du groupe Walker aux États-Unis réalisée en mai 2008. La mise en œuvre des investissements prévus dans le Sud/Est des États-Unis dans le cadre de ce plan avait alors été retardée afin de prendre en compte le contexte économique

Acquisitions / cessions de titres consolidés

Les opérations d'acquisition de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2009 se sont traduites par un décaissement global de (4) millions d'euros correspondant à l'incidence nette de la période en l'absence de cession.

Les principaux décaissements effectués par le Groupe au cours de cet exercice correspondent principalement à l'acquisition de sociétés suisses, notamment dans les secteurs du béton et des granulats et de la préfabrication, ainsi qu'à l'acquisition par le groupe de participations complémentaires dans des sociétés déjà consolidées.

En 2008, les opérations liées aux variations de périmètre avaient donné lieu à :

- un encaissement global de 19,7 millions d'euros correspondant principalement à la cession de certains sites de la société Astrada en Suisse,
- un décaissement global de (85,7) millions d'euros correspondant pour l'essentiel au paiement du solde dû au titre de l'acquisition fin 2007 de 60% du capital d'une société kazakh, au montant réglé pour l'acquisition de 65% du capital de la société mauritanienne BSA Ciment ainsi qu'à l'acquisition de diverses sociétés, notamment dans le secteur du béton et des granulats en France et en Suisse,

soit une incidence nette globale de (66,0) millions d'euros.

NOTE 29 COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE NETTE

| (en milliers d'euros) | Au 31 décembre 2009 Net | Au 31 décembre 2008 Net |
|---|----------------------------|----------------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. Note 12) | 234 708 | 109 558 |
| Découverts bancaires | (21 697) | (14 520) |
| Trésorerie nette | 213 011 | 95 038 |

NOTE 30 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article 225.102-1 du Code de Commerce et en application de la norme IAS 24, nous vous informons que les rémunérations brutes totales versées à chaque mandataire social au cours de l'exercice 2009 ont été les suivantes :

| | |
|--------------------|-----------|
| J.Merceron-Vicat : | 721 519 € |
| G.Sidos : | 709 542 € |
| L.Merceron-Vicat : | 211 383 € |

Ces sommes, qui ne comprennent pas de partie variable, correspondent à l'ensemble des rémunérations versées, tant par la société VICAT SA que par des sociétés qu'elle contrôle ou qui la contrôlent au sens

de l'article L233-16 du Code de Commerce.

Par ailleurs, aucune attribution ou option d'attribution de titres n'ont été consenties aux mandataires susvisés en dehors, le cas échéant, du bénéfice des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement.

Enfin, les mandataires susvisés bénéficient en outre d'un régime de retraite sur complémentaire dans le cadre de l'article 39 du CGI. Les engagements correspondants ont fait l'objet de provisions dans les comptes au même titre que l'ensemble des engagements postérieurs à l'emploi pour un montant de 5 054 milliers d'euros à fin 2009 (Note 1.15).

NOTE 31 TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Outre les informations requises pour les parties liées au titre des principaux dirigeants, décrites dans la Note 30, les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et les coentreprises dans lesquelles Vicat détient directement ou indirectement une participation, et des entités qui détiennent une participation dans Vicat.

Ces transactions ne sont pas significatives sur l'exercice 2009, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2009 et 2008 est la suivante par nature de partie liée :

| (en milliers d'euros) | Exercice 2009 | | | | Exercice 2008 | | | |
|-----------------------|---------------|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|--------------|
| | Ventes | Achats | Créances | Dettes | Ventes | Achats | Créances | Dettes |
| Entreprises associées | 774 | 1 122 | 5 857 | | 467 | | 4 419 | |
| Coentreprises | 978 | 674 | 93 | 881 | 1 591 | 967 | 216 | 841 |
| Autres parties liées | 43 | 2 147 | 11 | 497 | 42 | 1 539 | 30 | 198 |
| Total | 1 795 | 3 942 | 5 961 | 1 378 | 2 100 | 2 506 | 4 665 | 1 039 |

NOTE 32 HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes et des autres professionnels de leurs réseaux enregistrés dans les comptes des exercices 2009 et 2008 de la société Vicat S.A. et de ses filiales consolidées par intégration sont les suivants :

| (en milliers d'euros) | KPMG | | | | Wolff | | | | Autres | | | |
|---|--------------|------------|------------|------------|--------------|------------|-----------|-----------|--------------|------------|-----------|-----------|
| | Montant (HT) | | % | | Montant (HT) | | % | | Montant (HT) | | % | |
| | 2009 | 2008 | 2009 | 2008 | 2009 | 2008 | 2009 | 2008 | 2009 | 2008 | 2009 | 2008 |
| AUDIT | | | | | | | | | | | | |
| Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | 808 | 715 | 44 | 39 | 378 | 369 | 20 | 20 | 664 | 750 | 36 | 41 |
| - VICAT SA | 189 | 188 | 10 | 10 | 184 | 160 | 10 | 9 | | | | |
| - Filiales intégrées globalement et en proportionnel | 619 | 527 | 34 | 29 | 194 | 209 | 11 | 11 | 664 | 750 | 36 | 41 |
| Autres diligences et prestations directement liées | | 4 | | 100 | | | | | 43 | | 100 | |
| - VICAT SA | | | | | | | | | | | | |
| - Filiales intégrées globalement et en proportionnel | | 4 | | 100 | | | | | 43 | | 100 | |
| Sous total Audit | 808 | 719 | 43 | 39 | 378 | 369 | 20 | 20 | 707 | 750 | 37 | 41 |
| AUTRES PRESTATIONS | | | | | | | | | | | | |
| Juridique, fiscal, social | | 7 | | 100 | | | | | | | | |
| Autres | 4 | | 100 | | | | | | | | | |
| Sous total Autres prestations | 4 | 7 | 100 | 100 | | | | | | | | |
| Total | 812 | 726 | 43 | 39 | 378 | 369 | 20 | 20 | 707 | 750 | 37 | 41 |

NOTE 33 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'a d'incidence significative sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre.

NOTE 34 LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2009

Intégration globale: FRANCE

| SOCIÉTÉ | ADRESSE | N° SIREN | % DE CONTRÔLE | |
|------------------------|---|-------------|---------------|-----------|
| | | | Déc. 2009 | Déc. 2008 |
| VICAT | Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE | 057 505 539 | ---- | ---- |
| ALPES INFORMATIQUE | 4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU | 073 502 510 | 98,96 | 98,96 |
| ANNECY BÉTON CARRIÈRES | 14 chemin des grèves 74960 CRAN GEVRIER | 326 020 062 | 50,00 | 50,00 |

| SOCIÉTÉ | ADRESSE | N° SIREN | % DE CONTRÔLE | |
|-------------------------------------|---|-------------|------------------|-----------|
| | | | Déc. 2009 | Déc. 2008 |
| ATELIER DU GRANIER | Lieu-dit Chapareillan 38530 PONTCHARRA | 305 662 504 | 100,00 | 100,0 |
| BÉTON CONTRÔLE CÔTE D'AZUR | 217 Route de Grenoble 06200 NICE | 071 503 569 | 96,10 | 96,10 |
| BÉTON DE L'OISANS | 4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU | 438 348 047 | 60,00 | 60,00 |
| BÉTONS GRANULATS DU CENTRE | Les Genevriers 63430 LES MARTRES D'ARTIERE | 327 336 343 | 100,00 | 100,00 |
| BÉTON RHÔNE ALPES | 4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU | 309 918 464 | 99,53 | 99,53 |
| BÉROUD | 4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU | 398 044 222 | - ⁽¹⁾ | 100,00 |
| BÉTON TRAVAUX | Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE | 070 503 198 | 99,98 | 99,98 |
| BÉTON YSSINGELAIS | Villeneuve 43200 YSSINGEAUX | 328 308 556 | - ⁽¹⁾ | 100,00 |
| B.G.I.E. BÉTON GRANULATS IDF/EST | 52-56 rue Jacquard Z.I. 77400 LAGNY SUR MARNE | 344 933 338 | 100,00 | 100,00 |
| BOUE | Lieu-dit Bourjaguet 31390 CARBONNE | 620 800 359 | 100,00 | 100,00 |
| BRA | 2 Chemin du Roulet 69100 VILLEURBANNE | 310 307 392 | 100,00 | 100,00 |
| CONDENSIL | 1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY | 342 646 957 | 60,00 | 60,00 |
| DELTA POMPAGE | 1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY | 316 854 363 | 100,00 | 100,00 |
| FOURNIER | 4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU | 586 550 147 | 100,00 | 100,00 |
| GRANULATS RHÔNE-ALPES | 4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU | 768 200 255 | 100,00 | 100,00 |
| GRAVIÈRES DE BASSET | 4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU | 586 550 022 | 100,00 | 100,00 |
| KRISTO | 10 rue de la Corne d'Abondance Village d'entreprises 74100 VILLE LA GRAND | 388 592 735 | - ⁽¹⁾ | 100,00 |
| MARIOTTO BÉTON | Route de Paris 31150 FENOUILLET | 720 803 121 | 100,00 | 100,00 |
| MATERIAUX SA | 7 bis Boulevard Serot 57000 METZ | 378 298 392 | 99,99 | 99,99 |
| MONACO BÉTON | 24 Avenue de Fontvieille 98000 MONACO | 326 MC 161 | 79,60 | 79,60 |
| PARFICIM | Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE | 304 828 379 | 100,00 | 100,00 |
| RUDIGOZ | Les communaux Route de St Maurice de Gourclans 01800 PÉROUGES | 765 200 183 | 100,00 | 100,00 |

⁽¹⁾ Société fusionnée en 2009 dans une entité intégrée globalement.

Intégration globale : FRANCE (suite)

| SOCIÉTÉ | ADRESSE | N° SIREN | % DE CONTRÔLE | |
|-----------------------------------|---|-------------|------------------|-----------|
| | | | Déc. 2009 | Déc. 2008 |
| SABLIÈRES DU GRESIVAUDAN | La Gache 38530 BARRAUX | 065 502 627 | - ⁽¹⁾ | 100,00 |
| SATMA | 4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU | 304 154 651 | 99,99 | 99,99 |
| SATM | 1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY | 745 820 126 | 100,00 | 99,99 |
| SIGMA BÉTON | 4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU | 343 019 428 | 100,00 | 100,00 |
| SOCIETE AZURÉENNE DE GRANULATS | 217 Route de Grenoble 06200 NICE | 968 801 274 | 100,00 | 100,00 |
| PAPETERIES DE VIZILLE | Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE | 319 212 726 | 100,00 | 100,00 |
| BÉTON 83 | ZI Camp Laurent 83500 LA SEYNE SUR MER | 436 780 555 | - ⁽¹⁾ | 100,00 |
| VICAT INTERNATIONAL TRADING | Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE | 347 581 266 | 100,00 | 100,00 |
| VICAT PRODUITS INDUSTRIELS | 52-56 rue Jacquard Z.I 77400 LAGNY SUR MARNE | 655 780 559 | 100,00 | 99,99 |

Intégration globale : ÉTRANGER

| SOCIÉTÉ | PAYS | ÉTAT/VILLE | % DE CONTRÔLE | |
|--|-----------------------|---------------------|---------------|-----------|
| | | | Déc. 2009 | Déc. 2008 |
| SINAI CEMENT COMPANY | ÉGYPTE | LE CAIRE | 52,62 | 52,18 |
| MYNARAL | KAZAKHSTAN | ALMATY | 60,00 | 60,00 |
| BUILDERS CONCRETE | ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | CALIFORNIA | 100,00 | 100,00 |
| KIRKPATRICK | ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | ALABAMA | 100,00 | 100,00 |
| NATIONAL CEMENT COMPANY | ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | ALABAMA | 100,00 | 100,00 |
| NATIONAL CEMENT COMPANY | ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | DELAWARE | 100,00 | 100,00 |
| NATIONAL CEMENT COMPANY OF CALIFORNIA | ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | DELAWARE | 100,00 | 100,00 |
| NATIONAL READY MIXED | ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | CALIFORNIA | 100,00 | 100,00 |
| UNITED READY MIXED | ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | CALIFORNIA | 100,00 | 100,00 |
| VIKING READY MIXED | ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | CALIFORNIA | 100,00 | 100,00 |
| SONNEVILLE INTERNATIONAL CORP | ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | ALEXANDRIA | 100,00 | - |
| CEMENTI CENTRO SUD Spa | ITALIE | GENOVA | 100,00 | 100,00 |
| CIMENTS & MATERIAUX DU MALI | MALI | BAMAKO | 95,00 | 95,00 |
| GECAMINES | SÉNÉGAL | THIES | 70,00 | 70,00 |
| POSTOUDIOKOUL | SÉNÉGAL | RUFISQUE (DAKAR) | 100,00 | 100,00 |

⁽¹⁾ Société fusionnée en 2009 dans une entité intégrée globalement.

Intégration globale : ÉTRANGER

| SOCIÉTÉ | PAYS | ÉTAT/VILLE | % DE CONTRÔLE | |
|---|---------|---------------------------------|------------------|-----------|
| | | | Déc. 2009 | Déc. 2008 |
| SOCOCIM INDUSTRIES | SÉNÉGAL | RUFISQUE (DAKAR) | 99,91 | 99,91 |
| SODEVIT | SÉNÉGAL | BANDIA | 100,00 | 100,00 |
| ALTOTA AG | SUISSE | OLTEN (SOLTHURN) | 100,00 | 100,00 |
| DEPONIE RÜMBERGACKER | SUISSE | GUNZGEN (SOLEURE) | - ⁽¹⁾ | 99,64 |
| KIESWERK AEBISHOLZ AG (ex AS- TRADA KIES AG) | SUISSE | AEBISHOLZ (SOLEURE) | 99,64 | 99,64 |
| BÉTON AG INTERLAKEN | SUISSE | MATTEN BEI INTERLAKEN (BERN) | 98,55 | 98,55 |
| BÉTON FRAIS MOUTIER SA | SUISSE | BELPRAHON (BERN) | 90,00 | 90,00 |
| BÉTON GRAND TRAVAUX SA | SUISSE | ASUEL (JURA) | 75,00 | 75,00 |
| BÉTONPUMPEN OBERLAND AG | SUISSE | WIMMIS (BERN) | 72,22 | 72,22 |
| BIEDERMANN SAND UND KIES TRANSPORT AG | SUISSE | SAFNERN (BERN) | 100,00 | 100,00 |
| CEMENTWERK DÄRLIGEN AG | SUISSE | DÄRLIGEN (BERN) | 98,55 | 98,55 |
| COVIT SA | SUISSE | SAINT-BLAISE (NEUCHATEL) | 100,00 | 100,00 |
| CREABÉTON MATERIAUX SA | SUISSE | LYSS (BERN) | 100,00 | 100,00 |
| EMME KIES + BÉTON AG | SUISSE | LÜTZELFLÜH (BERN) | 66,66 | 66,66 |
| FBF FRISCHBÉTON AG FRUTIGEN | SUISSE | FRUTIGEN (BERN) | 98,55 | 98,55 |
| FRISCHBÉTON AG ZUCHWIL | SUISSE | ZUCHWIL (SOLOTHURN) | 88,94 | 88,94 |
| FRISCHBÉTON LANGENTHAL AG | SUISSE | LANGENTHAL (BERN) | 81,17 | 81,17 |
| GRANDY AG | SUISSE | LANGENDORF (SOLEURE) | 100,00 | 100,00 |
| KIES- UND BÉTONWERK REULISBACH AG | SUISSE | ST STEPHAN (BERN) | 98,55 | 98,55 |
| KIESTAG STEINIGAND AG | SUISSE | WIMMIS (BERN) | 98,55 | 98,55 |
| MATERIALBEWIRTSCHAFTUNG MITHOLZ AG | SUISSE | KANDERGRUND (BERN) | 98,55 | 98,55 |
| MICHEL & CO AG | SUISSE | BÖNIGEN (BERN) | 98,55 | 98,55 |
| SABLES + GRAVIERS TUFFIERE SA | SUISSE | HAUTERIVE (FRIBOURG) | 50,00 | IP |
| SHB STEINBRUCH + HARTSCHOTTER BLAUSEE MITHOLZ AG | SUISSE | FRUTIGEN (BERN) | 98,55 | 98,55 |
| STEINBRUCH VORBERG AG | SUISSE | BIEL (BERN) | 60,00 | 60,00 |

⁽¹⁾ Société fusionnée en 2009 dans une entité intégrée globalement.

Intégration globale: ETRANGER (suite)

| SOCIÉTÉ | PAYS | ÉTAT/VILLE | % DE CONTRÔLE | |
|------------------------|------------|----------------------------|---------------|-----------|
| | | | Déc. 2009 | Déc. 2008 |
| VIBÉTON FRIBOURG SA | SUISSE | ST . URSEN (FRIBOURG) | 100,00 | 100,00 |
| VIBÉTON KIES AG | SUISSE | LYSS (BERN) | 100,00 | 100,00 |
| VIBÉTON SAFNERN AG | SUISSE | SAFNERN (BERN) | 90,47 | 90,47 |
| VIGIER CEMENT AG | SUISSE | PERY (BERN) | 100,00 | 100,00 |
| VIGIER HOLDING AG | SUISSE | DEITINGEN (SOLOTHURN) | 100,00 | 100,00 |
| VIGIER MANAGEMENT AG | SUISSE | DEITINGEN (SOLOTHURN) | 100,00 | 100,00 |
| VIRO AG | SUISSE | DEITINGEN (SOLOTHURN) | 100,00 | 100,00 |
| VITRANS AG | SUISSE | PERY (BERN) | 100,00 | 100,00 |
| WYSS KIESWERK AG | SUISSE | FELDBRUNNEN (SOLOTHURN) | 100,00 | 100,00 |
| AKTAS | TURQUIE | ANKARA | 100,00 | 100,00 |
| BASTAS BASKENT CIMENTO | TURQUIE | ANKARA | 85,68 | 85,48 |
| BASTAS HAZIR BÉTON | TURQUIE | ANKARA | 85,68 | 85,48 |
| KONYA CIMENTO | TURQUIE | KONYA | 83,34 | 80,98 |
| TAMTAS | TURQUIE | ANKARA | 100,00 | 100,00 |
| BSA CIMENT SA | MAURITANIE | NOUAKCHOTT | 64,91 | 64,91 |
| VICAT SAGAR | INDE | HYDERABAD | 51,00 | 51,00 |

Intégration proportionnelle: FRANCE

| SOCIÉTÉ | ADRESSE | N° SIREN | % DE CONTRÔLE | |
|-------------------------------|---|-------------|---------------|-----------|
| | | | Déc. 2009 | Déc. 2008 |
| CARRIÈRES BRESSE BOURGOGNE | Port Fluvial Sud de Châlon 71380 EPERVANS | 655 850 055 | 49,95 | 49,95 |
| DRAGAGES ET CARRIÈRES | Port Fluvial sud de Chalon 71380 EPERVANS | 341 711 125 | 50,00 | 50,00 |
| SABLIÈRES DU CENTRE | Les Genévriers Sud 63430 LES MARTRES D'ARTIERE | 480 107 457 | 50,00 | 50,00 |

Intégration proportionnelle: ÉTRANGER

| SOCIÉTÉ | PAYS | ÉTAT/VILLE | % DE CONTRÔLE | |
|-------------------------------|--------|----------------------|---------------|-----------|
| | | | Déc. 2009 | Déc. 2008 |
| FRISHBÉTON TAFERS AG | SUISSE | TAFERS (FRIBOURG) | 49,50 | 49,50 |
| KIESWERK NEUENDORF | SUISSE | NEUENDORF (SOLEURE) | 50,00 | 50,00 |
| SABLES + GRAVIERS TUFFIERE SA | SUISSE | HAUTERIVE (FRIBOURG) | IG | 43,83 |

Mise en équivalence : FRANCE

| SOCIÉTÉ | ADRESSE | N° SIREN | % DE CONTRÔLE | |
|-----------|------------------------------------|-------------|---------------|-----------|
| | | | Déc. 2009 | Déc. 2008 |
| SOCAVA | 74490 ST JEOIRE EN FAUCIGNY | 606 320 752 | 40,00 | 39,90 |
| SODICAPEI | Mines des Usclades 34560 VEYRAC | 339 718 967 | 48,00 | - |

Mise en équivalence : ÉTRANGER

| SOCIÉTÉ | PAYS | État/VILLE | % DE CONTRÔLE | |
|--------------------|--------|-----------------|---------------|-----------|
| | | | Déc. 2009 | Déc. 2008 |
| HYDROELECTRA | SUISSE | AU (ST. GALLEN) | 49,00 | 49,00 |
| SILO TRANSPORT AG | SUISSE | BERN (BERN) | 50,00 | 50,00 |
| SINAI WHITE CEMENT | Égypte | LE CAIRE | 25,40 | - |

20.2.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Vicat S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos

appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les Notes 1.4., 1.11. et 3. de l'annexe aux comptes consolidés. Les estimations comptables effectuées au 31 décembre 2009 dans le cadre de ce test ont été réalisées dans un contexte où les perspectives économiques sont difficiles à appréhender. C'est dans ce contexte que nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les Notes 1.4., 1.11. et 3. de l'annexe donnent une information appropriée.

- Les Notes 1-15. et 14. précisent les modalités d'évaluation des avantages au personnel postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les Notes 1.15. et 14. de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 5 mars 2010

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Decléty

Associé

Chamalières, le 5 mars 2010

Wolff & Associés S.A.S.

Grégory Wolff

Associé

20.3. COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2009

20.3.1. Bilan au 31 décembre 2009

| ACTIF <small>(en milliers d'euros)</small> | 2009 | | 2008 | |
|--|------------------|--------------------------------|------------------|------------------|
| | Montant brut | Amortissements & Dépréciations | | Net |
| ACTIF IMMOBILISÉ | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Concessions, brevets et droits similaires | 27 417 | 8 756 | 18 661 | 6 785 |
| Fonds commercial | 1 163 | 1 163 | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 674 | 422 | 252 | 289 |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Terrains | 88 218 | 15 017 | 73 201 | 68 889 |
| Constructions | 159 878 | 106 708 | 53 170 | 56 222 |
| Installations techniques | 499 617 | 375 853 | 123 764 | 124 441 |
| Autres immobilisations corporelles | 26 338 | 20 721 | 5 617 | 4 784 |
| Immobilisations corporelles en cours | 6 359 | | 6 359 | 9 183 |
| Avances et acomptes | 33 | | 33 | 74 |
| Immobilisations financières | | | | |
| Participations | 1 219 861 | 609 | 1 219 252 | 1 093 289 |
| Autres titres immobilisés | 85 | 64 | 21 | 21 |
| Prêts | 67 | | 67 | 67 |
| Autres immobilisations financières | 77 568 | 22 500 | 55 068 | 37 464 |
| Total actif immobilisé | 2 107 278 | 551 813 | 1 555 465 | 1 401 508 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | |
| Stocks & en-cours | | | | |
| Matières premières & autres approvisionnements | 55 649 | | 55 649 | 53 935 |
| En-cours de production de biens | 9 229 | | 9 229 | 9 762 |
| Produits intermédiaires et finis | 10 286 | | 10 286 | 10 689 |
| Marchandises | 158 | | 158 | 114 |
| Avances et acomptes versés sur commandes | 1 380 | | 1 380 | 1 080 |
| Créances | | | | |
| Créances clients et comptes rattachés | 123 235 | 147 | 123 088 | 132 452 |
| Autres créances | 127 752 | 445 | 127 307 | 88 577 |
| Valeurs mobilières de placement : | | | | |
| - actions propres | 15 900 | 1 511 | 14 389 | 14 838 |
| - autres titres | 12 062 | | 12 062 | 4 502 |
| Disponibilités | 4 055 | | 4 055 | 4 126 |
| Charges constatées d'avance | 1 609 | | 1 609 | 1 151 |
| Total actif circulant | 361 315 | 2 103 | 359 212 | 321 226 |
| Charges à répartir | 3 790 | | 3 790 | 630 |
| Écarts de conversion actif | 14 | | 14 | 17 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 2 472 397 | 553 916 | 1 918 481 | 1 723 381 |

20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.3. COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2009

PASSIF

(en milliers d'euros)

| | 2009 | 2008 |
|--|------------------|------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital social * | 179 600 | 179 600 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... | 11 207 | 11 207 |
| Écarts de réévaluation | 11 228 | 11 228 |
| Réserve légale | 18 708 | 18 708 |
| Réserves réglementées | 112 | 112 |
| Autres réserves | 511 094 | 510 266 |
| Report à nouveau | 82 714 | 45 764 |
| Résultat de l'exercice | 124 862 | 103 415 |
| Provisions réglementées | 95 492 | 72 106 |
| Total | 1 035 017 | 952 406 |
| PROVISIONS | | |
| Provisions pour risques | 5 182 | 5 138 |
| Provisions pour charges | 12 817 | 7 510 |
| Total | 17 999 | 12 648 |
| DETTES | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ** | 598 233 | 593 857 |
| Emprunts et dettes financières divers | 671 | 763 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 30 474 | 41 248 |
| Dettes fiscales et sociales | 23 703 | 23 122 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 9 596 | 13 945 |
| Autres dettes | 202 788 | 85 337 |
| Produits constatés d'avance | | 3 |
| Total | 865 465 | 758 275 |
| Ecarts de conversion passif | | 52 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 1 918 481 | 1 723 381 |
| *Ecarts de réévaluation incorporés au capital | 14 855 | 14 855 |
| **Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques (inclus billets de trésorerie) | 6 114 | 4 282 |

20.3.2. Compte de résultat de l'exercice 2009

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|---|----------------|----------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | |
| Ventes de marchandises | 3 425 | 4 108 |
| Production vendue de biens et de services | 445 284 | 507 734 |
| Montant net du chiffre d'affaires | 448 709 | 511 842 |
| Production stockée | - 936 | -796 |
| Production immobilisée | 1 015 | 548 |
| Subventions d'exploitation | 46 | 16 |
| Reprises sur dépréciations, amortissements et provisions, transferts de charges | 6 473 | 1 063 |
| Autres produits | 25 007 | 13 806 |
| Total des produits d'exploitation | 480 314 | 526 479 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | |
| Achats de marchandises | 2 580 | 2 570 |
| Variation de stocks | - 44 | 5 |
| Achats de matières premières et approvisionnements | 79 315 | 94 725 |
| Variation de stocks | - 1 714 | - 5 798 |
| Autres achats et charges externes | 159 957 | 178 945 |
| Impôts et taxes et versements assimilés | 17 861 | 18 127 |
| Salaires et traitements | 41 425 | 39 560 |
| Charges sociales | 19 044 | 18 192 |
| Dotations aux amortissements et dépréciations: | | |
| - Sur immobilisations: dotations aux amortissements | 21 704 | 18 928 |
| - Sur actif circulant: dotations aux dépréciations | 153 | 104 |
| Dotations aux provisions | 710 | 654 |
| Autres charges | 10 405 | 3 620 |
| Total des charges d'exploitation | 351 396 | 369 632 |
| Résultat d'exploitation | 128 918 | 156 847 |
| PRODUITS FINANCIERS | | |
| De participations | 57 188 | 58 638 |
| D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | 8 | 7 |
| Autres intérêts et produits assimilés | 354 | 980 |
| Reprises sur dépréciations & provisions, transferts de charges | 22 977 | 61 |
| Différences positives de change | 350 | 444 |
| Total des produits financiers | 80 877 | 60 130 |
| CHARGES FINANCIÈRES | | |
| Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions | 14 | 37 434 |
| Intérêts et charges assimilées | 21 734 | 35 137 |
| Différences négatives de change | 295 | 882 |
| Total des charges financières | 22 043 | 73 453 |
| Résultat financier | 58 834 | -13 323 |
| RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS | 187 752 | 143 524 |

20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.3. COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2009

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|--|-----------------|----------------|
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | |
| Sur opérations de gestion | 433 | 107 |
| Sur opérations en capital | 2 977 | 5 438 |
| Reprises sur dépréciations & provisions, transferts de charges | 2 314 | 6 384 |
| TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS | 5 724 | 11 929 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | |
| Sur opérations de gestion | 2 196 | 439 |
| Sur opérations en capital | 1 821 | 3 767 |
| Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions | 30 843 | 19 877 |
| TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES | 34 860 | 24 083 |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | - 29 136 | -12 154 |
| Participation des salariés aux résultats | 4 850 | 5 333 |
| Impôts sur les bénéfices | 28 904 | 22 622 |
| TOTAL DES PRODUITS | 566 915 | 598 538 |
| TOTAL DES CHARGES | 442 053 | 495 123 |
| BÉNÉFICE | 124 862 | 103 415 |

20.3.3. Annexes aux comptes sociaux 2009

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût historique diminué des amortissements. Le fonds commercial, intégralement amorti, est constitué de valeurs reçues en apport antérieurement à l'exercice 1986. Les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés selon les dispositions expliquées Note A1.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des immobilisations selon le mode linéaire. Les amortissements résultant des durées d'usage sont constatés par dotations aux provisions réglementées.

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année, par comparaison avec les réserves totales estimées.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des dépréciations jugées nécessaires, compte tenu du pourcentage de détention, des perspectives de rentabilité et des cours de bourse s'ils sont significatifs ou des prix de marché. Les participations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des dépréciations sont pratiquées tant sur les stocks que sur les créances pour prendre en compte les pertes probables pouvant apparaître à la clôture de l'exercice.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les frais d'émission des emprunts ont été étalés sur la durée des emprunts.

La différence résultant de l'évaluation des dettes et créances en devises est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale PARFICIM pour un montant de 125 886 K€.

ÉLÉMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires net par secteurs d'activités et par marchés géographiques est :

| (en milliers d'euros) | France | Étranger | TOTAL |
|-----------------------|----------------|---------------|----------------|
| CIMENT | 383 590 | 29 499 | 413 089 |
| PAPIER | 24 531 | 11 089 | 35 620 |
| TOTAL | 408 121 | 40 588 | 448 709 |

ANALYSE DES COMPTES

A - Actif immobilisé

1) Immobilisations incorporelles et corporelles:

| (en milliers d'euros) | Valeurs brutes au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Valeurs brutes à la fin de l'exercice |
|---|---|---------------|---------------|---|
| Concessions, brevets, fonds commercial et autres immobilisations incorporelles | 16 670 | 12 584 | - | 29 254 |
| Terrains et aménagements | 83 273 | 5 272 | 327 | 88 218 |
| Constructions et aménagements | 160 373 | 1 244 | 1 739 | 159 878 |
| Installations techniques matériel et outillage industriels | 497 576 | 12 651 | 10 610 | 499 617 |
| Autres immobilisations corporelles | 24 774 | 2 308 | 744 | 26 338 |
| Immobilisations corporelles en cours | 9 183 | 15 631 | 18 455 | 6 359 |
| Avances et acomptes | 74 | 1 528 | 1 569 | 33 |
| TOTAUX | 791 923 | 51 218 | 33 444 | 809 697 |

| (en milliers d'euros) | Amortissements au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Amortissements à la fin de l'exercice |
|---|---|---------------|---------------|---|
| Concessions, brevets, fonds commercial et autres immobilisations incorporelles | 9 596 | 745 | - | 10 341 |
| Terrains et aménagements | 13 326 | 874 | 241 | 13 959 |
| Constructions et aménagements | 104 151 | 4 288 | 1 731 | 106 708 |
| Installations techniques matériel et outillage industriels | 373 135 | 12 481 | 9 763 | 375 853 |
| Autres immobilisations corporelles | 19 990 | 1 466 | 735 | 20 721 |
| TOTAUX | 520 198 | 19 854 | 12 470 | 527 582 |

Les quotas alloués par l'État, dans le cadre du Plan National d'Affectation des Quotas (PNAQ II) n'ont donné lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif. Ils s'élèvent en 2009 à 2 802 milliers de tonnes d'émission de gaz à effet de serre (14 011 milliers de tonnes sur la période 2008-2012).

Seuls les quotas détenus à la clôture en excédent des émissions réelles cumulées de 4 719 milliers de tonnes ont fait l'objet d'une constatation à l'actif pour 10 909 milliers d'euros correspondant à 885 milliers de tonnes.

La constatation des excédents, les ventes de quotas ainsi que les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Émission (CER) ont été

constatés dans le résultat de l'exercice pour un montant de 12 564 milliers d'euros (8 069 milliers d'euros au 31 décembre 2008).

Les immobilisations corporelles en cours sont principalement constituées d'installations industrielles en phase de montage.

Les investissements industriels ont été amortis comme suit :

- Constructions et génie civil des installations
 - Industrielles : 15 à 30 ans
- Installations industrielles : 5 à 15 ans
- Matériel roulant : 5 à 8 ans
- Matériel divers : 5 ans
- Matériels informatiques : 3 ans

2) Immobilisations financières :

Les immobilisations financières brutes ont augmenté de 125 196 milliers d'euros principalement par suite :

- de l'augmentation des participations et des titres immobilisés pour un montant de: 125 897
 - de la variation des autres immobilisations financières: - 701
- 125 196

Au titre du contrat de liquidité confié à CA Cheuvreux, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la clôture de l'exercice :

- 10 000 titres pour une valeur brute de 561 milliers d'euros.
- 4 873 milliers d'euros de liquidités placées en SICAV de trésorerie.

Les prêts et autres immobilisations financières se ventilent en : (en milliers d'euros)

- un an au plus 0
 - plus d'un an 77 635
- 77 635

B - Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de 4 euros

Dont détenues par :

- Personnel 4,82%
dont actionnaires salariés ^(*) 2,45%
- Famille, Parfininco et Soparfi 60,57%
- Vicat 2,41%

^(*) au sens de l'article L 225-102 du code de commerce

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| (en milliers d'euros) | 2009 | 2008 |
|--|-------------|-------------|
| Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice | 952 406 | 1 009 434 |
| Capitaux propres à la clôture de l'exercice | 1 035 017 | 952 406 |
| Variation | 82 611 | -57 028 |

ANALYSE DES VARIATIONS

| | | |
|---|---------------|----------------|
| Réduction du capital | | -112 646 |
| Résultat de l'exercice | 124 862 | 103 414 |
| Distribution de dividendes ⁽¹⁾ | -65 637 | -65 393 |
| Écart de réévaluation | | -33 |
| Provisions réglementées | 23 386 | 17 630 |
| | <u>82 611</u> | <u>-57 028</u> |

⁽¹⁾ sous déduction des dividendes sur actions propres

Les provisions réglementées se ventilent comme suit :

| (en milliers d'euros) | Montant | Reprise à 1 an au plus | Reprise à plus d'1 an |
|------------------------------------|----------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| Provision pour hausse des prix | 11 378 | 227 | 11 151 |
| Amortissements dérogatoires | 74 845 | 2 552 | 72 293 |
| Provision spéciale de réévaluation | 2 465 | - | 2 465 |
| Provision pour investissement | 6 804 | 519 | 6 285 |
| TOTAL | 95 492 | 3 298 | 92 194 |

C - Provisions

| (en milliers d'euros) | Montant au début de l'exercice | Dotation de l'exercice | Reprise (provision utilisée) | Reprise (provision non utilisée) | Montant à la fin de l'exercice |
|---|--------------------------------|------------------------|------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| Provisions pour reconstitution de carrières | 5 774 | 456 | 410 | | 5 820 |
| Provisions pour litiges | 4 571 | 59 | 71 | - | 4 559 |
| Autres provisions pour charges | 2 303 | 5 335 | 18 | | 7 620 |
| TOTAL | 12 648 | 5 850 | 499 | - | 17 999 |

Les provisions qui s'élèvent à 18 millions d'euros couvrent les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrières à hauteur de 5,8 millions d'euros. Ces provisions sont constituées, pour chacune des carrières, en fonction des tonnages extraits rapportés au gisement potentiel, et par référence aux coûts estimés des travaux en fin d'exploitation.

Les provisions pour litiges intègrent une provision de 4,5 millions correspondant au montant résiduel de la sanction du Conseil de la Concurrence relative à une entente présumée en Corse après réduction du montant initial de cette sanction par la Cour d'appel

de Paris. La société a formé un recours contre cette décision devant la Cour de cassation qui a partiellement cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Paris en juillet 2009.

Les autres provisions pour charge incluent une provision de 6,1 millions pour impôt à restituer aux filiales dans le cadre du régime de l'intégration fiscale.

D - Dettes financières

Au cours de l'exercice 2009, les dettes financières à moyen et long terme, les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque ont augmenté de 4 284 milliers d'euros.

ÉCHÉANCIER

| (en milliers d'euros) | Montant brut | 1 an au plus | + 1 an et 5 ans au plus | + 5 ans |
|--|--------------|--------------|-------------------------|---------|
| Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾ | 589 204 | 141 311 | 341 956 | 105 937 |
| Emprunts & dettes financières divers | 671 | 84 | 339 | 248 |
| Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques | 9 029 | 9 029 | - | - |
| ⁽¹⁾ Dont billets de trésorerie | 136 000 | | 136 000 | |

Autres informations

La Société dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 460 millions d'euros au 31 décembre 2009 (438 millions d'euros au 31 décembre 2008).

La Société dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 152 millions d'euros. Au 31 décembre 2009, le montant des billets émis s'élève à 136 millions d'euros. Les billets de

trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme.

Les contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (covenants) imposant notamment le respect de ratios financiers. L'existence de ces covenants ne constitue pas un risque sur la situation financière de la société.

Couverture des risques

Risque de change

Les montants en principal et en intérêts dus au titre d'un emprunt émis initialement par le Groupe en dollars US ont été convertis en euros au moyen de *cross currency swaps*.

Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen d'instruments financiers (caps) sur des durées d'origine de 5 à 12 ans pour un montant de 360 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Risque de liquidité

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant

s'élevant au 31 décembre 2009 à celui des billets émis soit 136 millions d'euros.

E - Échéance des créances et dettes d'exploitation

L'ensemble des créances et des dettes d'exploitation est à un an au plus d'échéance.

F - Autres éléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

Le profit dégagé par la distribution d'actions aux salariés du Groupe dans le cadre de la participation s'élève à 232 milliers d'euros.

Les autres éléments d'information sont donnés dans les tableaux ci-après :

| Éléments relevant de plusieurs postes du bilan (en milliers d'euros) | Dettes ou créances représentées par des effets de commerce | |
|---|--|--------|
| | Entreprises liées | |
| Participations | 1 215 942 | |
| Créances clients et comptes rattachés | 35 210 | 30 938 |
| Autres créances | 106 920 | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 8 599 | 6 554 |
| Autres dettes | 180 829 | |
| Éléments du compte de résultat | | |
| Charges financières | 778 | |
| Produits financiers hors dividendes | 971 | |

| Charges à payer (en milliers d'euros) | Montant |
|--|---------------|
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 2 915 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 11 264 |
| Dettes fiscales et sociales | 12 666 |
| Autres dettes | 470 |
| TOTAL | 27 315 |

| Charges constatées d'avance (en milliers d'euros) | Montant |
|---|--------------|
| Charges d'exploitation | 1 463 |
| Charges financières | 146 |
| TOTAL | 1 609 |

Valeurs mobilières de placement

Elles sont constituées d'actions Vicat, à hauteur de 250 276 titres pour une valeur nette de 14 388 milliers d'euros acquis dans le cadre de l'attribution aux salariés. Leur valeur boursière s'élève

à 14 716 milliers d'euros au 31 décembre 2009. À ces titres, s'ajoutent des sicav monétaires pour un montant de 12 062 milliers d'euros.

Résultat financier

Le résultat financier a enregistré une reprise de provision pour dépréciation des titres autodétenus de 22 894 milliers d'euros.

RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET DES CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES

| Répartition (en milliers d'euros) | Résultat avant impôt | Impôt sur les sociétés | Contribution sociale | Résultat net après impôt |
|--|-------------------------|---------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| Résultat courant | 187 752 | -42 576 | -1 706 | 143 470 |
| Résultat exceptionnel (et participation) | -33 986 | 14 786 | 592 | -18 608 |
| Résultat comptable | 153 766 | -27 790 | -1 114 | 124 862 |

ENGAGEMENTS HORS BILAN

| Engagements donnés (en milliers d'euros) | Montant |
|---|----------------|
| Engagements de départs en retraite ⁽¹⁾ | 10 256 |
| Cautions et garanties | 137 260 |
| TOTAL | 147 516 |

⁽¹⁾ dont 4.028 milliers d'euros au titre du régime de retraite sur complémentaire souscrit au profit des dirigeants dans le cadre de l'article 39 du CGI.

| Engagements reçus (en milliers d'euros) | Montant |
|--|----------------|
| Lignes de crédit confirmées ⁽¹⁾ | 696 000 |
| Autres engagements reçus | 31 642 |
| TOTAL | 727 642 |

⁽¹⁾ dont 152 000 milliers d'euros affectés à la couverture du programme d'émission des billets de trésorerie.

Les engagements liés aux départs en retraite sont calculés conformément aux clauses prévues par les conventions collectives. Ils font l'objet d'un calcul actuariel selon la méthode des unités de crédits projetées qui intègre des hypothèses de rotation du personnel, d'espérance de vie et de niveau de rémunération future. Les engagements sont évalués, charges sociales incluses, au prorata des années de service des salariés.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

| | |
|------------------------------------|--------------|
| Taux d'actualisation : | 5,25% |
| Taux d'augmentation des salaires : | de 2,5% à 4% |
| Taux d'inflation : | 2% |

INCIDENCES DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES

| Rubriques (en milliers d'euros) | Dotations | Reprises | Montants |
|--|---------------|--------------|----------------|
| Résultat de l'exercice | | | 124 862 |
| Impôt sur les bénéfices | | | 27 790 |
| Contribution sociale | | | 1 114 |
| Résultat avant impôt | | | 153 766 |
| Variation amortissements dérogatoires | 20 266 | 1 776 | 18 490 |
| Variation provisions pour investissement | 2 269 | 526 | 1 743 |
| Variation de la provision spéciale de réévaluation | - | - | - |
| Variation provisions pour hausse de prix | 3 164 | 12 | 3 152 |
| Sous total | 25 699 | 2 314 | 23 385 |
| Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt) | | | 177 151 |

La société Vicat a opté pour le régime d'intégration fiscale dont elle est tête de groupe. Cette option concerne 17 filiales. Aux termes de la convention d'intégration fiscale, les filiales supportent une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration. L'économie d'impôt résultant du régime d'intégration bénéficie

à la société tête de groupe, nonobstant les déficits à restituer aux filiales pour lesquels une provision est constituée. Pour l'exercice 2009, cette économie s'élève à 5 794 milliers d'euros.

Le montant des charges non fiscalement déductibles s'est élevé à 403 milliers d'euros pour l'exercice 2009.

SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE

| Rubriques (en milliers d'euros) | Montant | |
|--|----------------|--------------------------|
| Impôt dû sur : | | |
| Provisions pour hausse de prix | | 3 917 |
| Amortissements dérogatoires | | 25 769 |
| Total accroissements | | 29 686 |
| | | |
| Rubriques (en milliers d'euros) | Montant | |
| Impôt payé d'avance sur charges non déductibles temporairement | | 3 485 |
| dont participation des salariés | 1 670 | |
| Total allègements | | 3 485 |
| Situation fiscale différée nette | | 26 201 |
| | | |
| Rémunération des dirigeants (en milliers d'euros) | Montant | |
| Rémunérations allouées : | | |
| - aux administrateurs es qualités | | 210 |
| - aux membres de la direction | | 2 227 |
| | | |
| Effectifs | Moyen | Au 31/12/2009 |
| Cadres | 198 | 203 |
| Agents de maîtrise, techniciens, employés | 382 | 381 |
| Ouvriers | 271 | 264 |
| Total société | 851 | 848 |
| Dont papier | 149 | 142 |

VICAT S.A.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'unités monétaires : euros, usd, Fcfa)

| SOCIÉTÉ OU GROUPES DES SOCIÉTÉS EXERCICE 2009 | CAPITAL | RÉSERVES et report à nouveau avant affectation des résultats | QUOTE PART de capital détenu en % | VALEUR COMPTABLE des titres détenus | | PRÊTS & AVANCES consentis par la société et non encore remboursés | MONTANT des cautions et avals donnés par la Société | CHIFFRE d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé | BÉNÉFICE ou PESTE (-) du dernier exercice clos | DIVIDENDES encaissés par la société Vicat au cours de l'exercice | OBSER- VATIONS |
|---|------------------|---|--|--|------------------|---|---|---|---|--|-------------------|
| | | | | brute | nette | | | | | | |
| FILIALES & PARTICIPATION DONT LA VALEUR BRUTE D'INVENTAIRE EXCÈDE 1% DU CAPITAL DE VICAT | | | | | | | | | | | |
| 1) FILIALES (50% au moins du capital détenu par la société) | | | | | | | | | | | |
| BÉTON TRAVAUX 92095 PARIS LA DEFENSE | 27 997 | 189 271 | 99,97 | 88 869 | 88 869 | 56 779 | | 18 387 | 37 266 | 26 240 | |
| NATIONAL CEMENT COMPANY LOS ANGELES USA | 280 521 (1) | 196 069 (1) | 97,85 | 229 581 | 229 581 | 31 206 | | 259 958 (1) | -16 628 (1) | | |
| PARFICIM 92095 PARIS LA DEFENSE | 52 368 | 983 678 | 99,99 | 863 624 | 863 624 | | | | 40 383 | 24 170 | |
| SATMA 38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX | 3 841 | 2 591 | 100,00 | 7 613 | 7 613 | | | 17 164 | 346 | 2 640 | |
| 2) PARTICIPATION (10 à 50% du capital détenu par la société) | | | | | | | | | | | |
| SOCIÉTÉ DES CIMENTES D'ABIDJAN CÔTE D'IVOIRE | 2 000 000 (2) | 9 391 586 (2) | 17,14 | 1 596 | 1 596 | | | 50 183 700 (2) | 1 230 948 (2) | 461 | Chiffres 2008 |
| SATM 38081 L'ISLE D'ABEAU | 1 600 | 35 747 | 22,00 | 15 765 | 15 765 | | | 79 947 | 7 926 | 1 980 | |
| AUTRES FILIALES & PARTICIPATIONS | | | | | | | | | | | |
| Filiales françaises (ensemble) | | | | 10 065 | 9 437 | 223 | | | | 726 | |
| Filiales étrangères (ensemble) | | | | 2 833 | 2 787 | | | | | | |
| TOTAL | | | | 1 219 946 | 1 219 272 | 88 208 | | | | 56 217 | |

(1) Chiffres présentés en usd

(2) Chiffres présentés en Fcfa

20.3.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Vicat S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les Notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs de capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 5 mars 2010
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Jean-Marc Decléty
Associé

Chamalières, le 5 mars 2010
Wolff & Associés S.A.S.
Grégory Wolff
Associé

20.4. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes versés par la Société et le Groupe à KPMG Audit et au cabinet Wolff & Associés au titre des travaux effectués au

cours des exercices 2008 et 2009 sont mentionnés à la Note 32 de la Section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2009 » du présent document de référence.

20.5. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

La Société peut décider de distribuer des dividendes au titre d'un exercice considéré sur proposition du Conseil d'administration et après approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Au titre des trois exercices précédents, le montant des dividendes distribués par la Société et les résultats par action ont été les suivants :

| | 2009 (dividende proposé à l'Assemblée Générale) | 2008 | 2007 |
|--|---|------|------|
| Dividende par action (en euros) | 1,50 | 1,50 | 1,50 |
| Résultat consolidé par action (en euros) | 4,26 | 5,46 | 6,40 |
| Taux de distribution | 35% | 27% | 23% |

L'objectif de la Société est de distribuer, en numéraire, aux actionnaires, au titre des exercices futurs, un niveau de dividende en ligne avec celui proposé par le Conseil d'administration au titre des exercices précédents.

Néanmoins, les facteurs dont dépendent la distribution et le montant des dividendes distribués sont les résultats, la situation financière, les besoins financiers liés aux programmes de développement industriel et financier, les perspectives du Groupe ainsi que tous autres facteurs déterminants tels que l'environnement économique général.

Indépendamment de l'objectif que la Société entend privilégier, elle ne peut garantir qu'à l'avenir des dividendes seront distribués ni le montant de ceux-ci.

20.6. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Le Groupe est impliqué dans certains différends, procédures administratives judiciaires ou arbitrales dans le cadre de la marche ordinaire de son activité. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque déterminé présente une probabilité sérieuse de réalisation avant la clôture de l'exercice et qu'une estimation des conséquences financières liées à ce risque est possible.

Les principaux différends et procédures administratives, judiciaires ou arbitrales en cours dans lesquels le Groupe est impliqué sont détaillés ci-dessous.

20.6.1. Litige « Maurienne »

L'année 2006 a été marquée par la découverte d'un sinistre important lié à la production de granulats sur le site de Saint-Martin-la-Porte en Maurienne, en 2004.

De février à fin août 2004, une carrière et deux centrales à béton de la société Béton Rhône-Alpes (BRA), filiale du Groupe, situées dans la vallée de la Maurienne, ont vendu 22 000 tonnes de granulats et 15 000 m³ de béton, potentiellement pollués par du gypse.

Ces matériaux, à teneur en sulfate hétérogène, provenaient non pas d'une carrière du Groupe, mais d'une récupération de matériaux voulue par Lyon Turin Ferroviaire (LTF), maître d'ouvrage public, chargé de la construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin. Les matériaux issus du percement des galeries de reconnaissance devaient ainsi être valorisés à proximité de leur lieu d'extraction en application du principe de développement durable.

Un mélange accidentel de calcaire et de gypse survenu à l'occasion d'une manutention après tri, a contribué à l'apparition de désordres qui se sont manifestés plus de deux ans après la mise en œuvre des matériaux pollués.

Les expertises judiciaires terminées ou en cours concluent à une responsabilité de BRA, nonobstant la mise en œuvre des matériaux ainsi que certaines règles de contrôle ou de construction des ouvrages par certaines entreprises qui s'affranchissaient très

souvent des normes et techniques de l'art, ce qui a pu déclencher, accélérer ou amplifier les désordres.

BRA s'appuie sur ces fautes de mise en œuvre ou de contrôle pour négocier un partage de responsabilité. Des protocoles, couverts par une obligation de confidentialité, sont en cours d'élaboration entre BRA et certaines entreprises. De la même manière, pour mettre un frein à des demandes, soit injustifiées, soit manifestement exagérées, des économistes de la construction, assistés d'experts agréés auprès de la Cour de cassation, examinent point par point tous les documents faisant état de préjudices matériels et immatériels invoqués.

Cet examen et l'analyse critique de la période incriminée ont conduit BRA à enregistrer une charge nette de 16,6 millions d'euros au 31 décembre 2009, du fait soit d'une évolution des coûts prévus pour les dommages, soit d'une évolution de la part de responsabilité estimée de BRA, soit de l'apparition de nouveaux dossiers.

Habituellement, ces deux centrales de Maurienne, comme toutes celles du Groupe, utilisent des matériaux extraits de carrières aux gisements parfaitement identifiés, faisant l'objet de contrôles réguliers et rigoureux destinés à éviter ce type de risques.

Des mesures de renforcement des contrôles qualité ont été prises pour prévenir la survenance de tels événements, et ont conduit les activités Béton et Granulats en France à recevoir début 2009 la certification ISO 9001-2000.

20.6.2. Litige concurrence « Corse »

Par décision du 12 mars 2007, le Conseil de la concurrence a sanctionné la Société à hauteur de 8 millions d'euros ainsi qu'un autre cimentier français et la filière des négociants corses en ciment. Selon le Conseil, les pratiques reprochées auraient eu pour objectif de réserver aux deux cimentiers l'approvisionnement de l'île en ciment et d'entraver les importations notamment en provenance d'Italie et de Grèce.

La Cour d'appel de Paris a, par un arrêt du 6 mai 2008, réformé la décision déferée du Conseil de la Concurrence, mais seulement sur le quantum des sanctions prononcées, et a notamment réduit le montant de celle infligée à la Société à la somme de 4,5 millions d'euros.

Par un arrêt du 7 juillet 2009, la Chambre Commerciale de la Cour de Cassation a estimé que la Cour d'Ap-

pel n'avait pas légalement justifié sa décision « dès lors qu'elle n'avait pas recherché si, en l'absence d'ententes conclues avec leurs clients, les sociétés Lafarge et Vicat auraient disposé de la possibilité de se comporter sur le marché en cause, dans une mesure appréciable, de façon indépendante vis-à-vis de leurs concurrents, de leurs clients et des consommateurs ». En conséquence, la Cour de Cassation a cassé et annulé partiellement l'arrêt rendu le 6 mai 2008 renvoyant les parties devant la Cour d'Appel de Paris autrement composée.

La Société regrette que le Conseil de la concurrence et la Cour d'appel aient, de son point de vue, méconnu le contexte général de l'approvisionnement et de la distribution du ciment en Corse, ainsi que les circonstances très particulières ayant conduit à la conclusion, en toute transparence, des différentes conventions aujourd'hui sanctionnées et les effets bénéfiques en ayant résulté pour les consommateurs corses.

Le schéma a été mis en place il y a de nombreuses années sous l'impulsion des pouvoirs publics sans que, ni les clients ni les concurrents prétendument évincés n'en aient saisi les autorités de la concurrence.

La Chambre de commerce et d'industrie de Haute-Corse a demandé en 1991 à Vicat S.A. et à Lafarge de financer l'installation rénovée de silos sur le port de Bastia, susceptibles de recevoir du ciment normé en vrac, et exigé des deux fournisseurs qu'ils en confient l'exploitation exclusive au GIE Groupement Logistique Ciments Haute-Corse, exclusivité pourtant aujourd'hui contestée par le Conseil.

Jusqu'en 1998, l'État subventionnait à hauteur de 2,3 millions d'euros par an le transport de ciment en vrac au nom du principe de continuité territoriale. Lors de la suppression de cette subvention, Vicat S.A., Lafarge Ciments et le syndicat des négociants de l'île ont recherché les moyens de rationaliser les conditions de l'approvisionnement de l'île en ciment. Ils ont dû consentir des efforts substantiels pour maintenir un approvisionnement continu et régulier de la Corse en ciment de norme NF, sans hausse du coût du transport pour les négociants, permettant ainsi des prix de vente de ciments inchangés malgré cette suppression d'une subvention étatique d'un montant important.

Pendant la période considérée, les importations étrangères en Corse se sont développées de près de 50%. En conséquence, la Société considère que le

Conseil n'a pas établi que ce schéma ait empêché les négociants de s'approvisionner en ciment d'origine étrangère, lequel n'offre toutefois pas les garanties de continuité d'approvisionnement et de normalisation exigées dans la plupart des marchés de travaux.

La Société est ainsi surprise d'avoir été sanctionnée en considération d'une argumentation juridique qu'elle considère, au surplus, aller à contre-courant des travaux menés par la Commission européenne en matière de réforme du droit de la concurrence ces dernières années.

Sur la base de l'arrêt de la cour d'appel, la provision constituée en 2007 pour 8 millions d'euros a été réduite à 4,5 millions d'euros dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et maintenue dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

20.6.3. Litiges relatifs aux autorisations d'exploitation

Certaines associations de protection de l'environnement engagent de façon systématique des actions contentieuses en vue d'obtenir l'annulation de permis ou d'arrêtés préfectoraux d'exploitation. La Société, dans tous les cas, organise sa défense et procède au dépôt de nouvelles demandes d'autorisation d'exploitation ou permis afin d'assurer un fonctionnement normal de ses usines.

Il n'existe pas, à l'exception des litiges décrits ci-dessus, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il – ou toute société en intégration proportionnelle – est menacé(e), susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois un impact défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.⁽¹⁾

20.7. CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

À la connaissance de la Société, il n'y a eu aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la Société depuis le 31 décembre 2009.

⁽¹⁾ À l'exclusion des sociétés consolidées par mise en équivalence.

21

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

| | |
|---|------------|
| 21.1. Capital social | 188 |
| 21.1.1. Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie | 188 |
| 21.1.2. Capital autorisé non émis | 188 |
| 21.1.3. Actions détenues par la Société ou pour son compte propre | 188 |
| 21.1.4. Autres titres donnant accès au capital | 189 |
| 21.1.5. Options de souscription et d'achat d'actions | 189 |
| 21.1.6. Évolution du capital social au cours des trois derniers exercices | 189 |
| 21.1.7. Titres non représentatifs du capital | 189 |
| 21.1.8. Évolution du cours | 190 |

| | |
|--|------------|
| 21.2. Actes constitutifs et statuts | 190 |
| 21.2.1. Objet social | 190 |
| 21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société | 191 |
| 21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions | 192 |
| 21.2.4. Modalités de modification des droits des actionnaires | 193 |
| 21.2.5. Assemblées Générales | 193 |
| 21.2.6. Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle | 194 |
| 21.2.7. Franchissement de seuil | 194 |
| 21.2.8. Conditions régissant les modifications du capital | 195 |

21.1. CAPITAL SOCIAL

21.1.1. Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie

Le montant du capital social au 31 décembre 2009 s'élève à 179 600 000 euros divisé en 44 900 000 actions au nominal de quatre euros chacune. Les actions de la Société sont entièrement souscrites, intégralement libérées et toutes de même catégorie.

21.1.2. Capital autorisé non émis

Néant.

21.1.3. Actions détenues par la Société ou pour son compte propre

À la clôture de l'exercice 2009, après distribution aux salariés de 166 064 actions, la Société détenait 1 083 443 de ses propres actions, soit 2,41% du capital social.

Descriptif du programme de rachat d'actions 2009

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2009, la Société a acheté en bourse en 2009 (hors contrat de liquidité), sur la base du capital social actuel, 2 177,8 (soit 960 actions + 12 178 coupures d'un dixième d'action) de ses propres actions au nominal de quatre euros chacune, au cours moyen de 51,23 euros.

Répartition des titres par finalité

Acquisitions en vue d'une attribution des actions au personnel dans le cadre de la participation et de l'intéressement : 2 177,8 actions représentant un prix d'acquisition de 111 561,09 euros.

Acquisitions en vue d'une animation du marché du titre et sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF : acquisition de 191 249 actions et cession de 311 899 actions au cours de l'exercice et reprise partielle de 30 000 titres en date du 28 janvier 2009, représentant 10 000 actions au 31 décembre 2009.

Volume des actions utilisées par objectif

Actions destinées à l'attribution au personnel dans le cadre de la participation et de l'intéressement : 250 276 actions.

Animation du marché du titre et sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF : 10 000 actions.

Aucun rachat n'a fait l'objet d'une réallocation à d'autres finalités et la Société n'a pas utilisé de produits dérivés pour réaliser son programme de rachat d'actions.

Descriptif du projet de programme de rachat d'actions 2010

La cinquième résolution devant être soumise au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 mai 2010 est destinée à permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions.

La Société pourra acquérir, céder, transférer ou échanger, par tous moyens, tout ou partie des actions ainsi acquises dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et en conformité avec l'évolution du droit positif et en respectant les limites ci-dessous :

- le prix unitaire d'achat ne devra pas être supérieur à 100 euros par action (hors frais d'acquisition) ;
- le total des actions détenues ne dépassera pas 10% du capital social de la Société, ce seuil de 10% devant être apprécié à la date effective où les rachats seront effectués. Cette limite est abaissée à 5% du capital social dans le cas visé au paragraphe (c) ci-dessous. Au 1^{er} janvier 2010, cette limite correspond, compte tenu des actions déjà possédées par la Société, à un nombre maximum de 3 406 557 actions de quatre euros de nominal pour un montant maximum de 340 655 700 euros.

Les actions acquises pourront l'être en une ou plusieurs fois, par tous moyens y compris de gré à gré en vue de (sans ordre de priorité) :

- a. Attribuer des actions au personnel et notamment dans le cadre de la participation et de l'intéressement.
- b. Assurer l'animation du marché du titre et de sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers (AMAFI) reconnue par l'AMF.
- c. Remettre des actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF. Il est précisé que le nombre maximal de titres acquis par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5% de son capital social.

d. Annuler des actions, sous réserve dans ce dernier cas, du vote par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'une résolution spécifique.

L'achat des actions ainsi que la conservation, la cession ou le transfert des actions ainsi achetées pourront, selon le cas, être effectués, en une ou plusieurs fois, à tout moment aux époques que le Conseil d'administration appréciera, le cas échéant en période d'offre publique, par tous moyens sur le marché ou de gré-à-gré, notamment par voie d'acquisition ou de cession de bloc, ou par recours à des instruments financiers dérivés (à l'exclusion d'options de vente) et à des bons, dans le respect de la réglementation en vigueur.

La cinquième résolution qui sera soumise au vote de l'Assemblée Générale du 17 mai 2010 pourra être utilisée à tout moment et pendant une durée de 18 mois à compter de celle-ci y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange dans les limites et sous réserve des périodes d'abstention prévues par la loi et le règlement général de l'AMF.

Cette autorisation annule et remplace celle accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2008.

Conformément à l'article 241-3 III du Règlement général de l'AMF, le présent descriptif dispense la Société de procéder à la publication prévue à l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.

21.1.4. Autres titres donnant accès au capital

Néant.

21.1.5. Options de souscription et d'achat d'actions

Néant.

21.1.6. Évolution du capital social au cours des trois derniers exercices

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du capital social de la Société depuis le 1^{er} janvier 2007 jusqu'à la date de dépôt du présent document de référence.

| Date de l'opération | Opération | Nombre d'actions émises/annulées | Valeur nominale des actions (en euros) | Montant nominal de la variation du capital (en euros) | Prime d'émission, d'apport ou de fusion (en euros) | Montant cumulé du capital social (en euros) | Nombre cumulé |
|---------------------|--|----------------------------------|--|---|--|---|---------------|
| 16 mai 2008 | Réduction de capital par annulation d'actions détenues en propre | 1 871 200 | 4 | 7 484 800 | - | 179 600 000 | 44 900 000 |

En juin 2007, HeidelbergCement a cédé sa participation de 16 384 320 actions représentant 35% du capital de la Société, sous la forme d'une offre publique à prix ouvert en France et d'un placement privé en Europe. Cette opération a permis au Groupe d'augmenter significativement la taille de son flottant, porté de 5,1% à 30,4%, et à la Société de renforcer son autocontrôle de 1,4% à 7,1%, par l'acquisition directe de 2 664 367 actions en propre.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2008, sur proposition du Conseil d'administration, a décidé de procéder à une réduction de capital par l'annulation de 1 871 200 actions détenues en propre par la Société et de modifier corrélativement l'article 6 des statuts. À l'issue de cette réduction du capital, celui-ci s'élève à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions d'une valeur nominale de 4 euros.

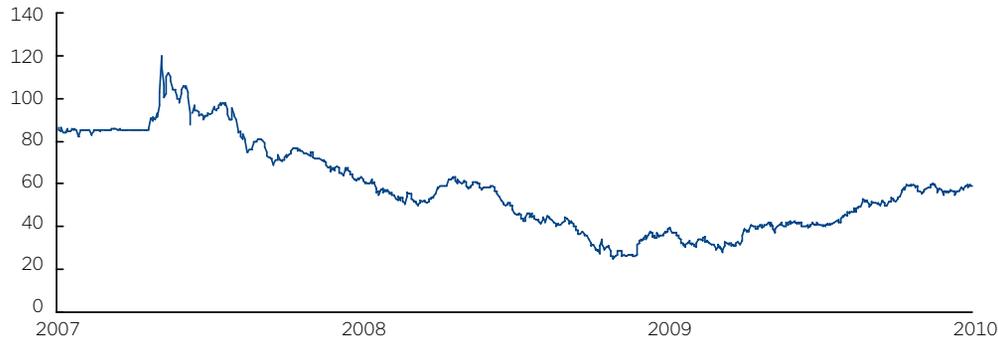
21.1.7. Titres non représentatifs du capital

Néant.

21.1.8. Évolution du cours

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris, compartiment A. La Société entre dans la composition de l'indice SBF 250 et est éligible au service de règlement différé

(SRD) depuis le mois de février 2008. Le graphique ci-dessous présente l'évolution du cours de l'action de la Société depuis le 1^{er} janvier 2007 jusqu'au 31 décembre 2009.



Le tableau ci-dessous présente l'évolution du cours de l'action de la Société en 2009, 2008 et 2007 (sur la base des cours de clôture) :

| (en euros) | 2009 | 2008 | 2007 |
|----------------------|-------|-------|--------|
| Cours annuel moyen | 44,55 | 46,52 | 83,34 |
| Plus haut de l'année | 60,36 | 64,50 | 120,11 |
| Plus bas de l'année | 28,20 | 24,76 | 61,74 |
| Cours au 31 décembre | 58,80 | 37,40 | 63,54 |

21.2. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

21.2.1. Objet social

La Société a pour objet :

- l'exploitation des carrières appartenant actuellement à la Société et de toutes celles dont elle pourrait devenir propriétaire ou concessionnaire par la suite ;
- la fabrication, l'achat et la vente des chaux et ciments et tous produits intéressant l'industrie du bâtiment ;
- la fabrication, l'achat et la vente de sacs ou emballages pour liants hydrauliques en quelque matière qu'ils soient et plus généralement, toute activité s'exerçant dans la branche des industries plastiques et papetières ;
- la production, la distribution des agrégats et de sable ;
- le transport public de marchandises par voie terrestre ainsi que la location de tous véhicules ;

- en général, toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à cette industrie, tant en France qu'à l'étranger.

La Société pourra également s'intéresser dans toutes entreprises ou sociétés françaises et étrangères, dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser et à développer son propre commerce ou sa propre industrie ; fusionner avec elles, entreprendre toutes industries qui seraient de nature à lui fournir des débouchés et faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui pourraient en tout ou partie se rattacher, directement ou indirectement, à son objet ou susceptibles de favoriser le développement de la Société.

21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société

21.2.2.1. Composition du Conseil d'administration (article 15 des statuts)

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale, sauf les cas légaux de dépassement.

21.2.2.2. Durée des fonctions des administrateurs - Limite d'âge - Renouvellement - Cooptation (article 16 des statuts)

- 1) Les administrateurs sont nommés pour une durée de 3 ou 6 ans. Ils sont rééligibles. En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges, le Conseil peut, dans les conditions fixées par la loi, procéder par cooptation à des nominations à titre provisoire, sous réserve de ratification à la plus prochaine Assemblée.
- 2) Sous réserve des dispositions prévues aux paragraphes 3 et 4 ci-dessous, les mandats prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice au cours duquel la période de trois ou six années à pris fin.
- 3) Lorsqu'un mandat d'administrateur est conféré à une personne physique qui atteindra l'âge de 75 ans avant l'expiration du délai de trois ou six ans ci-dessus fixé, la durée de ce mandat est limitée, en tout état de cause, au temps à courir depuis sa nomination jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel cet administrateur atteint l'âge de 75 ans.
- 4) Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, à l'issue de laquelle prend fin le mandat dudit administrateur peut, sur proposition du Conseil d'administration, le réélire pour une nouvelle période de 3 ou 6 ans, étant précisé cependant qu'à aucun moment le Conseil d'administration ne pourra comporter plus du tiers de ses membres âgés de plus de 75 ans.
- 5) Tout administrateur doit être actionnaire d'un minimum de dix actions avant l'expiration du délai fixé par la loi et le demeurer pendant la durée de son mandat.

21.2.2.3. Présidence et secrétariat du Conseil d'administration (article 17 des statuts)

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président et, s'il le juge utile, un Vice-Président.

Il fixe la durée de leur fonction, laquelle ne peut excéder celle de leur mandat d'administrateur, ni le temps à courir depuis leur nomination de Président ou de Vice-Président jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils atteindront l'âge de 75 ans.

Sous réserve de ces dispositions, le Président du Conseil d'administration ou le Vice-Président sont toujours rééligibles.

Le Président représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale et exécute ses décisions. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Le Conseil d'administration peut nommer à chaque séance un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

21.2.2.4. Réunion - Convocation - Délibération - Registre des présences (article 18 des statuts)

Le Conseil d'administration se réunit sur la convocation du Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation.

En outre, le Directeur Général ainsi que des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil d'administration, peuvent en indiquant l'ordre du jour de la séance, le convoquer s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, hors ce cas, l'ordre du jour est arrêté par le Président et peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Les réunions sont présidées par le Président ou le Vice-Président et, à défaut, par un administrateur désigné en début de séance.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

21.2.2.5. Pouvoirs du Conseil d'administration (article 19 des statuts)

Les pouvoirs du Conseil d'administration sont ceux qui lui sont conférés par la loi. Le Conseil exerce ses

pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux qui sont expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

21.2.2.6. Rémunération du Conseil d'administration (article 20 des statuts)

Le Conseil d'administration reçoit en rémunération de son activité une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence, dont le montant déterminé par l'Assemblée Générale demeure maintenu jusqu'à décision contraire.

Le Conseil d'administration répartit librement entre ses membres le montant des jetons de présence.

21.2.2.7. Direction Générale (article 21 des statuts)

Modalités d'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, la Direction Générale de la Société est assumée, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et qui prend le titre de Directeur Général.

Cette option sur les modalités d'exercice de la direction générale est prise par le Conseil d'administration pour la durée qu'il détermine. Le Conseil d'administration délibère à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

Le choix du Conseil d'administration est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers dans les conditions édictées par la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'administration peut décider à tout moment de modifier les modalités d'exercice de la Direction Générale.

Direction Générale

En fonction de l'option retenue par le Conseil d'administration, conformément aux dispositions ci-dessus, la direction générale de la Société est assurée soit par le Président du Conseil d'administration, soit par un Directeur Général, personne physique, nommée par le Conseil d'administration. En cas de dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général, la délibération du Conseil d'administration qui nomme le Directeur Général doit fixer la durée de son mandat, déterminer sa rémunération et, le cas échéant, ses limitations de pouvoirs.

Sous réserve des limitations légales, le Directeur Général, qu'il soit ou non le Président du Conseil d'administration, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que cette limitation puisse être opposée aux tiers, le Conseil d'administration pourra limiter l'étendue de ses pouvoirs.

La limite d'âge est fixée à 75 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de Directeur Général, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'administration.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques, dans la limite de cinq, chargées d'assister le Directeur Général et qui prennent le titre de Directeur Général Délégué.

La limite d'âge est fixée à 75 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de Directeur Général Délégué, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

21.2.3.1. Droits et obligations attachés aux actions (article 9 des statuts)

Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans les bénéfices et dans l'actif social.

Le cas échéant, et sous réserve des prescriptions légales impératives, il sera fait masse, entre toutes les actions indistinctement, de toutes exonérations ou imputations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société avant de procéder à tout remboursement au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que toutes les actions de même catégorie alors existantes reçoivent la même somme nette quelles que soient leur origine et leur date de création.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder un certain nombre d'actions pour exercer un droit, il appartient aux propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre de faire leur affaire du groupement d'actions requis.

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Lorsqu'une action est grevée d'usufruit, les droits et obligations de l'usufruitier et du nu-propriétaire sont régis par la loi.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre, dans quelques mains qu'il passe.

21.2.3.2. Droit de Vote (article 26 des statuts)

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux actions au porteur est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire, à la fin de l'année civile précédant la date de réunion de l'assemblée considérée.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cessera de plein droit d'être attaché à toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert en propriété. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis.

La liste des actions nominatives bénéficiant du droit de vote double est arrêtée par le bureau de l'Assemblée.

En cas de démembrement du droit de propriété d'une action, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats, auquel cas le droit de vote est réservé à l'usufruitier.

21.2.4. Modalités de modification des droits des actionnaires

La modification des droits attachés aux actions est

soumise aux prescriptions légales. Les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques, l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour modifier les droits des actionnaires, conformément aux dispositions légales.

21.2.5. Assemblées Générales

21.2.5.1. Nature des Assemblée Générale (article 23 des statuts)

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires; ses délibérations prises conformément à la loi et aux statuts obligent tous les actionnaires.

Chaque année, il doit être réuni dans les six mois de la clôture de l'exercice une Assemblée Générale Ordinaire, des Assemblées Générales, soit Ordinaires réunies extraordinairement, soit Extraordinaires, peuvent en outre être réunies à toute époque de l'année.

21.2.5.2. Forme et délais de convocation (article 24 des statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au jour, heure et lieu indiqués sur l'avis de convocation.

21.2.5.3. Assistance et représentation aux Assemblées (article 25 des statuts)

Tout actionnaire peut participer aux Assemblées, personnellement ou par mandataire, sur justification de la propriété de ses titres, sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation; le délai au cours duquel cette formalité doit être accomplie expire cinq jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification de la propriété d'au moins une action.

21.2.5.4. Bureau des Assemblées – Feuille de présence – Ordre du jour (article 27 des statuts)

Les Assemblées Générales des actionnaires sont présidées par le Président du Conseil d'administration, le Vice-Président ou, en leur absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président, les deux actionnaires ayant la plus forte participation présents à l'ouverture de la séance, et acceptant, remplissent les fonctions de scrutateurs. Le secrétaire est désigné par le bureau.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi.

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires remplissant les conditions légales peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour des projets de résolutions.

21.2.5.5. Procès-verbaux (article 28 des statuts)

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux établis dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés suivant les prescriptions réglementaires.

21.2.5.6. Quorum et majorité – Compétence (article 29 des statuts)

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires statuent dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, elles exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

21.2.6. Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Néant.

21.2.7. Franchissement de seuil

Outre les dispositions légales et réglementaires relatives au franchissement de seuil, les dispositions suivantes s'appliquent (article 7 des statuts):

En vue de l'identification des titres au porteur, la Société est en droit de demander, à tout moment, dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires, au dépositaire central d'instruments financiers, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Après avoir suivi la procédure ci-dessus et au vu de la liste transmise par le dépositaire, la Société a la faculté de demander, soit par l'entremise du dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour le compte de tiers, les mêmes informations concernant les propriétaires des titres. L'information est fournie directement à l'inter-

médiaire financier habilité teneur de compte, à charge pour ce dernier de la communiquer, selon le cas, à la Société ou au dépositaire central susmentionné.

S'il s'agit de titres de forme nominative, donnant immédiatement ou à terme accès au capital, l'intermédiaire inscrit pour le compte d'un propriétaire n'ayant pas son domicile sur le territoire français est tenu de révéler dans les conditions législatives et réglementaires, l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux, sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs de titres, au porteur ou sous la forme nominative, dont l'identité lui a été communiquée, le sont pour le compte de tiers propriétaires des titres, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux, dans les conditions prévues ci-dessus.

À l'issue de cette demande, la Société peut demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant une participation dépassant 1,5% du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital social ou des droits de vote de cette personne morale qui sont exercés aux Assemblées Générales de celle-ci.

Lorsque la personne faisant l'objet d'une demande conformément aux dispositions ci-dessus n'a pas transmis les informations ainsi demandées dans les délais légaux et réglementaires ou a transmis des renseignements incomplets ou erronés relatifs soit à sa qualité, soit aux propriétaires des titres, soit à la quantité des titres détenus par chacun d'eux, les actions ou les titres donnant immédiatement ou à terme accès au capital et pour lesquels cette personne a été inscrite en compte sont privés de droits de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à la date de régularisation de l'identification et le paiement du dividende correspondant est différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaît sciemment les dispositions ci-dessus, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège social peut, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5% du capital, prononcer la privation totale ou partielle pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans des droits de vote

attachés aux actions ayant fait l'objet de l'interrogation et, éventuellement pour la même période, du dividende correspondant.

Outre les seuils prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à détenir ou qui cesse de détenir directement ou indirectement une fraction – du capital, de droits de vote, ou de titres donnant accès à terme au capital de la Société – égale ou supérieure à 1,5% ou un multiple de cette fraction, sera tenue de notifier à la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, en lui précisant son identité ainsi que celle des personnes agissant de concert avec elle, et le nombre total d'actions, de droits de vote et de titres donnant accès à terme au capital, qu'elle possède seule, directement ou indirectement, ou encore de concert.

L'inobservation des dispositions qui précèdent est sanctionnée par la privation des droits de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée et ce pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification prévue ci-dessus, si l'application de cette sanction est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant 1,5% au moins du capital ou des droits de vote de la Société. Cette demande est consignée au procès-verbal de l'Assemblée Générale.

L'intermédiaire inscrit comme détenteur d'actions conformément au troisième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce est tenu, sans préjudice des obligations de propriétaires des actions, d'effectuer les déclarations prévues au présent article pour l'ensemble des titres pour lesquels il est inscrit en compte.

L'inobservation de cette obligation est sanctionnée conformément à l'article L. 228-3-3 du Code de commerce.

En date du 4 août 2009, la société Franklin Ressources Inc. a déclaré à la Société avoir franchi le seuil de 1,50% et détenir sur la base du capital social et du nombre de droits de vote au 31 mai 2009 respectivement 1,9145% du capital et 1,2097% des droits de vote de la Société.

21.2.8. Conditions régissant les modifications du capital

Le capital social peut être augmenté, réduit ou amorti conformément aux lois et règlements en vigueur.

22

CONTRATS IMPORTANTES

Compte tenu de son activité, le Groupe n'a pas conclu, à la date de dépôt du présent document de référence, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal de ses affaires.

23

INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Néant.

24

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les communiqués de la Société et les rapports annuels comprenant notamment les informations financières historiques sur la Société, sont accessibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.vicat.fr. Une copie de ces documents peut également être obtenue au siège social de la Société.

Les statuts de la Société ainsi que les procès-verbaux d'Assemblées Générales, les comptes sociaux et consolidés, les rapports des commissaires aux comptes et tous autres documents sociaux peuvent être consultés, sur support papier, au siège social de la Société.

25

INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Les informations concernant les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une part du capital susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats sont décrites à la Section 7.2. « Informations sur les filiales et participations » du présent document de référence, ainsi qu'à la Note 34 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2009 figurant à la Section 20. « Informations financières » du présent document de référence.

ANNEXE 1

| | |
|---|------------|
| Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne | 200 |
| 1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration | 200 |
| 2. Procédure de contrôle interne et de gestion des risques | 203 |
| 3. Gouvernement d'entreprise | 204 |
| 4. Rémunération des mandataires sociaux | 204 |
| 5. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale | 205 |
| 6. Pouvoirs du Président et du Directeur Général | 205 |

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société ;
- de la politique de rémunération des mandataires sociaux ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président et du Directeur Général.

1. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'administration s'est réuni deux fois. L'agenda et l'ordre du jour des réunions du Conseil ont été les suivants :

Séance du 27 février 2009 :

- Présentation du rapport d'activité ;
- Approbation des comptes sociaux au 31 décembre 2008 ;
- Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2008 ;
- Compte rendu des rapports des comités du Conseil d'administration ;
- Approbation du rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne ;
- Présentation du budget 2009 ;

- Programme de rachat d'actions;
- Délégations de pouvoirs en application du programme de rachat d'actions;
- Prolongation de la durée de vie de la Société et modification corrélative des statuts;
- Modifications statutaires (article 25 des statuts);
- Démission d'un administrateur;
- Renouvellement de mandats d'administrateurs;
- Nominations d'administrateurs;
- Affectation du résultat;
- Autorisation pour constituer des garanties;
- Confirmation par le Conseil d'administration de son adhésion aux recommandations AFEP-MEDEF relatives aux rémunérations;
- Conventions réglementées;
- Convocation de l'Assemblée Générale Mixte et fixation de l'ordre du jour;
- Questions diverses.

Tous les membres du Conseil ont assisté à cette réunion, ainsi que les commissaires aux comptes de la société et les quatre délégués du Comité Central d'Entreprise.

Les résolutions proposées au cours de cette séance ont toutes été adoptées à l'unanimité.

Séance du 3 août 2009:

- Questions économiques et sociales;
- Situation du Groupe au 30 juin 2009 et perspectives 2009;
- Questions diverses.

Tous les membres du Conseil ont assisté à cette réunion, ainsi que le Cabinet WOLFF et Associés SAS, commissaire aux comptes titulaire, et les quatre délégués du Comité Central d'Entreprise. Le Cabinet KPMG était absent excusé.

Chaque administrateur s'était vu adresser, avec sa convocation au Conseil, l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration ont été établis à l'issue de chaque réunion.

• Composition du Conseil d'administration

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de trois ou six ans.

Au 31 décembre 2009, le Conseil d'administration était composé de dix membres dont la liste figure

en annexe du présent rapport. Elle indique en outre, la liste des mandats exercés par chacun des administrateurs dans d'autres sociétés du Groupe.

Le Conseil d'administration est composé de personnes qui détiennent une connaissance du secteur d'activité, une connaissance spécifique des métiers, une expérience technique, et/ou des compétences en gestion et dans les domaines financiers.

Au 31 décembre 2009, le Conseil d'administration comptait parmi ses membres six administrateurs indépendants: M. René Fégueux, M. Raynald Dreyfus, P&E Management (société détenue par M. Paul Vanfrachem), M. Jacques Le Mercier, M. Pierre Breuil et M. Bruno Salmon. Sont considérés comme indépendants les administrateurs n'entretenant aucune relation directe ou indirecte ou n'ayant aucun lien d'intérêt particulier avec la Société, ses filiales, ses actionnaires ou ses dirigeants. En outre, la Société considère comme administrateur indépendant, une personne qui n'est pas liée à la Société ou au Groupe par un contrat de travail, par un contrat de prestation de services ou par une situation de subordination ou de dépendance vis-à-vis de la Société, du Groupe, de ses dirigeants ou actionnaires importants ou par un lien familial avec l'actionnaire majoritaire.

• Composition des comités

Le Conseil d'administration est doté d'un comité d'audit et d'un comité des rémunérations.

Les comités sont composés de trois membres, tous administrateurs indépendants, nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Président et choisis en fonction de leurs compétences. Les membres des comités sont nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur. Ils sont rééligibles. Les membres des comités peuvent être révoqués à tout moment par le Conseil d'administration, lequel n'a pas à justifier sa décision. Un membre d'un comité peut renoncer à ses fonctions sans avoir à motiver sa décision.

Chaque comité est présidé par un président nommé par décision du comité prise à la majorité de ses membres. Le président du comité veille au bon fonctionnement de celui-ci, notamment en ce qui concerne les convocations, la tenue des réunions, l'information du Conseil d'administration.

Chaque comité désigne un secrétaire choisi parmi les trois membres ou extérieur au comité et au conseil d'administration.

Depuis le Conseil d'administration du 7 mars 2008, la composition des comités est la suivante :

Comité d'audit :

- . Monsieur Raynald Dreyfus, Président du comité ;
- . Monsieur René Féguéux ;
- . Monsieur Jacques Le Mercier.

Comité des rémunérations :

- . Monsieur Paul Vanfrachem, Président du comité ;
- . Monsieur René Féguéux ;
- . Monsieur Raynald Dreyfus.

• Modalités de fonctionnement :

Réunions :

Comité d'audit : deux fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'administration.

Comité des rémunérations : une fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'administration.

Les propositions des comités sont adoptées à la majorité des membres présents, chaque membre disposant d'une voix. Les membres ne peuvent se faire représenter aux séances des comités.

Les délibérations des comités sont constatées par des procès verbaux établis sur un registre spécial. Chaque comité rend compte au Conseil d'administration de ses travaux.

Le Conseil d'administration peut allouer aux membres des comités une rémunération ou des jetons de présence.

• Missions du comité d'audit :

Les attributions du comité d'audit consistent notamment à :

- examiner les comptes annuels et semestriels, tant consolidés que sociaux, (et porte notamment son attention sur la permanence et la pertinence des méthodes comptables utilisées) ;
- assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- prendre connaissance des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières qui garantissent les informations consolidées ;
- assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;

- examiner les candidatures des Commissaires aux Comptes dont la nomination est proposée à l'Assemblée générale des actionnaires ;
- examiner, chaque année les honoraires des Commissaires aux Comptes ainsi que leur indépendance.

Le comité d'audit s'est réuni deux fois en 2009 avec un taux de participation de 100% de ses membres et a procédé à l'examen des points suivants :

Séance du 23 février 2009 :

- Présentation générale de l'évolution du Groupe et de son environnement ;
- Activité et comptes 2008 ;
- Intervention des contrôleurs légaux et travaux de l'audit interne ;
- Gestion du risque de solvabilité client, liquidité, taux change ;
- Questions diverses.

Séance du 31 juillet 2009 :

- Présentation des résultats à fin juin 2009 ;
- Communication financière au titre des résultats ;
- Refinancement du Groupe ;
- Présentation des travaux de l'audit interne ;
- Questions diverses.

• Missions du comité des rémunérations :

Le comité des rémunérations est chargé :

- d'examiner les rémunérations des dirigeants et des salariés (partie fixe, partie variable, gratifications..) et notamment leur montant et leur répartition ;
- d'étudier les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et notamment en ce qui concerne les bénéficiaires, le nombre d'options qui pourraient leur être consenties, ainsi que la durée des options et les conditions du prix de souscription ainsi que de toute autre forme d'accès au capital de la société en faveur des dirigeants et des salariés ;
- d'étudier certains avantages notamment en matière de régime de retraite, de régime de prévoyance, assurance invalidité, assurance décès, rente éducation, assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux et cadres dirigeants, etc.

Le comité des rémunérations s'est réuni une fois en 2009 avec un taux de participation de 100% de ses membres et a procédé à l'examen des points suivants :

- politique des rémunérations concernant l'année 2008 ;
- examen du rapport établi par un consultant externe

- sur le benchmark des rémunérations des cadres dirigeants et supérieurs ;
- examen de la position de la Société par rapport aux recommandations AFEP-MEDEF sur les rémunérations.

2. PROCÉDURE DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

• Définition et objectifs du contrôle interne

Selon le cadre de référence de l'AMF, auquel la société a choisi de se référer, le contrôle interne est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes du Groupe, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

Ce dispositif consiste en un ensemble de moyens, de comportements de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques du Groupe, qui contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations, et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Il doit lui permettre également de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité. Néanmoins, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

• Périmètre d'application

Le périmètre retenu en matière de contrôle interne est la société mère et l'ensemble des filiales qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement.

• Description des composantes du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est fondé sur une organisation interne, adaptée à chaque activité du Groupe, et caractérisée par une forte responsabilisation du management opérationnel par la Direction.

Le Groupe met en œuvre au niveau de ses filiales, des procédures et modes opératoires, relatifs notamment à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et prenant en compte les risques inhérents à chacun des métiers et marchés sur

lesquels le Groupe est présent, dans le respect des directives et règles communes définies par le Groupe.

En terme d'outils, le Groupe pilote et contrôle le déroulement de ses activités industrielles (notamment approvisionnements, production, maintenance), commerciales (ventes, expéditions et crédit clients), et les retranscrit en informations comptables à l'aide de progiciels intégrés reconnus comme des standards du marché ou d'applications spécifiques développées par la Direction des Systèmes d'Information du Groupe. Dans ce contexte, le Groupe a engagé une refonte progressive de ses systèmes d'information et de ses plateformes techniques visant à harmoniser les outils utilisés, développer des pôles d'expertise partagés, renforcer la sécurité des données et des transactions et faciliter l'intégration des nouvelles entités. Cette refonte porte sur les logiciels, l'infrastructure technique et les processus transactionnels.

La société a mis en place un système de remontée d'information vers la Direction Générale et les directions fonctionnelles concernées, permettant une prise de décision éclairée et rapide. Ce système comprend :

- des revues d'activité hebdomadaires par les Directions opérationnelles (pays ou filiale) ;
- des revues mensuelles opérationnelles et financières (performances usines, tableaux de bord industriels et commerciaux) analysées par le contrôle financier Groupe en référence au budget et à l'exercice précédent ;
- des arrêtés mensuels des résultats consolidés décomposés par pays et par branches d'activité, rapprochés du budget ;
- des situations mensuelles consolidées de trésorerie et d'endettement, décomposées par pays et par branches d'activité ;
- des visites régulières de la Direction Générale dans l'ensemble des filiales au cours desquelles lui sont présentés les résultats et le déroulement des opérations commerciales et industrielles, lui permettant d'évaluer la mise en œuvre des directives, faciliter les échanges et la prise de décision.

Dans l'objectif d'améliorer la cohérence, l'homogénéité des reportings financiers, d'en simplifier la production, automatiser la consolidation et en faciliter l'exploitation, un projet de mise en place d'un système global de reporting uniformisé et de construction budgétaire a été initié en 2008 et sera mis en production début de l'année 2010.

• Analyse et gestion des risques

La gestion des risques est intégrée dans les responsabilités des différents niveaux de management opérationnel. Les différents reportings d'activités décrits plus hauts intègrent, le cas échéant, des éléments sur les risques.

Les risques majeurs sont ensuite analysés et le cas échéant, gérés avec la Direction Générale. Une synthèse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé est présentée chaque année au chapitre 4. du Document de Référence publié par la société et visent notamment :

- les risques industriels dont ceux liés aux équipements industriels et à des défauts de qualité des produits et ceux liés à l'environnement ;
- les risques de marché et notamment : les risques de change, les risques de conversion, les risques de liquidité et les risques de taux d'intérêts.

Une démarche de recensement et d'analyse des risques a été engagée par l'Audit Interne. Après une phase de recensement par entretien avec les principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels du Groupe, elle doit permettre, au terme d'une phase d'analyse et d'évaluation, et après revue par la Direction Générale, à la réalisation d'une cartographie des risques du Groupe.

Le service de l'Audit Interne est rattaché à la Direction Générale du Groupe et peut intervenir sur l'ensemble des activités et filiales du Groupe. Il a été renforcé en 2009 avec l'arrivée d'un collaborateur expérimenté. Il mène ses travaux, conformément à un plan d'audit annuel visant à couvrir les principaux risques identifiés au sein de l'entreprise, notamment ceux relatifs à l'information comptable et financière.

Les travaux d'audit font l'objet de rapports présentés au management, à la Direction Générale et au comité d'audit. Ils sont composés de rapports synthétiques plus particulièrement destinés aux dirigeants et de rapports détaillés permettant entre autres de sensibiliser les opérationnels concernés aux éventuels dysfonctionnements constatés et recommandations proposées.

La mise en œuvre des plans d'actions fait l'objet d'un suivi formalisé par l'Audit Interne sur un tableau de bord spécifique.

3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application de la loi du 3 juillet 2008, transposant

la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, la Société a pris la décision de se référer au code de gouvernement d'entreprise AFEP MEDEF sur « Le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » du 23 octobre 2003 disponible sur le site www.medef.fr.

4. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

• Politique de la rémunération des mandataires sociaux

Les administrateurs de la Société ont pris connaissance des recommandations AFEP MEDEF du 6 octobre 2008 relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Ces recommandations répondent à des principes de bonne gouvernance dans le cadre desquelles la Société s'est toujours inscrite. En conséquence, la Société a pris la décision d'adhérer à ces recommandations.

La position de la Société vis-à-vis des cinq recommandations AFEP MEDEF publiées le 6 octobre 2008 est la suivante :

- des dispositions ont été prises pour que les dirigeants mandataires sociaux ne soient pas liés à la Société par un contrat de travail ;
- aucune indemnité de rupture n'est prévue pour les dirigeants mandataires sociaux ;
- les régimes de retraite supplémentaires en vigueur dans la Société et dont bénéficient les mandataires sociaux et certains dirigeants non mandataires font l'objet d'un encadrement strict. Le montant de la retraite additionnelle ne peut notamment pas conduire les bénéficiaires à percevoir, toutes pensions de retraite confondues, un montant excédant 60% du salaire de référence ;
- la Société n'a pas mis en place de politique d'options d'achat ou de souscription d'actions et d'attribution d'actions de performance ;
- conformément aux recommandations en matière de transparence sur tous les éléments de la rémunération, la société adoptera la présentation standardisée définie par l'AFEP et le MEDEF et rendra publique cette information, notamment dans son document de référence.

• Politique de détermination de la rémunération des dirigeants non mandataires sociaux

Le Président du Conseil d'administration a, conformément aux recommandations du MEDEF sur le

gouvernement d'entreprise, veillé au respect des principes suivants :

A) Exhaustivité

La détermination des rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux a été retenue et appréciée globalement pour chacun d'entre eux.

Elle intègre :

- une rémunération fixe ;
- des jetons de présence ;
- un régime de retraite sur complémentaire ;
- des avantages en nature.

Il est rappelé qu'aucun dirigeant ne bénéficie d'une rémunération variable, ni d'options d'actions, ni d'attribution gratuite d'actions, ni d'indemnités de départ.

B) Marché de référence / métier

Les rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux ont été comparées par rapport aux rémunérations publiées par les sociétés et groupes français du même secteur, ainsi que par rapport à des sociétés industrielles pouvant faire l'objet d'une comparaison par leur niveau de chiffre d'affaires ou de résultats. Il en ressort que les rémunérations actuelles sont inférieures aux rémunérations moyennes constatées.

C) Cohérence

La cohérence des rémunérations entre les différents dirigeants non mandataires sociaux a pu être vérifiée eu égard aux critères suivants :

- expérience professionnelle et formation ;
- ancienneté ;
- niveau de responsabilité.

D) Simplicité et stabilité des règles

L'absence de rémunération variable et d'attribution d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions permet une simplicité et une stabilité des règles d'établissement des rémunérations.

E) Mesure

Les rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux, compte tenu de leurs montants et de leur nature essentiellement fixe, sont compatibles avec l'intérêt général de l'entreprise et sont conformes aux pratiques du marché dans le secteur d'activité.

• Politique d'attribution d'options d'actions et d'attribution gratuite d'actions

La Société n'a pas mis en place de politique d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions.

5. PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ne fait pas l'objet de modalités particulières et est régie par la loi et l'article 25 des statuts de la Société ci-après reproduit :

ARTICLE 25 - ASSISTANCE ET REPRÉSENTATION AUX ASSEMBLÉES

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de la propriété de ses titres, sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation ; le délai au cours duquel cette formalité doit être accomplie expire trois jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification d'au-moins une action.

6. POUVOIRS DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'administration du 7 mars 2008, conformément à l'article 21 des statuts de la Société, a décidé d'opter pour le mode de séparation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Ce même Conseil a confirmé M. Jacques Merceron-Vicat en qualité de Président du Conseil d'administration pour la durée restant à courir de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2010, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Ce Conseil a désigné, en qualité de Directeur Général, M. Guy Sidos qui exercera ses fonctions pour la durée du mandat du Président du Conseil d'administration, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2010, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président du Conseil d'administration ni à ceux du Directeur Général.

Fait à Paris, le 22 février 2010

Le Président du Conseil d'administration

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS AU SEIN DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2009

(article L.225-102-1 du Code de Commerce)

| M. Jacques MERCERON-VICAT | |
|--------------------------------------|---|
| Vicat | Président du Conseil d'administration |
| Béton Travaux | Président du Conseil d'administration |
| SATM | Représentant permanent de Béton Travaux, Administrateur |
| National Cement Company | Président du Conseil d'administration |
| Aktas | Administrateur |
| Bastas Baskent Cimento | Administrateur |
| Konya Cimento | Administrateur |
| Bastas Hazir Béton | Administrateur |
| Tamtas | Administrateur |
| Sococim Industries | Représentant permanent de Parficim, Administrateur |
| Sinaï Cement Company | Administrateur |
| Vicat Egypt for Cement Industry | Président du Conseil d'administration |
| Mynaral Tas Company LLP | Membre du Conseil de surveillance |
| Jambyl Cement Production Company LLP | Membre du Conseil de surveillance |
| Vicat Sagar Cement Private Limited | Administrateur |
| BSA Ciment SA | Administrateur |
| M. Guy SIDOS | |
| Vicat | Directeur Général, administrateur |
| Béton Travaux | Directeur Général |
| Parcifim | Président |
| Papeteries de Vizille | Président |
| National Cement Company | Directeur Général |
| Vigier Holding | Administrateur |
| Sococim Industries | Représentant permanent de Parficim, administrateur |
| Bastas Hazir BÉTON | Administrateur |
| Aktas | Administrateur |
| Konya Cimento | Administrateur |
| Bastas Baskent Ciment | Administrateur |
| Tamtas | Administrateur |
| Sinaï Cement Company | Vice-président, administrateur |
| Vicat Egypt for Cement Industry | Vice-président, administrateur |
| Cementi Centro Sud | Administrateur |
| BCCA | Représentant permanent de Vicat, administrateur |
| Mynaral Tas Company LLP | Membre du Conseil de surveillance |
| Jambyl Cement Production Company LLP | Membre du Conseil de surveillance |
| Vicat Sagar Cement Private Limited | Administrateur |
| BSA Ciment SA | Administrateur |
| Ravlied Holding AG | Administrateur unique |

| | | |
|--|---|-----------------------------|
| M. Raynald DREYFUS | | |
| Vicat | | Administrateur |
| M. René FÉGUEUX | | |
| Vicat | | Administrateur |
| M. Jacques LE MERCIER | | |
| Vicat | | Administrateur |
| M. Louis MERCERON-VICAT | | |
| Vicat | | Administrateur |
| Béton travaux | Représentant permanent de Vicat, administrateur | |
| BCCA | | Président-Directeur Général |
| SATM | Représentant permanent de Vicat, administrateur | |
| Aktas | | Administrateur |
| Bastas Baskent Cimento | | Administrateur |
| Konya Cimento | | Administrateur |
| Bastas Hazir BÉTON | | Administrateur |
| Tamtas | | Administrateur |
| Sococim Industries | | Administrateur |
| Sinaï Cement Company | | Administrateur |
| Mme Sophie SIDOS | | |
| Vicat | | Administrateur |
| M. Paul VANFRACHEM (P & E Management) | | |
| Vicat | | Administrateur |
| M. Pierre Breuil | | |
| Vicat | | Administrateur |
| M. Bruno Salmon | | |
| Vicat | | Administrateur |

ANNEXE 2

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE
L.225-235 DU CODE DE COMMERCE,
SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ VICAT S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Vicat S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 5 mars 2010

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Decléty

Associé

Chamalières, le 5 mars 2010

Wolff & Associés S.A.S.

Grégory Wolff

Associé

ANNEXE 3

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

(ARTICLE 222-7 DU RÈGLEMENT
GÉNÉRAL DE L'AMF)

**LISTE DES INFORMATIONS PUBLIÉES
OU RENDUES PUBLIQUES AU COURS
DES DOUZE DERNIERS MOIS LIÉES
À LA COTATION DES ACTIONS SUR
EURONEXT PARIS**

1. Documents de référence :

| Date | Intitulé |
|------------|--|
| 09/04/2009 | Document de référence 2008 dépôt AMF 9 avril 2009 n° R. 09-015 |

Documents disponibles sous format électronique sur les sites de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (www.vicat.fr) et gratuitement sous format papier sur simple demande adressée au siège social de la Société.

2. Communiqués publiés et disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et/ou sur le site de la Société (www.vicat.fr):

| Date | Intitulé |
|------------|--|
| 09/03/2010 | Résultats 2009 |
| 28/01/2010 | Chiffre d'affaires au 31 décembre 2009 + résultat 2009 |
| 18/01/2010 | Invitation conférence téléphonique chiffre d'affaires annuels 2009 |
| 11/01/2010 | Calendrier de communication financière pour l'année 2010 |
| 04/01/2010 | Cessation et mise en œuvre du contrat de liquidité Vicat |
| 03/11/2009 | Chiffre d'affaires au 30 septembre 2009 |
| 16/10/2009 | Retrait du contrat de liquidité |
| 06/10/2009 | Mise en service du nouveau four de l'usine de Rufisque au Sénégal |
| 04/08/2009 | Résultats du 1 ^{er} semestre 2009 |
| 27/07/2009 | Invitation conférence téléphonique résultats semestriels 2009 |
| 21/07/2009 | Bilan semestriel du contrat de liquidité |
| 05/05/2009 | Chiffre d'affaires au 31 mars 2009 |
| 20/04/2009 | Mise à disposition du document de référence 2008 |
| 27/03/2009 | Les Papeteries de Vizille reçoivent la certification PEFC |
| 27/03/2009 | Une innovation exclusive Vicat : le sac ciment « prêt-à-porter » |
| 02/03/2009 | Résultats 2008 |

3. Autres informations disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et/ou sur le site de la Société (www.vicat.fr):

Néant

4. Communiqués de presse :

| Date | | Intitulé |
|------------|-----------|---|
| 11/03/2010 | Le Figaro | Résultats 2009 |
| 10/03/2010 | Les Échos | Résultats 2009 |
| 08/08/2009 | Investir | Résultats semestriels 2009 |
| 06/08/2009 | Le Figaro | Résultats semestriels 2009 |
| 05/08/2009 | Les Échos | Résultats semestriels 2009 |
| 23/05/2009 | Investir | Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2009 |
| 19/05/2009 | Les Échos | Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2009 |
| 25/04/2009 | Investir | Convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2009 |
| 24/04/2009 | Le Figaro | Convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2009 |
| 24/04/2009 | Les Échos | Convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2009 |
| 07/03/2009 | Investir | Résultats Annuels 2008 |
| 03/03/2009 | Le Figaro | Résultats Annuels 2008 |
| 03/03/2009 | Les Échos | Résultats Annuels 2008 |

5. Déclarations des opérations des dirigeants sur les titres de la Société disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et/ou sur le site de la Société (www.vicat.fr):

Mises en ligne sur le site de l'AMF aux dates suivantes : 22 janvier 2010 ; 28, 21, 18, 3 décembre 2009 ; 24 novembre 2009 ; 28 octobre 2009 ; 27, 23 avril 2009 ; 9 mars 2009.

6. Déclarations des transactions sur les titres de la Société, disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et/ou sur le site de la Société (www.vicat.fr):

Mises en ligne sur le site de l'AMF aux dates suivantes : 3 mars 2010 ; 5 février 2010 ; 6 janvier 2010 ; 8 décembre 2009 ; 4 novembre 2009 ; 5 octobre 2009 ; 9 septembre 2009 ; 3 août 2009 ; 2 juillet 2009 ; 4 juin 2009 ; 7 mai 2009 ; 2 avril 2009 ; 4 mars 2009 ; 6 février 2009.

7. Informations publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) disponibles sur le site Internet www.journal-officiel.gouv.fr:

| Date | Nature de l'information |
|------------|--|
| 24/06/2009 | Approbation des comptes de l'exercice 2008 |
| 29/05/2009 | Droits de vote à l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2009 |
| 03/04/2009 | Convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2009 |

8. Informations déposées au greffe du tribunal de commerce de Nanterre, disponibles auprès du greffe du tribunal de commerce de Nanterre et répertoriées sur www.infogreffe.fr:

Société : Vicat, identifiée au RCS de Nanterre sous le numéro 057 505 539.

| Date de l'acte | Nature de l'information |
|----------------|---|
| 11/06/2009 | Dépôt des comptes sociaux et consolidés 2008 |
| 15/05/2009 | Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte : nomination de deux administrateurs et modification des statuts |

ANNEXE 4

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009

Afin d'en faciliter la lecture, la table de concordance suivante permet d'identifier les principales informations devant figurer dans le rapport financier annuel.

| Rubriques du rapport financier annuel | Section |
|---|--------------------|
| Attestation du responsable | Section 1. |
| Comptes sociaux | Section 20.3. |
| Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux | Section 20.3.4. |
| Comptes consolidés | Section 20.2. |
| Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | Section 20.2.3. |
| Rapport de gestion | |
| • Analyse de l'activité, de la situation financière et du résultat | Sections 9. et 10. |
| • Description des principaux risques et incertitudes | Section 4. |
| • Informations relatives aux questions liées à l'environnement | Section 8.2. |
| • Informations relatives aux questions liées au personnel | Section 17. |
| • Informations relatives aux programmes de rachats d'actions | Section 21.1.3. |
| • Actionnariat de la Société | Section 21.1. |
| • Participation des salariés au capital social | Section 20.3.3. |
| • Indication des franchissements des seuils et répartition du capital | Section 18. |
| Honoraires des commissaires aux comptes | Section 20.4. |
| Rapport du Président du Conseil sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société | Annexe 1. |
| Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil | Annexe 2. |
| Liste de l'ensemble de l'information publiée par la Société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois | Annexe 3. |

GLOSSAIRE

| | |
|--------------------------------------|---|
| Accélérateur de prise | Adjuvant du béton ou des mortiers introduit dans l'eau de gâchage afin de diminuer le temps de prise en accélérant l'hydratation du ciment. |
| Adjuvant | Produit chimique incorporé à faible dose (moins de 5% de la masse du ciment) dans le béton ou le mortier afin de modifier certaines de ses propriétés. L'incorporation se fait soit avant, soit pendant le mélange, soit au cours d'une opération supplémentaire de malaxage. Voir : « Malaxage ». |
| Agent de mouture | Appelé plus familièrement « aide au broyage ». Ce sont des produits destinés à faciliter le processus de broyage du clinker, utilisés dans la proportion de quelques centaines de grammes par tonne de ciment produit. Voir : « Mouture ». |
| Agrégat | Fragment généralement de roche, utilisé comme granulats d'un béton ou d'un mortier. Le terme granulats est mieux adapté. Voir : « Granulats ». |
| Argile | Sédiment compact et imperméable devenant plastique, malléable et plus ou moins thixotrope en présence d'eau. Selon sa finesse, elle présente des caractéristiques physico-chimiques variables. De composition à base de silico-aluminates, l'argile est présente dans les matières premières de la fabrication des ciments et de la chaux hydraulique (30 à 40%). Elle est présente en plus ou moins grande quantité dans les marnes. Les argiles sont généralement riches en impuretés (mica, quartz, granit). Voir : « Marne ». |
| Armé (béton) | Béton dans lequel des armatures d'acier – fils, ronds, barres, treillis soudés, etc. –, judicieusement disposées, assurent une résistance aux efforts de traction. |
| Autolissant | Qualificatif des enduits de ragréage ou de lissage des sols qui ont pour particularité de se répartir facilement à la lisseuse (certains même au balai) puis de se tendre en corrigeant d'eux-mêmes, par fluage, les inégalités laissées par l'outil d'étalement. |
| Autonivelant ou autonivelable | Se dit de mortiers ou bétons fluides qui sans être vraiment autolissants, sont étendus par simple passage d'une taloche ou d'une règle de maçon, pour donner une surface très plane. |
| Autoplaçant (béton) (BAP) | Béton qui n'a pas besoin de vibration pour être mis en place, du fait de sa grande ouvrabilité. Il est également nommé béton autocompactant ou autonivelant (BAN). |
| Béton | Matériau de construction formé par un mélange de ciment, de granulats et d'eau, éventuellement complété par des adjuvants et des additions. Ce mélange, qui est mis en place sur le chantier ou en usine à l'état plastique, peut adopter des formes très diverses parce qu'il est moulable ; il durcit progressivement pour former finalement un monolithe. Selon sa formulation, sa mise en œuvre et ses traitements de surface, ses performances et son aspect peuvent considérablement varier. |
| Béton prêt à l'emploi (BPE) | Béton fabriqué dans une installation extérieure au site de construction ou sur le chantier de construction, mélangé dans un malaxeur fixe, livré par le producteur à l'utilisateur, à l'état frais et prêt à l'emploi. |
| Bétonnière | Machine servant à fabriquer du béton sur le chantier. Elle comporte une cuve, tournant sur un axe horizontal ou faiblement incliné, où sont mélangés les constituants du béton. Le mélange ainsi obtenu est ensuite mis en place à l'intérieur des coffrages. |
| BHP | Abréviation pour « béton à hautes performances ». Ce béton, rendu par sa formulation particulièrement compacte donc de faible porosité, présente une résistance mécanique (de 60 à 120 MPa) et une durabilité très supérieures à celles des bétons courants. |
| Bilan thermique | Expression de la mesure des échanges calorifiques entre un milieu clos et l'extérieur. Plus spécifiquement pour les fours de cimenterie, le bilan thermique évalue les apports de chaleur et les compare aux besoins liés aux transformations physico-chimiques et aux pertes thermiques. |

| | |
|--|--|
| Broyage | Réduction en poudre ou en très fines parcelles. Un broyage peut être fait par concassage (minéraux), par écrasement (colorants, ciment) ou par émiettage (ordures). En cimenterie, les ateliers de broyage sont très généralement composés d'un appareil de broyage, d'un séparateur qui permet de renvoyer au broyeur les matériaux trop gros et d'un ensemble de dépoussiérage de la ventilation. |
| Broyeur | Appareil de broyage. En cimenterie il peut être soit à boulets, soit à galets, soit à rouleaux. |
| Broyeur à boulets | Constitué d'un tube broyeur en rotation autour d'un axe horizontal. La rotation entraîne des boulets qui retombent sur la matière qui traverse le cylindre, provoquant ainsi son écrasement de plus en plus finement. La paroi intérieure du cylindre est protégée de l'usure par des blindages. |
| Broyeur à galets ou Broyeur vertical | Un ensemble de 2, 4 ou 8 galets (sortes de meules) à suspension flottante appuyée fortement grâce à des vérins, sur un plateau circulaire en rotation. La matière à broyer est déposée sur le plateau. Sous l'effet de la force centrifuge, la matière passe sous les galets où elle est écrasée. Entraînée par un fort courant d'air, elle alimente un séparateur qui renvoie sur la table les particules les plus grosses. Voir : « Séparateur ». |
| Caillou | Granulat de diamètre compris entre 20 et 125 mm. |
| Calcaire | Roche sédimentaire contenant essentiellement du carbonate de calcium (CaCO_3). La calcite est la forme cristalline la plus stable et la plus fréquente. Les dolomies constituent une classe distincte : ce sont des carbonates mixtes (calcium et magnésium). Le calcaire est l'une des matières premières de base du clinker ; il apporte la chaux nécessaire à la formation des silicates et des aluminates. La teneur en magnésium des calcaires utilisés doit rester limitée à quelques pourcents afin d'éviter à la cuisson la formation de magnésium non combiné susceptible de provoquer à moyen ou long terme des gonflements du béton. |
| Calcination | Transformation d'un calcaire en chaux par cuisson à haute température. |
| Calorie | Unité de mesure de l'énergie thermique : une calorie est la quantité d'énergie nécessaire pour élever de 1 °C. un gramme d'eau. Actuellement, l'unité officielle du Système International est le joule (J) : un Joule = 0,239 cal. En pratique, on utilise aussi le Wattheure (Wh : 1 Wh = 3 600 J) et le kiloWattheure (1 kWh = 860 000 cal = $3,6 \times 10^6$ J) ; plus rarement, la thermie (th), ou Mégacalorie (1 th = un million de cal). |
| Carbonatation | Réaction chimique de combinaison de la chaux libre du béton avec le gaz carbonique de l'air. |
| CEM | Cette désignation caractérise un ciment conforme à la norme européenne EN 197-1. Les ciments « CEM » sont constitués de différents matériaux et sont de composition statistiquement homogène. |
| CEM I (anciennement « CPA-CEM I ») | Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise le type de ciment « Ciment Portland », c'est-à-dire un ciment composé d'un minimum de 95 % de clinker. |
| CEM II (anciennement « CPJ-CEM II ») | Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise des ciments dont les plus courants sont le « Ciment Portland composé » (la lettre « M » complète alors la désignation du ciment), le « Ciment Portland au Calcaire » (la lettre « L » complète alors la désignation du ciment), le « Ciment Portland au Laitier » (la lettre « S » complète alors la désignation du ciment) ou le « Ciment Portland à la fumée de silice » (la lettre « V » complète alors la désignation du ciment). Un ciment CEM II a une teneur en clinker : soit de 80 à 94 % ; ce ciment est alors désigné « CEM II/A » ; soit de 65 à 79 % ; ce ciment est alors désigné « CEM II/B ». |

| | |
|--|--|
| CEM III (anciennement «CHF-CEM III») | Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise le type de ciment «Ciment de haut-fourneau» constitué de clinker et de laitier de haut-fourneau, dans les proportions alternatives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 35 à 64% de clinker et 36 à 65% de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III/A ; • 20 à 34% de clinker et 66 à 80% de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III/B ; • 5 à 19% de clinker et 81 à 95% de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III/C. |
| CEM IV (anciennement «CPZ-CEM IV») | Désigne le «Ciment pouzzolanique», qui n'est pas commercialisé en France. |
| CEM V (anciennement «CLC-CEM V») | Désigne le «Ciment composé», peu utilisé en France. |
| Cendres volantes | Produit de la combustion du charbon dans les centrales électriques, utilisé comme source de silice et d'alumine dans la fabrication du clinker, ou en remplacement d'une partie de celui-ci dans la fabrication du ciment Portland composé. |
| Centrale à béton | Équipement fixe de production industrielle de béton prêt à l'emploi (BPE). |
| Certification | Identification informative des caractéristiques spécifiques et des qualités reconnues d'un produit, établie après essais par un organisme agréé par les autorités administratives ; la certification engage le fabricant sur le suivi et les contrôles permanents de conformité du produit avec les mentions de la certification. |
| Chape | Ouvrage en mortier de ciment, coulé en faible épaisseur (3 à 5 cm) sur un plancher en béton afin d'en assurer la planéité. |
| Charbon | Combustible d'origine végétale, transformé au cours des millénaires en carbone plus ou moins pur, par houillification. Malgré la concurrence du pétrole, du gaz et de l'électricité, le charbon reste un combustible important, surtout dans l'industrie, les centrales thermiques et les chaufferies de collectivités ou de grands ensembles. On classe les charbons selon leur teneur en oxygène et en eau (anthracites, maigres et ¼ gras, demi-gras, gras, flambants, lignites) et en fonction de leurs dimensions (braisette, noisette, gaillet, gros, etc.). |
| Chaux | Liant obtenu par la calcination de calcaires plus ou moins siliceux. On distingue les chaux aériennes, dont le durcissement s'effectue sous l'action du gaz carbonique de l'air, et les chaux hydrauliques, dont la prise s'effectue par mélange avec de l'eau. |
| Ciment | Liant hydraulique, c'est-à-dire une poudre fine qui, gâchée avec de l'eau, forme une pâte qui fait prise et durcit par suite de réactions avec l'eau. Après durcissement, cette pâte conserve sa résistance et sa stabilité même sous l'eau. |
| Ciment Portland | Ciment de base, fabriqué à base de clinker et d'un régulateur de prise. |
| Ciment Portland composé | Ciment composé de clinker, d'un régulateur de prise, et d'une proportion de cendres volantes, de calcaire ou de laitier. |
| Clinker | Constituant de base du ciment, composé à partir de quatre éléments minéraux majeurs : calcaire, silice, alumine et oxyde de fer. Il est obtenu par cuisson à haute température en four de cimenterie. |
| Clinkérisation | Transformation des matières premières (calcaire, silice, alumine et oxyde de fer) en clinker, s'opérant à une température de 1 450°C. |
| Combustible | Matière solide, liquide ou gazeuse qui, en présence de l'oxygène de l'air, brûle avec un fort dégagement de chaleur, utilisable pour le chauffage. |
| Concassage | Fractionnement des roches en petits morceaux par broyage ou par martelage. |
| Concasseur | Engin de concassage, utilisé surtout en carrière. Les concasseurs peuvent être à mâchoires (à mouvement alternatif, principe du casse-noix), à marteaux, pour des matériaux plus tendres ou giratoires, par broyage entre des cônes verticaux inversés (cas des gravillons). |

| | |
|-------------------------------|---|
| Constituants du ciment | Ensemble de matériaux définis par la norme NF P 15-301 entrant dans la composition du ciment dans une proportion variant selon le type de ciment. Les différents constituants sont le clinker Portland, le laitier granulé de haut-fourneau, les pouzzolanes naturelles, les cendres volantes, les schistes calcinés, les calcaires et les fumées de silice. |
| Cru | Nom donné à la matière première dosée avant entrée dans le four à ciment. |
| Décarbonatation | Réaction de libération du CO ₂ contenu dans les matières premières calcaires sous l'action de la chaleur (850 à 950 °C). La chaux (CaO) restante se combine ensuite aux silicates et aluminates pour former le clinker. Cette réaction absorbe beaucoup de chaleur, elle constitue le poste principal de consommation thermique du four. |
| Dolomie | Roche sédimentaire carbonatée, contenant au moins 50% de carbonate, dont l'essentiel sous forme de dolomite. Dolomite: minéral carbonaté, cristal de dolomie, qui peut être blanc (quand il est pur). |
| Dosage | Quantité des différents constituants du béton (en kg/m ³). Exemple: béton dosé à 350 kg/m ³ . |
| Durcissement | Étape dans l'évolution des mortiers et bétons: après la prise, le matériau passe de l'état plastique à l'état solide et acquiert sa résistance. |
| Électrofiltre | Filtre électrostatique très répandu dans les cimenteries pour dépoussiérer les gaz de four ou de cheminée des broyeurs. Les particules en suspension dans les gaz, chargées négativement par des fils tendus entre des plaques, sont attirées par les plaques du fait de la très forte différence de potentiel appliqué (50 à 100 kilovolts). La couche de poussière recueillie est collectée par frappage sur les plaques réceptrices. Après traversée de plusieurs chambres, les gaz sont dépoussiérés avec une efficacité pouvant atteindre quelques milligrammes de poussière par mètre cube. Les gaz doivent être conditionnés au préalable dans une tour de conditionnement. Voir: « Tour de conditionnement ». |
| Enduit | Revêtement superficiel (environ 2 cm pour les enduits traditionnels) constitué d'un mortier de ciment et/ou de chaux hydraulique, destiné à recouvrir une paroi, afin d'en homogénéiser la surface et de l'imperméabiliser. On distingue les enduits traditionnels (qui nécessitent trois couches), les bicouches et enfin les monocouches (à base de mortiers industriels et appliqués en deux passes). |
| Ensacheuse | Dispositif automatisé de mise en sacs. En cimenterie, sa capacité peut atteindre 5 000 sacs/heure. L'ensemble en rotation est muni de becs (8 à 16) et est alimenté en sacs vides par des bras ou par projection depuis une ou deux stations périphériques. Le silo central alimente les becs montés sur bascules de pesée. L'extraction automatique s'effectue au cours de la rotation; les sacs sont repris par des bandes qui alimentent le dispositif de palettisation. Voir: « Palettisation ». |
| Exhausteur | Dispositif de tirage des gaz ou des fumées d'un appareil en dépression. Les exhausteurs sont utilisés en particulier pour aspirer les fumées des fours de cimenterie ou l'air de ventilation des broyeurs. Les dépressions peuvent atteindre 1 000 mm de colonne d'eau. |
| Farine | Nom donné à la matière première du four de cimenterie après broyage (la grosseur des grains correspond à celle de la farine du boulanger). |
| Filtre à manches | Utilisé pour dépoussiérer les gaz, le filtre à manches est constitué de plusieurs centaines de manches de tissus placées sur plusieurs chambres disposées en parallèle. À leur traversée, les gaz abandonnent leur poussière dans les poches qui sont vidées périodiquement et alternativement par frappage mécanique ou soufflage d'air à contre-courant. |

| | |
|--|--|
| Fines | (a) Ensemble des grains (classe granulaire 0/63 µm) passant au tamis de 63 µm quel que soit le constituant auquel il appartient (sables, ciment, additions, fillers). (b) Particules les plus fines de la matière. Utilisé pour désigner le flux de matière fine en sortie des séparateurs (par opposition aux gruaux ou refus). Voir : « Séparateur ». |
| Fluorescence X (analyse par) | Cette technique est utilisée pour déterminer la composition chimique des ciments ou des crus. Elle permet un contrôle rapide et très précis des différentes étapes de la fabrication du ciment. Lors de l'analyse se déroulant en quelques minutes seulement, les échantillons sous forme de poudre compactée (ou diluée dans une perle de verre) sont soumis à un faisceau de rayons X. Un faisceau de rayons X émis d'un tube puissant permet d'exciter les éléments constituant l'échantillon. Par fluorescence X, les atomes excités réémettent à des longueurs d'ondes caractéristiques ; la mesure de leur intensité permet d'en obtenir la concentration. |
| Formulation | Opération consistant à définir le dosage - en poids plutôt qu'en volume - des divers constituants d'un béton, afin de satisfaire aux exigences de résistance et d'aspect souhaitées. |
| Frais (béton) | Béton dans la phase qui suit le malaxage et précède la prise, c'est-à-dire dans un état plastique qui permet son transport et sa mise en place. On apprécie l'ouvrabilité d'un béton durant cette phase de sa fabrication, en soumettant un échantillon à un essai d'affaissement au cône d'Abrams. |
| Fumées de silice | Les fumées de silice sont un coproduit de l'industrie du silicium et de ses alliages. Elles sont obtenues par condensation de gaz SiO ou par oxydation de Si métal à la surface des fours d'électrometallurgie dont les fumées sont captées et filtrées. Ces microsiliques sont généralement densifiées afin de faciliter les opérations de stockage et de manutention. La fumée de silice se présente sous la forme de billes élémentaires sphériques de silice amorphe (SiO ₂) dont le diamètre varie entre 0,1 et 0,5 micron. Leur teneur en silice varie de 70 à 98% selon l'unité de production et l'alliage élaboré. Dans les bétons, les fumées de silice interviennent selon deux mécanismes : <ul style="list-style-type: none"> • par un effet granulaire lié à la forme et à l'extrême finesse de la poudre ; • par réaction pouzzolanique due à la haute teneur en silice amorphe. |
| Granulat | Constituant du béton. Ensemble de grains minéraux que l'on désigne, suivant leur dimension qui est comprise entre 0 et 125 mm (la dimension est la longueur du côté de la maille carrée du tamis à travers laquelle le grain peut passer) : fillers, sablons, sables ou gravillons. On distingue les granulats naturels issus de roches meubles ou massives lorsqu'ils ne subissent aucun traitement autre que mécanique et les granulats artificiels lorsqu'ils proviennent de la transformation thermique ou mécanique de roches ou minerais. Les granulats naturels peuvent être roulés, de forme arrondie d'origine alluvionnaire ou concassés, de forme angulaire issus de roches de carrière. La nature des liaisons entre les granulats et la pâte de ciment influence fortement la résistance du béton. |
| Granulat concassé | Granulat issu du concassage de roches. |
| Granulat roulé | Granulat d'origine alluvionnaire constitué de grains de forme arrondie. |
| Granulométrie | (a) Mesure de la granularité d'un granulat, c'est-à-dire de l'échelonnement des dimensions des grains qu'il contient, par passage de celui-ci à travers une série de tamis à mailles carrées dont les dimensions sont normalisées. (b) Granulométrie ou analyse granulométrique : c'est la mesure de la proportion des diverses tailles granulaires des grains d'une poudre, d'un sable ou d'agrégats. |
| Gravillon | Granulat de diamètre compris entre 1 et 31,5 mm. |

| | |
|----------------------------------|---|
| Gypse | Sulfate de calcium naturel ou sous-produit issu des industries de fabrication d'acide phosphorique ou d'acide citrique. Il est ajouté au ciment comme régulateur de prise. |
| Homogénéisation | Opération pratiquée en cimenterie pour obtenir un mélange intime des composants de la farine avant cuisson. Elle peut être effectuée en discontinu par lots ou en continu. On peut utiliser soit des moyens de brassage mécaniques et/ou pneumatiques. |
| Hydratation (des ciments) | Phénomène chimique par lequel un ciment fixe l'eau de gâchage et enclenche les processus de prise puis de durcissement. Cette réaction s'accompagne d'un dégagement de chaleur plus ou moins important selon le type de ciment. |
| Laitier | Sous-produit de la fabrication de la fonte, issu des hauts fourneaux des industries métallurgiques. Il possède des caractéristiques hydrauliques analogues à celles du clinker, et entre à ce titre dans la composition de certains ciments (ciments métallurgiques). |
| Liant | Matière ayant la propriété de passer – dans certaines conditions (en présence d'eau de gâchage pour les liants hydrauliques) – de l'état plastique à l'état solide ; elle est donc utilisée pour assembler entre eux des matériaux inertes. Constituant du béton qui, à la suite du processus de prise, assure la cohésion des granulats. |
| Malaxage | Action de mélanger les constituants du béton jusqu'à obtenir un mélange homogène. |
| Maniabilité | État définissant l'aptitude d'un mortier ou d'un béton à être transporté, manipulé et mis en œuvre ; il est caractérisé par la consistance et la plasticité du matériau. Voir : « Ouvrabilité ». |
| Marne | Mélange d'argile et de calcaire à l'état naturel dans diverses proportions. Si le taux de calcaire est inférieur à 10%, la marne est dite argileuse. Pour des taux plus élevés, la marne est qualifiée de calcaire marneux. Elle est généralement caractérisée par son titre en carbonates (de chaux et magnésium dans une moindre proportion). C'est une des matières premières essentielles de la fabrication du ciment ; elle apporte la fraction argileuse riche en silicates d'alumine et fer. Voir « Titre en carbonates ». |
| Mégapascal (MPa) | Unité de mesure de pression utilisée pour évaluer la résistance mécanique des mortiers et bétons. 1 Mégapascal = 1 newton/mm ² (anciennement 10 bars). |
| Mélangeur | Appareil servant à mélanger les constituants du béton. Deux types, suivant la partie qui est en mouvement : - bétonnière : la cuve tourne suivant un axe horizontal ou faiblement incliné (la pesanteur est la principale force agissant sur le mélange) ; - malaxeur : comporte une cuve (ou auge) et des palettes animées de mouvements relatifs. |
| Mortier | Mélange de ciment, de sable et d'eau, éventuellement complété par des adjuvants et des additions. Il se distingue du béton par son absence de gravillons. Préparé sur le chantier – à partir de mortier industriel sec prédosé ou en dosant et mélangeant tous les constituants – ou livrés sur place depuis une centrale, les mortiers sont utilisés pour la réalisation de joints, d'enduits, de chapes et pour divers travaux de scellement, reprise et bouchage. |
| Mouture | Seconde étape majeure de la fabrication du ciment, qui consiste à broyer et à réduire en poudre le clinker avec les autres constituants du ciment. |

| | |
|-----------------------|--|
| Norme | <p>Document qui précise un ensemble de spécifications, techniques ou autres, établi en collaboration avec les parties concernées (représentants des fabricants, des utilisateurs, des consommateurs, des pouvoirs publics, et des organismes spécialisés tels que le CSTB).</p> <p>Les normes ne sont rendues obligatoires que par des arrêtés ministériels. Elles peuvent être de divers types: normes d'essai, de performance, de sécurité, de terminologie. Une norme ISO est une norme élaborée et/ou adoptée par l'Organisation internationale de normalisation. Une norme EN est une norme adoptée par le Comité européen de normalisation. Une norme référencée NF EN ISO + n° reproduit intégralement la norme européenne, qui reproduit elle-même la norme internationale de même numéro.</p> |
| Ouvrabilité | <p>Propriété caractérisant la plus ou moins grande facilité de mise en place d'un béton ou d'un mortier. L'ouvrabilité est liée à la plasticité et à la fluidité. Elle varie en fonction de la nature de l'ouvrage et des conditions de mise en place. Elle est évaluée par des mesures d'étalement ou d'affaissement. Synonyme: maniabilité.</p> |
| PCI | <p>Pouvoir Calorifique Inférieur: quantité de chaleur dégagée par la combustion complète de 1 Kg du combustible, l'eau provenant de la combustion étant à l'état vapeur. Elle se déduit du PCS du combustible par soustraction de la chaleur absorbée par la vaporisation de cette eau. Pour la plupart des combustibles PCS (en Kcal/kg) = PCI - 5 400% H où H représente la teneur en hydrogène du combustible. Exemple: fuel lourd PCS = PCI - 200 en kcal/kg.</p> <p>Le PCI s'évalue en kcal par kg (ou thermies par tonne) et également en kilojoules/kg.</p> |
| PCS | <p>Pouvoir Calorifique Supérieur: quantité de chaleur dégagée par la combustion complète de 1 kg du combustible, l'eau provenant de la combustion étant condensée. Elle se mesure expérimentalement par la combustion d'une quantité donnée dans une bombe calorimétrique (quasiment adiabatique).</p> <p>Le PCS s'évalue en kcal par kg (ou thermies par tonne) et également en kilojoules/kg. Exemple: PCS = 9 800 kcal/kg ou 41 018 kilojoules/kg.</p> |
| Pompage | <p>Procédé d'acheminement du béton, poussé depuis une trémie d'alimentation vers le lieu de coulage, à travers des tubes. Il permet de parcourir des distances horizontales pouvant atteindre 400 m (voire 1,5 km) et des distances verticales de 100 m (voire 300 m).</p> |
| Pouzzolane | <p>Produit d'origine volcanique composé de silice, alumine et oxyde de fer qui sous forme de poudre fine est susceptible de se combiner à la chaux pour former des composés stables ayant des propriétés hydrauliques (durcissement sous l'eau). Par extension, désigne les matériaux naturels ou artificiels ayant la même propriété. Les pouzzolanes sont des constituants de certains types de ciments.</p> |
| Précalcinateur | <p>Chambre de combustion disposée en pied de la tour de préchauffage, alimentée en combustibles de tous types et en air de combustion chaud (750 à 900°C) provenant du refroidissement du clinker. Le précalcinateur peut apporter jusqu'à 55% de la chaleur nécessaire à la bonne marche du four. Voir: « Préchauffeur ».</p> |
| Précalcination | <p>Système permettant d'entamer la combustion avant l'entrée dans le four, et de réduire ainsi la quantité d'énergie nécessaire dans le four.</p> |
| Préfabrication | <p>Réalisation de composants de construction hors de leur emplacement définitif, en usine ou sur un site à proximité de l'ouvrage. On peut préfabriquer en béton de nombreux composants de structure poteaux, poutres, panneaux porteurs, ou d'enveloppe, panneaux de façade, bardages, ainsi que des éléments standardisés blocs, poutrelles, prédalles, dalles alvéolées, tuiles et enfin des pièces de voirie, d'assainissement ou de mobilier urbain.</p> |

| | |
|--------------------------------|--|
| Préhomogénéisation | Opération pratiquée en cimenterie pour obtenir un pré-mélange des matières premières concassées avant broyage. Elle peut être effectuée en discontinu par lot (constitution d'un tas pendant quelques jours alors qu'un second est en reprise) ou en continu dans des halls circulaires (rotation simultanée et décalée du déchargement sur le tas et de la reprise). |
| Prise | Début du développement de la résistance du béton, du mortier ou de la pâte de ciment. Elle est caractérisée par l'essai de prise (NF P 15-431, NF EN 196-3). |
| Réfractaire (béton) | Béton pouvant résister à des températures très élevées (jusqu'à 1 800°C). Sa formulation fait appel à des ciments et à des granulats réfractaires. Il est utilisé par exemple pour réaliser des parois intérieures de fours ou des cheminées. |
| Refroidisseur | Appareil situé en sortie d'un four de cimenterie destiné à refroidir le clinker de 1 400°C à la température ambiante. Les refroidisseurs à ballonnets sont constitués de cylindres munis de chaînes, accolés à l'extérieur en périphérie de la virole du four tournant. Le clinker est refroidi au cours de sa traversée des cylindres par l'air aspiré par le four pour la combustion. Les refroidisseurs à grilles et plaques perforées sont plus répandus ; ils sont constitués d'une série de rangs de plaques mobiles qui poussent le clinker vers l'extrémité de sortie (disposition en un lit de matière de 60 à 90 cm d'épaisseur). Un soufflage d'air, de bas en haut, au travers des plaques assure le refroidissement : en sortie du lit de clinker, une partie de l'air le plus chaud remonte dans le four pour alimenter la combustion, l'air en excès ressort à l'arrière de l'appareil. |
| Régulateur de prise | Composant du ciment destiné à freiner les réactions d'hydratation. Il s'agit le plus souvent de gypse et de sulfate de calcium. |
| Résistance d'un béton | Ensemble des caractéristiques de comportement sous les sollicitations de compression, traction et flexion. En France, elle est conventionnellement vérifiée pour les ouvrages en béton vingt-huit jours après leur mise en place. Aux États-Unis, ce délai est de cinquante-six jours. |
| Retardateur de prise | Adjuvant qui, introduit dans l'eau de gâchage, augmente les temps de début et de fin de prise du ciment dans un béton, un mortier ou un coulis. |
| Retrait | Contraction du béton, due à des phénomènes hydrauliques – évaporation ou absorption de l'eau de gâchage avant et au cours de la prise – et/ou thermiques du fait du refroidissement postérieur à l'élévation de température qui accompagne l'hydratation du ciment, ou de variations climatiques. |
| Sable | Granulat de diamètre inférieur à 6,3 mm. |
| Séparateur | En cimenterie, appareil disposé dans les ateliers de broyage pour trier la matière en sortie du broyeur entre fines et grosses particules. Les grosses particules sont renvoyées au broyeur pour être affinées. Les fines constituent la production. Un dispositif de réglage permet de faire varier la coupure de la séparation en taille des grains. Voir : « Fines ». |
| Silo | Réservoir de grande capacité, généralement cylindrique ; destiné à des matériaux secs (sables, ciments, etc.), en acier ou en béton, chargé par le haut et déchargé par le bas, il est équipé de divers types de dispositifs d'extraction. Voir : « Trémie ». |
| Temps de prise (mesure) | Le temps de prise des ciments est déterminé par l'observation de la pénétration d'une aiguille dans une pâte de ciment de consistance normalisée (pâte « normale ») et ceci jusqu'à une profondeur spécifiée (NF EN 196-3). Le dispositif, dit « appareil de Vicat », permet de relever le temps qui sépare le début de la mise en contact de l'eau et du ciment et le début de la prise (enfoncement de l'aiguille Vicat jusqu'à 4 mm du fond) ainsi que la fin de prise (enfoncement quasi nul). |

| | |
|---------------------------------|---|
| Thermie (Th) | <p>Unité de quantité de chaleur. 1 Thermie = 1 000 Kcal = 1 000 000 calories. Cette unité est remplacée par l'unité d'énergie le joule : 1 Thermie = 4,1855 Mégajoules (4 185 500 Joules).</p> <p>La consommation spécifique des fours de cimenterie s'évalue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit en thermies par tonne de clinker (anciennes unités) ; - soit en gigajoules par tonne de clinker (nouvelles unités). <p>Exemple : un four consomme 850 thermies par tonne de clinker soit l'équivalent de 3 558 mégajoules par tonne produite.</p> |
| Toupie | Camion équipé d'une cuve rotative inclinée dans laquelle le béton frais est maintenu en mouvement durant son transport vers le chantier. |
| Tour de conditionnement | Tour disposée sur la sortie des fumées de la tour de préchauffage afin de les refroidir et les humidifier afin d'optimiser le rendement de l'électrofiltre situé en aval. Voir : «Électrofiltre». |
| Trémie | Dispositif tronconique de stockage en hauteur des matériaux en vrac (sables, granulats, ciment), en acier ou en béton. En partie inférieure, une trémie se termine par un dispositif de soutirage des matériaux par gravité. |
| Tuyère | Dispositif de combustion placé dans l'axe du four rotatif alimenté en fuel, charbon, gaz ou combustibles secondaires. Les tuyères peuvent brûler simultanément plusieurs types de combustibles. Les débits peuvent atteindre sur les plus gros fours 15 à 20 tonnes/heure. Un soufflage d'air sous pression dans la tuyère assure le début de la formation et le modelage de la flamme (air dit «primaire»). Le reste de l'air de combustion provient de la récupération de l'air chaud obtenu au cours du refroidissement du clinker. |
| Type de ciment | Élément d'une classification normalisée selon la nature des constituants d'un ciment. On distingue cinq types : Portland, Portland composé, de haut-fourneau, pouzzolanique, au laitier et aux cendres. Le marquage d'un sac de ciment précise également sa classe de résistance. |
| Valorisation énergétique | Introduction dans le processus de production, de sous-produits, déchets ou combustibles a priori inutiles afin d'en utiliser le contenu calorifique pour la production de chaleur. Ces produits viennent en substitution totale ou partielle des combustibles primaires tels que charbon, fuel ou gaz. Leur utilisation permet d'économiser les ressources primaires en énergie, d'éviter leur destruction polluante et leur décharge dans le milieu naturel. Par exemple en cimenterie, les pneus ou des solvants résiduels constituent des combustibles pour le four. |
| Vibration | Opération de serrage du béton frais après sa mise en place, afin d'en améliorer la compacité. La vibration peut être interne ou externe au béton. |
| Viole | Nom donné au cylindre du four rotatif. |



Sources mixtes
Groupe de produits issus de forêts
bien gérées et d'autres sources
contrôlées

Cert no. SCS-COC-004388
www.fsc.org
©2006 Forest Stewardship Council



Société anonyme au capital de 179 600 000 euros

Siège social : Tour Manhattan - 6, place de l'Iris - 92095 Paris-La Défense Cedex
RCS Nanterre 057 505 539

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de Vicat, Tour Manhattan - 6 Place de l'Iris, 92095 Paris - La Défense Cedex, ainsi que sur les sites internet de Vicat (www.vicat.fr) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).